JOURNAL

DU

MAGNÉTISME

RÉDIGÉ PAR

UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS ET DE MÉDECINS

SOUS LA DIRECTION DE

M. LE BARON DU POTET.

La vérité, n'importe par quelle bouche ;
le bien n'importe par quelles mains.

TOME VI.

PARIS
BUREAUX : RUE D'ANTIN, 12.
1848

SAINT-CLOUD. — Imprimerie de BELIN-MANDAR.

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME.

APPEL AUX AMIS DU MAGNÉTISME.

Suivant l'avis d'un grand nombre de personnes qui veulent, comme nous, non-seulement assurer le triomphe du magnétisme, mais aller rapidement au but, nous nous sommes décidés à ouvrir une large voie, où tous les hommes sympathiques pourront s'engager ; et, par une propagation éclairée, orale, écrite, expérimentale, combattre les ennemis de la découverte de Mesmer et soutenir la cause sacrée de la vérité et de l'humanité. Nous venons donc offrir à tous les magnétiseurs de s'associer à notre entreprise afin qu'ils en partagent les charges et recueillent leur portion de gloire. Nous espérons qu'on ne se trompera point sur notre pensée ; car, quoique employant la forme industrielle, chose nécessaire, indispensable, cette œuvre est digne des cœurs élevés comme des hommes convaincus.

Notre journal devenant une propriété commune, les magnétiseurs, y étant attachés d'une manière effective par de légers sacrifices, vont devenir forcément nos auxiliaires, les utiles instruments d'une propagande multiple et sans relâche. Nous pouvions marcher seuls, nous l'avons prouvé ; ce n'est donc point parce que nous

succombons à la peine que nous cédons; c'est au contraire pour qu'un succès plus grand dépende non de nous seuls, mais de nos nombreux amis.

Courage et persévérance! nous ne sommes plus au temps où l'on osait à peine avouer sa croyance : partout des voix s'élèvent, partout le bien se fait; ce qu'il manquait c'était un organe, un drapeau auquel pouvaient se rallier les esprits convaincus; nous l'avons créé, il existe; il faut marcher en avant, car l'ennemi que nous avons combattu fait le mort, mais il est plein de vie, et relèverait bientôt la tête si l'on cessait de le poursuivre jusque dans ses derniers retranchements. Le combat ne doit cesser que le jour où le nom de Mesmer sera prononcé dans les académies non plus pour y être flétri, mais honoré. Il faut plus encore; le magnétisme doit descendre dans la famille, s'y implanter comme une croyance sainte et sacrée; qu'il y soit compris comme une force puissante et regardé comme un grand devoir. N'est-ce pas l'art de soulager ceux qui souffrent et languissent; ne contient-il pas des principes de morale propres à régénérer les hommes? N'est-ce pas aussi le lien qui doit les unir, la fraternité active et féconde qui doit sécher des larmes et porter partout l'espoir?... C'est pourquoi nous espérons la sympathie, et nous n'aurons pas besoin, nous le supposons, d'aller longtemps la solliciter.

Par ce que nous avons fait seuls, jugez ce qu'avec vous nous allons pouvoir faire. Organe de vos pensées comme de vos sentiments, notre journal aura cent voix pour une, et à ceux qui vous demanderont : Où est le magnétisme? vous répondrez : Venez, il est ici.

Nous ne parlons à aucun des bénéfices que cette entreprise peut offrir; il y en a peut-être, mais qui oserait

les calculer? Nous n'y avons point songé dans le principe, et n'y pensons pas maintenant; c'est l'avenir que nous envisageons; c'est la réalisation d'un bien pour tous que nous poursuivons, et notre tâche ne fait que commencer.

Voici donc pour vous tous, magnétiseurs, le moment de payer votre dette à la science en inscrivant vos noms sur la liste de ceux qui nous ont offert leur concours et prêté leur appui; afin que l'on sache un jour et le point de départ et les hommes qui ont travaillé pour étendre la lumière. S'il est vrai que vous ayez fait du bien et que vous soyez persuadés que dans tout ce que nous enseignons, rien n'est accordé à l'illusion, il y aurait une sorte d'égoïsme, nous n'osons pas dire de lâcheté, à rester à l'écart; rappelez-vous qu'en refusant vous donnerez à ceux qui nous suivront le droit de dire au monde :

Ils pouvaient le bien, ils ne l'ont pas voulu. Voici les noms de ceux qui ont marché dans la route du progrès, voici les soldats qui ont mis bas les armes sans combat; ils n'étaient point dignes de posséder la vérité puisqu'ils ne firent rien pour elle; on ne leur doit pas même un souvenir.

Sont-ce des hommes inconnus qui demandent votre concours? Non! ils ont payé leur dette, chacun le sait, et ce n'est point pour s'enrichir qu'ils font cet appel, c'est leur dévouement à la chose publique, c'est qu'ils cherchent des frères.

Un avilissement, trop facile à prévoir, résultera bientôt, pour le magnétisme, de la direction suivie par des magnétiseurs qui n'ont voulu rien apprendre. Le somnambulisme causera dans le monde une perturbation passagère. Après avoir été traîné de ville en ville sur des

tréteaux, on le verra sur le théâtre et s'avilir plus encore. Cette industrie aura son cours, et vous n'y pouvez rien; mais ce que vous devez au monde et à vous mêmes, c'est de montrer qu'une grande science, que de grands mystères sont voilés sous ces iniquités. Joignez-vous à nous, qui voulons séparer le bien du mal, et nous aurons une tribune du haut de laquelle la vérité descendra pour éclairer les hommes.

Voici l'acte constitutif de l'association que nous vous proposons :

Les soussignés :

Baron Jules-Denis DU POTET DE SENNEVOY, rédacteur en chef du *Journal du Magnétisme;*

Et Louis-Martin HÉBERT (de Garnay), gérant dudit Journal;

Tous deux demeurant à Paris, rue d'Antin, n° 12;

Exposent :

Que le *Journal du Magnétisme*, qui paraît par livraisons de 32 pages, les 10 et 25 de chaque mois, dont ils sont propriétaires, a été fondé par eux au commencement de janvier 1845, et qu'il a été progressant à tel point qu'aujourd'hui le produit couvre les frais;

Qu'il importe, dans l'intérêt des peuples, que ce journal, organe des idées nouvelles sur la science magnétique, acquière au plus tôt, dans le monde, l'extension et l'influence que son utilité sociale lui réserve dans un avenir prochain;

Que le moyen d'intéresser à cette œuvre le plus grand nombre de personnes possible, consiste à en mettre la propriété et l'exploitation en actions; faisant observer toutefois que ce n'est point dans le but d'en faire un objet de spéculation, mais bien pour arriver plus promptement à la propagation d'une science si utile à l'humanité;

En conséquence, les *statuts* de la Société pour l'exploitation dudit journal ont été arrêtés de la manière suivante :

Création et Objet de la Société.

Article premier. Il est formé, par ces présentes, une *Société* pour l'exploitation du *Journal du Magnétisme*,

Entre MM. du Potet et Hébert, ci-dessus dénommés, qualifiés et domiciliés, *d'une part*,

Et *d'autre part :*

Les personnes qui, devenant actionnaires, adhéreront aux présents statuts, et notamment :

M. Jean-Richard Baïhaut, rue de Luxembourg, n° 35,
M. Louis-Edouard Blesson, rue aux Ours, n° 36,
M. Paul-Claude-Michel Carpentier, boulevard du Temple, n° 36,
M. Jean-Baptiste Lassagne, rue Grange-aux-Belles, n° 9,
M. Félix le Brun, rue Bailleul, n° 7,
M. François Millet, rue Saint-Honoré, n° 373,
M. Charles-André Simonneau, rue Taranne, n° 5,
M. Louis Stassin, rue du Coq, n° 9,
M. Gilbert-Gabriel Andriveau, rue du Bac, n° 17,
M. Jules Mermoud, rue Fontaine-Saint-Georges, n° 9,

M. Jean-Marie-François GIROLLET, rue Transnonain, n° 16,
M. Alexandre-Théophile-Edouard COSSON, rue Rambuteau, n° 10,
M. Jean-Bernard-Louis MAC-SHEEHY, rue Miroménil, n° 35,
M. Jules-Aimé-Marie DERRIER, rue de Beaune, n° 21,
M. Jean-Baptiste LAPORTE, cité Trévise, n° 5,
Tous demeurant à Paris, aux adresses ci-dessus, aussi soussignés.

Nature, durée, siége de la Société. — Raison sociale.

ART. 2. La Société sera en nom collectif à l'égard de MM. du Potet et Hébert.

Elle sera en commandite à l'égard des autres personnes ci-dessus dénommées et de celles qui, comme elles, deviendront actionnaires par la suite.

Les commanditaires ne seront engagés que jusqu'à concurrence du montant de leurs actions, et ils seront à l'abri de tout appel de fonds, ainsi que des obligations de la Société.

ART. 3. La durée de la Société est fixée à dix ans, qui commenceront à courir du premier janvier 1848, jour de sa constitution.

Elle pourra cependant être prorogée, sur la proposition du gérant, par une délibération de l'assemblée générale des actionnaires qui fixera la durée de la prorogation.

ART. 4. Le siége de la Société sera à Paris, provisoirement dans le local où sont maintenant les bureaux du Journal, et définitivement dans celui qui sera ultérieurement choisi et indiqué dans le Journal.

ART. 5. La raison sociale sera Hébert et Cie.

Fonds social. — Actions. — Payement. — Transports. — Droits.

ART. 6. Le fonds social est de *dix mille* francs. Il est formé par *quatre cents* actions de *vingt-cinq* francs chacune.

Le nombre d'actions est ainsi multiplié, et leur chiffre ainsi abaissé, à l'effet d'intéresser à la propagation du Magnétisme le plus grand nombre de personnes possible.

Ces actions sont destinées :

1° A représenter la valeur du Journal ;

2° A former un fonds de roulement.

ART. 7. Les actions seront toutes nominatives.

Elles seront extraites d'un registre à souche et à talon, dont le gérant demeurera dépositaire, et numérotées de 1 à 400.

Elles seront signées par le gérant et délivrées par lui.

Les présents statuts seront imprimés au dos de l'action.

ART. 8. Le montant des actions sera payé en espèces, dans les mains du gérant, au moment de la délivrance.

ART. 9. Le transport des actions s'opérera par voie d'endossement sans garantie.

A chaque mutation, une déclaration en devra être faite par le cédant au siége de la Société. Le gérant mentionnera la cession sur le talon de l'action et visera l'endossement.

Cette déclaration devra être faite par écrit par les actionnaires qui n'habiteront pas Paris.

Aucun cessionnaire d'action ne pourra être admis à participer aux droits et avantages de la Société avant l'accomplissement de ces formalités.

ART. 10. Chaque action donne droit à une part proportionnelle dans toutes les valeurs formant l'actif et la propriété de la Société, et à un dividende proportionnel sur les bénéfices nets.

Apport de MM. du Potet et Hébert.

ART. 11. MM. du Potet et Hébert apportent, cèdent et abandonnent à la Société :

1° La propriété et jouissance du *Journal du Magnétisme*, ainsi que la clientèle.

2° Trois mille cent soixante-dix volumes brochés formant les collections des premiere, deuxième et troisième années dudit Journal.

3° Divers objets mobiliers formant le matériel de l'exploitation.

Duquel apport (que les actionnaires concourant au présent acte ont vu et reconnu) il sera dressé inventaire estimatif contradictoirement entre MM. du Potet et Hébert d'une part, et les membres de la commission de surveillance d'autre part.

Art. 12. Comme représentation de cet apport, MM. du Potet et Hébert auront droit à trois cent vingt actions; lesquelles à partir du n° 81 inclusivement seront extraites du registre à souche, et délivrées soit en leur propre nom, soit au nom de toutes les personnes qu'il leur conviendrait de se substituer.

Néanmoins quarante de ces actions devront demeurer à la souche, pour garantie de la gestion du gérant ainsi qu'il sera expliqué article 15.

Art. 13. Le produit des actions du n° 1 à 80 inclusivement formera le fonds de roulement.

Administration de la Société.

Art. 14. M. Hébert, en qualité de gérant, sera chargé de l'administration de la Société.

Il aura seul la signature sociale dont il ne devra user que pour les affaires du Journal.

Il exercera tous les droits actifs et passifs de la Société, et fera tous les actes y relatifs.

Il tiendra la comptabilité et la caisse. Il aura un compte ouvert chez le banquier qui sera choisi par lui et la commission de surveillance, pour y verser, en compte courant, les sommes dont il n'aurait pas l'emploi.

Art. 15. Pour garantie de sa gestion, le gérant laissera quarante de ses actions au registre à souche.

Ces 40 actions seront inaliénables pendant toute la durée de la Société.

La commission de surveillance veillera à l'exécution de cette condition. Elle pourra même, si elle le juge à propos dans l'intérêt de la Société, obliger le gérant à faire le dépôt de ces actions entre les mains d'un tiers convenu entre eux.

Art. 16. M. le baron du Potet sera le rédacteur en chef du Journal.

M. Hébert le signera comme gérant.

Assemblées générales.

Art. 17. L'assemblée générale représente la masse des actionnaires. Pour en faire partie, il suffit d'être propriétaire d'une action.

Art. 18. Aucun cessionnaire d'action ne pourra faire partie de l'assemblée générale, si le transport de l'action n'a été enregistré au siége de la Société, conformément aux dispositions de l'article 9, dix jours au moins avant celui de la réunion.

Art. 19. Chaque année, du 10 au 15 janvier, il y aura une assemblée générale au siége de la Société, ou bien dans le local qui sera désigné dans les convocations.

Art. 20. Indépendamment des assemblées générales annuelles, le gérant et les membres de la commission de surveillance pourront, ensemble ou séparément, en convoquer d'extraordinaires toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire.

Art. 21. Les convocations seront faites au moins 15 jours avant la réunion, à la diligence du gérant ou des membres de la commission de surveillance, par lettres adressées aux actionnaires et par avis inséré aux deux numéros du *Journal du Magnétisme* qui paraîtront immédiatement avant la réunion.

Art. 22. Lors de chaque assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, le gérant dressera un tableau par ordre alphabétique des actionnaires, indiquant le nombre d'actions de chacun d'eux. Ce tableau sera placé à l'entrée du lieu de la réunion. Chaque actionnaire en entrant devra représenter ses actions et signer cet état de présence.

Art. 23. Les actionnaires absents ou empêchés pourront se faire représenter par des mandataires, pourvu que les mandataires soient eux-mêmes actionnaires.

Art. 24. L'assemblée sera régulièrement constituée et pourra valablement délibérer, quel que soit le nombre des actionnaires présents.

Art. 25. L'assemblée sera présidée par un actionnaire choisi par elle au scrutin et à la majorité relative sur une liste de trois candidats présentés par la commission de surveillance, laquelle procédera au dépouillement de ce scrutin.

Le président, ainsi nommé, désignera parmi les actionnaires présents, le scrutateur et le secrétaire.

Le président, le scrutateur et le secrétaire composeront le bureau.

Art. 26. Le président dirigera et résumera la discussion. Il aura la police de l'assemblée.

Art. 27. Les délibérations seront prises à la majorité absolue des voix des actionnaires présents; sauf pour les cas prévus à l'article 25 et 35. Chaque actionnaire n'aura qu'une voix, quel que soit le nombre d'actions dont il sera propriétaire.

Art. 28. Le gérant ne pourra prendre part aux délibérations qui auront pour objet l'apurement de ses comptes.

Art. 29. Les délibérations seront constatées par des procès-verbaux signés du président de l'assemblée, du scrutateur et du secrétaire.

Ces procès-verbaux seront consignés sur un registre à ce destiné. La commission de surveillance demeurera dépositaire de ce registre, qui devra être communiqué au gérant chaque fois qu'il le demandera.

Art. 30. Toutes délibérations prises par l'assemblée générale seront obligatoires pour les absents ou dissidents.

Art. 31. Les assemblées générales annuelles auront pour objet :

1° D'entendre le rapport du gérant et celui de la commission de surveillance sur la situation de la Société ;

2° De délibérer sur les comptes présentés par le gérant, après avoir entendu les observations de la commission de surveillance sur le résultat de l'examen qu'elle en aura fait;

3° De nommer les membres de la commission de surveillance et de les renouveler lorsqu'il y aura lieu ;

4° Enfin, de pourvoir par des délibérations à tout ce que l'intérêt commun pourra réclamer.

Art. 32. Si les besoins de l'exploitation du Journal exigeaient une augmentation du fonds de roulement, l'assemblée générale, sur la proposition du gérant ou de la commission de surveillance, voterait la création et l'émission de nouvelles actions, mais à la condition qu'elles ne pourront jamais dépasser le nombre de cent cinquante.

Art. 33. L'assemblée générale fixera la quotité des dividendes à répartir.

Lorsque le dividende excédera cinq pour cent du montant des actions, l'assemblée votera sur cet excédant un émolument pour le rédacteur en chef et pour le gérant.

Dans le cas où les dividendes dépasseront cinq pour cent et l'émoulument ci-dessus, l'assemblée générale avisera au moyen de former un fonds de réserve, dont elle arrêtera les conditions et fixera le chiffre.

Commission de surveillance.

Art. 34. Les commanditaires seront représentés, dans leurs rapports avec la gérance, par une commission composée de trois membres, pris parmi les actionnaires. Elle prendra le titre de commission de surveillance.

Art. 35. Cette commission sera nommée par l'assemblée générale à la majorité relative des actionnaires présents.

Art. 36. La première commission de surveillance sera nommée dans une assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu sur la convocation du gérant dans la première quinzaine de janvier prochain.

Cette commission procédera immédiatement, avec le gérant et M. du Potet, à la confection de l'inventaire estimatif dont est parlé à l'article 11.

Art. 37. Les fonctions de commissaires seront gratuites. Elles dureront deux ans. Les membres sortants pourront être réélus.

Art. 38. En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, dans le cours d'une année, les autres commissaires pourvoiront provisoirement au remplacement.

Les fonctions du nouveau commissaire dureront jusqu'à la première assemblée générale. Cette assemblée procédera à l'élection définitive, et les fonctions du nouveau membre cesseront en même temps que celles des autres commissaires.

Art. 39. La commission de surveillance se réunira dans le lieu qui lui conviendra, même au siége de la Société, toutes les fois qu'elle le jugera à propos ; mais elle devra se réunir au siége social au moins une fois par trimestre.

Art. 40. La commission de surveillance est chargée spécialement de surveiller la gestion de la Société ; cependant elle ne peut s'immiscer dans aucun acte d'administration.

Elle examine les livres et les écritures toutes les fois qu'elle le juge à propos.

Elle vérifie les comptes et l'inventaire annuels.

Elle présente à l'assemblée générale un rapport sur la situation de la Société et sur les comptes du gérant.

Enfin, elle convoque extraordinairement la Société toutes les fois que les circonstances l'exigent.

Art. 41. Les délibérations de la commission de surveillance seront prises à la majorité des voix, et consignées sur un registre que la gérance lui fournira à cet effet.

Comité de rédaction.

Art. 42. Le rédacteur en chef, le gérant et les membres de la commission de surveillance formeront le comité de rédaction.

Ce comité aura pour mission d'examiner, corriger ou rectifier, admettre ou rejeter tous articles autres que ceux de la rédaction ordinaire du Journal.

Art. 43. Les fonctions des membres du comité seront gratuites.

Le comité réglera le mode de ses délibérations.

Il se réunira au bureau du Journal au moins deux fois par mois.

Art. 44. Les articles proposés par les actionnaires et même les abonnés, auront la préférence sur les autres articles étrangers à la rédaction ordinaire ; cependant ils ne seront insérés qu'autant que le comité les aura préalablement examinés et admis.

Cette mesure est de rigueur ; elle a pour objet de conserver l'unité dans les principes et l'harmonie dans la rédaction.

Inventaire. — Balance. — Bénéfices.

Art. 45. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire général estimatif de l'actif et du passif de la Société.

Cet inventaire, transcrit sur un registre particulier, sera signé par le gérant et par la commission de surveillance.

Il sera procédé, à la même époque, à la balance générale des comptes.

Art. 46. Les bénéfices nets se composeront de l'excédant des recettes sur tous les frais et dépenses généralement quelconques de l'exploitation du Journal.

Ces bénéfices seront constatés par l'inventaire et par la balance générale.

Retraite, décès du gérant ou du rédacteur en chef.

Art. 47. La retraite volontaire du gérant ne pourra s'opérer qu'autant que son successeur aura été agréé par l'assemblée générale.

Art. 48. La retraite forcée, quelle qu'en soit la cause ou le motif, ni même le décès du

gérant, n'entraînera pas la dissolution de la Société. Il sera pourvu à son remplacement par l'assemblée générale convoquée extraordinairement par la commission de surveillance.

Art. 49. Dans tous les cas de remplacement du gérant, l'assemblée générale exigera du successeur telles garanties qu'elle avisera dans l'intérêt de la Société.

Art. 50. Les héritiers majeurs ou mineurs, ou tous autres ayants cause du gérant, ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, faire apposer les scellés, former aucune opposition, provoquer aucun inventaire, comptes, liquidations, ni partage des valeurs de la Société. En un mot, ils ne pourront s'immiscer en rien dans les affaires sociales.

Le dernier inventaire, approuvé par l'assemblée générale, servira de base à la liquidation de leurs droits.

Art. 51. Les dispositions de l'article précédent sont applicables aux héritiers ou ayants cause des actionnaires.

Art. 52. Aux cas prévus ci-dessus, les héritiers devront s'entendre pour se faire représenter par un seul d'entre eux.

Art. 53. Le changement de la raison sociale résultant du remplacement du gérant sera rendu public conformément à la loi; mais il n'apportera aucune modification aux présents statuts.

Art. 54. En cas de retraite, quel qu'en soit le motif, ou du décès du rédacteur en chef, l'assemblée générale pourvoira à son remplacement.

Dissolution. — Liquidation. — Partage.

Art. 55. La dissolution de la Société avant le terme fixé pour sa durée par l'article 3, pourra être prononcée par délibération de l'assemblée générale des actionnaires, si les deux tiers du fonds social se trouvent absorbés par des pertes réelles.

Cette délibération, prise dans la forme indiquée pour les assemblées générales, sera obligatoire pour tous les actionnaires, sans qu'il soit besoin de faire prononcer la dissolution en justice.

Il est entendu qu'avant de proposer la dissolution pour les causes ci-dessus, il faudra avoir recouru à l'émission de nouvelles actions, ainsi qu'il est dit article 32.

Art. 56. A l'expiration de la Société, ou dans le cas de dissolution anticipée, la liquidation en sera faite par le gérant; en cas d'empêchement ou refus, par le liquidateur nommé par l'assemblée générale, qui pourra adjoindre au liquidateur, quel qu'il soit, un ou deux commissaires spécialement chargés de surveiller les opérations de la liquidation.

L'assemblée générale déterminera le mode et la durée de la liquidation, ainsi que l'étendue des pouvoirs du liquidateur.

Art. 57. Les produits de la liquidation seront partagés entre tous les actionnaires au marc le franc de leurs actions.

Changements, additions ou modifications aux Statuts.

Art. 58. L'assemblée générale pourra, sur la proposition du gérant ou de la commission de surveillance, faire tous changements, additions ou modifications aux présents statuts.

Art. 59. Extrait de la délibération, en ce qui concernera les changements, additions ou modifications, sera annexé au présent acte; et s'ils sont de nature à devoir être publiés conformément à la loi, le gérant sera chargé de remplir cette formalité.

Arbitrages.

Art. 60. S'il s'élevait quelques difficultés ou contestations, au sujet de la présente Société, de sa dissolution ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre le gérant et un ou plusieurs commanditaires, soit avec les héritiers ou ayants cause des uns ou des autres,

elles seront soumises à la décision d'un tribunal arbitral, composé de trois arbitres, sur le choix desquels les parties seront tenues de s'entendre dans le délai de quinzaine; à défaut de quoi, les arbitres seront nommés d'office, à la requête de la partie la plus diligente, par le tribunal de commerce de Paris.

Les arbitres jugeront toutes les questions qui leur seront déférées, comme amiables compositeurs, à la majorité des voix, sans recours à sur-arbitre. Ils sont dispensés des formes et délais de la procédure; leurs décisions ne pourront être attaquées par voie d'appel, requête civile, ni recours en cassation.

Il ne sera fait aucune signification individuelle aux actionnaires. Une seule signification sera faite pour tous au siége social, en la personne des commissaires de surveillance.

Toutes les contestations qui pourront survenir seront jugées à Paris.

Notoriété des Statuts.

Art. 61. Tout propriétaire d'actions est réputé, par ce seul fait, bien connaître les statuts et y avoir donné son adhésion, quoiqu'il ne les ait pas signés; en conséquence, il ne pourra opposer aucune exception ni réserve aux stipulations contenues dans les présentes.

Election de domicile.

Art. 62. Pour l'exécution des présentes, MM. du Potet et Hébert font élection de domicile au siége de la Société. Le domicile des actionnaires qui n'habitent pas Paris, et qui n'en auront pas élu dans cette ville, sera également au siége social.

Publication.

Art. 63. Tous pouvoirs nécessaires pour remplir les formalités de publication du présent acte de Société, conformément à la loi, sont donnés à M. Hébert, gérant.

Fait à Paris, en triple original : un pour M. du Potet, un pour M. Hébert, et le troisième pour être remis à la commission de surveillance comme représentant les actionnaires, le vingt décembre mil huit cent quarante-sept. Signé du Potet, Hébert *et les personnes désignées à l'article premier.*

Enregistré à Paris, le 30 décembre 1847, folio 97 recto, cases 3 à 5. Reçu cinq francs cinquante centimes, décime compris. Signé Leger.

Les présents statuts ont été publiés conformément à la loi.

Le Gérant, Hébert et Cie.

La première assemblée générale des actionnaires a eu lieu conformément aux statuts; elle a entendu le rapport du gérant sur son administration antérieure, et la situation actuelle de la Société, rapport dont elle a voté unanimement l'impression, dans ce journal, afin qu'aucun mystère n'enveloppe ses opérations.

Voici ce document :

Messieurs,

Je vous ai convoqués pour l'accomplissement d'un acte important, l'élection de commissaires qui doivent surveiller ma gérance. Je suis novice dans ces fonctions; mais avec du zèle j'arriverai, j'espère, à les remplir de manière à vous satisfaire. Si le dévouement passé peut garantir le futur, croyez, Messieurs, que je répondrai à l'attente de votre confiance, en me consacrant tout entier au développement continu de l'œuvre commune.

Une science, une doctrine, une vérité quelconque sans chaire, sans tribune, sans journal, est comme une idée sans expression : on ne la peut faire comprendre. Ce besoin d'un organe de transmission des idées et des faits est si impérieux, que depuis Mesmer il s'est ouvert plusieurs cours, publics ou privés, fait un nombre incalculable d'expériences, utiles ou curieuses, publié plus de 500 volumes, dont une trentaine en manière de journal. Je n'ai point à considérer ici la propagation orale, ni les démonstrations, mais un mot sur les écrits périodiques est nécessaire.

Tous ces recueils sont tombés après une durée moyenne de 15 mois. Pourtant la plupart avaient à leur tête des hommes capables et contenaient des documents précieux; tout semblait leur assurer le succès. Connaître la cause de leur chute précipitée devint l'objet de nos préoccupations, et nous crûmes la trouver dans l'élévation du prix d'abonnement qui en empêchait l'accès dans les familles non fortunées. Or, les riches étant les moins nombreux, il nous parut que c'était vers les classes laborieuses et souffrantes qu'il fallait porter les yeux. Tous ces journaux avaient succombé en suivant les mêmes

errements; une révolution était à faire : nous l'avons tentée, et l'événement a justifié nos prévisions.

Nous réduisîmes d'abord de moitié le prix moyen d'abonnement; mais cette mesure, large en apparence, n'eut qu'un maigre résultat; nous ne fîmes que le tiers de nos frais. Quelle en était la cause? péchions-nous par la base, notre œuvre était-elle sans valeur, sans attrait? Non, car nous ne perdîmes aucun abonné. L'insuccès ne venant point de l'imperfection de l'écrit, il fallut bien encore l'imputer au mode de publication. De nouveaux sacrifices étaient nécessaires, nous nous y résolûmes; mais les fîmes porter cette fois sur la périodicité. Notre journal d'abord mensuel, comme tous ceux qui l'avaient précédé, parut par quinzaine, la deuxième année; donnant ainsi, outre l'intérêt d'actualité, le double des matières de nos prédécesseurs, pour la moitié de leur prix, c'est à trois fois meilleur marché.

Cette année les recettes s'élevèrent aux deux tiers des dépenses augmentées; il était clair qu'on n'avait qu'à poursuivre : le moyen était sûr, le problème soluble; mais il fallait encore sacrifier..... Quelle rude tâche, Messieurs, que de fonder une œuvre durable! Mais il est des hommes infatigables, que rien n'arrête; c'est le caractère de notre maître. Il consacra avec amour le fruit de ses veilles et de son labeur au succès de cette œuvre chérie. J'eus le bonheur d'être associé, le premier, à ses nobles efforts.

Trois années d'une lutte courageuse ont équilibré notre budget; mais l'horizon de l'avenir s'est agrandi, et ne voulant pas rester stationnaires nous vous avons appelés à notre aide. Vous avez entendu notre appel et y avez répondu comme des hommes qui sentent la nécessité, l'urgence d'étendre l'action de l'organe qui

représente la science dont ils veulent le progrès. Nous vous en remercions.

Nous ne vous énumérerons point tous les sacrifices que nous avons faits pour construire cet édifice; votre sympathie nous les rend agréables : c'est la plus douce récompense que nous puissions ambitionner.

Mais je vous dois le détail de l'évaluation de notre apport, énoncé seulement dans l'acte de Société, lequel consiste en :

1° La propriété, jouissance et clientèle du journal que nous n'avons portée qu'à. . . . . . . 1,000 f. «

2° La collection des trois premières années, qui se compose de :

620 vol.,	t. Ier,	évalués à	2 fr. 95 c.	l'un;
633 —	II,	—	1 fr. 85 c.	—
658 —	III,	—	— —	—
632 —	IV,	—	— —	—
627 —	V,	—	— —	—

En tout 3,170 vol. s'élevant ensemble à 6,546 f. 50

3° Divers objets mobiliers et autres accessoires formant le matériel de l'exploitation, estimés à 467

Ce qui forme un total de . . . . . 8,013 f. 50

En échange de quoi il nous est attribué 320 actions d'une valeur représentative de 8,000 f. «

Permettez-moi, Messieurs, de vous faire observer que nous n'avons coté la collection qu'à sa valeur intrinsèque, au prix de revient le plus juste qu'il nous a été possible de le calculer, et ces 3,170 volumes se vendant, le tome 1er 8 fr., les autres 5 fr., chacun, produiront à la Société 17,710 fr. C'est donc un bénéfice de 11,163 f. 50 c. qu'elle réalisera par la vente successive de ces seuls

volumes. D'où il appert que vos actions ont déjà en perspective une valeur double de ce qu'elles vous coûtent.

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'être entré dans ces détails de chiffres : votre sympathie pour l'œuvre à laquelle nous travaillons en commun nous met à l'abri du soupçon de calcul cupide. Mais il est, en dehors de vous, des hommes qui ne nous rendent pas la même justice; j'ai voulu vous mettre à même de répondre par des faits à leurs insinuations, bien persuadé que nous ne pouvons avoir de meilleurs avocats que vous.

La spéculation n'étant point le mobile de nos actes, je ne vous ai demandé que juste ce qu'il faut pour nous étendre, nous permettre d'avoir un local plus vaste où nous puissions assister nombreux aux savantes leçons du maître.

Convaincu que vous ne verriez point dans mes paroles l'étalage d'une abnégation simulée, mais l'exposé franc de ce qui est, je vous ai mis à découvert mes vues et mon cœur; voici maintenant mes espérances :

Si nous jugeons de l'avenir par le passé, cette entreprise, stérile encore, peut devenir bientôt productive et vous permettre d'anter quelqu'acte de bienfaisance au profit du magnétisme, sur l'œuvre qu'aujourd'hui vous destinez à sa propagation. En vous présentant cet espoir comme prochainement réalisable, je suis sûr d'interpréter vos sentiments comme vous voulez qu'ils le soient; aussi n'hésité-je point à probabiliser la destination des fruits de l'arbre qui germa par nos soins et dont vous devenez les tuteurs.

Vous allez, Messieurs, procéder à l'élection de vos représentants; je vous ai avoué mon inexpérience administrative; j'ai besoin d'être entouré plutôt de conseillers que de censeurs. Les hommes capables de remplir

cette délicate mission ne manquent pas parmi vous, c'est pourquoi je m'abstiens d'en désigner aucun ; je fais appel au dévouement de tous afin que ceux qui peuvent se charger de ces pénibles fonctions veuillent bien s'inscrire sur la liste des candidats. Qu'aucun sentiment de modestie ne vous arrête, nous sommes ici en famille, réunis par la même pensée, animés des mêmes désirs ; que chacun se prête à la réalisation du bien commun.

(*Ici le gérant donne lecture des articles* 35 *à* 44 *des statuts concernant l'élection et les attributions de la commission de surveillance, après quoi il ajoute*) :

Messieurs, depuis que nous avons conçu la pensée de mettre l'exploitation de notre journal en actions, nous sommes allés vite en besogne ; grâce à votre loyal concours et à l'obligeante activité de notre bon ami, M. Laporte. Nous sommes heureux de pouvoir lui en témoigner ici notre gratitude. Toujours prêt quand il y a quelque chose à faire pour la cause magnétique, il a mis à notre disposition ses connaissances spéciales avec tout le zèle et le désintéressement que vous lui connaissez. Nous lui devons la rédaction des statuts et tous les actes nécessaires pour arriver au point où nous en sommes, travaux longs et laborieux ; mais quelle que soit l'importance du service rendu, je l'aurais tu si je n'étais persuadé que vous vous associerez à la manifestation de notre reconnaissance envers cet ami si dévoué.

HÉBERT (de Garnay).

Les membres de la commission de surveillance, élus à la suite du rapport qui précède sont :

MM. BAÏHAUT, LAPORTE, MERMOUD DE POLIEZ.

Le nombre d'actions placées est déjà de 62, souscrites par MM. les signataires de l'acte social, et

MM. Antoine,
Beaudoux,
Chanu fils,
Chardon jeune,
Dourches (le comte),
D'Almbert,
Grénier,

MM. Lambert,
Langlois,
Lecocq,
Lerolle (Léon),
Potier de la Berthellière,
Pichard,
Tornézy.

La liste des personnes qui successivement prendront des actions sera publiée à la suite de celle-ci.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie magnétique (suite).

Si tous nos lecteurs étaient philosophes, nous leur dirions : La magie renfermée dans les temples en est toujours sortie pour se répandre au dehors, *vers le déclin* des empires. Ainsi en Egypte, en Grèce, en Italie, etc., tant que les prêtres des diverses religions furent assez forts, soit d'eux-mêmes, soit par l'appui du pouvoir, ils éteignirent ce flambeau partout où une âme ardente et convaincue l'avait allumé. Malheur à celui qui avait aperçu l'origine du pouvoir sacerdotal : on ne lui pardonnait point son génie, et sa témérité était punie du dernier supplice, de celui réservé aux plus grands scélérats. Mais enfin, petit à petit, les temples se dégradèrent et beaucoup d'hommes virent au travers de leurs fissures ce qui devait toujours rester caché.

Bientôt des imitations, d'abord grossières, des prodiges du temple se produisirent sur les places publiques; puis des hommes forts arrivèrent à la science sans initiation. Les réflexions naissent en foule ici. Sommes-nous à la veille d'une décadence, comme à Memphis et à Babylone; comme à Carthage, à Thèbes, à Jérusalem? Notre civilisation, nos arts doivent-ils périr ainsi que dans d'autres contrées? La science après avoir parcouru un vaste cercle s'arrêterait-elle par une fatalité aveugle, ou Dieu aurait-il voulu qu'il en fût ainsi pour montrer à l'homme qu'il est des bornes à sa puissance? Triste et douloureuse pensée; rien n'est inaltérable ni immuable dans la nature! Cette motte de terre, sur laquelle nous nous agitons, n'a-t-elle pas aussi été remuée plusieurs fois jusque dans ses fondements? Dieu dans sa colère, ou dans sa loi, frappe et renverse quand il lui plaît les mondes qui roulent dans l'espace. Ainsi fait l'homme d'une fourmillière et de son édifice. Tout périt; l'Egypte est près de nous, et nous ne savons rien de ses mœurs, de ses usages, de ses sciences d'autrefois. L'Inde ancienne également est pour nous un tombeau; cent villes puissantes et incommensurables sont cachées sous l'herbe, et leurs palais servent de repaire aux reptiles venimeux.

La civilisation périrait-elle par la force des choses, c'est-à-dire, l'homme acquérant sans cesse finirait-il par avoir des éblouissements propres à troubler sa raison? Je le crains; lorsque je vois qu'à notre temps il n'y a plus ni juste, ni injuste et aucun homme de foi. Et je dis avec assurance : Nous sommes près du déclin, un autre ordre de choses régnera sur cet empire. Les Gaulois et leurs druides avaient remplacé d'autres peuples; les Romains et leurs augures sont venus y apporter leurs

dieux. Ils effacèrent des croyances et préparèrent au christianisme une large place pour s'y établir à son tour. Il y régne; mais je vois qu'à toutes les époques transitoires le génie de la science égyptienne est apparu. Il a dit aux uns : Votre règne est fini, aux autres : Voici pour vous une terre nouvelle, dans vingt siècles vos enfants me reverront; et, disparaissant aussitôt, il a laissé les hommes dans l'obscurité. Ceux qui les avaient guidés cessèrent bientôt d'exister. Ainsi tout finit et recommence; la terre a besoin de culture : un repos peut-être lui est nécessaire aussi. C'est pourquoi nous vîmes s'accomplir toutes les prophéties.

Ne nous laissons point abattre par des pensées sinistres; travaillons sans relâche à établir sur la terre ce que nous savons du magnétisme, afin qu'étant partout, des siècles ne soient point nécessaires pour en faire renaître les principes aux lieux où sera porté le berceau des sciences et des arts. Quant à moi, comme l'insecte qui vit sur l'écorce d'un arbre que le temps a couronné, je continuerai mon travail malgré la cognée qui l'abat.

Baron du Potet.

(*La suite prochainement.*)

SOCIÉTÉ MAGNÉTOLOGIQUE DE PARIS.

Le bureau pour l'année 1848 est ainsi composé :

Président, M. le vicomte d'Orsay.

Vice-présidents, MM. Pichard et Hébert.

Secrétaire, M. Derrien.
Secrétaire-adjoint, M. de Walles de Montjay.
Archiviste, M. Millet.
Trésorier, M. Duteil.
Censeurs, MM. Letur et Hurel.

Nous publierons prochainement une lettre remarquable d'un membre correspondant, M. Clapier, sur l'application heureuse de l'eau magnétisée au traitement des fièvres intermittentes, dans le midi de la France où cette maladie règne endémiquement.

VARIÉTÉS.

Législation. — Nous avons rapporté, tome III, pag. 274, l'arrestation, à Vienne, d'un magnétiseur vénitien. Nous savions que cet acte, odieux au fond et brutal dans la forme, était justifié par une loi; nous fîmes alors d'actives recherches pour en connaître le texte, mais ne pûmes y parvenir. Désespérant du succès, nous avions cessé toute démarche; mais dans ce monde rien ne se perd : le bien comme le mal se découvre. Un de nos amis, M. Logerotte, qui passait dernièrement à Venise, y a trouvé le document que nous avions si inutilement cherché ailleurs. Il est en italien; en voici la traduction :

CIRCULAIRE.

N° 43751-3436. Milan, le 22 décembre 1845.

Sa majesté I. R. Ap., par sa souveraine résolution du 18 octobre dernier, a daigné rendre, relativement aux docteurs-médecins, l'édit souverain, communiqué par circulaire officielle du 5 septembre 1824, n° 25058-1852, concernant ce que l'on appelle *Magnétisme animal* ou *biotique*, et a jugé à propos d'établir les règles suivantes sur ce mode de guérison :

1° L'application du magnétisme animal à l'homme n'est accordée qu'aux docteurs-médecins et chirurgiens gradués par les universités de la monarchie, et autorisés à l'exercice de leur profession, selon les règles générales établies pour la pratique médicale et chirurgicale.

2° A ceux qui ne jouissent pas d'une pareille prérogative, et nommément aux patrons et maîtres de chirurgie, il est interdit d'entreprendre des cures magnétiques, et en cas de contravention les délinquants seront punis d'une peine discrétionnaire, et leur œuvre sera traitée suivant les circonstances comme illicite.

3° Tout médecin qui entreprendra une cure magnétique devra en donner préalablement avis dans la ville capitale du ressort au médecin de l'arrondissement de police ou de la ville, et dans la campagne au médecin provincial ou du district.

4° On devra tenir sur le progrès de la cure un journal fidèle, à la disposition des autorités et des médecins revêtus de charges publiques, à qui on communiquera tous les renseignements nécessaires, pour que la police

médicale soit en état de prononcer en connaissance de cause.

5° Les médecins municipaux ou de l'arrondissement de police, et les médecins provinciaux et de district, sont tenus de communiquer les rapports qui leur sont présentés sur les cures magnétiques aux commissariats respectifs de police ou capitaineries du ressort, et d'indiquer dans leurs rapports annuels généraux sanitaires les médecins qui s'occupent de cures magnétiques, comme aussi leurs vérifications et observations sur leurs résultats.

6° Les prescriptions de somnambules ne sont permises que par l'intervention d'un médecin, et sans cette garantie elles seront punies comme au n° 2.

7° Les visites d'une somnambule de la part de médecins pour leur propre instruction, et les expériences que l'on voudrait pratiquer sur elle, ne sont permises qu'autant que la somnambule accorde l'accès à des individus étrangers. Si tel n'est pas le cas, ces visites ne sont permises qu'aux médecins introduits par le médecin de la cure, ou demandés en consultation.

8° Produire le somnambulisme sur des individus sains, et sans aucun but de guérison, est une chose rigoureusement défendue, comme il est défendu d'opérer le somnambulisme à un degré supérieur à celui que les principes médicaux requièrent pour la cure entreprise.

9° Les expériences magnétiques dans les sociétés, qu'elles soient ou non faites avec ou sans *baquet* sont en général interdites, et ne pourront avoir lieu, par voie d'exception, qu'avec l'agrément de l'autorité souveraine.

10° Les autorités de police sont tenues de s'opposer à toutes applications du biomagnétisme contraires aux

dispositions précitées et entreprises, ou par des personnes non autorisées, ou dans des vues illicites ou coupables, et de procéder contre les délinquants, ou directement, ou suivant les circonstances en les signalant à l'autorité judiciaire.

On devra surveiller d'une manière particulière les relations entre les magnétiseurs et les individus qui se trouvent en état de somnambulisme vrai ou fictif, et appliquer les peines établies contre les somnambules qui prescrivent illicitement des remèdes, ou donnent des conseils médicaux pour d'autres malades.

Il est bon cependant d'avertir que la surveillance à exercer sur les cures magnétiques dans la campagne sera confiée gratuitement, en outre du médecin provincial, aux médecins du district pour la vaccination.

Pour l'exécution de cette délégation royale provinciale, et aux fins que de raison.

Signé : SPAUR.

A la délégation impériale et royale de Milan.

Milan, 5 février 1846.

Pour copie conforme,

Signé : Dr Alexandre VANDONI, médecin provincial.

Réflexions.

Cette circulaire est curieuse parce qu'elle est en rapport avec les idées qu'un gouvernement absolu se fait des hommes et des choses. Heureux habitants d'Autriche et d'Italie! on veille sur vous avec une sollicitude toute paternelle; votre gouvernement serait capable de des-

cendre jusqu'à des détails de cuisine, et de s'assurer, dans l'intérêt de votre conservation, si vos casseroles sont étamées ou contiennent du vert-de-gris.

Vous aviez tous le droit de vivre, comme la liberté de penser et même d'écrire, on vous a ravi ces droits sans songer que ce sont ceux de la nature; vous avez le droit de mourir si cela vous plaît et celui de vous traiter comme bon vous semble; on régle, sans vous consulter, ce qui n'appartient qu'à vous, et nous voyons aujourd'hui que la grande vérité mesmérique est interprétée selon les vues de vos gouvernants. Cette inquisition doit cesser bientôt; le magnétisme ne peut être enchaîné, il s'exerce au coin du foyer, et se produit par la seule pensée : marcher et magnétiser sont des actes inséparables de la vie, ce n'est donc que pour un temps que l'esclavage imposé continuera de régner.

Nous savons qu'ici même, en France, le pays de liberté, les hommes d'Etat et nos académies sont tout disposés à se faire Autrichiens; et, par la loi en projet sur la médecine, le but caché de tant de grands hommes est d'empêcher la vérité nouvelle de se produire. L'intérêt, mobile des hommes corrompus, oppose une barrière qu'il faudra détruire. Ainsi, tandis que l'Autriche reconnait le magnétisme et en règle l'exercice, notre gouvernement en est encore au doute; il suffit que les académies ne veuillent point de la nouvelle lumière pour qu'il seconde leurs projets anti-humanitaires.

Nous osons prédire que, quoi qu'il arrive, les entraves seront brisées et la confusion couvrira tous ceux qui ont voulu empêcher une vérité puissante de se répandre. Si nous étions Autrichiens, nous braverions le pouvoir toutes les fois qu'un homme souffrant serait en notre présence, car c'est se montrer chrétien autant que phi-

losophe de soulager ses frères, et la loi qui le défend est une loi barbare que l'on doit braver, quelles que soient les peines qui menacent de vous atteindre. L'humanité marche vers une rénovation, et le magnétisme arrive à cette époque pour aider ce progrès et rétablir les principes oubliés de la médecine antique, compagne des premiers âges de l'homme.

Le Chloroforme. — L'année qui vient de finir brillera entre toutes par sa fertilité en moyens de produire l'anesthésie. Les découvertes en ce genre se succèdent avec une rapidité qui pourrait faire croire à l'entente cordiale des sciences pour bannir la douleur de la terre, l'exiler de l'humanité. L'éther a vu naître, au milieu de son triomphe, le chloroforme dont la splendeur a fait pâlir sa gloire. Encore tout enivré de l'encens des deux mondes, il a ouï la renommée inconstante proclamer sa déchéance; mais l'empire des douleurs a tant de charmes pour lui qu'il n'en voulut point céder le sceptre sans lutte. Maintenant les rivaux sont en présence, et le monde attend anxieusement qui vaincra. C'est le moment pour nous de dire ce que nous savons des qualités du nouveau prétendant, comme nous l'avons fait pour son compétiteur l'an dernier.

Ce corps est, comme l'indique son nom, composé de *chlore* et de *formyle*; il ressemble à l'éther par ses propriétés physiques et dynamiques, quoique d'une nature chimique différente.

Quant à son application chirurgicale, objet principal de cette notice, elle me paraît moins heureuse qu'on ne l'a dite. J'ai lu presque tout ce qu'on en a écrit; mais ces rapports laissant mon opinion flotter dans le vague des dires, je me suis soumis à l'action de cet agent.

Ainsi j'ai fait de la plupart des médicaments, persuadé que l'étude de leur vertu sur soi-même vaut mieux que sur autrui.

Vingt secondes d'inhalation, c'est-à-dire trois ou quatre inspirations m'ont plongé dans un état extatiforme caractérisé par l'insensibilité et diverses actions dont j'ai été instruit au réveil. Au bout de quelques minutes je revins à moi, conservant une vague idée des sensations que j'avais éprouvées et émerveillé d'une si belle conquête. J'éprouvais, au sortir de cet état, un bien-être indicible qui me faisait engager tous les assistants à se faire chloroformiser; mais je fus bientôt pris d'un relâchement musculaire, comparable à une fatigue, qui se compliqua de céphalalgie et d'un malaise analogue à celui qui suit l'ivresse, état qui dura de deux à trois jours.

Si ce résultat était isolé, on pourrait l'attribuer à une disposition particulière de mon organisme, d'autant que j'ai été plus sensible qu'aucune des personnes chloroformisées devant moi; mais il est général, au moins selon le témoignage des individus que j'ai pu interroger.

En résumé, ce corps agit bien plus vite que l'éther, et l'insensibilité qu'il procure est non moins intense quoique beaucoup plus fugace. Le sang rouge devient également noir sous son influence, sans pourtant qu'on ait à déplorer d'aussi graves accidents consécutifs. Mais s'il est exempt de quelques inconvénients de son précurseur, il offre, en revanche, des dangers bien plus grands. Les expériences sur les animaux prouvent qu'il amène plus promptement l'asphyxie; ce qui est fort à craindre dans les opérations longues, où l'on est obligé de recourir à plusieurs chloroformisations.

Il résulte pour moi de cet examen, qu'on doit s'abstenir aussi bien du chloroforme que de l'éther dans les opérations légères; qu'on doit au contraire les employer à peu près indistinctement dans tous les cas graves où l'insensibilité magnétique n'a pu être produite; enfin, que le magnétisme leur est préférable à tous égards quand il peut être appliqué.

H. (de G.)

Revue des Journaux. — *Il Ricoglitore*, journal de Florence, du 4 octobre, analyse un ouvrage de magnétisme en quatre volumes, récemment publié dans cette ville. Nous donnerons la traduction de cet article, intéressant au double point de vue de progrès du magnétisme en Italie, et du contenu du livre analysé.

— On lit dans le journal de *Médecine de Toulouse*, du mois dernier :

« Nous avons à raconter à nos abonnés une toute petite historiette, qui prouve à la fois la remarquable lucidité de quelques somnambules sous la puissance magnétique, et le dévouement non moins admirable de certains confrères. Un jeune docteur, de Toulouse, M. X...., qui exploite la thérapeutique de Mesmer, fut informé, par une de ses clientes, qu'une demoiselle désirait le consulter pour une affection peu dangereuse, mais qui était restée rebelle à tout traitement. Après quelques renseignements, qui parurent nécessaires à notre confrère, le magnétisme fut proposé et le jour pour l'opération. A l'aide de quelques passes, la malade fut endormie; à son réveil, M. X.... lui dit avec la gravité la plus doctorale : Mademoiselle, il faut vous marier. — Comment, monsieur, me marier! le mariage ne m'a jamais été conseillé; loin de là, plusieurs

médecins se sont même opposés au moyen que vous me proposez. — Voilà pourquoi aussi vous n'êtes pas guérie; du reste c'est vous-même qui, dans l'état de somnambulisme, avez donné ce conseil. — Mais, monsieur, me marier à mon âge (39 ans), serait ridicule ou du moins difficile, après avoir surtout refusé plusieurs partis. — Mademoiselle, je vous offre ma main et serai heureux de contribuer à votre guérison. — La malade rougit, et se retira. A quelques jours de là M. X.... devint l'heureux époux de sa cliente, et, ce qui n'est pas moins avantageux, possesseur d'une très-belle dot. Nous ignorons, par exemple, si le traitement, dont notre confrère fait l'application, a produit des résultats satisfaisants. »

Si cette anecdote n'est point une gasconade, elle ressemble fort à un trait de la vie d'Apulée, qui fut accusé de magie pour avoir épousé une riche veuve.

— Le *Droit* et la *Gazette des Tribunaux*, du 18, rapportent avec impartialité le procès de madame Sausserotte; le *National*, le *Constitutionnel* et le *Siècle* du 19, le commentent en termes acerbes et malveillants.

BIBLIOGRAPHIE.

Arcanes de la vie future dévoilés, etc., par M. Alph. Cahagnet. 1 vol. in-12. Paris, 1848; prix : 5 fr.

Cet ouvrage si impatiemment attendu a paru hier; nous ne l'avons pas encore lu, mais voici, en en attendant l'analyse, une lettre à l'auteur et sa réponse, qui donneront un avant goût du contenu de ce livre.

A MONSIEUR ALPH. CAHAGNET.

Monsieur,

Je viens vous remercier du témoignage que vous me donnez de votre estime en m'offrant la dédicace de vos *Arcanes*.

Dans une semblable matière un autre, peut-être, se serait montré irrésolu, car un jugement, que l'on peut connaître d'avance, sera porté sur nous. Vous serez un visionnaire et moi un enthousiaste qui ne sait point mettre de bornes à sa croyance. Qu'importe! voici mon sentiment.

J'aime les hommes qui cherchent l'inconnu, les esprits aventureux qui, semblables aux voyageurs, s'exilent de leur patrie pour aller à la découverte de lointains pays. Ils sont nécessaires et c'est souvent par eux que le monde s'enrichit. Toutes les recherches sont utiles, ont leur valeur; lors même qu'elles sont négatives elles éclairent toujours l'esprit en lui faisant reconnaître ses erreurs. Beaucoup d'hommes sont pénétrés de ces principes, aussi nous voyons chaque jour des cœurs généreux se lancer dans de périlleuses entreprises. L'un franchit les mers pour remonter à la source d'un fleuve; l'autre pénètre à travers des forêts vierges, au milieu de mille dangers, ne voulant conquérir pourtant que quelques brins d'herbes, des insectes, quelques animaux inconnus; celui-ci explore un sol que les flots cachent à la vue depuis la création du globe. Celui-là, également audacieux, s'enfonce dans la terre, heureux s'il y découvre un filon nouveau; plus téméraire, cet autre s'élève dans l'air et s'y confond avec les éléments.

Après avoir maîtrisé la foudre, l'homme la dirige et la force à transmettre ses pensées de l'un à l'autre continent : le soleil, aujourd'hui, reproduit les objets avec la fidélité de leurs formes, et l'œil humain est allé dans l'espace chercher un astre inconnu. Plus modeste, Paramelle, armé d'une simple baguette, découvre les cours d'eau souterrains et enrichit de verdure le sol jusque-là désolé.

Mais, à côté de ces conquêtes, l'homme laisse voir sa faiblesse en s'ignorant toujours lui-même. La science ne lui apprend rien de sa nature et de sa destinée ou plutôt elle le détourne d'une étude si nécessaire.

Demandez au savant du jour s'il sait d'où il vient, où il va? il ne saura répondre; qui pense en lui et le fait mouvoir? il l'ignore; qui voit, qui entend dans son cerveau? il ne connaît de ces merveilles que les instruments passifs; chacun de ses organes a une vie particulière, il en ignore la source et l'étendue; malade, il ne sait rien non plus et, comme l'avare, il succombe auprès de trésors inutiles. Tout lui dit que sa vie, le mouvement qu'il se donne, ont un but, une raison, mais il détourne la tête et ne veut point sonder ces profondeurs; demandez-lui ce que c'est que le sommeil? il n'en sait rien, et comment lorsque tout est assoupi en nous, des rêves s'y glissent, agitent et maîtrisent notre machine? il l'ignore encore. Ah! nous ferions un tableau immense de ce que les savants devraient

connaître, et ce sont les choses les plus essentielles à notre bonheur, tout nous le dit, puisque ce que nous savons ne nous satisfait point.

Poursuivez donc vos recherches, Monsieur, fouillez dans les cerveaux, tâchez d'y découvrir les vérités qui y sont encore enfouies; elles sont nombreuses et ont toutes leur utilité. Si vous trouvez, vous serez combattu avec opiniâtreté et ce sera votre gloire; si, plein d'illusion, vous n'avez obtenu de vos extatiques que des réminiscences de leur veille, de leur éducation, ún reflet de leurs préjugés et de leurs croyances, votre ouvrage sera, sous ce point de vue, encore un bienfait, puisqu'on apprendra le travail de l'âme dans ces moments où elle ne s'est levée qu'à moitié. Vous avez vu l'homme demi-mort, peut-être que dans cet état existe une confusion d'idées, et que les choses vues de cette manière sont encore mêlées d'ombre.

Cependant, j'ose me permettre une observation sur la marche que vous avez suivie. Les choses révélées doivent avoir pour appui des principes qui y conduisent; et franchir d'un seul bond la distance qui nous sépare de Dieu peut paraître *hasardeux*. J'aimerais à voir un homme aller du connu à l'inconnu en laissant l'empreinte de ses pas, afin que l'on puisse suivre sa route et marcher avec lui. Entre toutes choses, il y a des intermédiaires, des milieux, qui servent à guider et qui empêchent de s'égarer, des nuances saisissables qui n'interrompent point les anneaux de cette chaîne immense. Par le magnétisme, je m'explique le somnambulisme, et par cet état je comprends encore le jeu nouveau des facultés de l'homme ainsi placé. C'est ici seulement que je voudrais voir se grouper des faits nous montrant, par quelque chose de saisissable encore, les rapports de l'âme incarnée avec celle qui ne l'est plus. Ma faible intelligence me dit qu'il doit en être ainsi, et, seriez-vous arrivé au but, qu'il faudrait suivre le chemin que j'indique, si vous vouliez qu'on vous suivît.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, j'attendrai, pour juger votre ouvrage, qu'il soit publié; il serait téméraire à moi de condamner sans avoir entendu.

Un philosophe sceptique a dit :

« L'âme ne me paraît qu'une faible étincelle
» Que l'instant du trépas dissipe dans les airs. »

Vous prouverez, j'espère, qu'il était dans l'erreur.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Baron du Potet.

Paris, le 10 décembre 1847.

A MONSIEUR LE BARON DU POTET.

Cher et honorable Monsieur,

J'ai été très-sensible à l'obligeante lettre que vous avez daigné m'adresser; je suis loin de mériter à tous égards les encouragements qu'elle contient, car je suis resté bien au-dessous de la tâche que je m'étais imposée; comptez, cher Monsieur, sur ma gratitude et ma pure reconnaissance. Puissé-je lever le doute que vous concevez sur la marche que j'ai suivie; je me suis bien gardé de toucher à la personne sacrée du Créateur et de m'élever de la terre aux cieux; je suis resté sur notre tas de boue, interrogeant les tombeaux, parlant avec des êtres décédés et rendant compte de nos relations. J'aurais pu prendre sur moi de faire le rénovateur, le prophète, l'inspiré, l'extatique même, mais j'aurais plané dans la sphère des orgueilleux qui ne voient qu'eux et rapportent tout à eux; non, je suis resté près de mes lucides, et c'est par leur secours que j'ai exploré ce monde inconnu; j'indique à tous qu'ils peuvent faire comme moi et juger si je leur présente un roman ou un livre sérieux; je n'ai rien fait qui ne puisse être fait, rien dit qui ne puisse être vérifié; j'ai désiré être clair. Quand vous m'aurez lu, Monsieur, la puissante pénétration de votre esprit vous prouvera que je ne vous ai pas quitté; je suis resté narrateur impartial, respectant Dieu et les hommes.

C'est dans cette conviction que je suis,

Monsieur le Baron,

Votre obligé et dévoué serviteur,

Alph. Cahagnet.

Ce 29 décembre 1847.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

JURY MAGNÉTIQUE.

Nous espérons que la lettre suivante sera lue avec intérêt par les magnétistes de tous les pays, tant à cause des faits et détails qu'elle renferme que par les sentiments qu'elle exprime. Nous la publions telle que telle, sans même en corriger les tournures exotiques, afin de lui conserver son originalité et toute sa naïveté qui sont à nos yeux d'un grand prix.

A M. le Président du jury magnétique.

Monsieur le baron,

Dans la supposition que vous ignorez la circulaire sur le magnétisme biotique, dont S. M. d'Autriche a cru bon d'établir les règles d'exercice légal dans la cure des maladies, surtout si je considère de ne pas la voir mentionnée dans le *Journal du magnétisme*, auquel rien n'échappe pour l'intérêt et l'accroissement de la science mesmérique ; je croirais manquer à mon devoir de ne pas vous en envoyer l'incluse copie (1). Dans les circonstances présentes, elle peut être insérée dans la péti-

(1) C'est la même que celle publiée dans notre dernier numéro. Souvent la richesse vient quand on n'en a plus besoin.

tion que le Jury magnétique prépare pour l'adresser aux députés, afin que ceux-ci méditent sagement avant de prononcer un jugement contraire dans la formation de la nouvelle loi, sur l'exercice de la médecine, qu'ils vont publier. C'est bien vrai que le magnétisme n'a rien que faire avec la médecine, étant, par sa nature, un agent physique dont tout le monde peut user et l'appliquer, sans autorité de diplôme, pour préserver et guérir l'humanité souffrante; mais il est absolument indispensable, pour qui a connu un puissant moyen curatif, d'y faire participer qui que ce soit; par la raison que le degré de probabilité de la perfection humaine dépend du concours de chaque individu. Cette circulaire de quelques délégations italiennes ne fut pas dispensée à tous les médecins, mais seulement à ceux qui ont donné essais de mesmérisme; si pourtant on l'analyse, on voit qu'elle autorise quelconque médecin à faire usage de cette méthode curative dans les maladies. J'ai été choisi du gouvernement de Milan et je l'ai eue dans le mois de février 1846, après plusieurs guérisons et avoir donné chez moi bien des expériences publiques, seulement dans le but de propagation, dans lesquelles j'ai fait aboutir les plus étonnants phénomènes qui apportèrent l'admiration à beaucoup de mes concitoyens.

Ici, tout le monde, par l'obstacle de la censure qui ne permet la publication d'aucun ouvrage magnétique instructif, mêle le somnambulisme avec le magnétisme; où il n'y a pas somnambulisme il n'y a point magnétisme; et rien ne vaut à les persuader que le somnambulisme est simplement une phase du magnétisme, et que tous ne peuvent présenter ce phénomène par la différence des idiosycorasies et constitutions individuelles. Fi! jusqu'à messieurs les savants sont trainés dans les

mêmes erreurs, et ils nous disent à grande voix : faites-y endormir et nous croirons à votre science!..... Insensés qu'ils sont! ils ne s'aperçoivent pas de bien des actes magnétiques s'exerçant dans la vie. Et n'est-il pas magnétique, l'ardent amour de patrie que le grand Pie IX a éveillé à présent en nous, Italiens? Ne sont-ils pas aussi magnétiques, l'amour, l'amitié, quand ils nous obligent à nous lier? N'est-ce pas le rôle de cet agent physique qui calme aussitôt la douleur des yeux, causée à l'improviste par quelque substance étrangère, moyennant l'application d'un mouchoir sur lequel nous avons soufflé beaucoup de fois? quand on frotte dans les cheveux un doigt piqué ou échaudé? Et, finalement, n'est-ce pas du magnétisme quand le médecin, avec l'énergie de sa volonté, persuade le malade d'engouler un médicament qui, peut-être, lui donne l'impulsion à l'autre monde malgré sa bonne intention de faire le bien? Patience! en attendant que le temps et les faits dissipent les ténèbres de cette masse inerte et présomptueuse, poursuivons sans relâche notre noble mission de guérir ou de soulager nos frères malades. Telle est la volonté de la divine providence, et, croyez-moi, que le magnétisme, ce don précieux du ciel, est très-certainement la pierre angulaire de l'amour du prochain.

A Turin, il va être publié un ouvrage sur le magnétisme animal de mon renommé confrère, le docteur Maurice Poeti, dans lequel il parle de quelques-unes des maladies que j'ai traitées et guéries par le mesmérisme. Cet ouvrage est, je crois, le premier qu'on imprime dans notre péninsule; pourtant ce n'est pas le premier ouvrage italien; car notre célèbre Orioli a publié un livre intitulé : *Fatti relativi a Mesmerismo e cure mesmeriche con una préfazione storico-critica del Dr Cogevina*

e del Dr Francisco Orioli. Corfû (Corfou), *dulla typographia del governo*. 1842. Ce travail mérite d'être lu par chaque magnétiseur, outre sa valeur, pour la sienne érudition.

Le candidat Righi, à l'occasion de son doctorat en médecine, a publié un livre qui traite de la quasi-nullité de la médecine même, si elle refuse l'homœopathie et le magnétisme. Il a donné des expériences magnétiques à l'hôpital de Pavie et guéri des malades en présence des professeurs de l'Université, parmi lesquels l'illustre Platner qui a été convaincu de la puissance de ce simple moyen dans la cure des maladies.

Cette année il a été fait à Crémone, avec le plus grand succès, une opération chirurgicale en crise magnétique.

De plus, j'ai reçu le 13 de ce mois, de Mantoue, une lettre de mon ami et confrère, Louis Coddé, fameux par ses travaux sur l'homœopathie, dans laquelle il me communique qu'il a un ouvrage sur le mesmérisme à publier. Lui, il magnétise avec l'aimant et à passes elliptiques, d'après, selon lui, un principe appuyé sur une loi de la nature. Aussitôt que cet ouvrage sera imprimé, j'en enverrai avec empressement un exemplaire, ainsi que de celui de Poeti, à la présidence du Jury magnétique.

Il y a dans notre Milan beaucoup de magnétistes qui ont des somnambules pour les donner en spectacle dans des conversations, et ils font du bien et du mal : du bien, quand les expériences de clairvoyance surpassent l'attente des présents; du mal, quand elles échouent. Mais il y a aussi parmi eux de vrais magnétiseurs, et particulièrement des médecins homœopathes qui ont très-bien compris les deux propositions du grand Mesmer,

c'est-à-dire, qu'il existe dans la nature un fluide ou moyen simple de guérir et préserver les hommes des maladies; et que quand l'art manque, la nature reste. En vérité je vous dis que dans ma pratique, j'ai trouvé que le magnétisme est un puissant auxiliaire de la médecine homœopathique.

Avant de terminer cette lettre, je veux vous mettre au fait d'une magnétisation d'un pêcher dont les fruits mûrissent vers la Saint-Martin. Les vacances dernières, j'étais à ma campagne, située dans la commune de Cornarido, et au milieu du jardin j'ai ce pêcher qui, dès le moment qu'il a pris racine, n'a jamais porté de fruits à maturité, parce que, vers les premiers jours d'octobre, ils se crevassent, se gâtent et ensuite tombent. Le mois de septembre passé donc, j'en choisis parmi les cinq qu'il portait un seul pour mes expériences; et je le magnétisai quinze jours de suite, environ vingt minutes chaque fois. Les fruits non magnétisés tombèrent pourris; le chéri au bout de la huitième magnétisation se peignit des plus vives couleurs, en sorte qu'à maturité, tant par sa beauté que par sa grosseur, il était l'objet de l'admiration de chacun; et les jardiniers m'en cherchaient des greffes pour cadeau. Maintenant je fais d'autres expériences sur les végétaux et en son temps je vous en donnerai le résultat.

Or, Monsieur le baron, pardonnez ma témérité si j'ai pris la liberté de vous écrire sans préalable connaissance. Mais tel est le destin des hommes de génie, qui embrassent avec ardeur l'apostolat d'une vérité pour la répandre partout; et pour cela il est intéressant que l'apôtre sache le nombre des disciples qui imitent le zèle de leur maître pour propager une lumière si utile à l'humanité. Cependant je ne puis que me réjouir avec

le Jury magnétique pour le choix de son président et le but proposé de récompenser les magnétophiles. Et moi, pour le bien de mon prochain, je voudrais que le magnétisme pénétrât dans le sein de chaque famille, car alors nous aurions à côté du mal le bien, du malade le médecin, comme l'a très-bien dit le président Barthet (1).

Que je serais heureux de faire partie du Jury magnétique..... Eh bien ! sans l'espoir d'être encore inscrit dans cette honorable société, et sur la foi d'avoir la soupirée médaille du grand Mesmer pour la faire graver et la distribuer parmi nous, à tous ceux qui cultivent cette science, je vous dis que les disciples se reposent sur votre apostolat; et ils vous exhortent à le poursuivre avec cet amour et cette fermeté vraiment édifiants qui vous signalent pour éclairer les hommes.

En attendant la votre réponse, agréez ce pauvre mien hommage de l'amour que je nourris pour vous; et, croyez-moi, chaque fois que l'incrédulité téméraire et l'ingratitude des hommes glacent mon cœur, je le réchauffe tout de suite en lisant votre *Essai sur l'enseignement philosophique du Magnétisme.*

Votre très-humble serviteur,

Docteur Ch. Dugnani.

Milan, 22 décembre 1847.

(1) Voyez ce *journal,* tome v, page 104.

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

A la Société du Mesmérisme de Paris.

Messieurs les Membres,

J'ai l'honneur de vous présenter la relation d'une guérison d'ophthalmie chronique opérée par une mère sur son enfant, à l'aide du magnétisme.

Le 10 juin dernier, étant à Nemours (Seine-et-Marne), je fus informé de l'état de souffrances continuelles de la petite Barrot, âgée de 6 ans, dont les parents me sont connus depuis plusieurs années. J'allai voir cette enfant dans l'espoir de faire agréer à la mère mes conseils et l'application des moyens curatifs que fournit le magnétisme.

Ma première impression fut douloureuse; l'enfant était presque aveugle; j'eus une peine infinie à obtenir le déplacement du bandeau qui couvrait ses yeux; elle ne pouvait supporter l'effet du clair-obscur qu'on observe à l'angle d'une chambre dans laquelle les rayons du soleil sont interceptés. Je constatai que les muqueuses étaient tellement enflammées que les yeux paraissaient pleins de sang; la mère me déclara que cet état durait depuis plus de deux années. A de rares intervalles elle éprouvait un mieux de peu de durée; elle pouvait alors supporter la vue du jour au moyen d'une visière de taffetas vert.

Les parents, quoique peu aisés, puisqu'ils travaillent tous les deux en journée, avaient fait soigner leur enfant par le médecin le plus distingué de la ville; malgré les efforts du docteur, le résultat ne fut pas satisfaisant, il déclara qu'il fallait attendre que les grosses dents fussent percées, que, peut-être alors, il surviendrait un

changement favorable. On a cessé toute médication et conservé un vésicatoire au bras.

C'est après avoir reçu ces renseignements que je proposai à Mme Barrot de lui enseigner le moyen de soulager et même de guérir sa fille sans le secours des médecins, et sans avoir recours à l'emploi des médicaments; elle accepta de grand cœur et me promit de se conformer à ce que je lui indiquerais. Je commençai par lui donner une explication orale à sa portée sur le magnétisme; ensuite je fis une démonstration en magnétisant la malade, puis je la fis magnétiser, savoir : 1° magnétisation générale pendant 5 minutes; 2° magnétisation locale sur les yeux le même espace de temps; 3° cinq ou six passes sur le trone. Je lui fis voir la manière de magnétiser l'eau et lui recommandai de laver les yeux avec cette eau deux fois chaque jour. La seconde semaine elle devait prolonger sa magnétisation jusqu'à 15 ou 20 minutes, s'il ne survenait pas d'effets extraordinaires. Je lui donnai deux leçons seulement, n'ayant pas le temps de prolonger mon séjour dans ce pays.

A mon retour chez moi je lui écrivis pour lui rappeler, par une instruction détaillée, ce que je lui avais enseigné. Je la mis en garde contre la curiosité que provoque le somnambulisme s'il se fût présenté, ainsi que contre les crises s'il en était survenu; je désirais que la pratique que je lui avais démontrée fût exactement suivie dans le silence de son intérieur, à l'abri des conseils ou des critiques des commères; je voulais enfin que rien ne vînt s'opposer au résultat que j'espérais. Après trois semaines de magnétisation journalière, la malade éprouva un mieux très-apparent. Elle put commencer à voir à l'ombre pour ne pas trop se fatiguer, elle découvrait un œil et allait jouer avec les enfants du voisinage; lorsque

l'œil découvert était fatigué, elle replaçait le bandeau dessus et découvrait l'autre. Ce mieux dura une quinzaine de jours, ensuite une crise se manifesta ; il y eut une recrudescence d'inflammation, il fallut garder constamment le bandeau sur les yeux. La mère, bien affligée de cette rechute, l'amena à Paris le 26 juillet. Elle vint me voir, j'examinai la malade, je la trouvai à peu près dans le même état qu'à l'époque où je fis commencer le traitement magnétique.

Cette brave femme désirait consulter un occuliste. La personne chez laquelle elle logeait la conduisit chez M. *** qui lui donna peu d'espoir ; il lui dit que l'œil gauche était presque perdu ; qu'il y avait peu d'espoir de guérison. Il lui conseilla une saignée au pied et un vésicatoire à la nuque. Elle alla ensuite à l'Enfant-Jésus. La consultation ne fut pas plus rassurante. On lui fit une ordonnance insignifiante, et on lui dit de patienter jusqu'à l'époque de la menstruation.

La pauvre mère, très-affectée par les deux consultations, ne croyait pas posséder le puissant moyen de faire un prodige ; elle pleurait sur le sort de son enfant..... heureusement pour elle j'espérais encore ; la crise ne m'avait pas effrayé. Je l'engageai à recommencer à magnétiser ; mais sa foi était ébranlée. J'eus recours à des influences plus puissantes que la mienne : à celles que donnent la science et un mérite auquel nous rendons tous hommage, c'est vous dire que je la conduisis chez M. le baron du Potet, qui voulut bien examiner la malade de concert avec M. Hébert, notre digne président. Ils reconnurent la gravité de la maladie et, loin d'en désespérer, ils encouragèrent Mme Barrot à continuer ce qu'elle avait si bien commencé ; leurs conseils furent reçus avec reconnaissance ; le confiance et l'espérance

pénétrèrent dans son cœur. De retour chez elle, elle continua avec un succès tellement inespéré qu'après cinq semaines de magnétisation les yeux de l'enfant étaient complétement guéris. Plus d'inflammation ; les filets sanguins ont disparu ; les yeux sont clairs, elle jouit des bienfaits de la lumière ; elle fait l'étonnement des gens qui l'ont vue souffrante depuis deux ans ; les pustules qui sortaient à la figure et au cuir chevelu ont disparu ; sa tête est propre, elle se porte bien, elle retourne en classe depuis un mois.

Je l'ai vue le 8 de ce mois et en ai éprouvé une grande joie ; la mère est on ne peut plus heureuse et m'a manifesté toute sa reconnaissance.

Elle est sollicitée par la curiosité des voisins surpris d'un aussi étonnant résultat. Une mère de famille ayant un enfant de 5 ans affligé depuis 6 mois d'une affection à peu près pareille à celle de la petite Barrot, a été guéri en 15 jours par sa mère, à laquelle Mme Barrot a enseigné les procédés qu'elle connait.

J'ai engagé de la manière la plus pressante Mme Barrot à répandre la connaissance du magnétisme parmi les personnes de son quartier qui ont des malades ; mon désir le plus fervent étant de répandre cette connaissance salutaire dans la classe qui a le plus besoin de secours ; c'est, lui ai-je dit, la preuve la plus évidente que vous puissiez me donner de votre reconnaissance, et celle à laquelle je serai le plus sensible.

Agréez, Messieurs, l'assurance du profond respect de votre dévoué serviteur et collègue,

GIROLLET.

Paris, le 21 octobre 1847.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie magnétique (suite).

Il me semble entendre murmurer par des bouches ignorantes, par des esprits prévenus :

« Que vient-il, au XIX[e] siècle, nous parler de magie et faire revivre les contes du vieux temps ; c'est être » bien hardi, car la science n'admet rien de miraculeux ; » et, nul ne peut prévoir l'avenir, lorsque si peu » d'hommes sont assurés du présent. D'ailleurs, l'ave- » nir n'existe pas, et c'est être insensé que d'en parler. »

Que savez-vous, aveugles que vous êtes, si Dieu n'a pas semé sur cette terre les germes de ce qui doit exister, comme il y a répandu ceux des choses existantes, et si l'éclosion des premières n'a pas été prévue par lui en leur temps ? Dire qu'une chose est impossible, c'est méconnaître sa nature, c'est rejeter la science du passé. Vous voulez raisonner ce qui ne se raisonne pas, ce qui s'adopte, lorsque les faits arrivent en faisant incliner la raison. Ecoutez sur ce sujet le langage d'un homme profond ; il vivait avant Mesmer : on ne connaissait point le somnambulisme ni l'extase ; voici pourtant comment il s'exprimait :

« L'art par lequel on étend la mémoire, les secours par lesquels on fortifie l'imagination, les moyens par lesquels on la détruit ou on la suspend ; tous ces phénomènes, si l'on y réfléchit avec assez d'attention, pourront faire douter si, par quelque art semblable, on ne pourrait pas porter l'imagination jusqu'à des représentations anticipées. Si notre industrie ne le peut, n'y a-t-

il pas eu des hommes privilégiés à qui la connaissance de l'avenir a été accordée?

» Il semble que les perceptions du passé, du présent et de l'avenir, ne diffèrent que par le degré d'activité où se trouve l'âme : appesantie par la suite de ses perceptions, elle voit le passé; son état ordinaire lui montre le présent; un état exalté lui ferait peut-être découvrir l'avenir. Et cela ne serait peut-être pas si merveilleux que de la voir se représenter des choses qui n'ont existé, qui n'existent point et qui n'existeront jamais; nous avons besoin de toute notre expérience pour ne pas ajouter foi à nos songes.

» Si l'on examine philosophiquement les systèmes auxquels on doit avoir recours, pour expliquer comment nous apercevons les objets, peut-être tout ce que nous venons de dire ne paraitra-t-il plus aussi étrange qu'il peut l'avoir paru d'abord. S'il n'y a aucun rapport réel entre les objets et cette substance spirituelle qui les aperçoit; si nos perceptions ont dans l'âme leur propre cause, et ne se rapportent aux objets que par concomitance, ou par une harmonie préétablie; ou si les objets ne sont que des causes occasionnelles de la manifestation que Dieu veut bien faire à l'âme d'une substance où s'en trouvent tous les archétypes : la perception du passé ni celle de l'avenir ne seront guère plus difficiles à comprendre que celle du présent. »

Maupertuis vient d'exprimer notre sentiment : voir l'avenir est pour nous un fait suffisamment constaté, et vous démontrerons sa possibilité à tous les hommes qui voudront bien suivre et se pénétrer de nos récits?

Est-il possible à l'homme, se contemplant lui-même, d'apercevoir le principe qui l'anime? Peut-il, portant son regard intelligent en autrui, découvrir la force

qui assimile la matière et construit l'édifice humain.

Je vois l'oiseau faire son nid avec des matériaux divers qu'il cherche et choisit; il fait ce travail avec un art infini; mais si j'examine l'oiseau lui-même, je le vois se développer, prendre des formes? Qu'est-ce donc que cet ouvrier intérieur qui assimile, rassemble, coordonne des matériaux grossiers, est-il invisible? Je ne le crois pas. Il n'en est ainsi jusqu'à présent qu'à cause de notre ignorance qui, croyant impossibles les recherches dirigées de ce côté, s'est abstenue en portant son investigation sur d'autres merveilles de la nature. Voyez ce que vous avez fait avec des instruments perfectionnés; ce qui échappait aux regards se découvre, et des myriades d'êtres que l'on croyait pour toujours soustraits à notre vue, sont aperçus dans une goutte de liquide. Les fluides dont on voyait l'action sans les voir eux-mêmes sont aperçus maintenant. On niait avant ces recherches, et le savant sceptique ne pouvait croire à ces réalités.

On se souvient qu'un simple potier, en examinant des coquilles fossiles, soutint devant l'Académie que c'étaient de véritables coquilles et que la mer avait baigné les montagnes dans le sein desquelles il les avait trouvées. On se moqua de lui, on rit de son innocence, et nos grands hommes contents d'eux-mêmes ne se doutaient point qu'un jour son opinion serait confirmée. Et lorsque je vais parler de l'âme, peut-être des moyens de l'apercevoir, la dénégation, l'injure, peut-être aussi, vont assaillir mes assertions. Qu'importe!

Une simple étincelle cause, à grande distance, un incendie; on la voit et on croit. Une étincelle, je n'ai point d'autre mot, part de mon cerveau et pénètre avec rapidité dans un autre être; elle y détermine également un

fait qui se traduit par des penchants, des idées, la colère, la joie ou l'espérance. Cette étincelle est invisible, et nul ne la voit; elle existe pourtant, comme ce feu qui, par un acte magnétique, sort de nos doigts et va crisper à distance les surfaces parcourues par des nerfs. Ce feu également on le nie, car aussi nul ne le voit; c'est avec lui que les opérations magiques sont commencées, c'est l'agent qui a porté le germe nouveau de ma pensée où ma volonté a voulu qu'il allât, et ici ce n'est plus seulement sur un système nerveux, mais sur des corps inertes, incapables de le sentir; il y reste comme l'agent invisible enchaîné dans un grain de blé, dans la plus petite semence pour faire agir la matière en temps opportun, mais cette semence, venant de l'intelligence, rapportera des fruits nouveaux, des fruits de sa nature.

Oh vérité sublime qui effraye la pensée! Qu'est-ce que tout cela? Et où vais-je m'engager? Est-ce un abime sans fond où la raison va se perdre, s'égarer? Est-ce une nouvelle science qui va prendre naissance? Est-ce le bien, est-ce le mal qui doit en résulter? Si j'y réfléchis, je trouve qu'une vérité doit être connue de tous pour ne nuire à personne, et dans ce moment l'esprit est en éveil, des recherches sont faites, des résultats obtenus. Et si Dieu inspire les hommes, s'il leur a donné la faculté de connaitre, est-ce pour eux seuls ou plutôt ne veut-il pas que la vérité devienne pour tous un patrimoine? d'ailleurs, ne sommes-nous pas trop avancés pour reculer; franchissons donc cette barrière du doute qui me blesse et m'opprime. Christophe Colomb sentait en lui qu'il existait un monde inconnu; il y mena ses compagnons; il n'est point coupable des cruautés qu'ils exercèrent; il accomplit ses promesses. Loin

de moi la pensée de m'égaler en rien à Colomb, mais tout me dit qu'il existe au delà de notre vue matérielle des choses inconnues et qui, un jour, seront rendues sensibles. Je marche aussi à la découverte d'un monde, plus difficile, non à découvrir, mais à montrer; car c'est le monde moral, c'est celui qui existe entre Dieu et sa créature; son royaume touche à la terre et, comme la lumière, il se perd dans l'espace. Mais j'ai pour moi des choses sensibles, un rayon d'espérance vient me soutenir, je vais ouvrir la route.

Baron du Potet.

(*La suite prochainement.*)

ÉTUDES SOMNAMBULIQUES.

§ X. — PUYSÉGURISME.

Dixième observation.

Samedi dernier, M. Alexandre Dumas dînait chez un député, M. G.-D. De nombreux convives écoutaient avidement la parole du brillant écrivain, qui, conduisant la conversation à son gré, l'amena bientôt sur le terrain du magnétisme.

L'orateur développa sa thèse, parla de sa toute-puissance, et pour en donner une preuve, il dit :

— Tenez, je connais une dame qui demeure rue des Marais-du-Temple ; je n'ai qu'à le vouloir pour qu'elle vienne ici.

— Voyons cela, répondirent les assistants, cédant au prestige que l'illustre romancier exerce en parlant aussi bien qu'en écrivant.

— Donnez-moi un grand verre, dit M. Dumas.

Le verre fut apporté, M. Dumas le remplit d'eau, puis avec un admirable sang-froid, il fit les signes cabalistiques indiqués par la tradition ; il jeta dans l'eau le fluide magnétique, puis il dit à un domestique :

— Placez ce verre sur la cheminée du salon.

Le domestique s'apprêtait à exécuter cet ordre.

— A propos, ajouta le magnétiseur, vous aurez soin de mettre sous le verre une feuille de papier blanc. C'est indispensable pour l'isolement.

Cela dit, — Quelle heure est-il ? demanda Alexandre Dumas.

— Sept heures et demie.

— Bien ! Pour venir de la rue des Marais-du-Temple à la rue d'Anjou-Saint-Honoré, combien faut-il de temps ?

— C'est selon.

— Il faut bien une heure à une femme qui fera le trajet à pied et en dormant.

— D'accord.

— Eh bien, voici qu'elle sort de chez elle. Dans une heure vous la verrez paraître. A moins pourtant qu'elle ne porte en ce moment une robe de soie ou un busc d'acier ; car la soie et l'acier détournent le fluide magnétique (1).

(1) Erreurs gratuites, purement préventives, que rien n'autorise. Quand

Le diner fini, on passa au salon. La conversation continua de rouler sur le magnétisme. M. Alexandre Dumas tenait l'assemblée captive sous le charme de ses discours émaillés des fleurs de l'imagination et des perles de l'esprit.

Au coup de huit heures et demie, la porte du salon s'ouvrit.

— C'est elle ! dirent les assistants.

— C'est elle, dit Alexandre Dumas.

Un monsieur entra.

Ce monsieur était parfaitement inconnu au maitre de la maison. Il avait des gants jaunes, une cravate blanche, un habit noir, une bonne figure et l'air profondément convaincu d'un adepte enrôlé pour tenir l'emploi des utilités et des troisièmes rôles dans les épreuves et dans les cérémonies de la science.

Avant qu'on l'eût annoncé, il avait fait trois pas dans le salon, en s'écriant d'une voix à demi comprimée par une intention mystérieuse :

— La voici ! elle me suit !

— Monsieur est le mari, dit gravement Alexandre Dumas.

— Je suis le mari, reprit le monsieur, saluant en rond la société.

— Où avez-vous laissé votre femme ?

— Sur l'escalier. Nous étions chez nous, il y a une heure, habillés pour aller en soirée. Tout à coup, crac ! je vois ma femme qui s'endort. Je me dis : Bon, c'est M. Dumas qui lui envoie du fluide. Je connais ça ; elle va aller où M. Dumas veut qu'elle aille. En effet, elle

renoncera-t-on donc à ces analogies trompeuses pour s'en tenir à la stricte observation des faits ? *(Note de la Rédaction.)*

se lève, elle sort, je la suis de peur d'accident, et elle me conduit ici. Je monte le premier pour l'annoncer. Vous m'avez vu, vous allez la voir.

A ces mots tous les regards se tournèrent vers la porte, qui était restée ouverte. Une femme parut; une femme jeune, blonde, et d'une assez jolie figure. Elle s'avança lentement, mais d'un pas assuré, les yeux ouverts et fixes; son attitude et sa physionomie avaient l'expression particulière aux somnambules et qui a souvent été reproduite au théâtre par d'habiles comédiennes.

Elle alla droit à M. Alexandre Dumas, s'inclina devant lui et lui baisa les mains. Le maître reçut ces marques de déférence avec la majesté bienveillante que le grand Balsamo devait déployer en pareille circonstance.

— La course qu'elle vient de faire l'a fatiguée, dit le magnétiseur; je vais la réveiller.

En un tour de mains l'opération fut faite. Dégagée du fluide qui enchainait ses sens, la jeune femme soupira, étendit les bras, ferma les yeux, les rouvrit et promena sur l'assemblée un regard étonné.

L'aspect de M. Dumas lui révéla le secret de sa présence dans un monde nouveau pour elle et qui la considérait avec curiosité. Mais la séance ne pouvant avoir rien d'intéressant avec la somnambule éveillée, le magnétiseur la rendit au sommeil aussi lestement qu'il l'en avait affranchie. Puis la laissant dans le salon, il se retira avec plusieurs des assistants dans une des pièces les plus reculées de l'appartement.

— Quand vous le voudrez, dit-il, elle viendra nous rejoindre.

— Dans cinq minutes.

— Soit. Quelle émotion voulez-vous qu'elle éprouve

en ouvrant la porte? Choisissez; ce sera la joie, la terreur, ou tout autre sentiment, à votre gré.

— Va pour la terreur.

— Eh bien! en entrant ici, elle croira voir devant elle un abîme de feu.

Les cinq minutes révolues, la porte s'ouvrit, et la somnambule s'arrêta sur le seuil avec une expression d'effroi très-bien indiquée, mais qui cependant, pour un abîme de feu, semblait un peu trop douce.

— Qu'avez-vous? demanda le magnétiseur.

— Oh! ce n'est rien, répondit la somnambule en se baissant et en faisant le geste de ramasser quelque chose, j'avais peur d'écraser ce nid de fauvettes.

— L'erreur est de ma faute, reprit le magnétiseur. Une autre idée se sera croisée dans mon esprit avec l'émotion que je lui envoyais.

La science explique tout.

— Restez là, continua-t-il en s'adressant à la somnambule, et nous, retournons au salon.

Au salon, M. Dumas s'adressa aux dames et leur dit:

— La somnambule va rentrer; un des priviléges de son état est d'être devenue, par le sommeil magnétique, aussi légère qu'une ombre. Voulez-vous qu'elle marche sur des fleurs sans les fouler ou sur des œufs sans les casser?

On choisit les œufs, et on en sema sur le parquet.

La somnambule entra, et le miracle s'opéra de façon à produire une illusion complète. Le pied glissait sur l'œuf et semblait s'y poser, s'y appuyer. Carlotta Grisi n'aurait pas mieux dansé ce pas si difficile. Le trajet de la porte à la cheminée s'accomplit sans accident, c'est-à-dire sans omelette.

Après ce triomphe, la somnambule fut mise en rap-

port avec plusieurs personnes de la société; ses réponses pleines de justesse, de traits flatteurs et de fines saillies prouvèrent qu'elle était bien en communication directe avec la grâce et l'esprit du magnétiseur.

Ce fut une séance curieuse, amusante, mais qui ne prouvait rien. Pour prouver quelque chose, il eût fallu, au lieu de la somnambule choisie par le magnétiseur, une personne désignée par le choix de la société. M. Alexandre Dumas adopte la croyance du magnétisme avec l'enthousiasme qui appartient aux esprits élevés et aux vastes imaginations. Il prête à cette doctrine l'appui de ses facultés puissantes, l'autorité de son nom, la magie de sa parole et son grand art de la mise en scène. Si, en l'écoutant et en le voyant opérer, on n'est pas entièrement convaincu, du moins on est séduit, ébloui, charmé. Depuis Cagliostro, la cause du magnétisme n'avait pas été soutenue par un aussi merveilleux enchanteur. (*Siècle.*)

— Il n'y a pas besoin d'être un Cagliostro pour produire les faits que nous venons de citer. Chaque magnétiseur, aussitôt qu'il s'est reconnu la propriété magnétique, produit des phénomènes semblables. Ils sont dangereux et préparent, pour celui qui les fait naître, de sérieux embarras. Un somnambule peut être dérangé dans sa marche par mille accidents impossibles à prévoir; ses sens lui servent peu ou pas du tout; il peut être écrasé ou réveillé brusquement. Il peut avoir des crises ignorées du magnétiseur et, par conséquent, rester dans un état de trouble capable de menacer sa raison.

Le magnétisme est une chose si sérieuse, si grave, que jouer avec et déterminer au loin, par la pensée, une série de phénomènes qui demandent ordinairement, pour être exécutés et réglés, la présence des deux êtres

et toute la prudence de l'expérience, que c'est presque être insensé de les chercher dans les circonstances décrites plus haut.

S'il suffisait d'avoir beaucoup d'esprit pour conduire une opération magnétique, M. Alexandre Dumas serait passé maître, mais il faut une expérience consommée, et ceci ne résulte que d'une étude que M. Dumas n'a pas eu le temps de faire. Il trouvera sur son chemin des faits qu'il ne pourra conduire. Des accidents l'attendent qui le jetteront dans le plus grand embarras.

Lecteurs, vous l'apprendrez bientôt!

VARIÉTÉS.

Tribunaux. — La province fournit aussi son contingent de procès où le magnétisme est en cause. Nous le disions naguère, l'aveuglement des savants est tel qu'il n'y aura pas une bourgade en France où le magnétisme ne soit pratiqué sans que les corps savants s'émeuvent le moins du monde au récit des merveilles produites. Punissez, frappez; qu'importe! On ne tue point les vérités, et si l'Institut est immortel, la vérité l'est à plus juste titre. Voici ce que nous trouvons dans l'*Asmodée*, du 28 novembre dernier :

« Il y a près d'un siècle que le magnétisme est le sujet d'observations fort curieuses, même pour les personnes qui n'admettent pas sa réalité. Mesmer, médecin alle-

mand, est le premier qui ait reconnu ses effets et ait cherché à s'en rendre compte. Il plaça d'abord les *sujets* dans la direction des pôles nord et sud avant de les toucher; il se servit ensuite d'une baguette d'acier, de fer ou de verre, pour augmenter son action magnétique. Puis il établit son fameux baquet magnétique, dans lequel il mettait de l'eau, du fer, du verre, des plantes amères. Il plaçait alors au milieu du baquet une lance de fer qui venait s'appuyer de l'autre bout sur l'estomac de la personne malade ou sur la partie du corps où la douleur se faisait sentir. Son action ainsi dirigée a produit des effets étonnants ; quelques malades ont éprouvé des crises de nerfs, d'autres de grands soulagements à leurs maux.

» Aujourd'hui que le magnétisme a suivi la progression naturelle de toutes les sciences, les opérations sont fort simplifiées. Il n'y a plus ni baguettes ni baquets; le magnétiseur opère par le seul charme de la puissance de *passe-passe* faits avec les mains ou à l'aide du regard seul. Lorsqu'il a endormi ainsi le *sujet*, il lui fait révéler les choses les plus surprenantes : le passé, le présent, l'avenir, rien ne lui est inconnu. Il répond avec la plus grande lucidité à toutes les questions qu'on lui adresse sur toutes choses; il découvre dans le corps humain le mal comme s'il le voyait à travers une gaze, et il indique avec infaillibilité le remède précis; du moins, telle est la prétention des adeptes du magnétisme.

» Tout le monde, bien entendu, n'est pas doué au même degré de la faculté extraordinaire de produire des effets si merveilleux; il y a même un grand nombre de personnes sur lesquelles la puissance magnétique ne peut rien. A Nancy, où le célèbre baron du Potet était

venu, il y a quelques années, exercer ses talents, nous croyions que le magnétisme était encore dans les limbes, lorsqu'une affaire correctionnelle, jugée vendredi dernier, est venue nous tirer d'erreur. Si l'on s'en rapporte aux faits qui se sont déroulés dans la cause, nous avons, au contraire, dans notre ville un *sujet* des plus remarquables; il se nomme Husson, tourneur de chaises de son état, rue Saint-Dizier, 35.

» C'est d'abord en famille que le sieur Husson a exercé ses talents divinatoires. On s'est naturellement moqué de lui, puis peu à peu on a ajouté foi à ses prédictions, dont plusieurs ont été confirmées par l'événement. Enfin, sa réputation grandissant, on a eu recours à sa science pour opérer des cures, connaître les voleurs que la justice était fort en peine de découvrir, etc. D'après la déposition des témoins appelés dans la cause, il a parfaitement réussi dans toutes ces épreuves. Plusieurs malades se sont bien trouvés des remèdes qu'il a indiqués aussitôt qu'il était endormi par le moyen des *passes* que sa femme opérait sur lui avec ses mains, ou seulement en le fixant d'une manière particulière. Voilà une science bien commode pour la plus belle moitié du genre humain, et nous votons pour qu'il lui soit élevé une chaire d'enseignement public.

» Mais la déposition qui a le plus vivement intéressé le public fort nombreux qui assistait ce jour-là à l'audience, est celle de M. le curé de Pompey. Ce prêtre a lui-même un peu étudié le magnétisme. Ayant entendu parler des facultés extraordinaires de Husson, il voulut en faire une sorte d'épreuve publique. Il le magnétisa donc en compagnie de plusieurs ecclésiastiques, et Husson lui révéla des choses particulières qu'il devait à coup sûr ignorer. M. le curé a déclaré également qu'un

jeune homme de Liverdun s'étant noyé cette année, on fit d'infructueuses recherches pour le retrouver, et que s'étant adressé à Husson, celui-ci indiqua l'endroit où l'on découvrirait le corps, ce qui eut lieu en effet. Ce serait lui aussi qui aurait donné un signalement tellement exact du voleur qui s'était introduit de nuit et avec escalade dans le vendangeoir de M. Vuillaume, à Liverdun, qu'on ne pouvait méconnaître Florentin, récemment condamné à vingt ans de travaux forcés pour ce crime.

» Me Louis, avocat, a plaidé de la manière la plus spirituelle cette cause étrange. Sans paraître croire à toutes les merveilles du magnétisme, il en a dit assez cependant pour faire douter beaucoup de gens. Si, dans notre pays de liberté, il n'était défendu de guérir légalement les gens sans diplôme, nous craindrions donc fort pour la clientèle de MM. les médecins patentés, car assurément bon nombre de leurs malades voudraient, autant par curiosité que par tout autre motif, essayer de la guérison magnétique.

» Si la cause n'a pas été gagnée par l'habile plaidoirie du défenseur, c'est que la justice ne pouvait absoudre en présence du délit constant et des termes précis de la loi; mais, en ne condamnant Husson qu'à 1 franc d'amende, le tribunal a sagement apprécié toutes les circonstances qui militaient en faveur d'un acquittement absolu.

» En attendant, voilà Husson voué à la célébrité, et nous ne doutons pas que sa science rétrospective et divinatoire ne soit mise de nouveau souvent à l'épreuve. S'il lui est défendu de faire de la médecine, il aura encore assez d'autres misères à secourir. »

Le magnétisme en Suède. — La marche des sciences n'est pas toujours progressive; elle oscille parfois. Ainsi, le magnétisme qui en Suède était connu, pratiqué, protégé même, il y a trente ans, en était venu à être presque entièrement oublié, lorsque Berzelius rappela sur lui l'attention des savants de son pays (1). Depuis lors on s'en est beaucoup occupé, et actuellement des expériences se font à l'Hôpital civil de Stockholm, sous la direction du médecin en chef. Nous aurons bientôt occasion d'en entretenir nos lecteurs.

Ces détails sont empruntés aux journaux du lieu ainsi que la relation de l'étrange procès dont voici le résumé :

Il y a peu de temps que le tribunal de Stockholm a été appelé à se prononcer sur une affaire où le magnétisme était en cause. Voici les faits :

Un magnétiseur avait plongé dans le sommeil une jeune fille malade; celle-ci s'ordonna une plante en indiquant l'endroit où elle se trouvait; mais il fallait, pour la posséder, obtenir l'autorisation de la personne à qui appartenait l'ilot où elle était. La somnambule avait dit que cette plante se trouvait au pied ou dans le tronc d'un vieux tilleul dont elle désigna la position. On eut l'agrément du propriétaire et on fit des recherches à l'endroit indiqué, où la plante fut effectivement trouvée. Jusque-là tout est au mieux; mais l'arbre, que le temps avait respecté, périt bientôt : c'est alors que l'on intenta un procès au magnétiseur en l'accusant d'être l'auteur de la mort du tilleul, et de l'avoir fait périr par magie ou art diabolique. Ce qui peut avoir donné lieu à cette prévention, c'est que le magnétiseur avait fait des signes sur l'arbre, comme la somnambule l'avait re-

(1) Voyez ce *journal*, tome IV, page 76.

commandé et sans doute pour complaire à sa croyance.

Le tribunal repoussa cette accusation, mais ne put persuader le propriétaire que sa perte pouvait être survenue sans maléfice.

Les abeilles et le choléra. — Des lettres de St-Pétersbourg donnent les détails suivants sur l'admirable instinct des abeilles :

» Dans les trois provinces de la nouvelle Russie, Tauris (péninsule de la Crimée), Cherson et Iekaterinoslaw, le choléra a presque disparu. Dans plusieurs districts de la contrée transcaucasienne, notamment dans Tiflis et aux environs, on a remarqué l'été dernier, un peu avant l'épidémie, que les abeilles déployaient une activité prodigieuse ; les prairies et les jardins en étaient remplis. Elles volaient par essaims et emportaient comme butin beaucoup de cire et de miel ; mais dès que le fléau eut éclaté, elles se tinrent cachées dans leurs ruches qu'elles avaient fermées avec de la cire. Il serait intéressant de savoir si le même phénomène s'est produit dans d'autres contrées de la Russie où le choléra a éclaté. » (*Union Monarchique.*)

— Lorsqu'on voit les abeilles prévoir ce qu'il leur importe de connaître, refuserait-on encore à l'homme la même faculté instinctive ? Qu'elle ne se manifeste point dans l'état actuel de la civilisation, sans doute ; car l'homme a dégradé sa nature ; mais dans le somnambulisme tout se retrouve, et il nous arrivera cent fois de prouver que l'homme est bien le roi de la création, car non-seulement il a, comme tous les animaux, ses instincts conservateurs, mais ses connaissances s'étendent bien plus loin ; avec elles il plonge dans les temps et re-

monte jusqu'à Dieu, ce que ne peut faire le reste de l'animalité.

Chronique. — Le magnétisme est en vogue au théâtre : après le Gymnase, qui nous a donné *Irène,* le Palais-Royal est venu avec le *Banc d'huîtres* où se trouvent des scènes magnétiques dont la parodie a fort diverti les gens qui aiment le gros sel et les plaisanteries. Voici maintenant la Porte Saint-Martin qui, dans *La fin du monde,* fait paraître une somnambule toute éveillée. Nous savons, de plus, que la censure a refusé de laisser paraître, sur la scène de Beaumarchais, une véritable somnambule qui devait, dans un intermède de représentation à bénéfice, justifier ses petits talents de dormeuse. Il faut donc que ce magnétisme, qui n'existe pas, selon la science officielle, soit fort goûté du public puisque partout on le montre et qu'aucun sifflet ne proteste contre lui.

Que vont dire les Magendie, Velpeau, Gerdy, Bouillaud, Dubois (d'Amiens), etc.? Nous sommes sûrs qu'ils vont crier à la sottise humaine; mais ils auront beau faire, le magnétisme les tient à la gorge; leur renommée y est attachée, et le succès pour lui est le signal de leur défaite. Oh! grands hommes, le temps n'est plus pour vous. Pourquoi aussi mentiez-vous à la science et comment n'avez-vous pas ouvert les yeux plus tôt?

— On nous assure que le gouvernement belge prépare une loi, non contre mais sur l'exercice du magnétisme et du somnambulisme. Si cette nouvelle est fondée, comme nous avons tout lieu de le croire, c'est encore un progrès.

— M. le juge d'instruction de Pau voyant que M. Laforgue n'obéissait point à sa défense de recevoir des

infirmes, s'est transporté au domicile de ce digne homme, et en a chassé les malades, les menaçant de les faire emprisonner s'ils revenaient. C'est à cette scène qu'il est fait allusion dans l'extrait suivant d'une lettre que nous adresse M. Laforgue :

« Je vous remercie, mon bien-aimé frère, de l'intérêt que vous me portez et de l'amour que vous avez mis à épouser l'injuste attaque qu'on a dirigée contre moi. Je pense que le frère Laporte vous a rendu compte de la dernière exécution qui a été faite chez moi, le 27 septembre dernier. Depuis cette époque, je n'ai plus fait de séances publiques; je n'ai point cessé pourtant de donner des soins aux malheureux qui ont eu recours à moi, soit qu'ils fussent présents ou à une certaine distance. Depuis lors, le nombre des cures n'est pas aussi considérable, mais je n'ai pas laissé passer un jour sans opérer le bien, etc. »

Faire le mal, dans notre pays, est chose facile; mais l'homme bon et simple qui désire faire le bien rencontre mille obstacles; on lui tend des embûches et sa vie doit s'user dans des luttes sans fin.

Je me rappelle qu'ayant rassemblé un grand nombre de malades, la médecine en prit ombrage, et que la justice, prenant fait et cause pour elle, était sur le point de me poursuivre avec la loi des associations. C'eût été une chose ridicule, et je ne sais pas quel motif en empêcha, mais ce n'est pas le scrupule.

Nous savons qu'on trouvait mauvais que M. Laforgue eût autour de lui tant de gens à béquilles; un rassemblement pareil devait être dangereux pour le pouvoir, car ils étaient tous armés de bâtons ferrés; plusieurs même portaient du poison : la médecine les en avait nourris.

Revue des Journaux. — Le *Bien public* de Mâcon, du 12 décembre, contient un feuilleton sur la conversion magnétique de Robert-Houdin. L'article est de M. le comte de Mirville dont nos lecteurs connaissent déjà les travaux.

— L'*Abeille médicale* de décembre reproduit l'anecdote que nous avons extraite du *Journal de médecine* de Toulouse, et insérée dans notre dernier numéro.

— On lit dans la *Gazette de France* du 30 décembre, l'avis suivant qu'elle-même extrait de *L'Ami de la Religion*.

« La rédaction d'un journal ne saurait être responsable de toutes les mentions élogieuses que l'usage fait admettre dans la partie des Annonces. Tout le monde sait, en effet, que ces annonces, payées par les auteurs ou éditeurs, n'ont pour objet que de donner à leurs diverses productions une plus grande publicité.

» Toutefois, lorsqu'il nous est démontré qu'on s'est attribué faussement l'approbation de l'autorité la plus auguste et du nom le plus vénéré, il est de notre devoir de protester aussitôt contre ces sortes de surprises.

» Nous remplissons aujourd'hui ce devoir en déclarant qu'il est complétement *faux* que l'ouvrage intitulé le *Magnétisme humain* ait été *honoré*, ainsi que nos annonces l'avaient indiqué, *d'un bref du pape Pie IX*. L'auteur, qui avait fait hommage de son livre au souverain pontife, n'a reçu, par ordre de Sa Sainteté, qu'un simple accusé de réception signé par un des secrétaires de la chancellerie pontificale. »

— *Le Corsaire*, du 13 décembre, publie un fait de lucidité avec des réflexions favorables au magnétisme en général.

— Dans *le Commerce* du 17 décembre, M. Teste

réclame contre l'adjonction de son nom à celui de madame Chappe, la fameuse somnambule qu'il a qualifiée de *la plus lucide* de Paris. Il annonce qu'il va faire paraître à ce sujet une brochure intitulée : *Confessions d'un magnétiseur*. Il y a déjà plus d'un an que ces confidences sont promises ; c'est une menace d'apostasie.

— *Le Feuilleton de Paris*, journal mensuel, dans son numéro de décembre, fait un pompeux éloge des qualités magnétiques de Mme Lafontaine.

— Les antagonistes du magnétisme ont changé leur cheval borgne pour un aveugle ; c'est-à-dire qu'autrefois ils jugeaient la vérité mesmérienne avec un côté de l'intelligence, et que, maintenant, ils semblent n'en plus avoir du tout. Ils ne nient plus, n'approuvent point ; ils se contentent d'écrire des lazzis et des contes à dormir de bout, sans magnétisme bien entendu. Ainsi nous voyons M. Pelletan, dans la *Presse* du 23 de ce mois, raconter sur Mesmer les choses les plus invraisemblables, comme celle-ci, par exemple, qu'il demandait 4,000,000 de francs au roi Louis XVI, pour communiquer sa découverte. C'est là une des moindres erreurs volontaires de cet écrivain amusant.

M. le docteur Teste, quoique sur le point de rentrer dans le giron de l'Ecole, devient aussi son point de mire ; mais il retournera, sans doute, à l'auteur certaines épithètes joviales et malveillantes qui sont à son adresse. Si ces *chers* confrères se rapprochent un jour, nous doutons fort qu'ils puissent s'entendre.

— Nos lecteurs n'ont rien à apprendre dans le discours des rédacteurs du *Constitutionnel*, ils envisagent tous de travers la question qui nous occupe. Ces messieurs ne sont pas seulement hostiles, ils disent l'inverse de ce qui est. Jusqu'ici on nous avait taxés de folie,

mais cet artifice est usé, et dans le numéro du 30 décembre dernier, M. Albert-Aubert nous accuse de...... matérialisme! Il faut avoir la cervelle bien peu consistante pour n'être pas mieux inspiré par une chose aussi sérieuse : ou plutôt, comment peut-on joindre tant de mauvaise foi à une aussi complète ignorance des notions du magnétisme et de ses plus simples conséquences?

— La *Revue Gallicane* est morte, mais avec promesse de ressusciter dans..... l'avenir. Cet événement met fin à notre polémique avec le photophobe anonyme qui la rédigeait. La même chose est arrivée au *Journal de la médecine théologique* que le R. P. Hilarion Tissot rédigeait sous le pseudonyme de Jules Daudel; il n'a vécu que ce que vivent les roses.

Ainsi ont fini les deux organes religieux, ou prétendus tels, spécialement créés pour combattre le magnétisme : *Requiescant in pace!*

PETITE CORRESPONDANCE.

La Castille. — M. Cl....r — reçu en son temps l'abon. — Transmis votre lettre la S. phil. qui doit y répondre prochainement. — Nous envoyons les *Ar....s.* Attendez occasion pour en envoy. le montant.

Nancy. — M. Vo...n. — Reçu les 12 fr.

Mamers. — M. Ju..y. — Merci des bons souhaits. — Cordialités à Léon. — J'envoie les *Ar....s* par l'intermédiaire de Fr..ge.

Lyon. — M. Gu....d. — Vu M. F...e. — Une lettre part à votre adresse.

Edimburg. — Mme Cr..a. — Une lettre explicative vous parviendra d'ici quelques jours.

London. — M. Me..e. — Remis à M. M....y, 4 vol. des *Ar....s,* et envoyé l'autre par M. Ch..u qui, passant par Londres, a bien voulu se charger de vous le remettre : *have you seen him?*

Bellesme. — M. Ve...r. — Merci de si bons détails, ils nous ont fait grand plaisir.

Poitiers. — M. Va...e. — Fait droit à votre réclamation.

Nantes. — M. Gr..é. — Transmis à la S. magnétol. le passage de votre lettre qui la concerne.

Lille. — M. D....s. — Martial est casé selon vos vœux. — Les deux actions sont tenues à votre disposition.

Aguadilla. — Dr Cr....t. Envoyé les statuts et règlement de la Société du mesm. — Reçu les deux renouvellements. — Veuillez faire prendre par quelqu'un de sûr votre diplôme de M. Hon. — Tout va bien, grand progrès ; écrivez-nous. — La *Kinésithérapie* vous est-elle parvenue ?

N.-Orléans. — M. Jos. Ba....t. — M. Ma..e m'a transmis vos réclamations. J'enverrai le tout sous votre couvert, dorénavant, et j'écris à cet effet.

Saint-Denis (Bourbon). — M. Lo.y. — Continuons d'envoyer suivant l'avis de M. votre frère, et chargeons M. Gr....t du recouvrement.

Pierrefonds. — M. De....é. — Reçu les 12 fr.

Alger. — Dr Ma.....d. — Un de nos amis vous ira voir.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie magnétique (suite).

Hommes remplis de préjugés, ne venez plus devant moi élever des doutes sur ce que je vais dire, car je vous ai entendus mille fois me raconter des choses tout aussi merveilleuses. Est-il une seule famille, un seul individu même, qui ait vécu sans avoir été témoin d'un fait extraordinaire, ou sans l'avoir éprouvé lui-même? J'ai promis de rendre sensibles toutes mes démonstrations; après les récits doivent venir les faits tout palpitants d'actualité, qui auront lieu dans nos assemblées, comme tous ceux inférieurs que contient déjà ce journal.

VISION DE CHARLES XI.

> There are more things in heav'n and earth, Horatio,
> Than are dreamt of in your philosophy.
>
> SHAKSPEARE, *Hamlet*.

On se moque des visions et des apparitions surnaturelles; quelques-unes, cependant, sont si bien attestées, que, si l'on refusait d'y croire, on serait obligé, pour être conséquent, de rejeter en masse toutes les preuves historiques.

Un procès-verbal en bonne forme, revêtu des signatures de quatre témoins dignes de foi, voilà ce qui garantit l'authenticité du fait que je vais raconter. J'ajou-

terai que la prédiction contenue dans ce procès-verbal était connue et citée bien longtemps avant que des événements arrivés de nos jours aient paru l'accomplir.

Charles XI, père du fameux Charles XII, était l'un des monarques les plus despotiques, mais l'un des plus sages qu'ait eus la Suède. Il restreignit les priviléges monstrueux de la noblesse, abolit la puissance du sénat, et fit des lois de sa propre autorité; en un mot, il changea la constitution du pays, qui était oligarchique avant lui, et força les Etats à lui confier l'autorité absolue. C'était d'ailleurs un homme éclairé, brave, fort attaché à la religion luthérienne, d'un caractère inflexible, froid, positif, entièrement dépourvu d'imagination.

Il venait de perdre sa femme Ulrique Eléonore. Quoique sa dureté pour cette princesse eût, dit-on, hâté sa fin, il l'estimait, et parut plus touché de sa mort qu'on ne l'aurait attendu d'un cœur aussi sec que le sien. Depuis cet événement il devint encore plus sombre et taciturne qu'auparavant, et se livra au travail avec une application qui prouvait un besoin impérieux d'écarter des idées pénibles.

A la fin d'une soirée d'automne il était assis en robe de chambre et en pantoufles devant un grand feu allumé dans son cabinet au palais de Stockholm. Il avait auprès de lui son chambellan, le comte Brahé, qu'il honorait de ses bonnes grâces, et le médecin Baumgarten, qui, soit dit en passant, tranchait de l'esprit fort, et voulait que l'on doutât de tout, excepté de la médecine. Ce soir-là il l'avait fait venir pour le consulter sur je ne sais quelle indisposition.

La soirée se prolongeait, et le roi, contre sa coutume, ne leur faisait pas sentir, en leur donnant le bonsoir, qu'il était temps de se retirer. La tête baissée et les yeux

fixés sur les tisons, il gardait un profond silence, ennuyé de sa compagnie, mais craignant, sans savoir pourquoi, de rester seul. Le comte Brahé s'apercevait bien que sa présence n'était pas fort agréable, et déjà plusieurs fois il avait exprimé la crainte que Sa Majesté n'eût besoin de repos : un geste du roi l'avait retenu à sa place. A son tour le médecin parla du tort que les veilles font à la santé; mais Charles lui répondit entre ses dents : « Restez, je n'ai pas encore envie de dormir. »

Alors on essaya différents sujets de conversation qui s'épuisaient tous à la seconde ou troisième phrase. Il paraissait évident que Sa Majesté était dans une de ses humeurs noires, et, en pareille circonstance, la position d'un courtisan est bien délicate. Le comte Brahé, soupçonnant que la tristesse du roi provenait de ses regrets pour la perte de son épouse, regarda quelque temps le portrait de la reine suspendu dans le cabinet, puis il s'écria avec un grand soupir : « Que ce portrait est ressemblant! Voilà bien cette expression à la fois si majestueuse et si douce!... »

— « Bah! » répondit brusquement le roi, qui croyait entendre un reproche toutes les fois qu'on prononçait devant lui le nom de la reine. « Ce portrait est trop flatté! La reine était laide. » Puis, fâché intérieurement de sa dureté, il se leva et fit un tour dans la chambre pour cacher une émotion dont il rougissait. Il s'arrêta devant la fenêtre qui donnait sur la cour. La nuit était sombre et la lune à son premier quartier.

Le palais où résident aujourd'hui les rois de Suède n'était pas encore achevé, et Charles XI, qui l'avait commencé, habitait alors l'ancien palais situé à la pointe du Ritterholm qui regarde le lac Mœler. C'est un grand bâtiment en forme de fer à cheval. Le cabinet du roi était

à l'une des extrémités, et à peu près en face se trouvait la grande salle où s'assemblaient les Etats quand ils devaient recevoir quelque communication de la couronne.

Les fenêtres de cette salle semblaient en ce moment éclairées d'une vive lumière. Cela parut étrange au roi. Il supposa d'abord que cette lueur était produite par le flambeau de quelque valet. Mais qu'allait-on faire à cette heure dans une salle qui depuis longtemps n'avait pas été ouverte? D'ailleurs la lumière était trop éclatante pour provenir d'un seul flambeau. On aurait pu l'attribuer à un incendie; mais on ne voyait point de fumée, les vitres n'étaient pas brisées, nul bruit ne se faisait entendre; tout annonçait plutôt une illumination.

Charles regarda ces fenêtres quelque temps sans parler. Cependant le comte Brahé, étendant la main vers le cordon d'une sonnette, se disposait à sonner un page pour l'envoyer reconnaitre la cause de cette singulière clarté; mais le roi l'arrêta. — « Je veux aller moi-même dans cette salle, » dit-il. En achevant ces mots, on le vit pâlir, et sa physionomie exprimait une espèce de terreur religieuse. Pourtant il sortit d'un pas ferme; le chambellan et le médecin le suivirent tenant chacun une bougie allumée.

Le concierge, qui avait la charge des clefs, était déjà couché. Baumgarten alla le réveiller et lui ordonna, de la part du roi, d'ouvrir sur-le-champ les portes de la salle des Etats. La surprise de cet homme fut grande à cet ordre inattendu; il s'habilla à la hâte et joignit le roi avec son trousseau de clefs. D'abord il ouvrit la porte d'une galerie qui servait d'antichambre ou de dégagement à la salle des Etats. Le roi entra; mais quel fut son étonnement en voyant les murs entièrement tendus de noir!

— « Qui a donné l'ordre de faire tendre ainsi cette salle ? » demanda-t-il d'un ton colère. — « Sire, personne que je sache, » répondit le concierge tout troublé. « Et la dernière fois que j'ai fait balayer la galerie, elle était lambrissée de chêne comme elle l'a toujours été.... Certainement ces tentures-là ne viennent pas du garde-meuble de Votre Majesté. » Et le roi, marchant d'un pas rapide, était déjà parvenu à plus des deux tiers de la galerie. Le comte et le concierge le suivaient de près ; le médecin Baumgarten était un peu en arrière, partagé entre la crainte de rester seul et celle de s'exposer aux suites d'une aventure qui s'annonçait d'une façon assez *étrange*.

— « N'allez pas plus loin, Sire ! » s'écria le concierge. « Sur mon âme, il y a de la sorcellerie là-dedans. A cette heure... et depuis la mort de la reine, votre gracieuse épouse.... on dit qu'elle se promène dans cette galerie... Que Dieu nous protége ! »

— « Arrêtez, Sire ! » s'écriait le comte de son côté. « N'entendez-vous pas ce bruit qui part de la salle des Etats ? Qui sait à quels dangers Votre Majesté s'expose ! »

— « Sire, » disait Baumgarten, dont une bouffée de vent venait d'éteindre la bougie, « permettez du moins que j'aille chercher une vingtaine de vos trabans. »

— « Entrons, » dit le roi d'une voix ferme en s'arrêtant devant la porte de la grande salle ; « et toi, concierge, ouvre vite cette porte. » Il la poussa du pied, et le bruit, répété par l'écho des voûtes, retentit dans la galerie comme un coup de canon.

Le concierge tremblait tellement, que sa clef battait la serrure sans qu'il pût parvenir à la faire entrer. — « Un vieux soldat qui tremble ! » dit Charles en haussant

les épaules. « Allons, comte, ouvrez-nous cette porte. »

— « Sire, » répondit le comte en reculant d'un pas, « que Votre Majesté me commande de marcher à la bouche d'un canon danois ou allemand, j'obéirai sans hésiter ; mais c'est l'enfer que vous voulez que je défie. »

Le roi arracha la clef des mains du concierge. — « Je vois bien, dit-il d'un ton de mépris, que ceci me regarde seul ; » et avant que sa suite eût pu l'en empêcher, il avait ouvert l'épaisse porte de chêne, et était entré dans la grande salle en prononçant ces mots : « Avec l'aide de Dieu. » Ses trois acolytes, poussés par la curiosité, plus forte que la peur, et peut-être honteux d'abandonner leur roi, entrèrent avec lui.

La grande salle était éclairée par une infinité de flambeaux. Une tenture noire avait remplacé l'antique tapisserie à personnages. Le long des murailles, paraissaient disposés en ordre, comme à l'ordinaire, des drapeaux allemands, danois ou moscovites, trophées des soldats de Gustave-Adolphe. On distinguait au milieu des bannières suédoises, couvertes de crêpes funèbres.

Une assemblée immense couvrait les bancs. Les quatre ordres de l'Etat (1) siégeaient chacun à son rang. Tous étaient habillés de noir, et cette multitude de faces humaines, qui paraissaient lumineuses sur un font sombre, éblouissaient tellement les yeux, que des quatre témoins de cette scène extraordinaire aucun ne put trouver dans cette foule une figure connue. Ainsi un acteur vis-à-vis d'un public nombreux ne voit qu'une masse confuse, où ses yeux ne peuvent distinguer un seul individu.

Sur le trône élevé d'où le roi avait coutume de haranguer l'assemblée, ils virent un cadavre sanglant re-

(1) La noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans.

vêtu des insignes de la royauté. A sa droite, un enfant, debout et la couronne en tête, tenait un sceptre à la main ; à sa gauche, un homme âgé, ou plutôt un autre fantôme, s'appuyait sur le trône. Il était revêtu du manteau de cérémonie que portaient les anciens administrateurs de la Suède, avant que Wasa n'en eût fait un royaume. En face du trône, plusieurs personnages d'un maintien grave et austère, revêtus de longues robes noires, et qui paraissaient être des juges, étaient assis devant une table sur laquelle on voyait de grands in-folios et quelques parchemins. Entre le trône et les bancs de l'assemblée il y avait un billot couvert d'un crêpe noir, et une hache reposait auprès.

Personne, dans cette assemblée surhumaine, n'eut l'air de s'apercevoir de la présence de Charles et des trois personnes qui l'accompagnaient. A leur entrée, ils n'entendirent d'abord qu'un murmure confus, au milieu duquel l'oreille ne pouvait saisir des mots articulés ; puis le plus âgé des juges en robes noires, celui qui paraissait remplir les fonctions de président, se leva, et frappa trois fois de la main sur un in-folio ouvert devant lui. Aussitôt il se fit un profond silence. Quelques jeunes gens de bonne mine, habillés richement, et les mains liées derrière le dos, entrèrent dans la salle par une porte opposée à celle que venait d'ouvrir Charles XI. Ils marchaient la tête haute et le regard assuré. Derrière eux, un homme robuste, revêtu d'un justaucorps de cuir brun, tenait le bout des cordes qui leur liaient les mains. Celui qui marchait le premier, et qui semblait être le plus important des prisonniers, s'arrêta au milieu de la salle, devant le billot, qu'il regarda avec un dédain superbe. En même temps, le cadavre parut trembler d'un mouvement convulsif, et un sang frais et vermeil coula de sa

blessure. Le jeune homme s'agenouilla, tendit la tête; la hache brilla dans l'air, et retomba aussitôt avec bruit. Un ruisseau de sang jaillit sur l'estrade, et se confondit avec celui du cadavre; et la tête, bondissant plusieurs fois sur le pavé rougi, roula jusqu'aux pieds de Charles, qu'elle teignit de sang.

Jusqu'à ce moment la surprise l'avait rendu muet; mais à ce spectacle horrible, « sa langue se délia; » il fit quelques pas vers l'estrade, et, s'adressant à cette figure revêtue du manteau d'administrateur, il prononça hardiment la formule bien connue : « *Si tu es de Dieu, parle; si tu es de l'Autre, laisse-nous en paix.* »

Le fantôme lui répondit lentement et d'un ton solennel : « Charles roi! ce sang ne coulera pas sous ton règne.... (ici, la voix devint moins distincte) mais cinq règnes après. Malheur, malheur, malheur au sang de Wasa! »

Alors les formes des nombreux personnages de cette étonnante assemblée commencèrent à devenir moins nettes et ne semblaient déjà plus que des ombres colorées, bientôt elles disparurent tout à fait; les flambeaux fantastiques s'éteignirent, et ceux de Charles et de sa suite n'éclairèrent plus que les vieilles tapisseries, légèrement agitées par le vent. On entendit encore, pendant quelque temps, un bruit assez mélodieux, que l'un des témoins compara au murmure du vent dans les feuilles, et un autre, au son que rendent des cordes de harpes en cassant au moment où l'on accorde l'instrument. Tous furent d'accord sur la durée de l'apparition, qu'ils jugèrent avoir été d'environ dix minutes.

Les draperies noires, la tête coupée, les flots de sang qui teignaient le plancher, tout avait disparu avec les fantômes; seulement la pantoufle de Charles conserva

une tache rouge, qui seule aurait suffi pour lui rappeler les scènes de cette nuit, si elles n'avaient pas été trop bien gravées dans sa mémoire.

Rentré dans son cabinet, le roi fit écrire la relation de ce qu'il avait vu, la fit signer par ses compagnons, et la signa lui-même. Quelques précautions que l'on prit pour cacher le contenu de cette pièce au public, elle ne laissa pas d'être bientôt connue, même du vivant de Charles XI; elle existe encore, et, jusqu'à présent, personne ne s'est avisé d'élever des doutes sur son authenticité. La fin en est remarquable : « Et si ce que je viens de relater, dit le roi, n'est pas l'exacte vérité, je renonce à *tout* espoir d'une meilleure vie, laquelle je puis avoir méritée pour quelques bonnes actions, et surtout par mon zèle à travailler au bonheur de mon peuple, et à soutenir les intérêts de la religion de mes ancêtres. »

Maintenant, si l'on se rappelle la mort de Gustave III, et le jugement d'Ankarstroem, son assassin, on trouvera plus d'un rapport entre cet événement et les circonstances de cette singulière prophétie.

Le jeune homme décapité en présence des Etats aurait désigné Ankarstroem.

Le cadavre couronné serait Gustave III.

L'enfant, son fils et son successeur, Gustave-Adolphe IV.

Le vieillard, enfin, serait le duc de Sudermanie, oncle de Gustave IV, qui fut régent du royaume, puis enfin roi après la déposition de son neveu.

PROSPER MÉRIMÉE.

VARIÉTÉS.

Tribunaux. — Il y a recrudescence de procès de somnambules; les affaires de ce genre n'ont jamais été aussi nombreuses que maintenant. Ces procès ne se succèdent plus de loin en loin, ils arrivent simultanément de plusieurs points, comme des avalanches. Doit-on attribuer ce redoublement à la multiplication des dormeurs, c'est-à-dire à l'extension du magnétisme et à l'introduction de la médecine somnambulique dans les habitudes, ou bien à la rigueur de la justice? Cette dernière supposition nous paraît la moins probable, car nous voyons les tribunaux généralement indulgents.

— Nous empruntons au *Droit* du 26 janvier les détails suivants sur une audience du tribunal correctionnel de Limoges (Haute-Vienne). Nos lecteurs seront, après cette lecture, convaincus que si les somnambules perdent toujours dans ces sortes d'affaires, le magnétisme y gagne sans cesse par la publicité qui est donnée aux témoignages favorables. Si c'est le procès du magnétisme qu'on a voulu faire; on s'est trompé car ces débats le servent énormément :

« Une affaire curieuse vient d'occuper les loisirs des oisifs de Limoges.

» Dans une rue tranquille et retirée, on remarquait habituellement une foule nombreuse assiégeant les issues d'une maison sur la façade de laquelle figure cette enseigne : *Audiguet, carrossier*. Qu'allait-on faire dans cette maison?

» Le mystère venait se dénouer au tribunal ; car, dans un siècle de haute civilisation, la police correctionnelle est le creuset où s'épurent les illustrations éclatantes ; c'est l'épreuve suprême qui imprime aux grandes idées le sceau de l'immortalité.

» Point n'est besoin de dire que l'auditoire était au grand complet, et que les bonnets de coton et les coiffes à la paysanne y brillaient par leur nombre, sinon par leur irréprochable blancheur. Et, nous vous l'attestons, ce n'était pas chose médiocrement récréative d'étudier sur ces figures étonnées et naïves les impressions rapides qu'y faisaient naître les curieuses narrations des témoins, ou les incidents imprévus de l'audience ; de voir à chaque récit nouveau qui révélait l'accomplissement d'un fait exorbitant ou impossible, ce flot de têtes plus pressées que les épis dans un champ de blé au mois de juin, onduler comme une mer agitée, ou tomber dans cette immobilité que donnent l'admiration et la peur.

» Quant aux témoignages en eux-mêmes, il nous serait impossible de les reproduire avec leurs nuances romanesques et leur physionomie si mobile. Ce qui nous a frappé surtout dans cette longue enquête, c'est le ton de conviction profonde et de foi sincère avec lequel ont été faites la plupart de ces dépositions, émanées en général de personnes qui appartiennent aux classes éclairées de la société. Il y a eu, de la part de quelques-unes, des affirmations si nettes, si fermes, si positives, que plus d'une fois il nous a semblé rêver, et que nous avons pu nous croire placé sous l'influence d'une de ces hallucinations qui emportent la pensée dans le royaume des chimères. Si le plus impudent charlatanisme n'a pas secrètement présidé aux séances de magnétisme de la maison Audiguet, si des hommes honorables, intelligents,

ne se sont pas de gaieté de cœur prêtés à la plus comique des mystifications, à la plus misérable jonglerie, il y a dans les faits que nous allons passer en revue quelque chose qui bouleverse les idées et confond la raison humaine.

» Le public de l'audience se divisait en deux camps bien tranchés : les croyants et les incrédules. La grande majorité de l'auditoire et la presque unanimité des témoins appartenaient au premier camp. Le camp opposé comptait dans ses rangs la minorité du public, et tous les médecins et pharmaciens de l'enquête.

» Voici maintenant le résumé très-incomplet des dépositions, non pas dans l'ordre où elles ont été recueillies, mais dans celui suivant lequel elles se présentent à notre souvenir.

» Antoine Corally, négociant à Limoges. — Avant d'avoir assisté à des séances de somnambulisme, j'avais beaucoup entendu parler de magnétisme, et j'avais lu quelques ouvrages publiés par les adeptes de cette science. J'étais fort incrédule ; mais depuis que j'ai vu à l'œuvre la femme Cheyroux, ma foi au magnétisme est pleine et entière. Voici ce qui m'est arrivé : Vous saurez, messieurs, que j'avais un perroquet. (On rit.) Je l'avais comblé de bons procédés et de sucreries. Un beau jour il se lassa des douceurs du perchoir, et il lui prit envie de voyager sans ma permission. Après avoir vainement pris toutes les informations possibles pour retrouver l'ingrat, j'eus l'idée de m'adresser à la somnambule. J'enfermai dans une enveloppe de lettre quelques plumes du fugitif ; je présentai cette enveloppe à la femme Cheyroux et je lui demandai : Qui a écrit cette lettre ? elle me répondit : Ce n'est pas une personne ; c'est un oiseau qui a un gros bec ; c'est un perroquet. Je l'ai perdu, lui dis-je ;

cherchez-le. Elle y consentit et me dit à l'instant : « Je le vois ; il est vers l'octroi ; il entre dans le jardin de la Visitation ; un jeune homme de 17 ou 18 ans, vêtu d'une blouse, le saisit et le cache dans sa casquette ; il sort du jardin, entre dans une auberge où il cherche à le vendre ; il se rend ensuite dans une autre auberge, y fait de la consommation et donne le perroquet en payement.

» Je me rendis immédiatement sur la route de Paris, et effectivement je trouvai dans une auberge mon perroquet qui y avait été laissé en paiement par un jeune homme de 17 à 18 ans, vêtu d'une blouse.

» L'année dernière, je songeais à faire un voyage dont *le but* était important pour moi. Je demandai à la somnambule ce qu'elle pensait de ce voyage ; elle me dit qu'elle ne pouvait prévoir l'avenir ; cependant elle ajouta que son instinct l'avertissait que je ne réussirais pas. Je partis, et mon voyage fut infructueux ; je n'avais fait part de mon projet à personne. Le lendemain de mon arrivée, ma mère se rendit chez la femme Cheyroux, qui était endormie en cet instant. Au moment où ma mère ouvrait la porte, la somnambule lui dit : Eh bien ! votre fils est arrivé ; je lui avais bien dit qu'il ne réussirait pas.

» J'avais chez moi un commis-voyageur qui ne connaissait pas Limoges. Je le mis en rapport avec la somnambule et il lui dit : Devinez à qui je pense en ce moment ? — Vous pensez à une demoiselle. — Laquelle ? — C'est à votre sœur ; elle se marie prochainement. — Cela était vrai ; la sœur de ce jeune homme, qui n'habite point Limoges, et qui est inconnue de la femme Cheyroux, s'est effectivement mariée peu après cette entrevue. Je crois fermement au somnambulisme. (Adhésion dans l'auditoire.)

» La femme Cheyroux ne demandait pas d'argent, il fallait insister pour lui faire accepter une légère gratification.

» (Une assez longue agitation suit cette déposition faite par un homme évidemment convaincu. Peu à peu le silence se rétablit.)

» M. Glangeaud, juge de paix. — J'ai par complaisance accompagné une dame de ma famille chez la dame Cheyroux. Je demandai à celle-ci : Qu'y a-t-il dans mon salon? Elle me répondit : Il y a sur la cheminée une pendule avec son globe. Je vois sur le globe un petit être qui a des ailes d'or et d'azur. Je fus émerveillé ; il y a en effet sur le globe de ma pendule un petit oiseau dont les ailes sont bleues et or. Je trouvai la somnambule très-lucide. Je fais observer que mon salon est au rez-de-chaussée, et que la fenêtre est souvent ouverte. En passant sur le boulevard, on peut voir l'intérieur de cet appartement. (Sourires au banc des pharmaciens.)

» Jean-Baptiste Sisos, passementier. — Il y a cinq ans que je suis atteint à la jambe d'un mal qui a résisté aux soins des médecins. J'ai vainement invoqué les secours de la science ; je ne pouvais marcher qu'avec des béquilles. J'ai consulté la somnambule ; elle m'a indiqué un remède qui m'a soulagé, et m'a si complétement guéri, qu'aujourd'hui je suis leste et ingambe (ici le témoin, pour joindre la preuve à son assertion, marche avec animation dans le prétoire. — Hilarité parmi les bonnets à la paysanne). Le témoin ajoute : La prévenue ne m'a rien demandé ; je lui ai donné 2 francs.

» J'avais un voyage à faire à un château du Périgord, où je n'étais jamais allé. Je lui dis de me le décrire ; elle m'en indiqua la disposition extérieure et intérieure, le nombre des cours, la position de la grande tour située

au centre des bâtiments, et jusqu'aux tableaux qui décoraient les appartements. Je partis, et en arrivant à ce château, je trouvai la description qui m'avait été faite si exacte et si complète, qu'il me sembla que je le connaissais déjà. (Sourire de dédain au camp des incrédules ; — les croyants sont radieux.)

» Victor Barraud, buraliste. — J'ai loué chez Audiguet une voiture et un cheval pour un voyage. A mon retour, il me dit : J'ai été curieux de vous faire suivre dans vos excursions par la somnambule. Alors il me décrivit tous les incidents de mon voyage, jusqu'à une chute que j'avais faite avec la voiture. Je n'avais cependant rencontré personne en route, et nul autre que moi ne connaissait les détails que me donna Audiguet. Depuis cette époque j'ai foi au magnétisme. Etant malade, j'ai consulté la dame Cheyroux ; elle m'a donné des conseils dont je me suis bien trouvé, je lui ai payé 2 fr.

» Julien Peyrot, entrepreneur. — Le 22 septembre 1846, j'ai été atteint de paralysie ; on m'a saigné ; cela ne m'a pas guéri ; je me suis adressé à la somnambule, qui m'a indiqué des remèdes qui m'ont soulagé ; elle me dit de cesser un traitement que j'avais commencé, et huit jours après, en me revoyant, elle me reprocha de n'avoir pas suivi son avis à cet égard. Je pouvais seul connaître cette circonstance ; je fus frappé de son observation.

» J'avais une petite fille malade ; ma belle-sœur prit un vêtement de cette enfant et alla trouver la femme Cheyroux. Celle-ci palpa le vêtement, indiqua l'âge de l'enfant et les symptômes de sa maladie. Tout à coup elle s'écrie : Otez, ôtez-lui vite ces sangsues qu'on lui met en ce moment aux oreilles ; si on lui applique ces sangsues, elle sera morte dans trois jours. Ma belle-

sœur effrayée accourut en toute hâte chez moi, et nous cria de l'escalier, ôtez de suite les sangsues! Effectivement les sangsues avaient été placées; elles venaient de tomber lorsque ma belle-sœur entra. Trois jours après mon enfant était morte! (Sensation prolongée.) Je crois de toute mon âme au magnétisme.

» Cette déposition a été faite par le témoin avec une rare énergie.

» Napoléon Beauchon, conducteur des ponts-et-chaussées. — Je suis allé voir la somnambule avec un de mes amis, qui est propriétaire d'une maison, à 60 lieues de Limoges. Il pria la femme Cheyroux de lui décrire cette maison; elle fit cette description très-exactement; elle alla jusqu'à lui indiquer la forme de quelques cadres qu'elle déclara être couverts d'une gaze. Tout cela fut reconnu vrai par le propriétaire de la maison. Je fus très-étonné.

» Alphonse Marolle, pasteur protestant. — J'ai visité la somnambule avec une dame; quand elle fut endormie, nous lui remîmes une lettre. Elle nous déclara que cette lettre était d'une personne qui se trouvait aux colonies anglaises; elle ajouta que cette dame était malade et nous dépeignit parfaitement sa maladie.

» Plus tard, je lui remis une enveloppe contenant trois lettres; elle dit que ces trois lettres émanaient de trois personnes différentes; qu'une de ces personnes avait été mordue par un chien, mais que la morsure n'était pas dangereuse, parce que ce chien n'était pas atteint de la rage; elle désigna très-exactement les deux autres personnes. Toutes ces indications se trouvèrent fidèles. La femme Cheyroux ne pouvait avoir connaissance des faits contenus dans ces lettres.

» Marguerite Meynieux, veuve Rougerie. — J'avais

un enfant malade; il était entré à l'hospice et ne pouvait guérir. J'ai consulté la somnambule, qui l'a guéri avec du cresson et quelques autres remèdes. Elle ne m'a rien demandé et je ne lui ai rien donné. (Mouvement d'attendrissement parmi les coiffes à la paysanne. Un bonnet de coton s'essuie les yeux.)

» Le témoin Corally ajoute à sa déposition. — J'avais une lettre qu'un de mes parents, habitant l'Angleterre, m'avait écrite, il y a huit ans. Je la plaçai dans la main de la somnambule, en lui demandant où était cette personne dont j'ignorais la résidence actuelle. Elle me répondit : Elle est dans ce moment à Boulogne, dans tel hôtel; elle en partira dans trois jours pour Paris. — Curieux de vérifier le fait, j'écrivis à Paris; mon parent répondit immédiatement, et les renseignements que m'avait donnés la femme Cheyroux se trouvèrent fort exacts.

» Alex. Filhastre, médecin. — Il y a six mois, quelques personnes m'engagèrent à aller voir la somnambule. Je lui apportai le mouchoir de poche d'un de mes malades; elle le palpa et me donna sur ce malade des indications fort précises.

» J. Descazals, propriétaire. — La somnambule m'a très-exactement décrit l'intérieur de mon appartement, dans lequel elle n'est jamais entrée. Elle devina l'heure à une montre qu'on lui plaça derrière les épaules; elle indiqua aussi des pièces d'argent enfermées dans la main.

» Léonarde Valerie, femme Rougerie. — J'ai vu Audiguet endormir la femme Cheyroux. On vint la consulter pour une jeune fille, atteinte d'une maladie nerveuse. La somnambule s'écria : Je vois une grande foule sur la place Manigne; un enfant est sous les pieds des

chevaux. Effectivement, la maladie nerveuse de la jeune fille s'était déclarée, il y a cinq ou six ans, à la suite d'une frayeur qu'elle avait éprouvée un jour où, renversée par une voiture, elle était tombée sous les pieds des chevaux.

» (Le camp des croyants jette un regard de défi au banc des incrédules.)

» Le jardinier de M. Labastide dépose. — J'étais malade depuis huit mois. Les médecins me tiraient beaucoup de sang et ne me donnaient pas de santé. (On rit.) Je consultai la somnambule ; elle me prescrivit un remède qui, dès le premier jour, me causa un grand soulagement. Depuis huit mois, je n'avais pu dormir une heure, et ce jour-là la nuit eût duré 48 heures, que j'aurais parfaitement dormi. Au bout de huit jours j'étais guéri. Il m'en coûta 2 fr., et si j'avais pu prévoir le résultat, j'en aurais donné volontiers 300. Plus tard, ma fille fut malade, et la somnambule la guérit gratis.

» M. Lassimone, professeur de dessin. — Je mis une lettre dans les mains de la somnambule; elle me dit qu'elle était de mon fils, qu'il avait 25 ans, qu'il était atteint d'une maladie que la science ne pouvait guérir, que seulement il fallait éviter à ce jeune homme toute cause de contrariété. Elle m'annonça que dans deux ou trois ans mon fils irait mieux. Tout ceci était vrai. Il y a deux ans que cela s'est passé, et il y a de l'amélioration dans l'état de mon fils. Plus tard, je lui présentai un enfant. Elle me dit qu'il était sourd-muet, qu'il ne l'avait pas toujours été; que sa maladie était le résultat d'un accident, et que son état tenait à des circonstances physiologiques qu'elle expliqua. Ces circonstances étaient vraies, et je fus convaincu de la lucidité de la femme Cheyroux

» On entend successivement plusieurs témoins qui déposent de faits analogues.

» La plupart déclarent qu'ils ont consulté la somnambule, et qu'elle leur a indiqué des remèdes dont ils ont éprouvé du soulagement. Les uns disent qu'avant de les introduire auprès de la femme Cheyroux, Audiguet leur a fait inscrire leur nom sur un registre, et les a ajournés à huitaine ou à quinzaine. D'autres déclarent avoir été introduits immédiatement. Presque tous semblent convaincus de l'efficacité et de la vertu du magnétisme. Ils ont payé la somme de 1 ou 2 fr.; rarement on leur a demandé un salaire.

» Le tribunal a reçu ensuite la déposition de plusieurs pharmaciens de la ville. Ils racontent qu'on leur a souvent présenté des consultations émanées de la somnambule et qui indiquaient des remèdes empruntés au manuel de M. Raspail. L'aloès, le camphre, faisaient presque toujours la base des prescriptions ordonnées. Lorsque ces remèdes leur semblaient inoffensifs, ils les livraient. S'ils leur semblaient dangereux, ils refusaient d'exécuter les ordonnances ou diminuaient beaucoup les quantités.

M. Bardinet, docteur en médecine. — J'ai été chargé par M. le procureur du roi et M. le juge d'instruction d'examiner la femme Cheyroux, de m'assurer de la sincérité de son sommeil, et de la soumettre à des épreuves pour vérifier l'exactitude ou la possibilité des faits merveilleux que l'on racontait. Audiguet m'affirmait que cette femme lisait à 100, 200 et jusqu'à 1000 lieues; qu'elle avait lu, de son domicile, dix vers inscrits dans un appartement de la rue des Charseix. J'ai fait les expériences pour lesquelles j'avais été commis; elles ont été complétement infructueuses. La somnambule a

échoué dans toutes les épreuves auxquelles je l'ai soumise. Je lui ai présenté une boite fermée qui contenait des ossements humains; elle m'a déclaré que cette boite renfermait des cheveux; je lui ai remis une autre boîte qui contenait un serpent en bronze; elle a répondu que c'étaient des clés en fer et des pièces de monnaie. (Hilarité au camp des incrédules.)

» Je fis écrire par Audiguet, en gros caractères, le mot *Tourny*, et je le laissai sur la table d'un cabinet; puis je demandai à la somnambule de lire ce mot à travers le mur. Elle fut embarrassée et répondit : Je vois un M. — Audiguet me dit alors : Elle lira beaucoup mieux ce mot dans ma pensée. Soumise à cette épreuve, la femme Cheyroux déclara qu'elle lisait le mot *Bible*.

» Je fis une dernière tentative. Après avoir secrètement fait marcher l'aiguille de ma montre, je lui plaçai la main sur la boîte et lui demandai l'heure; elle répondit : il est trois heures moins dix-sept minutes. C'était en effet l'heure qu'indiquaient en ce moment les horloges de la ville; mais ma montre marquait onze heures vingt minutes. (Explosion chez les incrédules.)

» Il est résulté de tout cela pour moi cette conviction que le prétendu don de seconde vue, que posséderait cette femme en état de sommeil magnétique, n'est qu'une fable.

» (Cette déposition a fait regagner au banc des pharmaciens tout le terrain qu'ils avaient perdu. Les croyants ont encore la foi, mais elle devient moins expansive.)

» Le tribunal passe à l'interrogatoire des prévenus.

» La somnambule déclare s'appeler Marguerite Ribière, femme Cheyroux, relieuse, âgée de vingt-huit ans.

» J'étais souffrante, dit-elle; on me conseilla de me faire magnétiser; je pris ce parti. La première fois, j'éprouvai des douleurs, des crispations nerveuses; puis je ressentis du soulagement. Depuis que M. Audiguet me magnétise, je n'ai plus de craintes; je me prête volontiers à ces expériences. Je n'ai jamais donné de consultations; je n'ai donné que des conseils; du reste, on a pu me demander tout ce qu'on a voulu pendant que j'étais endormie. Si j'avais su que j'exerçais la médecine, je ne l'aurais pas fait. Si je n'ai pas répondu exactement à M. le docteur Bardinet, c'est que je ne suis allée chez lui qu'avec beaucoup d'appréhension. Il y a dix-huit mois que l'on me consulte; il n'y a que six mois que j'ai lu l'ouvrage de M. Raspail, qui m'a été remis par M. Audiguet. Je ne sais pas lire l'écriture, je ne lis que l'impression.

» Quant au livre d'inscription que l'on a saisi chez M. Audiguet, il n'existait que depuis peu de temps.

» Le magnétiseur déclare s'appeler Jean-Baptiste Audiguet, carrossier.

» C'est moi qui ai presque toujours magnétisé la femme Cheyroux, seulement pour sa santé. On venait la consulter; j'écrivais les consultations, et je disais aux personnes d'aller chercher les remèdes. J'ai tellement confiance aux prescriptions de M[me] Cheyroux, que je prendrais ses remèdes gros comme le poing, si elle me l'ordonnait. On lui offrait des rétributions qu'elle refusait toujours; il fallait insister pour qu'elle acceptât. Elle recevait de 2 à 3 fr. par jour. Il est vrai que j'ai écrit ses consultations sur mon livre, mais c'était pour moi seul.

» Après l'enquête et l'interrogatoire, M. Chatelard, procureur du roi, a soutenu avec force la double pré-

vention d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

» MMes Bac et Descoutures ont présenté la défense des deux prévenus, et leurs spirituelles plaidoieries ont plus d'une fois égayé le nombreux auditoire.

» Le tribunal a relaxé la femme Cheyroux et Audiguet sur le chef d'escroquerie, et les a déclarés coupables du délit d'exercice illégal de la médecine. En conséquence, les prévenus ont été condamnés à 15 fr. d'amende et aux dépens.

» Que faut-il conclure de ce dénoûment? Tranche-t-il la question si grave du magnétisme? La somnambule est-elle ou non lucide? Oui, disent les croyants, car entre elle et la science autorisée il y a l'épaisseur d'un diplôme. — Non, disent les incrédules, car elle paye l'amende : c'est le privilége ordinaire des battus. »

— Nous ajouterons, nous : Un semblable jugement, juste aux yeux de la justice, est flétrissant pour les savants; il honore les vaincus, il établit la vérité. Chaque défaite semblable ruine nos ennemis; chaque combat prouve leur sottise et leur nullité. Le jour du triomphe approche à grands pas; la vérité sera vengée des outrages des sots et de la mauvaise foi des savants!

Correspondance. — Les réflexions que nous avons faites sur le travail de M. Jobard (tome v, page 337), nous ont valu la lettre suivante :

A M. le baron du Potet.

Monsieur le baron,

Vous êtes un maladroit, permettez-moi ce petit mot d'amitié en retour des aimables épithètes dont vous avez

bien voulu adorner mon vilain nom, en reproduisant mon article sur le *Magnétisme dévoilé*.

Comment n'avez-vous pas magnétiquement perçu l'intention qui me guidait en l'écrivant. On m'avait bien dit que vous étiez si bon homme, si droit et si inflexible que rien ne pouvait vous faire tourner un obstacle, fût-ce une montagne; vous voulez l'enlever par la seule puissance évangélique; ma foi n'est pas aussi robuste, je l'avoue. La sottise et l'incrédulité humaines forment encore une masse si respectable que je n'ose l'attaquer de front; c'est pourquoi j'ai cherché à convoquer les savants matérialistes sur le parvis de l'Observatoire électro-galvanique. Après avoir étudié les phénomènes visibles à l'œil nu, ils eussent pris leur longue-vue pour pénétrer dans les profondeurs du firmament psychologique où ils craignent de s'égarer à votre suite.

Il fallait descendre à leur portée pour leur donner la main, et c'est ce que j'ai fait, en me tenant à quelques pieds seulement au-dessus du sol académique; c'était le seul moyen de faire une bonne prise, et vous avez fait manquer la plus belle chasse aux savants qu'il était possible d'espérer.

Vous sentez bien que s'ils eussent mis le pied chez vous, vous leur en auriez bientôt pris quatre; quand ils auraient consenti à dire A ils auraient dû dire B; ainsi de suite jusqu'à Z et au delà. Vous deviez bien savoir qu'en cherchant à répéter les phénomènes naturels ils eussent rencontré les surnaturels sans le vouloir, mais à présent qu'ils sont prévenus du piége, ils n'en approcheront plus. — Il fallait leur laisser croire qu'il n'y avait rien dans le magnétisme que ce qu'ils y ont découvert eux-mêmes, c'est-à-dire du galvanisme, de la daguérotypie et de la névrurgie. Comment voulez-vous que des

académiciens officiels consentent à se laisser initier par des profanes de notre espèce ?

Si j'avais songé à vous prévenir, et si vous eussiez prévenu vos collègues, la conspiration eût eu un plein succès ; il n'eût pas fallu trois ans pour enrôler tous les jeunes savants sous le drapeau de Mesmer ; il en faudra cinquante peut-être par la méthode transcendantale que vous suivez. Plus vous avancerez dans la région du merveilleux, plus ils reculeront. Avant de calculer la distance et la densité des astres, il faut savoir mesurer l'éloignement d'un clocher et la pesanteur spécifique d'un métal.

Le *sceptique* nie l'existence de tout ce qu'il n'a pas vu ; c'est son état. Un président de Cour royale disait devant une nombreuse société : Que tous les témoins du magnétisme, fussent-ils 500 et 5000 n'étaient point une autorité pour lui. Et cependant, ai-je répondu, vous condamnez un homme à mort, sur la foi de deux témoins. Cet argument *ad hominem* n'a pas mis les rieurs de son côté.

Il en est de certains cerveaux comme de certaines terres, où certaines idées et certaines plantes ne peuvent germer. Il est inutile de s'en occuper ; c'est pourquoi j'ai cessé de parler magnétisme au milieu des bruyères intellectuelles que je renonce à défricher ; je poursuis une autre tâche dont je vous envoie le programme ; je veux quelque chose de bien simple et de bien juste :

Que chacun soit propriétaire et responsable de ses œuvres.

Rien que cela ; pour apaiser toutes les révoltes, pour faire taire toutes les plaintes, pour rassurer tous les propriétaires, pour donner satisfaction à tous les prolétaires intelligents et pour remplir les coffres de l'Etat. Eh bien !

voilà 20 ans et 20,000 francs consacrés à faire entrer le petit bout du doigt de cette vérité dans le parlement, et je tremble qu'on ne lui coupe la main ; en attendant je vous serre magnétiquement la vôtre.

JOBARD.

Bruxelles, le 21 janvier 1848.

A M. Jobard.

Monsieur,

Il n'est pas généreux qu'un géant frappe un pygmée. Cependant quand c'est pour son bien qu'il le corrige, on doit lui pardonner, lorsque surtout, pouvant l'écraser, il ne lui fait que de légères blessures. Mais, si ce pygmée raisonne et que tout bonhomme qu'il soit, il ait bien vu les choses, il doit, levant la tête, s'écrier : Ecoutez.

Je vous dirai donc, Monsieur Jobard, que je connais nos illustres savants, je les ai vus, entendus, compris, et jamais, croyez-le, vous *ne les amènerez au magnétisme ;* ce sont des satisfaits. Vous aurez beau mettre du miel sur les bords du vase, ils n'avaleront pas ce breuvage, ils savent très-bien qu'ils seraient trop fortement purgés.

Quant à moi qui ne veux pas laisser nos grands hommes flétrir tranquillement la vérité, je les frapperai en plein visage de ma main de pygmée, c'est tout ce que je puis faire ; mais vous, Monsieur, vous pourriez davantage, parlant tous les langages, connaissant toutes les sciences.

Lorsque je me suis permis de contredire quelques-unes de vos assertions, je pensais que vous aviez pu vous

égarer sur le côté moral du magnétisme ; et il aurait pu en être ainsi, car ce qui frappe les hommes habitués aux choses positives, ce sont les faits physiques, et les moraux ne viennent qu'à de plus rares occasions les éclairer. Ne m'en veuillez donc point si de ce côté je vous ai mal jugé.

Après cette réparation, je vous dois un aveu de ma croyance. Le magnétisme doit modifier profondément tous les systèmes, en déplaçant le pivot des sciences. Il doit jeter une lumière nouvelle sur toutes les croyances religieuses ; il y a là une révolution facile à prévoir, qui se fera indubitablement. Je ne puis être compris maintenant que par les esprits élevés ; mais ne le serais-je point, que je n'en devrais pas moins faire tous mes efforts pour jeter les germes de cette rénovation. Vous le savez, du reste, c'est pour d'autres générations que nous travaillons, et nous serions indignes de la lumière que Dieu nous a donnée, si nous reculions devant les commérages des sots et les railleries insultantes des savants.

Pardonnez-moi de vous avoir distrait de vos nombreux travaux ; mais j'avais à m'excuser près de vous, tout en répondant à votre lettre spirituelle et amicale pour moi.

Tout à vous.

Baron du Potet.

Paris, le 28 janvier 1848.

La législation autrichienne appliquée au magnétisme, préoccupe vivement l'esprit des mesméristes ; presque tous y voient le dessein d'empêcher le développement du

magnétisme, plutôt que la réglementation de son exercice. Nous avons déjà dit notre pensée à cet égard; voici maintenant celle d'un de nos amis :

A M. le baron du Potet.

Monsieur le baron,

La circulaire du gouvernement autrichien, relative au mode d'application du magnétisme en Lombardie, et que vous avez publiée dans le N° 61 du *Journal du Magnétisme*, que je viens de lire, a réveillé en moi, avec une nouvelle force, la conviction profonde où je suis depuis longtemps que la divine Providence, à l'égard de la vérité mesmérienne, et de sa propagation, comme pour toutes choses, a fait paraître une profonde sagesse en ne permettant pas, jusqu'à présent, que cette vérité ait été placée sous le patronage des Académies de notre pays.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette pensée, que du reste je vous soumets, vaudrait la peine d'être examinée, car elle m'a paru renfermer plus d'un enseignement utile; et c'est pourquoi je n'ai pu résister plus longtemps au désir de vous communiquer les quelques idées que cette réflexion m'a suggérées, dans l'espérance que vous voudrez bien, Monsieur le baron, les accueillir avec votre bienveillance ordinaire.

En général dans le monde l'idée de *monopole*, de *privilége*, est synonyme d'*injustice*, de *spoliation*; et paraître s'en faire le défenseur, suffit pour attirer sur soi la haine des honnêtes gens, qui sentent toute leur indignation se soulever à ce mot, sans songer que souvent, par une inconséquence singulière, ils approuvent pour eux-mêmes dans la pratique, ce qu'ils condam-

nent pour les autres. Cependant, au risque de blesser peut-être quelqu'un, je veux avoir le courage de dire à cet égard ma pensée, et d'avouer que quoique personne n'aime plus que moi la vraie liberté, cependant j'y vois une limite, et que je comprends *jusqu'à un certain point* des *droits exclusifs* à l'application d'un certain ordre de faits; car je crois qu'à divers égards, pour telles ou telles choses, et dans une juste limite, ils sont utiles, même salutaires. Ainsi : *L'enseignement public,* dans les diverses branches, peut-il être abandonné au premier venu sans règles ni contrôle? Je ne le pense pas; car la santé morale et intellectuelle de notre jeunesse, autant que l'intérêt de la science, je ne dis pas de ceux qui l'enseignent, mais de la science en elle-même, s'y opposent; et pour qui réfléchit un peu cela est si évident que je me crois dispensé de le prouver, autrement qu'en faisant remarquer que tout ce qui est du domaine d'une science ou d'un art quelconque est en dehors de nous, et que nous ne pouvons nous l'approprier, que par le travail et l'étude. Sans doute tous n'ont pas le même degré d'aptitude, mais cependant quelque heureuses que soient les dispositions naturelles, il faut toujours acquérir par l'étude un talent qui sans elle fût demeuré aussi obscur qu'improductif. Il en est de même de l'exercice de la médecine, en tant que science, et telle qu'elle est pratiquée de nos jours, ainsi que de la pratique de tous les métiers; car personne ne se fera tout à coup, ébéniste, horloger, etc. Pour ce qui concerne ces derniers, il suffit de voir le travail de l'ouvrier pour se rendre compte du degré de confiance qu'il mérite. Mais en est-il ainsi pour tout ce qui est du domaine de l'esprit? Non, sans doute! et l'erreur sous ce rapport est d'autant plus funeste qu'elle s'adresse de préférence à

ceux qui sont hors d'état de la juger et de la reconnaitre pour ce qu'elle est; et ceux qui ont le plus d'intérêt à la démasquer, sont justement ceux à qui cela est le moins possible. Je comprends donc que la société prenne des précautions pour s'assurer du degré de capacité de ceux qui veulent se charger de l'éducation de leurs semblables dans les sciences et les arts, dans la morale et la religion.

Mais le magnétisme, dans son essence, n'est rien de tout cela; ce n'est, d'une manière absolue, ni une science, ni un art, ni une religion; c'est une FACULTÉ qui appartient à la nature humaine, puisque tous en sont doués, hommes et femmes, petits et grands, et que chacun peut s'en servir, quelque bornée que soit l'étendue de ses capacités sur toute autre question. Or, est-il permis de faire défendre l'emploi de nos facultés, de l'opinion, ou du caprice, ou de l'ignorance des hommes?..... Se mouvoir, parler, voir, entendre, penser; fut-il jamais soumis au bon vouloir d'autrui?..... Il ne peut venir qu'à l'esprit des fous, de chercher d'autres fous qui consentent à n'agir, ne parler, ne voir, n'entendre, et ne penser, qu'autant qu'ils en recevront la permission d'un autre! Se mettre ainsi dans la dépendance absolue de SON SEMBLABLE, est à mon avis insulter de la manière la plus cruelle et la plus impie, à la sagesse, à la justice et à la bonté de Dieu. De même que tout homme qui a un esprit sain, doit, permettez-moi ce mot, conserver sa judiciaire, autant que sa conscience et sa liberté; de même aussi toutes les facultés qu'il possède doivent être conservées et exercées dans la limite que Dieu leur a assignée dans son adorable sagesse, et notre plus haute sagesse, à nous pauvres hommes, consistera à ne pas mépriser les dons que sa bonté nous a faits, et ce serait les

mépriser que de les délaisser et de les méconnaître.

Or, il me paraît évident que Dieu, en nous créant, a donné à toute l'espèce humaine la *faculté magnétique*; c'est apparemment pour que tous s'en servent, non pour en abuser, mais pour remplir le but qu'il s'est proposé en nous accordant ce don. C'est, il me paraît, une nouvelle preuve de son infinie miséricorde à notre égard, et une harmonie de plus dans ses œuvres; car nous y trouvons un puissant motif à nous aider, à nous soulager, à nous aimer mutuellement. Si cette vérité est incontestable, et il ne me semble pas possible de le méconnaître, peut-elle se plier sous la loi du *privilége?* doit-elle être enchaînée au profit de quelques-uns? et une corporation quelconque, même celle des médecins, peut-elle, sous prétexte d'abus possible de la part d'autrui, s'arroger le droit exclusif de se servir d'une faculté que Dieu a départie à tous? Que ceux qui ont conservé leur liberté de conscience répondent avec sincérité.....

Et c'est cependant ce qui est arrivé en Autriche! et c'est ce qui certainement serait arrivé en France, si la Providence n'avait permis que notre savante académie de médecine ne fût pour ce cas seulement frappée de cécité! car elle se serait infailliblement emparée de cette vérité nouvelle, et l'aurait exploitée à son profit, et le dessein de la sagesse divine eût encore été pour longtemps méconnu et outragé! Rendons grâce donc à notre sage académie, elle a bien mérité de l'humanité, en refusant son approbation à la vérité mesmérienne, elle a été plus sage que ceux qui la lui demandaient, car elle a obligé cette vérité à chercher un asile ailleurs que dans ce temple de la science, où elle a été méconnue et méprisée. Elle s'est réfugiée, pour se mettre à l'abri de tant d'injures, chez ces hommes honnêtes et droits qui

se sont faits ses défenseurs, bien qu'ils ne fussent pas de l'académie, parce qu'ils avaient conservé la liberté de leur conscience ; et qui, sentant dans leur âme vibrer encore la voix de l'humanité, l'amour du bien, ont reconnu par la douce émotion que procure aux cœurs bien nés le sentiment d'une bonne œuvre à faire, qu'en effet cet appel qui leur était adressé était la voix de la vérité, et qu'y répondre était le devoir de tout homme de cœur, comme l'a si bien dit notre aimable poëte (1) :

Elle a lui devant vous, cette flamme céleste,
Et vous l'avez foulée aux pieds ;
Et sur elle étendant votre doute funeste,
C'est la nuit que vous répandiez.
Et nous allions sans vous de rivage en rivage ;
Mais quand le pilote s'endort,
C'est aux hommes de cœur, c'est à tout l'équipage
A guider le navire au port.

Ainsi donc, Monsieur le baron, félicitons l'humanité de ce que la grande vérité mesmérienne est entrée dans le domaine public, car désormais il n'est plus au pouvoir de personne de l'en déposséder.

Et cependant, vous l'avouerai-je, ce n'est pas avec une joie sans mélange, que j'applaudis à cette nouvelle conquête, et je ne saurais, quand j'y pense, me défendre d'un certain sérieux, qui ressemble quelque peu, je le crains, à un sentiment secret ou d'égoïsme, ou de paresse, ou de pusillanimité peut-être, à la vue de cette nouvelle responsabilité qui pèse sur moi, de ce nouveau devoir qui m'est imposé, dont ma conscience et ma raison m'ont révélé l'existence, et qu'elles m'obligent à procla-

(1) Voir ce *journal*, tome IV, page 308.

mer, aussi bien pour moi-même que pour les autres; car elles me disent toutes deux, ces sublimes conseillères, que pour ne pas être infidèle à mes convictions, je dois m'engager dans la lutte, me jeter dans la mêlée, parmi les défenseurs qu'elle s'est déjà acquis, et contribuer ainsi selon mes faibles moyens à la conquête du monde qu'elle a entreprise, et qu'elle soumettra bientôt à son empire. Aussi ai-je commencé par m'y soumettre moi-même, et c'est pour obéir à sa voix que j'ai pris la plume pour vous exprimer ces quelques idées, qui m'ont paru avoir leur utilité, si elles obtenaient votre approbation, et si vous les trouviez dignes en effet de prendre place dans votre excellent journal.

Une autre fois, puisque vous voulez bien me le permettre et m'y encourager, je vous ferai part de quelques autres idées qui font suite et sont comme le complément et la conséquence des précédentes, et que je n'ai pas osé aborder aujourd'hui, dans la crainte d'abuser de votre obligeante patience.

Veuillez agréer, Monsieur le baron, l'assurance des sentiments bien dévoués de votre affectionné serviteur.

J. Mermoud de Poliez.

Paris, le 2 février 1848.

PETITE CORRESPONDANCE.

Avis à tous. — Les bureaux du *Journal du Mag.* vont être incessamment transférés, rue Neuve-des-Petits-Champs, nos 18-20, dans un vaste local approprié aux besoins actuels des conférences dominicales.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

AUX AMIS DU MAGNÉTISME.

RÉFORME, PROGRÈS, AVENIR!

Joyeux et plein d'espérance, nous saluons avec bonheur l'ère qui commence, car le changement politique qui vient de s'opérer ne peut qu'être favorable au progrès du principe que nous défendons. Trop longtemps des corporations savantes, soutenues par un pouvoir rétrograde, nous ont été oppressives ou contraires; pendant 70 ans une vérité magnifique n'a pu prendre le rang qui lui appartient dans les sciences.

Des despotes plus entêtés, plus persécuteurs que des rois avaient mis leur *veto* sur le magnétisme; et, pleins d'orgueil et d'insolence, ils s'écriaient aussi : Rien, rien pour vous! Le temps de la justice est arrivé pour nous, comme il est venu pour toutes choses. L'Académie de médecine et celle des sciences vont rendre leur compte; et ces savants, dont la plupart cupides ou corrompus, vont être atteints par la réaction puissante qui s'opère contre tout ce qui fut injuste.

Nous avions besoin de cette liberté pour développer et produire au jour de grandes choses, les faits qui effraient l'hypocrisie, parce qu'ils démasquent son pouvoir mensonger; les faits qui détruisent des doctrines qui n'ont pour appui que de vains raisonnements.

Chacun des pas que nous voulions faire était empêché par des gens intéressés à soutenir le mensonge, par des hommes sans entrailles, qui préféraient voir souffrir leurs frères au lieu d'adopter une vérité féconde propre à les soulager.

Que d'efforts, que de tentatives n'avons-nous point faits; qui dira combien de fois, rempli d'indignation, notre cœur a bondi dans notre poitrine; car nous recevions chaque jour des outrages, lancés par des bouches académiques! Dans notre désespoir nous en appelions au temps! Le voici, il est venu, ce temps où des associations puissantes vont se former et demanderont vengeance au pouvoir nouveau.

Réjouissez-vous, magnétiseurs, voici l'aurore d'un bel et grand jour; vous jouirez du triomphe réservé à tout ce qui est juste et légitime; la vérité cette fois vaincra sans peine; car elle aura pour appui le monde nouveau. O Mesmer! toi qui aimais la République, toi qui en traças de ta main, peut-être les premières bases, car tu jugeais dans ta sagesse que les corporations seraient toujours contraires aux intérêts des peuples. Tu pressentais les temps; mais, comme il arrive toujours aux hommes avancés, tu ne fus point compris: reviens nous animer de tes saints transports, que ton âme généreuse vienne enflammer les nôtres pour soutenir dignement, non pas ta renommée, car elle s'établira d'elle-même et grandira de race en race, mais pour développer tes pensées, pour cultiver les germes que tu as répandus sur cette terre de France. Tu voulus des générations saines et robustes autant que vertueuses, et les hommes qui te flétrirent les amoindrissaient chaque jour, ne sachant pas ou ne voulant pas suivre le plan que tu avais tracé. Maintenant ces hommes ne trouveront plus d'ap-

pui, il faut qu'ils s'offrent à la discussion et qu'ils supportent l'examen que l'on va faire des titres qu'ils ont usurpés.

La vérité va se trouver en présence de l'erreur; des chaires nouvelles seront créées; toutes les lois que l'on s'apprêtait à rendre pour favoriser une corporation, ne verront point le jour, et des principes féconds ne trouveront plus d'entraves à leur enseignement. La médecine magnétique et somnambulique ne sera plus entravée, et ne nous frappera plus avec ces armes faites pour combattre les criminels; tout ce qui est bon et juste pourra se produire sans crainte, et un jour on se rappellera avec horreur les persécutions que nous avons éprouvées des corps établis pour protéger et défendre tout ce qui devait être fécond.

Nos savants ne voulaient point de magnétisme, comme d'autres hommes point de liberté; mais il sera bientôt partout pour les couvrir de honte. Il nous eût fallu cent ans et plus pour obtenir ce résultat; trois jours nous l'ont donné.

Soyez bénis, vous tous qui êtes morts pour la patrie; car non-seulement vous avez assuré la liberté, mais votre mort aura préparé pour les générations ce que la liberté ne peut donner seule, ce que la fausse science vous eût refusé : les principes de la conservation des êtres. Soyez bénis, votre sang comme celui d'autres martyrs nous a affranchis d'une double servitude. Les anneaux de la chaine despotique que la science n'avait point voulu rompre ont volé en éclats, et nous vous devons des hommages, une reconnaissance sans bornes, car sans vous, longtemps isolés, nous aurions courbé la tête quoique nous combattions pour affranchir les hommes.

Que tous les magnétistes se préparent, il faut qu'une

résolution prompte soit prise par tous et qu'une demande collective fasse appel au pouvoir, afin qu'un hôpital soit fondé pour justifier devant le monde entier des résultats que chacun de nous a obtenus dans le silence et que cette divine philosophie qui se révèle au cœur de tous ceux qui magnétisent se répande par la parole en partant d'un lieu consacré.

N'entendez-vous pas partir du cœur de tous ceux que la société avait oubliés ces mots : *Réforme, organisation sociale nouvelle.* Inscrivez sur votre bannière : *Justice pour la nature outragée, création d'une chaire où l'on enseignera ses véritables lois, et les devoirs de tout homme qui veut être son ministre.*

Assez de sang, assez de meurtres, plus de poisons. La médecine actuelle doit être réformée, l'humanité comme la vérité le demandent à grands cris! Magnétiseurs, aidez-nous dans notre entreprise, frappez sur ce corps qui dispose de la vie des hommes; mais que ce soit pour l'appeler au partage de vos jouissances; vous fraterniserez avec lui, lorsque, pénétré de vos sentiments, il aura reconnu la justice de la cause que, comme moi, vous défendez !

Baron du Potet.

MANUSCRITS DE MESMER.

Notions élémentaires sur la morale, l'éducation et la législation pour servir à l'instruction publique en France.

§ IX. — JEUX DE LA JEUNESSE.

Les jeux des enfants et des élèves de la République sont des exercices institués pour la perfection du développement des mouvements et des forces de leurs membres.

On se rappelle que ces perfections consistent :

1° Dans la facilité du mouvement des membres et dans l'agilité du corps;

2° Dans la justesse des directions;

3° Dans la force;

4° Dans l'équilibre.

Ces jeux de la jeunesse seront réduits :

1° A la danse de tous les genres possibles, pour tous les âges et sexes.

On observe cependant que les enfants avant l'âge de 4 ans se trouvant dans l'école de la nature et absolument abandonnés à son action sans que l'art ou l'instruction s'en melassent (1), n'auront aucun part à la danse et aux jeux.

2° La course;

3° Divers modes de luttes sans armes;

(1) Voyez la note, tom. 1er, page 49 de ce *journal*.

4° Des luttes ou des combats avec diverses armes;

5° L'équitation avec ses exercices; voltiger, nager;

6° Lancer des pierres au but avec les deux mains alternativement;

7° Jetter des grosses pierres d'une eertaine poid à une distance;

8° La fronde;

9° Le javelot;

10° Les exercices de l'arc, de l'arbalet, du fusil, de l'arquebuse au blanc.

Les diverses manières possibles de pratiquer ces pratiques comme ayant pour but les différentes perfections ci-dessus énoncés, et les combinaisons variées de ces exercices offrent aux artistes et aux talents un champs vaste pour l'invention des moyens agréables et utiles pour l'éducation et l'instruction nationale.

Le temps destiné à ces exercices seront les aprés-midi de chaque décadi de l'année. L'hiver on s'instruira dans les maisons : dans les autres saisons cette instruction se fera sous les yeux du peuple assemblé en fête.

Les élèves les mieux instruits se rendront les 4 fêtes de l'Etre suprême au chef-lieu du département pour y contribuer à la solemnité en faisant des représentations en présence du peuple assemblé.

(La suite prochainement.)

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

HOPITAL MESMÉRIQUE DE CALCUTTA.

Le public mesmérien a reçu avec une joie bien grande le premier bulletin mensuel de la clinique du docteur Esdaile au *Mesmeric hospital.* Le savoir qui brille dans le commentaire de ces faits magnifiques, fit désirer vivement le rapport suivant; mais on l'attendit vainement à l'époque fixée. L'attente désireuse se changea bientôt en pénible anxiété; qu'était-il arrivé? De sinistres craintes, des appréhensions funestes assiégèrent le cœur des amants de la science.

L'extrait suivant d'un journal local nous donne le mot de l'énigme, qui ne justifie que trop le pressentiment des personnes attentives au progrès journalier du mesmérisme sur tous les points du globe.

« Le *Hurkaru* rapporte que le gouvernement, sur la représentation des médecins *visiteurs* (1) de l'hôpital mesmérique, a retiré la permission qu'il avait précédemment donnée de publier les rapports de cet établissement. Le public se rappellera que le docteur Esdaile a, dès le principe, désiré que la plus grande publicité possible fût donnée à toutes ses expériences, et qu'il a toujours recherché la franche expression de l'opinion sur la nature de ses opérations; bien convaincu que le résultat de la discussion serait le triomphe de la cause qu'il a épousée.

» Un rapport mensuel a, comme nos lecteurs savent,

(1) Voyez tome v, page 173, de ce *journal,* quelles sont leurs attributions.

été publié, et il est impossible de ne pas voir les avantages qui ressortirent de cette publication. M. Esdaile défiait que l'on pût produire aucune preuve de l'inexactitude de ses récits ; ce défi a provoqué deux antagonistes dans les colonnes d'un journal. L'un de ces écrivains affirma hardiment que le docteur avait rendu un compte inexact des opérations du mois, qu'il avait parlé d'opérations sans douleur qui, en réalité, ne furent pas faites ainsi. M. Esdaile riposta, se défendit de cette accusation de la manière la plus satisfaisante, et Médicus enfin se retira en déconfiture. »

En suivant historiquement la tactique des adversaires du magnétisme, on la trouve partout identique : la négation des faits les mieux avérés. Mais le temps est venu de faire justice de leurs mensonges et de les couvrir de honte ; le moyen le plus sûr d'obtenir ce résultat, est de convier tout le monde à l'examen ; c'est ce qu'on a fait en Europe et nous voyons avec plaisir que M. Esdaile suit la même marche dans l'Inde. Nous lisons en effet dans le *Delhi Gazette Overland Summary*, du 22 mars dernier, le passage suivant, qui indique que sa conduite est la même que celle de ses prédécesseurs :

« Sa Hautesse le nabab Nazeem de Moorshedabad, accompagné de M. Torrens, de M. Cooper et des personnages indigènes de sa suite, a visité, le 10 de ce mois, l'hôpital mesmérique. M. Esdaile offrit d'opérer un patient qu'on avait mis dans l'état convenable ; le nabab déclina la faveur d'assister à cette expérience, mais il donna une marque de sa satisfaction en offrant généreusement au docteur 500 réaux pour être employés aux besoins de l'hôpital. »

L'*Englishman* du 23 février dit : « qu'il est joyeux de pouvoir annoncer que des démarches ont été faites

par plusieurs riches Anglais de Calcutta, pour donner aux procédés du docteur Esdaile et aux cures heureuses de leurs compatriotes, habitant la contrée, une publicité plus grande que celle qu'ils ont eue jusqu'ici. »

Le même journal, du 3 mars, publie la lettre suivante, qui est un monument aussi sagement conçu que dignement construit; nous en devons la traduction à l'obligeance de M. le comte de Fouchécour.

*A M. l'éditeur de l'*Englishman.

Monsieur,

Dès que la nouvelle se répandit qu'il était possible d'obtenir l'insensibilité à la douleur par l'exhalation de la vapeur d'éther, j'en fis l'expérience à mon hôpital.

Le 23 février, je fis inhaler à deux hommes de l'éther *nitrique*, n'en ayant pas d'autre sous la main. Mais cela ne produisit d'autre effet qu'une ivresse désagréable qui dura plusieurs heures, sans aucune modification remarquable de la sensibilité. Le 28, m'étant procuré de l'éther sulfurique, j'en mis deux onces dans une pinte d'eau et engageai deux infirmiers, en parfaite santé, à en respirer les vapeurs avec l'inhalateur des hôpitaux, comme s'ils fumaient un *hookah* (sorte de pipe). C'était bien désagréable et j'eus beaucoup de peine à décider le premier à persévérer cinq minutes, au bout desquelles il devint ivre et demanda la permission d'aller se coucher; ce qui lui fut accordé. Dans cet état il était sensible aux piqûres et désignait l'endroit piqué.

L'autre infirmier fuma le hookah pendant sept minutes, avec des intermittences considérables, et quand il ne put plus fumer je tins la fiole d'éther sous son nez.

Au bout de sept minutes, il demanda à se coucher et il fallut le porter sur son lit. Aussitôt qu'il fut couché il devint sourd à toutes questions et insensible aux piqûres par tout le corps. Je m'attendais bien à ceci, sachant que nous pouvons être plus vite rendus insensibles par les poumons que par l'estomac, comme cela se voit souvent avec l'acide carbonique, l'opium, le stramoine, etc. Mais jugez de m surprise quand je le trouvai tout aussi cataleptique qu'aucune personne que j'aie jamais vue en transe mesmérique! Non-seulement cela, mais il présentait la même occlusion spasmodique des paupières, le même tremblement des cils et une insensibilité parfaite et totale. En ouvrant ses yeux de force, le blanc en était seul visible, et je ne pus sous aucun rapport établir de différence entre son état et celui d'une personne plongée dans le plus intense degré du coma mesmérien.

Lorsqu'il manifesta l'intention de se coucher, le pouls était petit et fréquent, mais quand le coma fut établi, il devint plein et régulier comme celui d'un dormeur naturel ou magnétique; sa respiration était tout à fait calme et non bruyante. Il fut éthérisé à 1 heure 10 minutes du soir. Je le piquai alors partout avec persévérance, par intervalles, pendant 10 minutes encore, et essayai de l'éveiller en frottant les yeux, soufflant dessus, y injectant de l'eau et en arrosant d'eau froide la figure et la poitrine; mais le tout sans résultat.

Ses dents étaient fortement serrées et on ne put lui faire avaler une goutte de liquide. L'intensité de la catalepsie dura tout le temps. A 1 heure 25 minutes je cessai et défendis qu'on le dérangeât. Je me fis conduire à l'Ecole de Médecine, à un mille de là, dans l'espoir d'y rencontrer le docteur Mouat, parce que je désirais

avoir un témoin compétent de l'état de cet homme. Je trouvai M. Mouat qui voulut bien m'accompagner à l'hôpital. Nous arrivâmes à 2 heures moins 5 minutes et trouvâmes la catalepsie diminuée et le patient commençant à se remuer; le spasme des paupières continuait et les yeux étaient toujours convulsés, la prunelle dirigée en haut.

Pressé de questions, il répondit précisément comme un somnambule magnétique, mais en le piquant partout, il dit toujours ne rien sentir. Nous essayâmes alors de le réveiller davantage en lui faisant respirer de l'ammoniaque liquide et carbonatée, ce qui parut le déranger un peu, mais il dit qu'il ne flairait rien, et la torpeur de ses sens n'en fut point dissipée matériellement. Peu après il se mit à m'appeler par mon nom, me priant de lui ouvrir les yeux, ce à quoi je tâchai de complaire sans pouvoir y parvenir; et toujours l'insensibilité de la peau se maintint. A 2 heures 5 minutes il fut porté dehors et assis sur les marches de l'hôpital. Un *bheestie* fut placé plusieurs marches au-dessus de lui et reçut ordre de lui vider doucement son *mussuk* sur la tête et le dos. On lui demanda s'il sentait quelque chose, il répondit que non. Au bout de 6 minutes il ouvrit les yeux pour la première fois, mais il était évident qu'il n'avait pas conscience et il dit que j'étais un *Baboo*. L'immersion froide fut continuée, et à 2 heures 20 minutes il se leva subitement; une expression instantanée d'intelligence se répandit sur sa contenance, et il montra qu'il avait recouvré sa pleine connaissance en se mettant en colère contre le bheestie qui le mouillait. Ce fut le premier signe de connaissance qu'il donna depuis qu'il était endormi; et, comme cela se voit souvent chez les dormeurs mesmériques, il n'avait aucun souvenir des moyens em-

ployés pour l'endormir. En un mot le coma et le somnambulisme furent parfaitement identiques aux états magnétiques parallèles.

Je ne puis établir combien l'évanouissement de cet homme eût duré s'il n'avait été aussi violemment dissipé, mais je suis certain qu'on eût pu l'écorcher vif durant 15 minutes sans qu'il s'en aperçût, car il était tout à fait insensible aux impressions extérieures dans son état de somnambulisme demi-éveillé, ou *somniveille* (sleep-waking) artificiel, en quoi il ressemblait encore aux dormeurs magnétiques.

L'autre éthérisé n'attira pas d'abord autant mon attention, parce qu'il avait continué d'être sensible aux piqûres un certain temps après avoir été couché et qu'il paraissait seulement très-ivre; mais quand je retournai auprès de lui avec le docteur Mouat, il était fort endormi et il fallut bien le secouer pour l'amener à répondre; ses bras n'étaient point cataleptisés, mais le docteur Mouat venant à soulever les jambes, les trouva dans un singulier état de rigidité, autre symptôme mesmérique.

Nous continuâmes de le stimuler avec l'ammoniaque et parvînmes à le faire parler distinctement; alors il se plaignit de ne pouvoir ouvrir les paupières qui semblaient collées ensemble avec de la glue; pendant qu'il priait qu'on lui ouvrît les yeux il était insensible aux persévérantes piqûres que je lui faisais. Il y avait déjà plus d'une heure qu'il avait inhalé l'éther, et nous ne pouvions encore en dissiper les effets; c'est pourquoi il fut aussi soumis à l'immersion d'eau froide pendant plusieurs minutes, à l'action de laquelle il était tout à fait insensible, quoique tout le temps il frottât ses yeux pour les ouvrir, et, par moments, répondit correcte-

ment aux questions qui lui étaient adressées. A la fin il s'éveilla soudainement et recouvra la plénitude de ses sens ; il ne se rappelait rien de ce qui était arrivé depuis qu'il s'était endormi.

Voici donc une imitation exacte des phénomènes physiques qu'on observe dans la transe mesmérique, et le *somniveille* causé par l'éther démontre admirablement la différence qui existe entre la *sensation* et la *perception* si souvent rencontrées dans l'état mesmérique, sur laquelle j'ai si fréquemment insisté, avec peu de succès, je crois. Ces hommes étaient capables de parler et d'agir, et faisaient la demande raisonnable qu'on leur ouvrît les yeux, quoiqu'ils fussent insensibles au déluge d'eau qui leur tombait sur le corps nu.

Les adversaires du magnétisme animal croiront probablement tout ceci sans peine, parce que c'est fait *secundum artem,* avec une drogue orthodoxement nauséeuse.

Je suis satisfait que le moins affecté de ces deux hommes eût pu être opéré presque sans limites, non sans *paraître* le sentir, mais sans en avoir connaissance après ; précisément comme cela se voit tous les jours dans les opérations magnétiques.

Voici donc un moyen prodigieux pour le bien ou le mal, selon qu'il en sera fait usage ou abus ; car si les avantages en sont des plus frappants, les dangers ne le sont pas moins d'après les exemples ci-dessus.

E cœlo descendit ether! est sans doute le cri de gratitude des ennemis du mesmérisme, à l'aide de qui il est venu dans leur grande détresse ; mais si leur amour et leur reconnaissance ne sont pas tempérés par la discrétion, ils pourront trouver dans leur nouvel allié un ennemi dangereux.

La prompte production d'une insensibilité de longue durée est des plus satisfaisantes et complète ; et je ne crains pas de danger par le coma éthéreux prolongé, car le pouls était naturel pendant sa plus grande intensité, et la respiration n'était pas troublée. Les hommes ne souffraient point après tout ce qu'ils avaient subi.

Je crois qu'on aurait pu torturer ces hommes à leur complet insu, mais il me répugnerait extrêmement d'entreprendre une opération majeure, entraînant une grande perte de sang, sur une personne éthérisée, avant d'avoir obtenu plus de pouvoir sur mon fougueux allié.

Dans plusieurs de mes dernières opérations en transe mesmérique, par exemple, où le pouls devint imperceptible par suite de l'abondance et de la soudaineté de l'hémorrhagie, il fallut ranimer la vitalité défaillante par des cordiaux. Pour ce faire on réveilla les patients, ce à quoi on parvient généralement avec facilité. Mais dans le coma éthéreux, l'on a vu qu'il était tout à fait impossible à l'un de ces hommes, d'avaler, et que les stimulants appliqués à la peau, au nez, n'avaient aucun effet prononcé sur la torpeur ; dans le fait il n'y avait aucun moyen d'arriver aux sources vitales. Or, si la vie de cet homme avait dépendu de notre pouvoir de le rappeler promptement à la connaissance, et à la sensibilité aux stimulants ordinaires, je pense qu'il est très-probable, et le docteur Monat est de mon avis, qu'il serait mort avant que nous eussions pu y parvenir.

Mais espérons que nous pourrons bientôt régler cette puissante influence aussi facilement que nous pouvons la mettre en action. Chez l'homme le plus affecté, le dixième de l'éther employé aurait probablement suffi pour toutes les applications pratiques, et ainsi on aurait mieux pu contrôler les fonctions vitales en ce qui con-

cerne leur conservation. Avec des doses modérément graduées et la connaissance plus parfaite des antidotes, je pense qu'il est extrêmement probable que cet agent deviendra bientôt un moyen sûr de procurer l'insensibilité, pour le cas même des plus formidables opérations chirurgicales.

Tous les mesméristes qui sont plus amateurs de la vérité que trafiquants, se réjouiront d'avoir contribué à la découverte d'une vérité de plus, spécialement parce qu'elle les dispensera de la corvée fatigante nécessaire pour obtenir l'anesthésie magnétique, ce qui est la chose la moins importante de la question quoique la plus frappante.

Ce n'est que de ces temps derniers que l'application du mesmérisme à la chirurgie a été sérieusement mise en avant, principalement en vue de donner une démonstration oculaire de l'existence et de la puissance de ce grand agent vital.

Mais le vaste champ pour l'exposition de son utilité est dans le traitement des maladies médicales où il nous vient souvent en aide quand toutes autres ressources ont failli. Et il faudrait une librairie pour loger tous les volumes qui contiennent le récit des cures bien constatées, obtenues par son entremise sur le continent, avant qu'il fût même question de l'appliquer à la chirurgie.

La partie la plus curieuse de cette histoire est d'observer comment les passions et les préjugés des hommes, servent non-seulement pour établir les vérités connues mais pour en découvrir de nouvelles.

Je suis votre obéissant serviteur,

James Esdaile.

Calcutta, le 1er mars 1847.

ATHÉNÉE MAGNETIQUE DE LYON.

La grande question de savoir si l'on *peut* faire des expériences magnétiques devant une assemblée incrédule ou malveillante est décidée affirmativement : celle de savoir si l'on *doit* expérimenter en public, marche à grands pas vers la même solution. Il y a trois ans, quand nous fîmes entrer la société du Mesmérisme dans cette voie, ce fut un cri général de réprobation. Lorsque nous exposâmes nos vues à la société Magnétologique sur ce mode de propagande, M. le président, indigné, quitta le fauteuil et abandonna la société. L'événement prouva bientôt la fausseté de ces préventions, et ceux-là mêmes qui firent le plus d'opposition reconnaissent aujourd'hui l'immense avantage de cette méthode sur celle du *procul ô profani!*

On peut dire que ce changement de direction amena un déluge d'expériences la plupart mal faites et point du tout expliquées. Maintenant cela se régularise et les deux sociétés parisiennes ci-dessus nommées n'ont pas peu contribué à cette amélioration d'un état de choses dont elles avaient favorisé l'évolution. Elle y ont en revanche trouvé un élément de progrès, et l'adjonction d'hommes capables. La société de la Nouvelle-Orléans, qui est entrée dans la même voie, est aussi parvenue aux mêmes résultats. Jusque-là rien qu'on ne pût légitimement espérer. Mais ce qui était absolument imprévu, c'est que l'*Athénée magnétique de Lyon,* suivant les mêmes errements, mais la dernière fondée, dépasserait ses aînées. C'est pourtant ce qui est arrivé. Le président nous écrit, à la date du 3 décembre dernier.

« J'attends avec impatience la communication annoncée au sujet des relations à établir entre la société du

Mesmérisme et l'Athénée magnétique. Je pense qu'elle sera bien accueillie car notre société est généralement animée de beaucoup de zèle pour tout ce qui est dans l'intérêt du magnétisme. Et c'est avec plaisir que je puis vous annoncer qu'elle continue dans la voie du progrès ; ayant maintenant un local spécialement consacré, elle vient de décider qu'il y aurait dorénavant deux séances par semaine, le mercredi pour les expériences publiques, et le samedi pour les affaires particulières, cours, conférences, etc. »

D'autres détails à nous donnés par l'archiviste de l'Athénée, actuellement à Paris, il résulte que le nombre des membres s'est doublé depuis un an et que chaque jour les expériences font de nouvelles conversions. Ainsi tout va bien de ce côté et le temps des confédérations magnétiques approche.

VARIÉTÉS.

La piscine de Pau. — Lorsqu'un fait se présente comme nouveau aux générations existantes ; qu'il est extraordinaire et que de semblables faits ne se sont pas fait remarquer pendant des siècles entiers, on ne doit pas pour cela le regarder comme un fait type et inconnu à l'ancienneté, car rien de nouveau sous le soleil, et ce qui a été, est maintenant, et ce qui doit être a été.

Cependant, quoi qu'il en soit ainsi de cette vérité historique, il faut néanmoins avouer que plusieurs faits remarquables de l'antiquité se renouvellent dans des

siècles postérieurs avec des formes et circonstances différentes, quoique identiques dans leur but, propriétés et résultats, et la piscine de Pau nous en fournit un exemple.

Il y avait jadis dans le voisinage du temple de Jérusalem un réservoir d'eau qu'on appelait la piscine de Salomon; autour duquel on voyait un grand nombre de malades qui attendaient le mouvement de l'eau. Il y avait un ange qui, comme dit l'évangéliste saint Jean, descendait de temps en temps dans la piscine. Lorsque cet ange par sa descente troublait l'eau, ceux des premiers malades sur lesquels l'eau mystérieuse agissait, trouvaient une guérison qu'ils n'avaient pu obtenir des hommes.

Ce fait qui d'après saint Jean eut lieu dans la capitale de la Judée, nous le voyons reproduit dans la capitale de l'ancien Béarn, aujourd'hui chef-lieu du département des Basses-Pyrénées.

En effet, il y a à Pau une piscine que l'on appelle la cellule du citoyen Laforgue, ancien chef de bataillon qui, après avoir servi sa patrie dans sa jeunesse, se dévoue dans sa vieillesse au soulagement de la pauvre et souffrante humanité.

Autour de cette piscine on voit aussi un grand nombre de malades qui attendent le mouvement d'un certain fluide que l'on appelle magnétique; il y a aussi un ange de prière, de charité et de bienfaisance, tel que le respectable citoyen Laforgue, qui descend aussi dans la piscine. Lorsque cet ange, descendu dans cette piscine sainte, met en mouvement son fluide mystérieux, qui ici remplace l'eau sacrée de la piscine hébraïque, ceux des malades sur lesquels ledit fluide agit, sortent de la modeste cellule, généralement parlant, ou guéris, ou

en voie de guérison, ou soulagés dans leurs souffrances.

Mais si l'on a pu considérer les deux piscines de Salomon et de Pau jusqu'ici identiques quant à leur but, propriétés et résultats, aujourd'hui elles diffèrent néanmoins en raison de certaines circonstances qui, n'ayant jamais pu atteindre la première de ces piscines, pèsent dans ce moment lourdement sur la seconde.

En effet, on sait que le peuple juif était dur, inhumain et sanguinaire, passant au fil de l'épée jusqu'aux enfants à la mamelle, et Jéricho fut témoin de cette cruauté hébraïque.

Eh bien! malgré ce caractère si peu rassurant du peuple hébreu pour l'humanité souffrante, on n'a jamais vu les autorités juives chasser ni même inquiéter ces malheureux rassemblés autour de la salutaire piscine de Salomon.

En France il en est tout autrement. Le peuple français est doux, compatissant et charitable même envers ses ennemis, et cependant, au milieu des mœurs aussi rassurantes de ce peuple pour les êtres malheureux, on vient de voir un magistrat français, inquiéter, tourmenter et jusqu'à chasser des malades paisiblement rassemblés autour de la piscine de Pau où ils cherchaient du soulagement dans leurs maux et dans leurs souffrances, avec menace d'être emprisonnés si, poussés par les sentiments du bien-être que la nature inspire à tout homme, ces malheureux osaient retourner à la bienfaisante piscine dans le même but qu'ils y étaient allés auparavant.

Tel est le fait qui nous a été rapporté dans l'avant-dernier numéro de ce *Journal*, et telle a été la conduite d'une autorité judiciaire de Pau envers de malheureux êtres souffrants.

Et puisqu'il en est ainsi, après avoir simplement rapporté deux faits arrivés à des époques différentes l'une de l'autre, ainsi que les circonstances par lesquelles ces faits se rapprochent ou s'éloignent, prouvant par là qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et ce qui a été est maintenant ; qu'il me soit aussi permis, et dans l'intérêt de la pauvre humanité, de faire quelques observations sur ce qui se passa jadis concernant la piscine de Salomon, et ce qui se passe aujourd'hui à l'égard de la piscine de Pau ; car c'est là le principal but que je me suis proposé en m'occupant de cet écrit, et c'est par quelques demandes que je commence mes dites observations.

D'où provient donc cette différence notable que nous voyons entre les magistrats hébreux et les magistrats français envers leurs semblables malades ?

Pourquoi tant de bonté chez les uns et si peu de compassion chez les autres à l'égard de l'humanité souffrante ?

Pourquoi enfin, au milieu d'un peuple aussi dur et aussi sanguinaire que le juif, on voit à Jérusalem des autorités humaines et compatissantes qui, respectant le malheureux, laissent tranquilles et paisibles ces malades, qui, pour recouvrer la santé, couchent sous les portiques qui entourent la piscine de Salomon, tandis qu'au milieu d'un peuple aussi bon, compatissant et charitable que le français, on voit à Pau un magistrat si peu sensible aux souffrances de ses malheureux semblables, puisqu'il va jusqu'à les chasser de ce lieu mystérieux et bienfaisant où ils vont pour obtenir du soulagement dans leurs infirmités et dans leurs maux ?

Quant à moi, j'avoue que tout cela m'est surprenant, énigmatique et incompréhensible, sentiment qui d'ailleurs est partagé par des hommes intelligents et chari-

tables, et en l'assurant je ne crains pas manquer à la vérité.

Cependant, comme chacun a sa manière de voir les choses dans ce monde, laissons maintenant parler les apologistes du magistrat français de Pau, et nous verrons ce que, pour justifier leur idole, ils peuvent nous dire en réponse à mes demandes.

On nous dit que si les autorités juives n'osèrent jamais inquiéter les malades réunis autour de la piscine de Salomon, c'est parce que chez les juifs il était permis aux anges et aux hommes doués de propriétés angéliques de soulager librement et à volonté les êtres malheureux qui, dans leurs maux et dans leurs souffrances, avaient recours à eux, tandis qu'en France cela est défendu, à moins que les anges ou les hommes doués de propriétés angéliques n'aient un diplôme académique, diplôme dont l'angélique Laforgue n'a jamais été muni.

J'avoue que cette réponse, à première vue, paraît très-juste, très-logique et semble justifier pleinement la conduite du magistrat de Pau à l'égard de l'excellent Laforgue et ses malades; cependant, à la place du respectable vieillard, je pourrais faire un *instabis* à ceux qui me tiendraient un tel langage.

Vous exigez de moi, leur dirais-je, un diplôme pour exercer la médecine quasi-spirituelle ou magnétique, puisque je n'en fais pas d'autre.

Cette médecine se pratique d'abord sans lavements, sangsues, saignées, potions, sétons, vésicatoires ni autres drogues, mais par des attouchements, passes ou impositions de mains, frictions sèches, insufflations, simples regards avec une volonté ferme de faire le bien, et le tout précédé d'une fervente prière au souverain maître de la santé et de la vie.

Un diplôme d'ailleurs ne s'accorde qu'à ceux qui dans un examen ont fait preuve de capacité relativement à la science qui leur a été enseignée dans quelque Université ou Académie.

His positis, je demande maintenant, où trouvera-t-on en France une académie où l'on enseigne la médecine quasi-spirituelle ou magnétique, afin d'y aller faire mes cours pour en obtenir un diplôme de docteur ou licencié ?

On va me répondre, à coup sûr, que nulle part.

Si donc il n'existe pas en France une seule académie où la médecine *quasi-spirituelle* ou magnétique soit enseignée, il est impossible d'en obtenir un diplôme de docteur ou licencié. Et puisqu'il en est ainsi, de quel droit prétend-on exiger de moi un diplôme qu'aucune académie peut m'offrir ?

Si l'on me dit que ce n'est pas un diplôme en médecine quasi-spirituelle ou magnétique que l'on exige de moi, mais tout simplement un diplôme en médecine ordinaire ou matérielle ; alors je dirais, que ce diplôme, juridiquement parlant, ne m'autoriserait pas à exercer la médecine quasi-spirituelle ou magnétique, dont on m'interdit l'usage, et la raison en est très-simple.

Un diplôme en médecine ordinaire ou matérielle attesterait uniquement ma capacité à l'égard de ladite science, et nullement par rapport à la médecine quasi-spirituelle ou magnétique.

Donc, en faisant de cette dernière médecine, en vertu d'un diplôme en médecine ordinaire, on pourrait m'attaquer en justice comme pratiquant une science sans un document académique constatant ma capacité à son égard. D'ailleurs ce serait aussi absurde que vouloir faire publiquement de la pharmacie, en vertu d'un diplôme de docteur en théologie.

Mais, si l'on me dit encore que la loi défendant de pratiquer toute sorte de médecine sans un diplôme académique, le citoyen Laforgue, ne se trouvant pas muni de ce titre, il ne pouvait pas plus faire de la médecine ordinaire que magnétique ; je répondrai, que cette interprétation de la loi n'est pas juste ni logique, et voici mon raisonnement :

Tout législateur en faisant une loi a le double but de commander une chose ou de la défendre. Tout commandement ou défense étant un acte de la volonté, il s'ensuit que pour commander ou défendre une chose il faut d'avance la connaître, car *nihil volitum quin præcognitum*. Or, lors de la confection de la loi en question, les législateurs ne connaissaient pas la médecine *quasi-spirituelle* ou magnétique : donc ils ne purent pas avoir la moindre intention de défendre son exercice ni même avec diplôme.

Mais il faut encore aller plus loin. Si ce n'est pas en vertu de la loi médicale dont je viens de parler, mais en vue de la loi des associations que l'autorité judiciaire de Pau chassa les malades rassemblés autour de la piscine Laforgue ; je dirais à ceux qui me présenteraient cet argument en faveur dudit magistrat, que celui-ci, dans l'intérêt de l'humanité, aurait bien pu donner quelque latitude au sens de ladite loi, car *odiosa sunt restringenda, favorabilia amplianda*.

D'ailleurs, de quelle loi s'agit-il ? d'une loi peu conforme au droit naturel et au droit constitutionnel français, comme plusieurs députés de l'opposition firent entendre à M. le ministre de la justice, dans la séance du 15 de ce mois, à l'occasion du procès intenté aux anabaptistes de Soissons ; et ce qui prouve que ces représentants de la nation n'étaient pas dans le faux,

c'est la conduite du peuple souverain renversant un gouvernement rétrograde et oligarchique pour avoir voulu défendre à des citoyens honnêtes, et en vertu de ladite loi, de se réunir dans un banquet patriotique, qui certes devait inspirer plus de craintes pour l'ordre public que la réunion pacifique de quelques pauvres malades dans une modeste cellule, pour y recevoir de la main bienfaisante d'un respectable vieillard quelque soulagement dans leurs maux et dans leurs souffrances.

Voilà ce qu'à la place du digne et angélique citoyen Laforgue, j'exposerais à qui de droit dans l'intérêt de la meilleure, de la plus juste et de la plus sainte des causes, celle de l'humanité souffrante, et c'est ainsi que se termine l'histoire de la piscine de Pau.

L'abbé Almigagna,
Docteur en Droit canon.

L'onguent des sorciers. — Dans la réunion de la Société médico-botanique, qui s'est tenue jeudi au soir, M. Huttmann a exposé les raisons qu'il a de croire que les propriétés extraordinaires du chloroforme étaient connues il y a longtemps, et que seulement on s'en servait pour la magie. Il a rappelé les mots *formica* et μύρμηξ, qui signifient fourmi, c'est-à-dire l'insecte qui fournit l'acide formique. Ces expressions, conjointement avec le mot μορφή (forme), ont une origine commune. Elles ont trait à la propriété de provoquer les songes ou les formes immatérielles; de là aussi le nom de Morphée, divinité des songes, et le mot *mors* (la mort) cette sœur du sommeil.

M. Huttmann a ajouté que le chloroforme était administré, dans l'antiquité, à l'extérieur sous forme d'onguent. Il a lu divers extraits de la *Magie naturelle* de

J. B. Porta, de l'*Histoire de l'inquisition* de Lorenti, et des *Lettres sur la démonologie* de sir Walter Scott, pour constater l'identité entre le chloroforme et l'onguent des sorciers, qui, comme on sait, avait la double propriété, attribuée au chloroforme, de produire l'insensibilité et les rêves. Pour assister au sabbat, les sorciers devaient se mettre de cet onguent à la paume des mains et à la plante des pieds où s'épanouissent les nerfs de la sensibilité. Leurs pérégrinations à minuit avaient peut-être pour but d'aller à la recherche des fourmis, plus faciles à saisir en ce moment.

Les personnes à qui l'on a fait respirer du chloroforme éprouvent la sensation d'une locomotion aérienne, ce qui rappelle les voyages des sorciers planant dans les airs.

M. Huttmann a dit en finissant que, lorsque par suite de l'inhalation du chloroforme on craignait la congestion cérébrale ou tout autre mal, une application extérieure de cet onguent pourrait être faite avec succès; enfin qu'on pourrait employer localement ce remède sans que le système général eût à en souffrir.

(*Morning-Herald*).

— N'est-il pas curieux de retrouver chez les anciens tout ce dont se glorifient les modernes? En poursuivant ces mêmes recherches nous ne doutons pas qu'on arrive de proche en proche à la science secrète qui, déjà au moyen âge, était en dégénérescence. On pourrait dire hardiment que les savants actuels sont de grands enfants en regard des sages de l'antiquité. La chimie elle-même retournera à l'alchimie, et on réhabilitera ces *rêveurs* incompris qui poursuivaient la science du grand œuvre, œuvre qu'il faut entendre autrement que ne l'ont compris les hommes modernes, c'est-à-dire le sys-

tème qui fait un tout de toutes les parties et qui, asservissant la matière, sait en faire sortir le principe de vie général; et, s'en emparant, parvient à posséder la force qui opère des merveilles.

Nous voyons avec une indicible joie les savants, surmontant les préjugés, arriver enfin sur le terrain où Mesmer avait fixé son ancre. C'est une révolution dans les idées, c'est un bienfait que l'on devra au génie de notre maître.

Tribune magnétique. — Nous craignions à chaque instant d'être interrompus dans nos pacifiques travaux par un pouvoir ombrageux; ce n'était qu'avec réserve et une sorte de timidité que nous avions osé agrandir notre local. Désormais, plus de craintes, nous allons multiplier nos séances et nous convierons un grand nombre d'hommes à y assister. La science a besoin de liberté pour se développer et grandir; notre parole et nos travaux, quoique en dehors du mouvement politique, étaient cependant contraints de s'amoindrir pour ne pas effaroucher des hommes que le pouvoir avait rendus timorés. Libres de toute contrainte, nous pourrons enseigner désormais ce que nous savons, dire ce que nous pensons; et nous sommes sûrs d'avance de la sympathie de nos auditeurs, car tous nos efforts ainsi que toutes nos pensées tendent à améliorer et à répandre des vérités utiles.

Nous ferons entendre cette voix de la nature trop longtemps étouffée et nos accents porteront partout cette devise de notre maître.

La nature offre un moyen universel de guérir et de préserver les hommes.

Nous sonderons d'autres mystères dont se montrent

effrayés tant d'hommes haineux autant qu'ignorants. N'avons-nous pas la pensée du bien ? Les honnêtes gens nous suivront dans nos explorations et applaudiront à nos succès.

Correspondance. — L'extension de nos relations et l'importance qu'elles acquièrent par l'adjonction d'hommes nouveaux, qui apportent des idées nouvelles aussi, nous engagent à faire un chapitre spécial de variétés où nous insérerons les lettres les plus importantes qui nous seront adressées, et la réponse que nous y ferons, de manière qu'en fournissant à chacun le moyen de faire connaître son opinion, la nôtre soit aussi connue, comme dans le cas suivant.

A M. le baron du Potet.

Monsieur,

Ma hardiesse est bien grande de vous venir interrompre au milieu de vos scientifiques travaux ; c'est pourquoi, reconnaissant toute mon importunité, je fais appel à votre entière bienveillance.

C'est un conseil, c'est votre avis, Monsieur, que je viens vous demander sur cette question :

Quel serait servir le plus la cause du magnétisme, de sceller l'existence de tout anti-magnétique ou de la publier ?

Cette matière anti-magnétique une fois connue de chacun, ne deviendrait-elle pas une arme à deux tranchants qui, dans les mains des ennemis du magnétisme, pourrait jusqu'à un certain point nuire à la propagation de cette vérité ; de même que dans celles de ses dé-

fenseurs elle serait l'anéantissement de fâcheux résultats et de compromettants abus?

Or c'est là une question qu'il n'appartient pas à ma faiblesse de décider, et c'est pourquoi, Monsieur, je m'estimerais heureux de m'en remettre entièrement à votre expérience, à votre sagacité et à votre sagesse.

Et puis quels sont les anti-magnétiques que connaisse l'ancien monde? Celui-ci n'en possède aucun, je vous le puis affirmer; aussi je me demande si le levain, le vert-de-gris sont connus comme tels en Europe.

Je me plais à penser que oui, mais je ne sache pas que nos maîtres parlent dans leurs ouvrages d'aucune matière capable d'arrêter instantanément, de détruire totalement tout effet magnétique, et ce, par la seule mise en contact, comme l'expérience nous l'a toujours prouvé à M. Mauberret et à moi; ce membre de notre société est le seul avec lequel j'en ai causé, et jusqu'à ce que vous ayez la gracieuseté de m'honorer d'une réponse, les choses en resteront là.

Mais c'est assez abuser de vos instants, Monsieur, et plein du désir qu'ils vous permettent de m'éclairer, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération parfaite.

Jules MATHIEU,
Secrétaire de la Société du Magnétisme.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1847.

Réponse. — *A M. Jules Mathieu.*

Monsieur,

Je ne reconnais à aucun agent la puissance d'empêcher les effets magnétiques de se produire, lorsque pour agir on s'est placé dans un milieu favorable.

Je ne pense pas non plus que, lorsque le magnétiseur sait disposer de ses forces, l'on puisse détruire, par quoi que ce soit, l'ouvrage de ses mains et de sa pensée. Le fer tranchant peut séparer les membres sans occasionner le réveil, l'électricité parcourir le corps du magnétisé sans produire le moindre effet, dans les cas d'insensibilité magnétique. Il en est de même pour l'ammoniaque concentrée que l'on peut impunément introduire dans les poumons par la respiration.

Tout paraît dépendre du magnétiseur, car le magnétisé participe de sa vie. S'il croit en la vertu, en l'efficacité de certaine substance, il transmet sa pensée et des phénomènes se montrent comme résultat. Donc, ce qu'on obtient dans certains cas par des agents autres que celui qui a produit l'état magnétique, peut être attribué à une cause fausse et nous en avons tous les jours des exemples.

Quant à nous, nous ne pensons pas que l'on ait encore trouvé le moyen d'agir spontanément sur des sujets isolés par quoi que ce soit, et nous nous sommes souvent prêtés à des séries d'expériences qui toutes ont été confirmatives de notre opinion, parce que nous ne croyions point que l'on pût troubler nos dormeurs. Probablement une croyance contraire suffit pour déterminer de grandes modifications dans leur foi. Ce que nous donnons comme un doute, une probabilité, est pour nous démontré vrai, mais nous laissons au temps le soin de confirmer ou d'infirmer notre croyance.

Mais existerait-il, auriez-vous trouvé un moyen d'agir et de neutraliser les effets produits, il faudrait le faire connaître, car ce n'est qu'ainsi que la science peut marcher.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, que j'ai

pour vous la plus grande estime et que j'apprécie vos travaux.

Votre tout dévoué,

Baron du Potet.

Paris, le 20 février 1848.

Ecole magnétique. — Aucune loi ne peut empêcher une vérité de se produire, celles qui existent pour régler ce qui fut connu ne nous sont point applicables. L'Université, qui possède un privilége pour régler l'enseignement de connaissances humaines sanctionné par les corps savants, ne peut en aucune manière nous troubler dans l'enseignement d'un principe qu'elle n'a jamais adopté, et, nous devons le dire, qu'elle a, au contraire, toujours rejeté; s'il en était autrement rien n'avancerait dans ce monde, aucune vérité ne pourrait se produire, nous serions condamnés à l'immobilité.

En annonçant aujourd'hui l'ouverture d'une école magnétique, nous obéissons à la loi naturelle qui commande à chaque homme de faire le bien dans la mesure de ses forces et de son intelligence, et d'initier ses frères aux connaissances qu'il a pu acquérir par les efforts de son génie ou de sa raison.

Le magnétisme existe, c'est un fait; son utilité est incontestable, cinq cents volumes sont là pour justifier les heureux résultats de son application au traitement des maladies.

Les académies ont nié l'existence du principe nouveau, elles ont flétri les hommes qui l'enseignaient, la peine attachée à toute action coupable doit les atteindre; ce n'est que par un abus cruel de la loi que, dans ces derniers temps, plusieurs magnétiseurs furent punis;

il n'en sera plus de même désormais, nous en avons la certitude.

L'autorité des corps savants tombera d'elle-même. Dans les choses soumises à l'examen de tous, on adoptera ou rejettera selon son opinion personnelle, nul ne peut être contraint. Fera donc du magnétisme qui voudra en faire; celui qui préférera ce mode de traitement à la médecine des écoles sera entièrement libre de son choix, désormais il ne peut en être autrement.

Nous ouvrirons incessamment l'école que nous annonçons et nous inviterons les hommes qui désirent apprendre l'art de soulager et de guérir les malades par des procédés inconnus des savants, à venir à nos enseignements.

Chronique. — La *Société du Mesmérisme* vient de manifester sa sympathie envers M. Laforgue en lui décernant le titre de membre honoraire.

— Le magnétisme se propage avec une activité surprenante à l'île Bourbon; nous venons d'y envoyer près de cent volumes du journal et écrits de M. du Potet.

— Les nouveaux actionnaires du *Journal du Magnétisme* depuis le 10 janvier sont :

MM. Cahagnet;
Daguet;
Damée;
Levavasseur;
Levaillant de Florival;
Dubois-Leva;

MM. Adalbert de Beaumont (le vicomte);
Kourakine (le prince);
Froment-Delormel;
P. de Beaumont (le comte).

— Les 80 actions formant le fonds de roulement ont été promptement placées; il n'y en a plus à placer, mais il en reste quelques-unes à céder. Le nom des cessionnaires figurera également dans la liste ci-dessus (s'adresser au bureau du journal).

Revue des Journaux. — Le fameux Raspail a abordé la question du magnétisme dans sa *Revue élémentaire de Médecine et de Pharmacie* du 15 janvier, nous ne savons pas encore ce qu'il en dit, mais dans ses précédents écrits il le qualifiait de charlatanisme.

— Le *Journal des Théâtres* du 2 et la *Mouche* du 12 février reproduisent, en le commentant diversement, l'article d'Eugène Guinot, que nous avons nous-même extrait du *Siècle* et inséré dans notre avant-dernier numéro, sur la magnétisation, à distance, d'une dame (madame Hébert d'Aveney) somnambule, par M. Alexandre Dumas. A ce propos M. Ordinaire dit que le *fluide* magnétique *n'existe pas*. Nous discuterons cette proposition du spirituel docteur.

— La *Gazette de France* du 30 janvier reproduit le compte rendu du *Droit* sur le procès somnambulique de Limoges.

— Le *Galignani's Messenger*, journal anglais publié à Paris, a rendu compte du procès de madame Saucerotte.

— L'*Argus* du 27 janvier relate une séance de somnambulisme ayant eu lieu la veille chez M. Alexandre Dumas.

— Le *Tintamare* du 23 janvier contient le rapport d'un fait d'extase provoquée par la déclamation théâtrale.

— L'*Office de publicité* du 19, le *Charivari* du 20, et le *Corsaire* du 29 janvier se sont occupés à divers points de vue de notre publication.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

A M. le Rédacteur du Journal du Magnétisme.

Monsieur,

Il serait bon, ce me semble, que chaque magnétiseur, animé du désir de faire du bien et de propager la vérité mesmérienne, en opérant par ce moyen des guérisons dans le cercle de ses connaissances, en tînt un compte exact et circonstancié, et que chaque année il vous en fît parvenir le résumé avec l'indication des cas les plus curieux qu'il aurait pu observer et des procédés qu'il aurait employés.

Si la rédaction de votre utile Journal trouvait en effet dans ces relations des faits de nature à intéresser, ou à encourager, ou à éclairer les magnétistes, ou à faire faire un pas à la science, vos lecteurs seraient heureux de les connaître, et obtiendraient, par cela même, un double encouragement, soit par l'exemple qu'ils recevraient les uns des autres, soit par l'approbation ou la critique que ces faits pourraient provoquer. Ce dernier cas même ne serait pas le moins utile pour tous, puisque de la discussion doit jaillir la lumière, et que dans une science aussi vaste et aussi inconnue encore qu'est celle du mesmérisme, chacun doit désirer en être éclairé, afin de pouvoir marcher d'un pas assuré dans cette carrière nouvelle, dont Mesmer nous a le premier ouvert l'entrée.

Telle est l'idée qui m'a déterminé à vous envoyer la liste des cures que j'ai faites ou plutôt des malades que

j'ai soignés pendant 1847. Car je n'ai pas guéri tous ceux que j'ai entrepris ; mais je puis dire que ceux qui n'ont pas été guéris radicalement ont au moins été grandement soulagés. Et j'ai la conviction que, sans les circonstances qui n'ont pas permis que leur traitement fût continué, j'aurais obtenu à leur égard un succès complet.

J'ai donné des soins à 33 malades, classés comme suit :

3 hémiplégies du côté gauche.
12 névralgies de diverses natures.
4 cas de faiblesses des organes de la digestion.
3 constipations anciennes.
3 gastrites.
1 suite de fausse couche depuis 7 ans.
1 faiblesses de femme enceinte, que j'ai mise en état d'avoir une heureuse délivrance.
1 faiblesse de constitution d'une enfant, qui ayant souffert dans sa nourriture a été sevrée à 4 mois, et n'a dû son salut qu'à mes soins qui lui ont permis de surmonter cette crise.
2 scrofules et dartres.
1 hydropisie.
1 extinction de voix.
1 obstruction de la rate et du foie, accompagnée de fièvre, de céphalalgie, de suppression, etc.

33

Les 3 hémiplégies, du côté gauche, appartiennent à des sujets de 18, 31 et 60 ans. J'ai produit peu d'effets sur le dernier dont le traitement à peine commencé fut interrompu par suite du départ du malade. Il avait eu une attaque d'apoplexie.

Le second est une femme de 32 ans qui est paralysée depuis l'âge de 9 ans par suite de convulsions. Elle est

encore en traitement; il paraît devoir être long, quoiqu'il y ait aujourd'hui 10 mois que je lui donne des soins. Je continue, et s'il plaît à Dieu, je donnerai plus tard avec détails cette relation qui offrira plusieurs faits curieux.

Le 1er, M. Henri Z...., âgé de 19 ans, est né hémiplégique. Sa jambe gauche seulement n'avait ni sensibilité ni force; il marchait cependant sans béquilles, mais il sautait en jetant sa jambe, et n'avait jamais su, lorsqu'il s'y donnait un coup, à quelle place il avait été frappé. Cependant elle prenait un peu de nourriture, mais les chairs étaient molles, les muscles sans aucune contractilité. La grosseur de cette jambe était à peine la moitié de l'autre, avec une longueur d'environ 3 centimètres de moins.

Depuis dix ans environ, il avait presque mensuellement d'abondantes hémorroïdes auxquelles les médecins prétendaient que sa santé était attachée. Une soif ardente et continuelle en toute saison, un dégoût insurmontable pour une foule d'aliments; il n'aurait voulu vivre que de salade, si ses parents l'avaient laissé faire. Il avait de fréquentes et vives douleurs dans la poitrine et entre les épaules; une maigreur excessive quoique mangeant beaucoup. Il avait sous le côté droit du menton plusieurs glandes dures et indolentes; le pouls rapide et irrégulier, le teint mêlé.

Magnétisé pour la première fois chez moi pour une douleur vive et subite au cœur, il ressentit immédiatement de l'effet, et disait sentir dans la poitrine, sous l'influence de ma main, comme si de nombreuses gouttes d'eau tombaient de la poitrine dans le ventre. Le lendemain de la troisième magnétisation, il fut pris d'un violent dévoiement qui dura près de trois semaines, et qui l'affaiblit tellement, que ses parents crurent qu'il allait

mourir. Mais on ne m'avait point prévenu de cet accident, et ne le voyant plus revenir, je pensais que la crainte du magnétisme le retenait. Pendant ce temps un médecin fut appelé, qui s'empressa d'arrêter ces évacuations si salutaires par plusieurs médicaments. Le dévoiement cessa deux jours, mais il reprit bientôt plus fort que jamais, malgré tout ce qu'on fit pour s'y opposer. Enfin il cessa de lui-même.

Informé alors de ce qui s'était passé, je le soumis à un traitement régulier et quotidien; mais déjà depuis ce moment les hémorroïdes avaient disparu.

Pressentant que cette soif, ces douleurs de poitrine, cette toux sèche qui le faisaient traiter depuis longtemps par les médecins, comme poitrinaire; cet appétit désordonné, ces dégoûts, cette maigreur, décelaient un désordre profond et chronique des organes thorachiques et intestinaux, désordre qui sans être encore mortel, ne tarderait pas à le devenir, si le secours ne venait à temps; je commençai à faire des passes sur le tronc pendant une demi-heure environ. L'effet interne qu'il éprouvait provoquait chaque jour davantage son étonnement. Il sentait tous les organes qui se trouvaient successivement sous ma main, dans une agitation extraordinaire. Le massage que je faisais succéder aux passes pendant 15 ou 30 minutes, produisait toujours un bien-être indicible. Sous ma main toutes les douleurs de poitrine disparaissaient et mettaient chaque jour plus de temps à renaitre, jusqu'à ce qu'enfin elles furent entièrement vaincues. Je ne m'aidai que d'eau magnétisée, dont il consommait une grande carafe chaque jour. Toutes les fois qu'il en buvait il ressentait le même effet que sous la magnétisation directe.

Le dévoiement reparut souvent, mais avec bien

moins d'intensité, et ne durait qu'un ou deux jours.

Plus tard et peu à peu, cette soif extrême, cet amour du vinaigre, et de tous les aliments acidés, se modifièrent, quoique la température fût fort élevée. Mais il y avait à peine trois semaines qu'il était soumis à ce traitement régulier, lorsqu'un jour en m'exprimant son vif étonnement pour ce qu'il éprouvait intérieurement, par une exclamation simple et naturelle, étant assis, il laissa tomber sur ses cuisses ses deux bras, et tout à coup poussant un cri mêlé de surprise et de joie, il déclara qu'il venait pour la première fois de sa vie de ressentir sur le membre atrophié l'impression que sa main y avait produite en tombant, et qu'un travail extraordinaire se produisait dans toute son étendue, et aussi dans le bras gauche, et il se convainquit immédiatement que la sensibilité était rendue à toute cette jambe en portant sa main partout. Il sentait une force nouvelle la parcourir, ce dont il offrait la preuve à ses parents incrédules, en sautant sur cette jambe, et faisant mille autres choses qu'ils le savaient incapable de faire avant cela.

La sensibilité y devint si grande qu'il ne lui était pas possible d'y supporter le plus léger attouchement. Avec le temps cependant cette sensibilité extrême a disparu, mais la force s'est accrüe chaque jour, avec l'obéissance et la grosseur de ce membre qui aujourd'hui a presque atteint le développement de l'autre.

Au bout de deux mois de magnétisations quotidiennes, sans sommeil, il remarqua que toutes les fois que je posais la main sur la région du foie, il ressentait une douleur vive et aiguë dans tous les muscles mastoïdes droits, une inflammation extrême gagna bientôt toute la mâchoire, la langue, les gencives, l'oreille, le cou, le menton; les glandes qui s'y trouvaient se gonflèrent,

s'enflammèrent et s'amollirent. Ce fut à ce moment qu'il lui arriva un fait assez curieux. Deux fois il vit paraître, quoique fort bien éveillé, mais ayant les yeux fermés, une lueur qui la première fois lui semblait partir de mes doigts et en suivre le mouvement, et la deuxième fois il déclara tout à coup, en manifestant une extrême surprise, qu'il voyait comme deux gouttes d'eau qui étaient suspendues au sommet de la cavité du crâne et qui éclairaient tout l'intérieur de sa tête de la plus vive lumière.

Mais malheureusement ses parents que rien n'avait encore pu convaincre malgré tout ce qui s'était passé sous leurs yeux, craignant peut-être de prolonger ce traitement, tout gratuit qu'il fût, et s'effrayant de cette inflammation subite, envoyèrent leur fils passer quelque temps à la campagne, pensant qu'il lui serait plus utile de prendre l'air que de se soumettre plus longtemps à mes soins, que son père ne croyait plus nécessaires. Cette interruption brusque fit cesser ce travail bienfaisant qui allait amener la résorption de ces glandes. Cette crise n'eut pour résultat que de faire paraître une nouvelle dent au fond de la bouche.

A son retour, ce n'est qu'avec peine que je pus de loin en loin, obtenir des parents une demi-heure d'interruption de travail, pour verser dans son organisme le principe de vie qui lui était si nécessaire.

Ce traitement commença pour la première fois en février 1847, et a duré jusqu'au mois de juin, y compris l'interruption de six semaines qui eut lieu dès la troisième séance, et celle qu'occasionna le voyage à la campagne qui amena une seconde suspension de plus de trois semaines. Tous m s efforts pour rappeler une crise nouvelle furent inutiles. Cependant le jeune homme a

recouvré la santé, tout en conservant ses glandes qui sont revenues à leur état ordinaire; il a pris tout à coup un développement et une force remarquables, que son état précédent ne lui aurait absolument pas permis de supporter.

Les 12 cas que je classe sous le nom générique de *névralgies*, se divisent comme suit :

3 affections nerveuses, dites attaques de nerfs.
5 rhumatismes, dont 2 sur-aigus, guéris l'un en quatre, l'autre en dix séances, par des magnétisations locales, et le massage, en posant la main sur l'endroit malade;
2 migraines;
1 spasme nerveux au cœur;
1 abattement général.

Les 3 affections nerveuses concernent des sujets de 22, 35 et 40 ans.

Les crises étaient des plus violentes sur le premier sujet, Mme R. D..., jeune mère de 22 ans, qui depuis 2 années avait épuisé tous les secours de la médecine sans avoir pu arrêter la progression de son mal. Tous les 5 ou 6 jours paraissait une crise qui durait plusieurs heures, et laissait après elle pendant 24 heures une prostration complète de forces. Sollicitée vivement par son mari et sa propre famille, à tenter un traitement magnétique, ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts qu'on parvint à obtenir son consentement, et le jour fut alors fixé pour essayer. Dans l'intervalle son médecin et quelques amis qu'elle avait consultés, firent tout leur possible pour l'effrayer; le médecin lui disait surtout que, dans son état, ce serait fort dangereux pour elle; que ses nerfs, déjà si délicats, en seraient complétement ébranlés, etc. Mais, comme elle m'avait promis, elle

vint, et se soumit à mon traitement non sans une vive émotion et une crainte intérieure dont elle n'était pas maîtresse. Après une demi-heure d'efforts de ma part, elle me dit qu'elle ne sentait rien, et sur la remarque que je lui fis que dans ce cas cela ne lui ferait pas de mal, « C'est vrai, dit-elle, » et aussitôt ses craintes cessèrent, et elle s'abandonna avec confiance. Je continuai encore une demi-heure, et c'est alors qu'elle assura avoir ressenti un effet fort doux, et dit qu'elle était persuadée maintenant que le magnétisme ne l'agiterait point comme on le lui avait fait craindre, car elle se sentait dans un calme extraordinaire et un bien-être parfait. Le lendemain matin, grâce à un incendie dont elle avait été témoin pendant la nuit, elle eut une crise des plus violentes. Mais heureusement étant venu la voir de bonne heure, j'arrivai juste à ce moment. Son mari désespéré pensait qu'il n'y avait rien à faire. Sans m'inquiéter de ses craintes et de l'état effrayant de la malade, je l'actionnai vivement par des passes sur l'épigastre, et ensuite à grands courants. Bientôt tous ces désordres cessèrent, et au bout d'un quart d'heure le calme le plus parfait avait succédé à cet état violent, sans qu'il y eût l'abattement ordinaire, à la grande joie de la malade et de toute la famille. Magnétisée pendant un mois environ, d'abord chaque jour, puis de deux en deux jours, ses crises ont disparu depuis lors. Ceci s'est passé au mois de juin, la malade se porte maintenant parfaitement bien.

Les deux autres cas semblables, mais moins violents, m'ont présenté quelques phénomènes curieux. L'une de ces deux dames était tellement sensible à mon action à distance, que quoique j'habitasse la campagne chez des amis, à deux lieues de chez elle, pendant les 15 jours

que je restai là, variant chaque fois les heures de mon action depuis chez moi et sans l'avoir avertie, sitôt que je la revoyais, elle m'indiquait parfaitement l'heure à laquelle je l'avais actionnée.

L'autre personne de la même famille était d'une telle susceptibilité cataleptique qu'il me suffisait d'une seule passe sur les plexus épigastriques pour produire les phénomènes nerveux les plus curieux, et pour développer une force telle, que sa main faisait à ma volonté l'office d'un étau d'acier. L'approche de mon doigt suffisait pour faire cesser instantanément cette rigidité du poignet. Les contractions musculaires se produisaient toutes les fois que ma main se dirigeait sur l'épigastre, et deux ou trois passes à grands courants rétablissaient le calme de suite. Ces deux dames, privées depuis longtemps de sommeil, éprouvaient depuis un grand nombre d'années une agitation nerveuse continuelle, insupportable pour elles-mêmes et pour les autres; une humeur chagrine, tracassière, inquiète, etc. Tout cela disparut! Le retour d'un sommeil long et paisible, le calme retrouvé, le bien-être rétabli, la joie et la bienveillance rendues, furent le fruit de mes soins. On m'appelait le sauveur de la maison. Des circonstances particulières m'ont empêché de savoir ce qui s'est passé depuis.

Un de mes amis, âgé de 45 ans environ, ne croyant point au magnétisme, se plaignait d'éprouver chaque jour, en vaquant à ses affaires, une douleur subite au cœur et à l'estomac qui lui coupait la respiration, et le forçait, quelque part qu'il fût, à l'immobilité pendant 10 minutes environ. Je le magnétisai une seule fois pendant 25 minutes; quelques jours après, il vint me dire plein de joie qu'il ne savait à quoi attribuer ce résultat, mais que depuis que je l'avais actionné il n'avait plus rien ressenti.

Un autre ami étant fort nerveux éprouvait fréquemment un abattement subit et prolongé. Après l'avoir actionné, il m'a dit plusieurs fois : grâce à vous je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit, et cependant je me trouve ce matin comme si j'avais pendant 3 nuits de suite eu un sommeil de 10 heures de temps.

Parmi les quatre cas que j'intitule : *Faiblesses des organes digestifs*, un seul offre un complet rétablissement, c'est chez une demoiselle de dix-neuf ans. Le fait le plus curieux qu'elle a présenté c'est que chaque fois que je l'actionnais, elle a toujours dit que je lui donnais une violente envie de pleurer et une humeur massacrante ; malheur alors à celui qui, dans ce moment, lui aurait causé la moindre contrariété. Une fois l'action passée, elle revenait à son état habituel ; je l'ai magnétisée une ou deux fois la semaine pendant trois mois environ l'été dernier.

Un de mes amis ayant voulu essayer de la magnétiser, produisait chaque fois sur elle un effet tout différent et qui tenait plutôt de la joie, mais l'action était moins énergique.

Le second cas s'est présenté chez une dame sur laquelle j'avais une très-grande action et à laquelle j'aurais certainement rendu la santé si elle n'avait préféré, soit préjugé, soit curiosité, se confier aux soins d'une somnambule. Elle est encore malade.

Les deux autres personnes ont éprouvé beaucoup de mieux, mais le traitement n'a pu être continué ; il n'y a eu que trois ou quatre séances.

Les trois cas de constipation ont présenté des faits différents ; l'un, le jeune L. L., de treize ans, se plaignait, chaque fois que j'actionnais sa cousine, de ressentir de violentes tranchées. Seul je ne prenais pas cela

pour une plaisanterie. Le 1er mai, en revenant de la promenade avec ses parents, l'enfant s'endormit profondément sur une chaise; saisissant cette occasion pour convaincre sa mère, je lui fis quelques passes sur le tronc. Au bout d'une ou deux minutes l'enfant se réveilla en sursaut, poussant des gémissements, et en portant ses deux mains sur le ventre il assura y éprouver les plus vives douleurs. C'est en vain que je voulus le débarrasser, à peine pus-je calmer un peu ses souffrances. Il eut une nuit des plus agitées, une fièvre ardente, un violent dévoiement qui dura deux jours; il fut très-malade, mais fortement constitué il se remit bientôt. De blême qu'il était, son teint devint clair et coloré, l'embonpoint lui revint avec l'appétit, des selles régulières qu'il n'avait point autrefois attestèrent le parfait équilibre de ses fonctions. Il continue à se bien porter.

M. M., de 22 ans, étudiant en droit, souffrait depuis plusieurs années d'une constipation opiniâtre, qui réagissait fortement sur le cerveau, en l'obscurcissant et l'affaiblissant, et qui mettait ce jeune homme dans l'impossibilité de continuer ses études. Alors des idées noires s'emparèrent de lui et avec elles le désespoir. Les nombreux médecins de sa ville (Lunéville) comme ceux de Paris lui conseillaient uniquement la marche, le grand air, un régime doux. Mais il fallait pouvoir travailler, et il ne le pouvait. Il se confia à mes soins, et au bout de deux ou trois séances se développèrent des crises si énergiques dans l'hypogastre qu'il paraissait en proie aux plus violentes convulsions, puis tout à coup cet état cessait brusquement et complétement; ses traits, bouleversés un moment avant, reprenaient une expression de bonheur et de joie extrême. Interrogé par les témoins effrayés de cette scène, il répondait qu'il n'avait point

souffert, qu'il ne pouvait se rendre compte de ce qu'il avait éprouvé, mais qu'il était parfaitement bien et prêt à recommencer, à la grande surprise des témoins. Une forte diarrhée ne tarda pas à se produire; son cerveau, comme soulagé d'un poids considérable, put supporter le travail d'une journée de 12 heures. Mais aussitôt qu'il interrompait son traitement les symptômes de son mal reparaissaient; enfin après l'avoir repris et suivi trois fois la semaine pendant deux mois, il a pu, aux vacances dernières, retourner dans sa ville avec l'espoir d'être guéri. Je n'ai pas eu de ses nouvelles.

Le troisième cas, sans être plus curieux, m'a offert cette particularité, que le sujet M. A., jeune homme de 23 ans, qui n'avait des selles que tous les quatre ou cinq jours depuis plusieurs années, reçut plusieurs fois, par mon impulsion, des évacuations alvines abondantes à l'aide d'une seule magnétisation. Chaque fois je développais chez lui une vigueur et une énergie extraordinaires et qui ne lui étaient pas habituelles. Un jour pour me montrer sa force il saisit d'une seule main et par sa poignée un seau à charbon de terre qui était plein et d'un poids considérable, et le tenant élevé horizontalement et à bras étendu, il le suspendit ainsi en l'air pendant quelques instants sans efforts, à ma grande satisfaction. Plus tard, privé de mes soins, il s'adressa à la médecine homœopathique. Les poudres qui lui furent données lui procurèrent pendant un mois un cours régulier et sans la moindre douleur, mais ensuite les selles devinrent si fréquentes que ce dévoiement l'affaiblit et l'énerva complétement. Dans cet état il eut de nouveau recours à moi, et au bout d'une demi-heure de massage sur l'hypogastre, j'arrêtai immédiatement ce dévoiement et rendis à l'instant à tout son organisme l'é-

nergie et la vigueur de la santé. Un appétit extrême est revenu, et l'équilibre le plus parfait se maintient.

Mme D., d'environ 35 ans, atteinte d'une gastrite depuis plusieurs jours qui ne lui permettait de rien digérer, même de l'eau, a été complétement guérie par une seule magnétisation. Ce même jour, et c'était à une noce qu'en cet état elle avait dû venir, elle put impunément faire honneur au dîner, ce à quoi elle ne s'attendait pas. Depuis lors elle se porte bien.

Mmes L. et Z. sont des personnes âgées, souffrant, la première depuis 25 ans, l'autre depuis longtemps aussi. Mme L., âgée de 67 ans, m'entendant lui répéter que j'étais disposé à lui faire du bien, consentit à être actionnée. Au bout de trois ou quatre séances des tranchées et des selles abondantes survinrent ; mais alors effrayée d'un tel résultat, il ne fut plus possible de lui persuader que ce qui avait lieu était un grand bien pour elle. Même lorsque cette crise fut passée, lorsqu'elle vit que ses forces revenaient avec sa santé, qui pendant tout l'été fut meilleure que jamais, et quoique le désordre fonctionnel eût été vaincu, même alors rien ne put la faire revenir à un traitement qui avait eu un si heureux résultat.

Le frère de Mme R. D., dont il est parlé plus haut, est un jeune homme de 19 ans environ, d'un tempérament lymphatique. Depuis six mois atteint d'ophthalmie, il avait été obligé d'interrompre tout travail, ne pouvant plus supporter la moindre lumière ; en outre depuis un mois à peu près il se plaignait de vives et cruelles douleurs dans les articulations, surtout celles du fémur et des genoux, et il y avait près de quinze jours qu'il se trouvait dans l'impossibilité de se mouvoir, et que son père était obligé de le transporter et de le placer sur une chaise.

Il passait ses journées ainsi dans une immobilité et une obscurité complète. Sa sœur m'engage à l'aller voir, il habitait Versailles. J'arrive à midi, une dame et ses deux sœurs veulent être présentes à cette séance; mais bientôt elles sont prises toutes les trois, deux sont presque suffoquées et s'enfuient; la troisième, la plus jeune sœur, se trouve mal, mais bientôt remise à l'aide de quelques passes sur les extrémités elle juge à propos de me laisser seul avec son frère. Alors concentrant toute mon énergie sur le malade, au bout d'une demi-heure il me dit qu'il avait bien senti quelque effet, mais que ce lui paraissait être peu de chose; je l'engage à se lever et à essayer de marcher, et à son grand étonnement il peut non-seulement se soutenir, mais il lui est déjà possible de placer un pied devant l'autre et d'aller ainsi, quoique péniblement et lentement, jusque dans l'appartement où se trouve le reste de la famille qui pousse un cri de surprise en le voyant arriver. Deux heures plus tard je l'actionne de nouveau pendant vingt minutes et je le mets à même de faire des pas un peu plus grands. Enfin avant de partir je le magnétise une troisième fois, et non-seulement il peut se soutenir aisément, mais il marche de manière à faire douter des souffrances qu'il endurait quelques heures auparavant. Sa famille était dans le ravissement. J'engage alors son père à continuer le traitement. Celui-ci dit que non-seulement il ne sait pas, mais que de plus il ne croit pas à cette vertu singulière. Sollicité par nos pressantes exhortations, il consent à essayer devant moi, bientôt il sent qu'il a de l'action et me promet de continuer; mais, hélas! il se lasse bientôt et cesse. Cependant la nature, aidée du secours qui lui avait été donné, se débarrasse peu à peu du principe morbide qui avait produit une telle perturba-

tion ; la liberté du mouvement est rendue, puis l'ophthalmie cesse, et notre jeune homme se trouve bientôt capable de reprendre son état de graveur sur métaux. Sa santé continue à être satisfaisante.

M. B., restaurateur, est menacé d'hydropisie ; le ventre est tendu, gonflé, et d'un volume considérable, la figure rouge ; une fièvre habituelle, des suffocations le gagnent à la moindre contrariété. Comme il est malade depuis plusieurs jours et ne peut plus diriger son établissement, sa femme en est profondément affectée, je m'en aperçois, je la questionne avec intérêt et elle m'avoue la cause de sa douleur qu'elle avait d'abord essayé de me cacher. Je lui offre mes services en lui donnant espoir et courage ; comme ils sont acceptés, je vais voir le malade à l'heure convenue, il est au lit. A peine ai-je fait quelques passes sur le thorax qu'il éprouve une suffocation strangulaire qui effraye sa femme ; mais sans pousser trop loin cet état, je dégage sur les jambes, et aussitôt l'effet se dissipe ; trois fois je recommence et calme de même. Je crois alors devoir cesser pour ne pas trop fatiguer la première fois. Après mon départ se manifeste une transpiration tellement abondante aux jambes qu'elle inonde tout le lit ; toutefois un résultat si extraordinaire l'effraye, ou bien son médecin l'a-t-il détourné, mais il me fait dire qu'il se trouve mieux et qu'il me remercie ; j'insiste en vain. Cependant il ne tarde pas en effet à être en état de reprendre ses travaux, sensiblement soulagé mais non guéri. Ah ! pourquoi faut-il que l'ignorance vienne s'ajouter à toutes les misères humaines pour conspirer ensemble contre le bonheur de l'humanité ! Certes on peut bien dire que l'homme n'a pas de plus grand ennemi que lui-même !!

Mme B. était atteinte depuis un an d'une extinction de

voix produite par un refroidissement. Cette affection avait été rebelle à tous les traitements imaginables de la médecine et à toutes les recettes de bonnes femmes les plus extravagantes. Cinq magnétisations lui ont rendu sa voix si claire d'autrefois.

Mlle V. a vu que j'ai enlevé à Mlle S., son amie, un rhumatisme aigu en peu de temps, et comme elle souffre sans connaître la cause de son mal, elle veut se confier à mes soins. Depuis six semaines elle a une fièvre de cent pulsations par minute, un mal de tête continuel, privée de sommeil, sans appétit, passant successivement de la plus grande pâleur au teint foncé le plus animé. D'un tempérament lymphatique, ayant le sang épais et lourd, tout m'annonce un désordre organique plus profond que la malade ne le suppose, car elle ne croit avoir qu'un mal de tête. J'apprends qu'à tous ces symptômes vient s'ajouter une suppression qui n'est pas encore bien ancienne. Croyant trouver les symptômes d'une obstruction du foie et des intestins, après quelques passes générales, j'actionne ces organes, et bientôt s'y développent sous ma main de vives douleurs, ainsi que du côté de la rate; des borborygmes témoignent du travail qui s'opère dans les intestins. J'ordonne pour unique médicament de l'eau magnétisée dont la malade consomme une et deux carafes par jour, et en même temps j'actionne la tête en y appliquant mes mains pendant un quart d'heure. Chaque séance dure une heure. Au bout de cinq ou six jours les plus violentes douleurs du ventre ramènent les règles plus abondantes que jamais. Le sang et les humeurs mis en mouvement déterminent des engelures aux pieds, avec inflammation et gonflement; la magnétisation locale enlève la rougeur et les démangeaisons, mais en une seule nuit il se forme au

talon une cloche pleine d'eau de la grosseur d'une noix qui y cause la plus vive douleur; Mlle V. est obligée de la percer, et la plaie y atteint la grandeur d'une pièce de cinq francs. Craignant de créer là un émonctoire qui, en attirant l'humeur aux jambes, pourrait amener de fâcheuses conséquences ; je cherche le troisième jour les moyens les plus prompts pour calmer l'abondante suppuration qui s'établit dans cet endroit. J'y fais appliquer une légère couche de *fulmi-coton* comme charpie. Bientôt, sous l'influence heureuse de ce nouveau topique, toute l'enflure et toute l'inflammation qui s'étaient augmentées depuis l'ouverture de la plaie disparaissent, la suppuration diminue de plus en plus, et au bout de quelques jours la plaie est complétement cicatrisée. Je ne saurais trop recommander ce moyen si simple de pansement pour toutes sortes de plaies. Peu à peu toutes les douleurs symptomatiques cessèrent, la fièvre tomba, le sommeil revint, le teint reprit une belle apparence de fraicheur, et au bout de vingt-cinq magnétisations Mlle V. avait recouvré la santé.

Telles sont, Monsieur le rédacteur et ami, les cas les plus intéressants qui se sont offerts à mon observation pendant 1847. Si vous les trouvez dignes d'être communiqués à vos lecteurs, usez-en comme vous le trouverez bon.

Quant à moi je désirerais avoir encouragé les magnétistes à vous communiquer les faits curieux qu'ils auraient observés ; ce serait je crois le meilleur moyen de faire faire un pas à la science.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Votre tout dévoué,

J. Mermoud de Poliez.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie, science malheureuse, tu es condamnée *à vaguer* sans soutien, sans appui, comme ces rois détrônés, dont l'histoire nous a conservé le souvenir, tour à tour accueillie, rejetée; ceux qui parfois cherchèrent à te faire reconquérir ton droit se virent flétris, emprisonnés, brûlés! Pourquoi, fille du ciel, reparais-tu parmi nous? Veux-tu encore quelques martyrs pour ta sainte cause? Tu me trouveras, mais ceux qui usurpèrent ton royaume comptent sur la prescription; tes titres sont d'ailleurs déchirés. Les bornes de ton domaine ont été arrachées; une autre culture a remplacé ce vaste champ où était répandue cette divine science. Le monde est changé; tes temples, tes prophètes, tes sibylles, tout a disparu; les ronces et les épines croissent sur les lieux où le prêtre saint invoquait l'Eternel.

D'autres dieux, d'autres hommes, d'autres temples! Retire-toi, vérité, on ne te peut comprendre; retourne vers ton père. Ici le mensonge règne et gouverne, les hommes ne croient plus qu'aux fictions, la vérité leur fait peur, ils détournent la vue.

Au milieu de ce trouble des esprits, conservons pour d'autres temps les traditions qui nous restent; recueillons les faits, les récits épars sur cette terre, on nous tiendra compte un jour de notre labeur, car les hommes à coup sûr retourneront vers le passé.

Nous lisons dans l'*Illustration*, du 4 courant :

DE LA MAGIE ET DU MAGNÉTISME EN ORIENT.

« L'Orient, d'où est partie la première étincelle de l'intelligence humaine, d'où nous est venu le principe de toute science, est le pays le plus curieux à étudier, pour rechercher les causes, comparer et retrouver peut-être dans les instincts de ces races, qui sont restés si intacts, l'origine des pratiques mystérieuses, des connaissances occultes, dont le secret était prudemment gardé par les chefs et les prêtres dans les colléges sacrés. Nous voulons parler de cette force intellectuelle qu'on a appelée prophétie, divination, magie.

» La magie, qui, en langue persane, signifie sagesse, *laquelle enseigne par la connaissance des forces naturelles, des choses tellement extraordinaires, qu'elles semblent des miracles de nature,* paraît venir primitivement de l'Inde, d'où, à travers la haute Asie, elle gagna l'Egypte, qui possède tant de monuments où son histoire est gravée en traits ineffaçables. Les échos de Thèbes, de Memphis et de Méroë répètent encore les mystères des temples et les oracles d'Hammon. Dans cette antiquité reculée, nous trouvons la magie, non moins florissante en Perse, où elle est inséparable du nom fameux de *Zoroastre;* et, selon toute apparence, c'est particulièrement de ce pays que, par suite des relations étroites avec les colonies ioniennes de l'Asie-Mineure, elle se répandit en Grèce, en Italie et dans le reste de l'Occident. Sur la limite entre les temps anciens et les temps modernes, se trouve cette savante école d'Alexandrie, qui, fondée par les Ptolémées, eut son plus grand éclat, et surtout son influence plus directe, sous les empereurs.

» Lorsque l'invasion de la barbarie eut mis fin à ce

que nous considérons comme l'antiquité, ce fut encore de l'Orient, qu'au huitième siècle partit la renaissance des lumières : les Arabes transportèrent alors en Occident, avec la conquête, leur science astronomique, philosophique, architecturale, leur savoir et leurs traditions. Déjà nous avons des notions certaines sur ces temps plus rapprochés. Nous voyons Mahomet, par l'article 52 du code religieux, interdire, comme contraires à la foi, les secrets d'un art qui, gardé d'abord par les chefs, avait fini, lorsque les sciences commencèrent à s'étendre, par tomber entre les mains des médecins, astrologues, magiciens, sorciers, nécromanciens, alchimistes et autres : les uns, bien intentionnés, s'en servant dans un but moral ; les autres en abusant pour satisfaire leurs mauvais penchants. Malgré cette proscription, les magiciens venant tous, et jusqu'à nos jours, des pays du soleil, conservèrent les pratiques plus ou moins licites de la magie, plus ou moins mêlées de fraude et d'appareil fantastique. Puis sont venus dans nos deux derniers siècles les convulsionnaires, les illuminés, les Swedenborg, Jacob Bœhm et autres qui ont mis sur la voie du magnétisme moderne. Alors il entra dans le domaine de la science par les efforts des hommes d'observation, tels que Mesmer, Deleuze et Puységur ; enfin, à notre époque même, de nobles et hautes intelligences, comme les docteurs Frapart, Lutzelburg et du Potet, observent et recherchent avec persévérance et bonne foi, sur des individus doués de la sensibilité magnétique, les effets de cette puissance encore si peu connue, mais qui chaque jour se laisse pénétrer davantage.

» Il y a bien des sortes de gens et de sectes en Afrique et en Asie qui se donnent pour possesseurs de secrets et de puissance exceptionnelle, pour enchanteurs, magi-

ciens, astrologues, charmeurs d'hommes et d'animaux; ce sont les *émirs* à Constantinople, les *santons* au Kaire, les *psylles* ou *bayoum*, les *bektaschys* ou *francs-maçons* et les *mogrebins*, hommes de l'Ouest. Presque tous appartiennent à quelque secte religieuse, à ces sociétés de *derwisches*, se disant inspirés de Dieu. De là sortent, depuis le septième siècle, tous ces mages theurgistes ou nécromanciens. Derwische est un mot persan dont l'étymologie annonce le *seuil de la porte*, et, par métaphore (la langue persane est, moralement parlant, une langue hiéroglyphique), esprit d'humilité, de retraite et de persévérance. Il serait fastidieux d'entrer dans le détail des pratiques de ces ordres, dont les plus marquants sont au nombre de trente-deux, et qui, presque tous, portent le nom de leurs fondateurs; d'ailleurs l'espace nous manque pour décrire les scènes étranges et parfois horribles de ces hurleurs qui, au milieu de leurs danses épileptiques, se frappent de coups de poignard et enfoncent dans leur bouche des fers ardents.

» Nous choisirons ceux qui, par leurs pratiques, ont plus particulièrement rapport à notre sujet. Les *mewlewis* ou *derwisches tourneurs* sont d'un ordre tout différent des autres. Leur danse peut être une manière singulière d'honorer la Divinité, mais elle n'offense ni les yeux ni les oreilles; et loin d'être des fanatiques grossiers ou stupides, ils sont instruits, tolérants et charitables. Leur couvent s'appelle *Tékié*, leur danse *sémâ*, et la salle où se font les exercices *Sémâ-Khané*. Cette salle diffère aussi des autres, et représente un dôme soutenu par sept ou neuf colonnes de bois. Des inscriptions où se lisent le nom du fondateur, la profession de foi, le nom d'*Allah* et des quatre premiers kaliphes, ainsi que des sentences de morale, sont placées sur les

murs ou dans des cadres dorés. Les mewlewis gardent le silence et ne dansent que neuf, onze ou treize ensemble devant le public. On les nomme *tourneurs*, à cause de leurs pieux exercices, sorte de walse qui se fait pied nu et sur le talon droit, les yeux fermés et les bras ouverts. Rien n'est plus singulier que de voir, pendant une heure, tourner, comme des to-tons, ces hommes graves, avec leur long bonnet de feutre gris et leur tunique blanche, qui, taillée sur le modèle de la *fustanelle* grecque, se gonfle d'air et s'étend autour d'eux, leur servant ainsi de parachute.

» Un orchestre, composé de tambourins et de flûtes traversières appelées *neih*, marque la mesure et soutient la vivacité des mouvements. La plupart des mewlewis sont musiciens et jouent avec talent de différents instruments, qui sont le psaltérion, le sistre, la basse de viole, le tambour de basque, la flûte ou neih et le tambourin. Ils sont les seuls dont les exercices soient accompagnés de musique d'une expression douce, pathétique, enivrante, originale par-dessus tout, et admirablement appropriée à leur danse. La symphonie de Bethoveen *les Ruines d'Athènes* peut donner idée de ces mélodies, dont évidemment le grand artiste avait eu connaissance. Cette musique, la seule en Orient qui mérite ce nom, charme à tel point, qu'après deux ou trois auditions on se sent comme les derwisches pris du désir de tourner, et qu'on s'associe, sans s'en apercevoir, à l'engourdissement de voluptueuse extase qu'ils paraissent éprouver.

» Cette walse lente et continue, guidée par une musique à laquelle les derwisches sont habitués dès l'enfance, exalte leur imagination, et les jette dans un délire véritable, qui les met, disent-ils, en rapport avec les astres dont ils imitent le double mouvement, tournant sur

eux-mêmes en tournant autour de leur salle. Cette rotation agit évidemment sur le cerveau, et, soit par compression, soit pour une autre cause, elle crée une sorte de stupeur, de suspension de l'existence, pendant laquelle l'âme nage dans le vague et devient étrangère aux choses de ce monde. Les mewlewis, s'étant interdit la plupart des excitants si communs aux autres sectes, ont trouvé moyen, dans l'exercice de la prière, de s'amener à cet état d'extase et de suprême quiétude si recherchée des Orientaux. Quelle autre explication donner à ces procédés bizarres, à cette manière étrange d'adorer Dieu !

» Ces communautés, souvent fort riches, vivent dans l'abstinence et ne se permettent aucun luxe, afin de distribuer aux pauvres l'excédant de leur revenu. Les mewlewis du Tékié de Péra, à Constantinople, sont les bienfaiteurs du faubourg, et leur *scheik*, aussi vénérable qu'intelligent, est adoré de tous et consulté souvent par le Sultan lui-même, qui vient au couvent en conférence secrète. Aussi dit-on que cette secte est toute politique ; et comme ses membres exercent des professions qui les mettent en rapport avec le peuple, les bien informés assurent qu'ils sont les instruments secrets de la police du gouvernement.

» On comprend aisément à quel point les pratiques mystiques des derwiches, leur réputation de sainteté, leur science, le développement intellectuel que produit un mode d'existence soumis à des conditions si exceptionnelles, doivent les faire regarder par le peuple comme des saints et des êtres puissants. S'agit-il d'une expédition guerrière, ils accompagnent les armées, et sont pour les soldats une force morale indispensable. Puis ils interprètent les songes, guérissent par des re-

mèdes spirituels les maladies de l'âme et du corps. Ces remèdes consistent en prières et attouchements. Ils posent la main sur la tête, font des insufflations mystérieuses sur le front, les yeux ou les oreilles, touchent la partie souffrante, en chassent le mal par des gestes et récitent des prières en arabe (1). En général, ce sont les *émirs* (celui qui sait dire ou commander), descendants de *Fatimah, fille de Mahomet*, et reconnaissables à leur turban vert, qui ont le plus de réputation pour *lire* sur les malades. J'en ai vu quelques-uns portant, à un cordon pendu au cou, une petite main en argent dont trois doigts seulement sont ouverts comme ceux de nos prêtres lorsqu'ils donnent la bénédiction : ils la passaient sur la partie malade. De là sans doute aussi vient la *jettatura*, ce geste des Italiens pour conjurer le mauvais œil, le destin contraire.

Les émirs remettent ensuite au malade de petits rouleaux de papier sur lesquels sont écrits des passages du Cour'ann, presque toujours tirés des deux derniers chapitres relatifs aux maléfices, enchantements et sortiléges. Aux uns ils ordonnent de les jeter dans un verre et d'en avaler l'eau ; aux autres, de les porter sur eux en amulette. De là les talismans et préservatifs pour les maux à venir : la peste, l'incendie, le tonnerre et les bêtes venimeuses. Ces talismans portent le nom de *yafta, nousskha* et *hamaïl*, et pour qu'ils aient une vertu réelle, il faut qu'ils soient distribués par les derwisches scheïcks. On consulte aussi les *émirs* pour découvrir des objets perdus ou volés, et détruire le *nœud magique*, *bagh*, qui empêche, dit-on, les nouveaux époux d'être unis. Ils préviennent enfin les tristes effets du mauvais œil en

(1) Voyez *Journal du Magnétisme*, tome IV, page 61.

traçant avec du collyre, sur le front des femmes et surtout des enfants, la lettre *élif*, la première de leur alphabet. Aussi en Orient, hommes, femmes, enfants, jusqu'aux chevaux et aux chameaux, portent-ils des amulettes contre les maléfices, enfermées dans de petites châsses d'or, d'argent ou de soie brodée.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS.

Les trois jours. — Heureuse époque! je parle du printemps, tu vas voir reparaître les fleurs et la verdure ; les fruits viendront après couronner le travail de l'homme. En sera-t-il de même pour les sciences? Et lorsque le soleil inondera de ses rayons la terre toujours féconde, la liberté, cet autre soleil, nous donnera-t-elle les connaissances qui nous manquent et le progrès de celles dont nous avons cultivé les germes? Le tumulte des passions, la vie politique n'ont pas toujours été favorables à l'étude de la philosophie; on ajourne aux temps calmes la solution des hautes questions, on ne s'occupe que d'une seule chose : établir le principe conquis, assurer le présent. L'homme se promet dès lors de grandes jouissances jusqu'au jour qui amène avec lui les déceptions et vient le tirer de son rêve.

Le philosophe n'obéit point à la voix de tous, il se recueille, plongé en lui-même et comme étranger au sein de sa patrie. Ne sait-il point, en effet, que tout est

passager ; il voit les trônes qui s'écroulent avec fracas, les princes dispersés par des tempêtes populaires ; mais il n'a rien à gagner à ces grands changements. Les places vides seront bientôt occupées ; il n'ira point non plus réclamer une part du festin qui s'apprête. Se rappelant le passé, il pressent, il voit l'avenir ; et, s'il ne partage point la gaieté commune, doit-on l'accuser d'indifférence ? La tristesse domine en lui les sentiments doux et joyeux ; son esquif, placé sur une mer orageuse et remplie d'écueils, a besoin que le pilote veille sans cesse pour lui faire atteindre le port. Mais trêve à ces réflexions ; le charme que j'y trouve ne serait sans doute point partagé par le lecteur ; revenons donc au magnétisme.

Qui n'a senti la force de cet agent mystérieux ? Il y a quelques jours il circulait par torrents dans les rues et s'exhalait de tous les corps. Sa vertu échauffait les âmes et donnait aux membres une vigueur sans égale et toujours nouvelle. Les dalles, les pavés semblaient se soulever d'eux-mêmes, car les mains qui les touchaient paraissaient impuissantes et débiles. Le fer même était rompu, et les grilles protectrices des monuments étaient entraînées au loin comme de simples clôtures de bambous. Aucune chose n'était impossible alors aux êtres les plus faibles, car la force magnétique avait tout envahi. Rien pourtant ne ressemblait à la colère dans ces jours sans pareils. Qui l'avait dit ? On était sûr de vaincre ! Les bataillons les plus épais et les mieux aguerris, stupéfiés par une force magique, rendaient les armes sans combat. Ils peuvent avouer tout haut leur défaite ; n'est-ce pas Dieu qui a voulu qu'il en fût ainsi : tous les temps sont écrits, et lorsqu'ils sont venus l'homme vulgaire croit qu'il conduit les événements, tandis qu'il ne fait qu'o-

béir aux impulsions secrètes de la nature et de Dieu.

Ce feu magnétique qui se trouvait dans l'air a disparu, il est retourné dans les cieux, excitant encore sur son passage les éléments. C'est alors que nous vimes les éclairs et que le bruit éclatant de la foudre vint nous avertir que les décrets de Dieu avaient reçu leur exécution.

Demandez au peuple cette vigueur des trois jours, il ne l'a plus; son enthousiasme a disparu avec la fièvre qui le possédait. Son teint est have; il n'a plus de feu dans les prunelles; étonné de son ouvrage il ne le comprend pas; nul ne le guidait, il n'avait point de chefs; un vague souvenir des grandes choses qu'il a faites lui reste à peine. Roi d'un jour, il abdique sans remords, attendant d'autres destinées.

Dans ce grand conflit, j'ai cherché vainement les savants, ces pasteurs humains d'autres âges; faux nautoniers, ils s'étaient laissés surprendre par la tempête, et je me suis dit alors : ils n'ont que la science vulgaire, car ils sont sans vertu; favoris du pouvoir, partageant ses faiblesses, ils succomberont comme lui, auront mêmes destinées. De l'or, de l'or! il vous en faut beaucoup aussi; c'est là le but de vos arts, de vos sciences; c'est ainsi que vous êtes sans action sur le peuple et qu'il ne va point à vous pour y chercher des guides. Ah! j'admire sa sagesse autant que je plains votre folie; ses instincts généreux valent mieux que votre science et son labeur est plus utile à l'humanité que tous vos vains systèmes. Maintenant votre embarras commence; sur la place faite il s'agit d'édifier, et il faut encore qu'il vous inspire, car vous êtes incapables; tout chez vous a donc été desséché? Dieu a fui de vos temples et c'est en vain que nous vous sollicitons depuis longtemps d'ou-

vrir les portes de vos édifices à la vérité qui doit les purifier. Vous ne pouvez rien sans elle, et cent fois nous vous l'avons dit : en la repoussant toujours, votre médecine sera mensongère, vos sciences n'auront aucun but.

Voyez la force qu'aurait un homme qui viendrait dire au peuple en parlant de vous : « Qu'ont-ils fait pour » l'humanité pour qu'on les respecte? Rien, pas un » mot, pas un livre qui prouvent qu'ils aimaient les » hommes et qu'ils savaient quelque chose des lois » providentielles. Le matérialisme abject et l'affreux » égoïsme, la courtisanerie la plus effrontée, voilà leurs » titres aux récompenses nationales, et vous les verrez » bientôt, saluant l'ère d'un nouveau régime, tendre la » main et demander encore des places. » C'est donc au peuple que nous continuerons de nous adresser, non pour appeler sur vous le mépris, comme nous en aurions le droit, mais pour lui donner la science qui vous manque et les moyens de se conserver, chose que vous ignorez encore et que vous lui vendez cependant. Notre travail a commencé et le jour de la justice viendra aussi pour nous; jouissez, soyez heureux si vous pouvez l'être, étant toujours injustes; seulement dépêchez-vous, les nuages qui annoncent de nouvelles tempêtes s'aperçoivent à l'horizon : *comme les rois vous serez tous noyés.*

Du Potet.

Hôpital magnétique. — L'organisation de l'enseignement du magnétisme est un problème dont la solution préoccupe en ce moment plus que jamais les magnétistes. Chacun propose son moyen pour la réalisation du vœu commun. Les uns, n'envisageant que la théorie, voudraient une chaire; d'autres, plus

pressés, proposent de commencer par la pratique, parce qu'elle est immédiatement utile. M. Millet, dont l'ardente philanthropie se manifeste en toute occasion, nous adresse à ce sujet la lettre qui suit.

Très-cher Monsieur du Potet,

Je dois vous faire part d'une idée. Ne serait-il pas temps, dans un moment où l'on nous fait espérer une si grande dose de liberté, d'employer toutes nos forces à cette œuvre de bien dont vous êtes la première colonne; vous qui voyez tant de personnes à qui vous avez donné des convictions, ne pourriez-vous faire appuyer ma demande de beaucoup de signatures pour obtenir l'autorisation d'avoir un local qui pût contenir vingt lits et par conséquent vingt malades dont la maladie serait constatée à leur entrée et vérifiée à leur sortie par la même commission; notre société *Magnétologique* vous fournirait bien dix magnétiseurs, et celle du *Mesmérisme*, j'en suis sûr, en ferait autant. Ce petit hôpital serait sous votre direction, mais il faudrait être à part, ne pas occuper une des salles des hôpitaux, aucun médecin ne pourrait être admis que d'après votre autorisation.

La ville a beaucoup de locaux, une salle pourrait nous être prêtée pour un temps déterminé afin d'y faire nos preuves, je pense qu'elles ne seraient pas longues à faire. Plusieurs endroits pourraient nous être prêtés; le parc de Monceaux, rue de Courcelle, qui ne sert à rien depuis bien longtemps, bien aéré, avec de beaux arbres, nous conviendrait parfaitement, là nous ferions des cures magnifiques. Il y a encore le petit hôpital

pour les domestiques de la maison déchue, faubourg du Roule.

C'est pour moi un rêve de bonheur, est-il réalisable actuellement ?

Votre tout dévoué et attaché serviteur et ami,

MILLET.

Paris, le 28 février 1848.

Nous sommes certain que la pensée de M. Millet est déjà venue à tous les magnétiseurs, mais ce n'est pas dans ce moment qu'il faut solliciter le pouvoir; assurer le présent doit être sa seule occupation. Patience donc, nous obtiendrons ce que nous demanderons, car nos vœux sont humains autant que légitimes.

Chronique. — Un manuscrit de Mesmer sur le magnétisme, parfaitement conservé et en partie inédit, vient d'être trouvé à Paris par un de nos abonnés, M. Woog. La découverte de ce document nous a causé une très-grande joie, qui sera, nous n'en doutons pas, partagée par tous nos lecteurs, à qui nous espérons faire connaître cette œuvre posthume du maître.

— Nous parlions naguère de l'introduction du magnétisme comme élément dramatique sur plusieurs théâtres de la capitale; nous avons à mentionner aujourd'hui le *Rôdeur des barrières,* petite pièce remplie de scènes magnétiques, favorablement présentées, qui se joue à Beaumarchais. Il y a aussi à l'Ambigu, dans un drame, divers emprunts faits au somnambulisme. Enfin jusqu'à l'Opéra qui est descendu dans l'arène.

Dans le nouveau ballet : *les Cinq Sens*, se trouve une scène où nous avons remarqué ce passage :

« Griseldis, qui vient de reparaître, a suivi les mouvements et saisi la pensée d'Elfrid. — « Tu voudrais » dormir !... pour retrouver en songe, n'est-ce pas, » celle qui t'échappe toujours ?... Eh bien !... à toi » ce sommeil étrange, plein de rêves divins, qui, dit-on, » transporte l'âme et la pensée au ciel... » Et par un effet suprême de volonté, étendant vers lui les mains, et l'enveloppant tout entier de son regard, elle semble dire : « Dormez ! je le veux.... dormez ! »

» Le premier geste de Griseldis a fait tressaillir Elfrid, qui ne peut se rendre compte de ce qu'il éprouve... Bientôt ses yeux demeurent immobiles, son regard devient fixe... De nouveaux effluves magnétiques le pénètrent tout entier et le plongent dans un complet extase. Soudain, levant les yeux au ciel, Griseldis semble s'écrier : « Séjour de Dieu et des anges, ouvrez-vous pour lui ! »

» Alors commencent pour Elfrid toutes les hallucinations du sommeil extatique. Des êtres surnaturels paraissent au milieu de nuages légers, tenant des harpes, des lyres, et faisant entendre une musique céleste.

» Pendant que ces visions se réalisent, Griseldis remplit une coupe, la porte à ses lèvres et la présente ensuite à Elfrid.... Tout à coup les sons du cor annoncent l'approche de la chasse, Griseldis se hâte de rompre le sommeil d'Elfrid et s'échappe aussitôt. »

— Les bienfaits de la liberté commencent à se faire sentir en Italie. Le *Journal du Magnétisme* que nous ne pouvions faire entrer qu'en fraude dans divers Etats, en Sardaigne particulièrement, y circule maintenant aussi librement qu'en France. Le signe sensible, le plus manifeste du changement que nous signa-

lons, c'est qu'à Turin on voit à l'étalage des libraires tous les livres de magnétisme. Ce fait nous a été annoncé et certifié par un magnétophile piémontais, M. Durando, qui arrive de ce pays.

Revue des Journaux. — La *Tribune Lyonnaise* continue, dans son numéro de février et finit dans celui de mars, la relation fort longue d'expériences peu importantes qui ont eu lieu à Dieu-le-fit (Drôme).

— Le *London and Paris observer* a fait une analyse raisonnée du livre du somnambule américain Davis.

— L'*Entr'acte* du 30 janvier fait, en termes très-plaisants, la physiologie de *la Mère de Somnambule*, à l'imitation de la Mère d'actrice : digne parallèle !

— Le feuilleton du *Siècle* du 2 entre dans des considérations hostiles au magnétisme.

— Le *Conseiller des Dames*, journal mensuel dont le titre indique le but, dans son numéro de mars, donne aux dames le conseil de ne pas se faire magnétiser. Les motifs de cette abstension laissent voir que l'auteur est tout à fait au-dessous de la question. N'envisager que le côté moral de la magnétisation et lui donner la prééminence sur le thérapeutique nous paraît un très-mauvais conseil, car pour éviter quelques rares abus possibles, on rejette une foule d'avantages certains.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

MANUSCRITS DE MESMER.

Notions élémentaires sur la morale, l'éducation et la législation pour servir à l'instruction publique en France.

§ X. — FÊTES RÉPUBLICAINES.

Les fêtes des républicains sont les époques et les jours où le peuple s'assemble pour s'occuper et pour se réjouir des moyens de son bonheur.

Ces jours sont principalement consacrés au culte de l'*Etre suprême*, de l'*Auteur de la nature*, de *Dieu*.

L'idée de l'Etre suprême ne doit se former que des attributs positives (1) et des perfections qui sont relatives à notre bonheur.

Les attributs dont l'idée de l'*Etre suprême* est composée sont :

1° Le principe de tous les êtres, la source de l'existance des modifications, du développement des possibilité.

2° La règle de l'ordre et de l'harmonie dans laquelle les êtres coexistent et les mouvements se succèdent.

3° Le principe de notre existance comme de notre conservation.

(1) Voyez la note, tom. 1er, page 49 de ce *journal*.

Les *perfections de l'Etre suprême* relativement à notre bonheur se manifestent le plus immédiatement et le plus généralement par l'influence que tout être animé ou inanimé éprouve du *soleil*. Le soleil est le moteur central qui anime et vivifie l'espace de son sistème dont nous faisons partie intégrante.

C'est dans cet astre que nous sentons l'idée de l'*Etre suprême* se réaliser : c'est lui qui aux yeux de tous les peuples en représente les perfections de la manière la plus évidente.

L'objet du culte de l'Etre suprême consiste donc :

1° Dans la *contemplation* des influances de l'astre central.

2° Dans l'observation et dans l'étude de l'enchaînement des causes et des effets, ainsi que des rapports qui existent entre le premier principe et notre existence.

3° En rapportant ainsi notre existance comme notre bonheur à l'Etre suprême son objet est encor de renforcer les motifs naturels de nos actions pour la justice et pour les vertus sociales.

4° De rétablir le plus promptement possible l'ordre qui a été troublé dans la société, de ramener la paix et l'amour social.

5° De s'occuper enfin, et de jouir de tous les moyens de bonheur qui dépendent des hommes assemblés en société.

Les jours du rassemblement du peuple seront ceux où il est convenu de se dispenser de travail. Les dimanches ou les décadis seront donc des jours de fêtes; ils seront célébrés de la manière suivante :

Dans la matinée, à une heure fixe, le peuple de chaque commune ou municipalité, averti par le son des cloches, des tambours, de la trompette ou du canon, selon

les différentes fêtes, s'assemblera dans un lieu hors du temple : le peuple accompagné de la musique dans le costume et dans l'ordre des époques de la vie, se rendra en procession dans le temple décoré en salle. Après s'être placé dans le même ordre, et le juge de paix au milieu comme président l'assemblée, on chantera un hymne fait pour élever l'âme vers l'auteur de la nature en célébrant un de ses attributs.

Dans les mêmes vues il sera prononcé un discours par un citoyen ou une citoyenne.

Ensuite on s'occupera de la paix et de l'union entre les citoyens en faisant justice dans les causes civiles et de police arrivées dans la décade : en présence du peuple assemblé et devant le juge de paix, les parties proposeront leur cause qui sera discutée, et par les témoins présents, éclairée et jugée sur le champs ; de sorte que toutes les causes arrivées dans la semaine seront vidées et terminées ce jour-là.

Dans un second discours on célébrera, chaque décadi, une des *vertus sociales* en en formant et présentant l'idée et les motifs.

On fera à cette occasion mention honorable des individus qui se seront signalé par une action vertueuse : comme aussi on fera mention en sens contraire des actions opposées.

On terminera l'assemblée par chanter un hymne consacré à la vertu sociale, à la paix, à l'union, à l'amitié des citoyens.

Après midi pendant la belle saison le peuple s'assemblera à la campagne ou sous une halle pour assister aux exercices des jeux de la jeunesse ; où l'on observera le même ordre de placement comme dans la matinée ; excepté que les mères qui nourrissent des enfants occu-

peront la première place d'hommes, et puis les vieillards des deux sexes qui arriveront accompagnés de leurs petits enfants. Pendant ce temps les fonctionnaires publiques s'assembleront pour s'occuper des objets de leurs fonctions. Au coucher du soleil on se retire.

On célébrera 4 grandes fêtes appelées fêtes de l'Etre suprême ou les fêtes du soleil. Ces fêtes seront spécialement consacrées au 4 âges de l'homme. La solemnité se fera dans le chef-lieu de chaque département les jours de deux solstices et de deux équinoxes; elles dureront trois jours.

Les fonctionnaires, un certain nombre des habitants de tous les cantons et des municipalités avec leur jeunesse la mieux instruite en musique, dans les exercices gymnastiques, accompagnée de leurs pères et mères se rendront à la ville désignée pour la fête.

Au levée du soleil, l'heure pour l'assemblée sera annoncée par des canons; le peuple assemblé sur les grandes places, en costume de fête, se rendra en procession, avec pompe, au grand temple et se placera comme il a été dit.

On commencera le culte par un hymne relative au sujet et à la solemnité de la fête : il sera prononcé un discours sur le même sujet. Les nouvelles loix, s'il y en a, et les élections des fonctionnaires seront promulguées; ensuite les causes et les différents entre les communes seront jugés et terminés. On finira par un chant relative à la paix, l'union des communautés.

Les après-midi le peuple se rassemblera en grande pompe sur la place destinée aux jeux publiques de la jeunesse du département.

Les mères nourrices, avec leurs nourrissons, occuperont, comme il a été dit, les premières places, ensuite

les vieillards des deux sexes accompagnés de leurs petits enfants. Les surveillants conseils de la République avec leurs femmes, les citoyens avec leurs femmes; les élèves des deux sexes séparément.

On donnera dans l'enceinte successivement la représentation des danses et des jeux de différentes espèces des élèves et des jeunes filles du département, qu'on reprendra pendant les trois jours.

Le second jour sera spécialement destiné aux exercices de l'esprit et de divers talents.

Pendant les réjouissances du peuple les fonctionnaires publics de tout le département s'assembleront pour s'occuper des élections, de la comptabilité et des affaires du département.

Le même jour ils seront payés et liquidés les recettes des impositions.

(La suite prochainement (1).)

(1) Les grands événements qui viennent de s'accomplir en France ajoutent à cet écrit un degré d'intérêt, celui de l'actualité; car, quoiqu'il ait 50 ans de date, les circonstances sont analogues. La crise financière d'aujourd'hui ressemble à celle des assignats dont Mesmer propose la solution. Cette considération nous fera hâter la publication des trois chapitres qui nous restent de cet ouvrage, plus social que magnétique, mais non moins important à connaître, puisqu'il nous fait voir notre maître sous un aspect nouveau, qui le justifie pleinement des calomnies dont sa mémoire a été l'objet.

(*Note de la rédaction.*)

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

DE LA MAGIE ET DU MAGNÉTISME EN ORIENT.

(*Suite.*)

« En Egypte, comme en Algérie, on trouve les magiciens magnétiseurs, qui presque tous viennent du Maroc. Lorsque les Arabes sont pris de maladies qui échappent à leurs connaissances médicales, ils s'adressent, comme on le voit encore parfois dans nos campagnes, au sorcier, au magicien. Celui-ci se rend à la maison du malade, suivi d'un cortége de musiciens dont le nombre dépend du plus ou moins de fortune du patient. Cimbales, tambours, calebasses, rien n'y manque pour exciter *le voyant*. Il s'installe dans la cour intérieure, debout, la tête en avant et se balançant alternativement sur chaque pied. Alors les chants et la musique commencent et vont toujours en augmentant; les mouvements du danseur s'accélérent en proportion; c'est la même méthode que celle des derwisches pour produire l'extase. Une femme qui l'excite de la voix fait fumer le benjoin sous ses narines; bientôt la frénésie commence, son turban tombe, sa ceinture se déroule, il ruisselle de sueur et ses yeux se troublent. Tournant sur lui-même, il se frappe le dos et les épaules d'une corde à nœuds; c'est le moment d'amener le malade, l'extase est arrivée. Il s'arrête alors, regarde le patient dans les yeux, lui passe les bras au-

tour du corps et sur la tête, et, le faisant agenouiller devant lui, lui ramène les coudes en arrière jusqu'à ce qu'ils se touchent et que les articulations aient craqué. Alors il caractérise le mal, indique le remède, prononce une prière, et l'opération est finie (1).

» Parmi ces ordres de derwisches, quelques-uns n'ont pas la même moralité, et tous ces débauchés, tous ces *santons* qui veulent se mettre à l'abri des lois et satisfaire aisément leurs passions, font métier d'aller courir le monde et d'exploiter le fanatisme des populations au profit de leur paresse et de leur dépravation. Ils allient souvent aux pratiques les plus austères la débauche la plus effrontée, et il faut en avoir été témoin pour comprendre à quel point est grande la superstition qui s'aveugle sur de si évidentes jongleries.

» Ce sont surtout les *bektaschys*, ou derwisches mendiants, et les *seyyahh*, ou derwisches voyageurs, qui en abusent. Pour obtenir cette influence, ils doivent avoir fait au moins une fois le pèlerinage de la Mecque. Le titre de *hadji* (pèlerin) leur concilie le respect, la vénération, et les autorise presque à se mettre en dehors de la loi. De là ces fanatiques qu'on emploie aisément dans les cas politiques pour assassiner et faire de fausses prophéties afin d'égarer et de soulever les multitudes. J'ai vu souvent au Kaire de ces *hadjis*, *santons* vénérés, se promener entièrement nus dans les rues de la ville, au milieu de la population, qui non-seulement tolère, mais respecte toutes leurs fantaisies, tous leurs caprices, Celui dont nous donnons ici le portrait (2) est un santon

(1) Cette description est accompagnée d'une gravure que son étendue nous empêche de reproduire. Nos lecteurs désireux de la connaître, la trouveront dans l'*Illustration*, n° 262, vol. xi, page 13. — (2) Voyez *idem*.

abyssinien arrivé de la Mecque au *Grand Kaire*, et se tenant tout le jour à la porte d'une mosquée ou devant un café fréquenté, et que nombre de femmes venaient consulter, Dieu sait pour quelles causes et dans quel but. Il était connu pour sa science et faisait partie de la franc-maçonnerie arabe, ainsi que le prouvait une étoile en agate pendue à son cou. Le grade s'indique par le nombre de pointes qui s'y trouvent. Notre franc-maçonnerie dérive de celle des Arabes, qui suffit pour la faire comprendre.

» Les francs-maçons musulmans acceptent et reçoivent dans leur loge les francs-maçons chrétiens, persuadés que ceux-ci ne croient pas à la Trinité, qu'ils sont déistes comme eux, et cela leur suffit.

» Il y a encore une autre secte nommée *bayoum*, qui a le secret de charmer les vipères et les scorpions; ce sont les *psylles* des anciens, ou *charmeurs de serpents*, qu'on nomme au Kaire *gaëidi*, du nom de la tribu dont font partie la plupart de ceux qui ont pour métier de détruire les animaux venimeux dans les maisons. Cette même race porte différents noms, suivant les différentes contrées; ainsi on les nomme *ghagar* dans certaines parties de l'Egypte; *kharbut* à Alep et *zaath* à Damas. N'en est-il pas de même de cette race d'origine indienne qui porte les noms de bohémiens, zingari, gipsy ou gitanos, et qui ont tous la même origine, la même langue, les mêmes mœurs et les mêmes mystères? Les *gaëidi* ne pourraient-ils pas être une branche de cette même famille? Ce qui est certain, c'est que leur langage, leur origine et leur religion sont inconnus, et qu'ils sont, comme leurs confrères d'Occident, voleurs adroits, vagabonds, misérables à l'excès, et cependant possesseurs de certains secrets à l'aide desquels ils gagnent pénible-

ment leur vie. Méprisés de tous, les Cophtes et les Arabes ne les appellent jamais autrement que *chiens de païens*.



Gaëidi, charmeur de serpents, au Kaire.

«C'est sur la grande place d'*El-Assan* qu'ils exercent leur science, délivrent des philtres, disent la bonne aventure, dansent et chantent pour obtenir, des pauvres habitants du Kaire, quelques paras. Ils habitent à l'extrémité du faubourg et jusque dans les tombeaux de Memphis. Ayant rencontré près de chez moi un de ces hommes dont les haillons bizarres et l'atroce figure composaient un tout fort laid, mais certainement fort pittoresque, je le fis entrer afin d'en prendre un croquis. Il portait sur son dos un sac rempli de serpents qu'il déposa à terre; puis, ayant fait entendre un léger sifflement, cinq ou six de ces animaux s'élancèrent du sac et se dressèrent autour de lui (*Voyez* la figure, p. 169).

» Ces serpents, que les Arabes nomment *haji* et qu'on trouve dans les sculptures hiéroglyphiques, sous le nom d'eureus, se nomment *coluber naja* ou vipère naja, et sont connus aussi sous la dénomination portugaise de *cobra capello,* serpent à chapeau ou à lunettes, à cause des deux raies noires qu'ils ont sur la tête. Leur corps, d'un jaune roux éclatant, est long de quatre pieds; ils sont célèbres par la singulière expansion de la peau du cou, qui s'élargit en éventail. Lorsqu'ils entrent en fureur, ils font entendre un sifflement effrayant, se dressent et balancent leur corps, en dardant une langue effilée; alors ils s'élancent sur l'ennemi, et leur morsure est des plus dangereuses. Le psylle les calmait et les excitait à volonté en sifflant de diverses manières. Comme je le questionnais sur son pouvoir d'attirer les serpents et les scorpions, il m'offrit de m'en donner la preuve, et, afin de rendre impossible toute supercherie, je le conduisis dans un vaste jardin après avoir eu soin de le faire mettre entièrement nu et de laisser chez moi son sac de serpents enfermé dans une caisse.

» Le gaeïdi commença par se mettre à genoux entre des bananiers et des palmiers au pied desquels coulait un ruisseau, et, après qu'il eut prononcé quelques mots et sifflé d'une étrange façon à plusieurs reprises, je vis, au bout de dix ou quinze minutes, arriver une sorte de vipère, puis bientôt une autre, qu'il ne fit aucune difficulté de prendre dans sa main. Je dus reconnaître qu'il avait réellement le pouvoir dont il s'était vanté, pouvoir acquis sans doute par une étude patiente des mœurs de ces animaux. Au reste, moyennant une certaine somme, on peut être initié; mais il y a une formalité à laquelle on doit se soumettre, et, je l'avoue humblement, je n'en ai pas eu le courage : il eût fallu que mon homme, pour me communiquer le charme, me crachât dans la bouche, et mon amour de la science n'allait pas jusque-là.

» Mais les véritables magiciens, ce sont les *mogrhoby*, hommes de l'Ouest, par rapport à la Mecque (de Mogrhob, ouest), d'où nous avons fait au moyen âge les *mogrebins,* souvent nommés dans les Mille et une Nuits. Ils sont de race berbère, race grande, belle, au front intelligent, à l'imagination sombre, originaire des montagnes du Maroc.

» Ce ne sont plus sans doute les mages de la Perse et de l'Egypte, dont la réputation de haute sagesse attirait près d'eux, pour s'instruire et pour les consulter, des hommes comme Pythagore, Platon et Porphyre; ce ne sont plus ces *mages* ou *voyants* qui prédisaient l'avenir et que l'histoire nous montre comme soutenant une lutte de miracles contre Moïse, élevé par eux à la cour du Pharaon, où les sciences magiques étaient fort en usage. Les *mogrebins* ont hérité, sinon de leur caractère élevé, au moins d'une partie de leurs connaissances occultes; ils semblent avoir de ces sciences plus qu'une pratique

aveugle et superstitieuse et cacher sous l'appareil magique des régles et une théorie. Ce n'est plus la *magie blanche* des mages, c'est-à-dire l'étude raisonnée des sciences physiques et des mystères de la nature, mais c'est la *magie noire*, la nécromancie, la sorcellerie, c'est-à-dire la connaissance de ces mystères, appliquée à un but immoral, à la satisfaction des passions basses, à la soif de l'or.

» Ces hommes, maintenant encore, comme les sorciers du moyen âge, prétendent, à l'aide de certaines pratiques, se mettre en relation avec les puissances infernales. Au moyen de l'*onction magique* à laquelle il faut se soumettre, les sorciers émérites vous envoient au sabbat et vous font causer avec le diable, qui procure l'or, la puissance et le plaisir. Or, la base principale de tous ces philtres, de tous ces onguents, a toujours été, nous le savons, puisée dans les poisons narcotiques, tels que l'opium, la jusquiame, l'aconit, la belladone, le stramoine, l'arnica, le chanvre et autres substances du règne végétal.

» Ils prétendent que l'effet produit dépend des procédés employés, des drogues administrées, et qu'ainsi, suivant les préparations, on enfante les féeries, le paradis, l'amour, ou bien l'enfer et ses monstruosités, la colère et l'assassinat.

» Et qui sait si ces magiciens célèbres, ces astrologues, alchimistes et autres fabricants de philtres et de poisons, fameux dans l'histoire, n'avaient pas trouvé des effets semblables à ceux de l'éther et du chloroforme, qui suspendent la sensibilité et la vie extérieure, et livrent votre corps sans résistance à la main de l'opérateur. Qui sait encore si, sous l'influence extraordinaire de ces nouveaux agents, il ne serait pas possible de tenir

l'esprit en éveil et de l'interroger en l'absence du corps. Attendons, observons et ne disons jamais non, avant d'avoir sérieusement étudié tous les faits qui se présentent.

» La plupart des habitants du Kaire, qui recherchent avidement les moyens de satisfaire le penchant à l'extase, si général en Orient, se servent ordinairement du *hachisch*, et prétendent diriger leur rêverie, suivant la dose, la préparation et l'âge de cet électuaire (1). Aujourd'hui qu'un roman célèbre l'a mise à la mode, que des pharmaciens en vendent à qui veut en acheter, et que quelques personnes commencent à en faire l'essai, il est bon de dire un mot de cette drogue, d'en expliquer la préparation, les effets, et surtout les dangers. Le hachisch est le nom de la plante dont le principe actif forme, ainsi que l'opium, la base de presque toutes les préparations enivrantes usitées en Egypte et en Syrie. Cette plante que les botanistes nomment *cannabis Indica, chanvre de l'Inde,* dont l'aspect diffère peu de notre chanvre, vient naturellement dans l'Asie méridionale. Elle était connue des anciens Egyptiens, et le Νηπενθής d'Homère n'est pas autre chose. Le chanvre indien est aussi fort usité en homœopathie.

» La manière dont on prépare ordinairement le hachisch en Egypte est très-simple. On prend la plante en fleur, feuille et racine qu'on fait bouillir dans l'eau avec du beurre frais; lorsque le tout est réduit par évaporation à la consistance d'un sirop, on le passe et on obtient un beurre de couleur verdâtre, chargé du principe actif. Pour ôter à cette pâte son goût désagréable, on l'aromatise avec la rose, le jasmin ou la bergamotte. On y ajoute parfois du miel et des amandes, en manière

(1) Voyez ce *Journal*, tome 1er, pages 122 et 152.

de nougât, de pâte sucrée et filante, comme la pâte de guimauve. Dans d'autres cas, on y mêle des substances excitantes, telles que cannelle, girofle, vanille, cantharide ou gingembre; et pendant les fêtes du prophète, j'en ai vu vendre dans les boutiques en plein vent, comme on fait ici de nos sucres d'orge. Le hachisch ainsi préparé en électuaire, se nomme *dawamesk*, et est avidement recherché des Arabes. Les feuilles du hachisch, cueillies fraiches, se fument aussi avec le tabac et agissent énergiquement. La graine, mêlée de tabac et de miel, se fume de même; et à en croire un ouvrage arabe qui traite de cette matière, on obtient avec la jeune pousse, ou l'*œil* qui paraît aux aisselles de la plante, avec la graine, la fleur, les feuilles ou les racines, autant d'effets divers qui, calculés d'après les tempéraments, les modifications des doses et des préparations, donnent à volonté des rêves de richesse, d'amour, de gaieté ou de mélancolie. Les magiciens du Kaire vous vendent cela avec des étiquettes, comme des pots de pommade; au lieu d'huile de rose ou de vanille, on lit *dawamesk de tristesse* ou de *gaieté*. Les Orientaux ont soin, pour augmenter les effets, d'y joindre la musique, les danses lascives, la pipe, le café et les parfums. Pour assurer les effets du hachisch, il est nécessaire et plus prudent aussi de le prendre à jeun. Vingt-cinq ou trente grammes, ce qui fait environ une cuillerée à bouche de dawamesk, suffisent pour amener la *fantasia*, comme disent les Arabes. Tout le monde connaît le savant travail de Silvestre de Sacy, sur la dynastie des *assassins*, *hachischim*, sur ces fanatiques si célèbres à l'époque des croisades, que le *vieux de la montagne* envoyait, enivrés de hachisch, commettre les meurtres commandés par sa politique.

» Les *hachasch*, ou mangeurs de hachisch, ont une parfaite ressemblance avec les fous ; et à bien dire, c'est une folie passagère, aiguë, au lieu d'être chronique. Un savant médecin d'aliénés, M. Moreau, de Tours, a étudié sur lui-même les effets du hachisch, pour se rendre compte des causes qui troublent les facultés intellectuelles, et il en conclut au danger d'user de ces diverses substances toxiques, douées d'action plus ou moins vive sur le cerveau. L'aliénation mentale la mieux caractérisée, dit-il, peut en être le résultat immédiat, transitoire ordinairement, parfois durable et permanent. En effet, ces substances sont des poisons pour le cerveau, comme d'autres le sont pour l'estomac, le foie, les intestins. Le *protoxyde d'azote*, par exemple, produit, en le respirant seulement, les effets du hachisch, avec plus de force encore. Différents gaz, l'odeur de certaines fleurs, de certains arbres, empoisonnent, asphyxient par la respiration. Le *benjoin*, dont se servent tous les magiciens et parfois les magnétiseurs, est un de ces parfums excitants qui a donné plus d'une névralgie à nos élégantes.

» Si ces substances narcotiques ne nous mettent pas précisément en rapport avec le diable, elles occasionnent de graves désordres dans le cerveau, et rien n'est plus commun en Egypte et en Turquie que l'aliénation causée par suite de l'abus de l'opium, du hachisch et même du tabac. Ainsi la perte de la conscience du temps et des lieux, qu'on remarque chez les aliénés stupides, se présente comme un des symptômes fondamentaux de la modification intellectuelle produite par le dawamesk. Les narcotiques qui commencent par produire un état de rêve, par faire cesser tout rapport avec les choses extérieures, amènent par réaction à la stupeur, qui est le terme le plus avancé de l'effet produit. Ils sont donc

des agents modificateurs souvent très-puissants de l'organe intellectuel; et si la folie est le résultat plus ou moins prompt de leur action, cela tient à leur propriété de produire, comme les liqueurs alcooliques, *l'excitation* qui désagrége pour ainsi dire les facultés intellectuelles, et désorganise le mécanisme habituel de l'intelligence. Que ceux qui, pour se donner un genre oriental, commencent à user de l'opium et du hachisch, sachent bien qu'ils sont dans leur délire tout aussi ridicules, dangereux et blâmables, que les ivrognes qu'on trouve roulants dans les ruisseaux. Comme eux et plus qu'eux ils sont abandonnés à leurs mauvais penchants, car la raison, ce flambeau de nos facultés, ne les guide plus, et ils peuvent, sans s'en douter, commettre des actions coupables, criminelles même : fous volontaires, ils n'auraient pas pour excuse une aliénation véritable.

» D'après ce que nous venons de dire sur l'action toxique des onctions stupéfiantes, on doit très-bien comprendre l'influence que les mogrebins, avec leur connaissance des plantes vénéneuses, et à l'aide de quelques secrets puisés dans les traditions des sciences occultes, doivent avoir sur les masses ignorantes dont ils remuent les instincts superstitieux par la terreur, le goût du merveilleux et le vrai qui s'y trouve mêlé. Mais cela ne suffit pas cependant pour expliquer les choses véritablement surprenantes dont nous avons été plusieurs fois témoin nous-même. Au surplus, je ne veux pas que le lecteur s'en rapporte à un seul témoignage; laissons parler le comte Léon de Laborde, et l'on verra, d'après ce récit, qu'il ne suffit pas d'éveiller les plus fines perceptions par des excitants, mais qu'il faut encore une force, une direction à ces perceptions, et c'est là où se fait sentir l'action, la *volonté* du magicien. »

(Ici l'auteur transcrit une partie du savant travail de M. *Léon* de Laborde que nous avons inséré tome II, page 201 ; puis il ajoute :)

» M. W. Lane, dans un ouvrage remarquable, publié en 1837, sur les mœurs des Egyptiens, confirme, par des faits analogues, le récit du voyageur français. Ajoutons, comme témoin de scènes semblables, que presque tous ces magiciens descendent, ainsi que le célèbre Achmed, de cette race forte et fière des *Berbères*, tandis que ceux sur qui ils agissent, sont, ou des enfants, ou des Nubiens et Abyssiniens, dont le caractère doux et le tempérament nerveux offrent moins de résistance à la volonté bien exprimée.

» Mais si M. de Laborde n'explique pas son secret, nous en donnerons l'idée, en disant que, depuis un an, nous assistons à des expériences magnétiques appliquées à la magie, expériences du plus haut intérêt, qui expliquent les sources de cette magie qui, dans tous les siècles, a eu une si grande influence sur le monde. Le baron du Potet, qui en a conçu le projet et a lancé hardiment le magnétisme dans cette voie nouvelle et inconnue, a reproduit devant nous et avec nous, comme spectateurs et acteurs, de façon à ce que le doute ne soit plus possible pour tous les témoins de ces faits, les scènes du miroir et des lignes magiques, des apparitions et autres effets merveilleux, en imprimant simplement sa volonté, ses pensées, son influence magnétique sur les symboles qui doivent les représenter. Ces expériences si saisissantes, souvent renouvelées, laissent bien loin derrière elles tout ce que la magie a pu montrer jusqu'ici, car c'était alors une force moins connue, plus instinctive, comme tout ce qui est primitif, abandonnée pour ainsi dire à elle-même, jusqu'à Mesmer, qui a su la trouver,

et lui donner une direction que l'expérience rend chaque jour plus certaine. N'oublions pas cependant de rendre à chacun ce qui lui revient, et *Paracelse*, ce roi des arcanes, comme il se nomme lui-même, qui ouvre l'ère de la philosophie médicale des temps modernes, et convertit désormais les alchimistes en chimistes, était passé si près de cette vérité, qu'il l'avait touchée pour ainsi dire. Dans un chapitre intitulé *Ens spiritale*, il s'exprime ainsi : « Chaque animal a un esprit particulier. Vous avez le vôtre, j'ai le mien ; eh bien! nos » esprits se parlent entre eux comme il leur plaît, sans » que nos langues s'en mêlent. Vous savez qu'on éprouve » parfois de la sympathie et de l'antipathie pour une » personne qui ne nous a rien fait ni en bien ni en mal ; » c'est là encore le fait de ces singuliers invisibles qui, » sans consulter la raison, contractent entre eux des » amitiés et des haines, se repoussent avec obstination, » ou se poursuivent d'un mutuel amour. C'est *la volonté* qui engendre ces esprits souvent opposés à » la raison ; elle les produit par *l'énergie de son effort*, » comme le silex produit le feu. — Et ne te moque pas » de tout ceci, ajoute-t-il, ô médecin, *tu ne sais pas* » *quelle est la puissance de la volonté.* »

» Il expliquait ainsi les croyances aux enchantements, si fortes de son temps, et les dépouillait de toute idée de sortilége et de diablerie, pour les rapporter à une cause naturelle, qui est la puissance de notre volonté, dont l'action sort de notre corps pour agir à distance. Eh bien! cette *volonté* de Paracelse, étudiée par Mesmer, et aujourd'hui entièrement dépouillée de toutes les fantasmagories sous lesquelles les anciens la cachaient, cette volonté ou magnétisme, comme on voudra l'appeler, conserve tout son intérêt merveilleux, étonne

encore l'esprit, mais ne l'effraye plus, et on doit en conclure l'inutilité d'exciter comme jadis l'imagination, puissance avec laquelle sans doute il faut compter, mais qui peut déranger le raisonnement, dans un moment où il a besoin de tout son calme pour observer et pour réfléchir à de si hauts problèmes. La magie des anciens sages était donc, sans nul doute, cette même force naturelle, ce fluide vital, ce magnétisme, comme nous l'appelons aujourd'hui, qui n'a besoin pour se produire que de l'*intensité* de la volonté, sans les prestiges, dont naguère encore l'enveloppaient les charlatans et les sorciers.

» Ajoutons, comme artiste, que nous n'avons jamais rien vu qui se puisse comparer à la mimique de ces scènes étranges, et cependant si naturelles et si belles, que les peintres, les sculpteurs et les acteurs de génie, dans leurs moments d'exaltation, peuvent à peine en donner une idée.

» Pour nous résumer : tous ces mystères, dans lesquels nous venons de faire une excursion rapide, et dont nous avons cherché à signaler les différents caractères, comme les différents résultats, se dévoilent et se régularisent. Oui, tout s'éclaire aujourd'hui : l'impossible devient possible; et tout en doutant de certaines choses, on commence à comprendre qu'il faut les voir, les examiner et les étudier, avant de les attribuer à des causes surnaturelles, ou de se refuser à les croire. L'inconnu n'est-il pas plus vaste encore que le connu, et ne reste-t-il pas à l'esprit de l'homme plus de choses à découvrir qu'il n'en sait déjà ? Tous ces diseurs de bonne aventure, gens généralement doués des facultés d'observation, que développait encore l'exercice, et qui, par la forme de la tête, les traits du visage, les habitudes du

corps, les gestes, la voix, l'écriture et le tempérament, devinaient l'avenir et le passé de ceux qui les consultaient, ne sont-ils pas expliqués et dépassés même par les études si profondes des Gall et des Lavater ? Et pour ce qui regarde des mystères plus élevés, les rapports entre l'esprit et la matière, ceux-là même qui rejettent entièrement le magnétisme, soit par parti pris, soit par ignorance des faits, soit par incapacité d'observation, sont obligés de le reconnaître supérieur en habileté à tout ce qu'ont fait jusqu'ici les plus fameux magiciens ou prestidigitateurs. »

ADALBERT DE BEAUMONT.

SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

A M. le directeur du Journal du Magnétisme.

Monsieur,

Je vous adresse un exemplaire de nos statuts amendés : ils avaient besoin d'être retouchés. Cet exemplaire est revêtu du sceau de la Société.

Nous parvenons à faire faire des progrès à la grande cause de l'humanité, moins peut-être par le peu de bien que nous faisons aux malades, que par le soin que nous prenons d'écarter de nos travaux tout ce qui pourrait nous jeter hors de la route que nous nous sommes tracée dès le principe. Nous n'avons en vue que la santé du corps : à d'autres temps, ou plutôt à d'autres soins, les maladies de l'âme.

Nos séances hebdomadaires ont régulièrement lieu tous les lundis; chaque membre y amène ceux de ses amis qu'il croit susceptibles de prendre intérêt à la chose, et expose ce qu'il a fait, les malades qu'il a vus, leur état, les procédés employés, et les résultats obtenus. De cette manière tous profitent de l'expérience acquise isolément par chacun. Nous nous entretenons de ce que vous faites, de ce qui se fait ailleurs, et nous faisons un cours théorique qui se renouvelle tous les trimestres. Quand la présence des malades nous le permet, ou bien lorsque d'une façon quelconque nous pouvons démontrer par l'application, nous expérimentons dans nos séances.

Au dehors, nous magnétisons encore, mais nous nous attachons principalement à enseigner dans les familles le peu que nous savons. Il y a grand progrès dans les esprits : le clergé est gagné à la cause du magnétisme, et nombre de médecins en sont venus à conseiller quelquefois la magnétisation. Il est vrai que ce n'est guère que dans les cas où ils désespèrent de leur science, mais c'est déjà beaucoup de la part de ces messieurs, naguère encore si mécontents lorsque le mot seulement était prononcé. Nous en connaissons même qui, à l'exemple des docteurs Jacotot, Notré(1), et autres esprits élevés, ne dédaignent pas d'écouter le dire des somnambules, alors surtout que le diagnostic est obscur, comme c'est si souvent le cas.

J'avais eu la pensée de vous adresser l'exposé de quelques cures opérées par le magnétisme ou la médecine somnambulique, mais vous en avez beaucoup plus que les cadres de votre journal ne vous permettent d'en

(1) Voyez ce *Journal*, tome v, page 51.

reproduire. Je me borne donc à vous dire combien nous applaudissons à vos constants efforts, et combien nous sommes heureux de concourir, non sans quelque succès, à hâter le dénoûment de la grande lutte.

Les quelques lignes dont vous avez fait précéder la lettre du prêtre Almignana (1) nous ont surpris en nous apprenant que quelques membres du clergé catholique osent encore faire les récalcitrants, après l'adhésion si évidente de Pie IX. Je suis heureux de vous dire qu'il n'en est pas de même ici : depuis les conférences de Notre-Dame (2), on semble avoir compris quel puissant auxiliaire le magnétisme était à la religion, et je ne sache pas qu'aucun de nos prêtres ait rien dit depuis lors contre cet immense bienfait du ciel. Notre évêque le tolère ; un de nos bons prêtres, il y a quelques mois, engagea une malade à y recourir, la médecine ne pouvant plus rien pour elle ; un autre, non moins recommandable, collaborateur de la *Revue d'Anthropologie catholique*, le pratique avec beaucoup de succès, et enfin notre Société a dernièrement eu la satisfaction d'en admettre un des plus instruits au nombre de ses membres.

Le hasard, père de tant de découvertes, nous a fourni l'occasion de constater un fait assez étrange, auquel j'ai donné quelque attention, surtout par souvenir de M. l'abbé comte de Robiano, qui me fit l'honneur de me recevoir, il y a deux ans, lors de mon passage à Bruxelles. Nous avons reproduit ce fait dans plusieurs circonstances variées, et il nous a toujours semblé présenter quelques caractères généraux. Je vais vous le signaler sans aucun commentaire :

(1) Voyez ce *Journal*, tome V, page 41, 173. — (2) T III, pag. 324.

Un tube de bon verre, taillé aux deux bouts, longueur 30 à 35 centimètres, diamètre extérieur 0. 03, diamètre intérieur 0. 02, épaisseur du verre, par conséquent, 0. 005, ayant servi à l'insufflation, se trouve magnétisé, mais au moment où l'expérience est faite, sa température ne peut nullement s'en trouver affectée. Une baguette cylindrique, solide, de verre aussi, longueur d'environ 0. 25, diamètre 0. 015, magnétisée aussi par l'usage qu'on en a fait, est glissée dans le tube, comme dans un étui. On la retire après quelques minutes, ou bien on l'y laisse indéfiniment. Au bout de quelques instants ou de plusieurs heures quelquefois, le tube se fend dans sa longueur, totale ou partielle, et circulairement, puis se brise comme par explosion. (Le tube ci-dessus décrit a fait sauter 24 gros débris, et une infinité de petits : il y avait quelques rondelles séparées avec une netteté et une régularité remarquables.) Quelquefois c'est un morceau latéral qui part seul, comme cédant à l'effort d'une puissance expansive.

En général les rondelles terminées en pointe sont exemptes de fente, ce qui semblerait indiquer une action électrique. J'aurais pensé que la force répulsive de la chaleur y était aussi pour quelque chose, s'il n'était évident que son action n'est nullement sollicitée. Enfin l'effet se reproduit lorsque les causes physiques qui sembleraient le déterminer, se sont éloignées.

Il paraît que les circonstances sont plus favorables avec le bon verre qu'avec le commun; avec les tubes épais qu'avec les minces. Mais nous n'avons pas assez d'éléments sous la main pour répéter cet essai jusqu'à nous assurer indubitablement de la part que le fluide humain peut avoir dans ce phénomène.

Les lois connues de la physique ne nous ont pas mis sur la voie d'une explication satisfaisante; quant à celle que nous avons demandée aux somnambules, nous pourrions en reparler une autre fois.

Que cette observation doive ou non conduire à quelque chose d'utile, ce n'était pas la question du moment: celui qui, le premier, vit le couvercle de sa marmite se soulever sous la pression de l'eau bouillante, ne se doutait sans doute guère qu'un jour on naviguerait à la vapeur.

Agréez, pour vous et nos amis, l'expression de tous mes vœux à ce renouvellement d'année.

Joseph BARTHET.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1848.

VARIÉTÉS.

Cabale. — Destinée. — Il y a quelque chose de si invariable dans la marche de certains événements qu'on peut sans peine croire qu'ils sont écrits, qu'ils arrivent fatalement, providenciellement; et, comme dans cet ordre tout se passe régulièrement, rien ne s'oppose à la possibilité d'en calculer la marche et d'en prévoir l'issue. Sans prétendre en rien décider si la cabale possède la clef de ces mystères, nous publions à titre de renseignement curieux la lettre suivante :

A MM. les rédacteurs du Journal du Magnétisme.

Messieurs,

Les événements qui viennent de se passer en France, les préparatifs pour les empêcher, leur accomplissement en dehors de toute prévision, nous prouve que le doigt de Dieu était là ! Comme on le dit vulgairement, il était écrit qu'il devait en être ainsi.

Il y a près d'un an que j'avais préparé le calcul que je vous adresse aujourd'hui ; je me suis vu forcé de le garder en portefeuille, pour éviter quelque fâcheuse affaire, comme il était d'usage d'en arriver à tous ceux qui donnaient, depuis 18 ans, un libre essor à leur pensée. Un gouvernement libéral en eût ri ; mais ce gouvernement peureux, soupçonneux, eût vu dans ce calcul une conspiration, et m'eût envoyé au mont Saint-Michel calculer le jour où je retrouverais ma liberté.

Connaissant votre sympathie pour tout ce qui concerne le mystérieux, votre bienveillance pour toutes les croyances dont votre excellent Journal est un dépôt sacré, je vous prie d'insérer cette pièce, si vous le trouvez convenable.

Remarques cabalistiques sur Louis XVI.

Il fut sacré en	1775	
Le 11 juin.	1	
	— 1	
Il était le 16e Louis. . .	1	
	— 6	
Il régna 18 ans.	1	
	— 8	
Il mourut en.	1793·	Résultat de cette addition.

Sur Napoléon.

Les revers de Napoléon datent de 1812, à la campagne de Russie ; additionnant 1812 cabalistiquement, en superposant les chiffres les uns sur les autres on trouve le nombre 12, que l'on pose sous 1812 de cette manière. 1812

1

2

On obtient. . . . 1815 Sa chute.

Additionnant 1815 de la même façon. 1

l'on trouve le nombre 15. 5

On obtient. . . . 1821 Sa mort.

Sur le nouveau règne des Bourbons.

Ils sont rentrés en. . . 1815 Ajouter ce même nombre sous le premier. . . . 1

8

1

5

On obtient. . 1830 Leur chute.

Sur Louis-Philippe.

Il fut élu roi en. 1830

En faisant la même opération 1

8

3

0

On obtient. . . 1842 Mort du duc d'Orléans.

Si l'on additionne comme précédemment le nombre fourni par cette opération, on obtient celui de 15 qu'on place sous 1842, ainsi. 1842

	1842	
	1	
	5	
On arrive à. . . .	1848	Sa chute.

Si l'on s'arrête à ces deux opérations, on remarquera qu'elles marquent deux accidents très-significatifs; on voit que le nombre 18 commence à s'y dessiner. Dans l'opération suivante, il est bien autrement manifesté; il devait nécessairement marquer les principaux événements de la vie de cet homme. Louis-Philippe est né en 1773; en additionnant ce nombre, on trouve celui de 18, qui, placé comme dans les précédentes opérations, continue pendant plus d'un siècle à se représenter sans pouvoir s'altérer. . . 1773

pouvoir s'altérer. . .	1773	
	1	
	8	
Additionnez de nouveau.	1782	Naissance de Marie-Amélie.
Et reportez. . . .	1	
	8	
Continuez. . . .	1791	Sa première campagne sous
d°.	1	le maréchal de Biron.
	8	
d°.	1800	En Angleterre, il sollicite sa
d°.	1	grâce du comte de Pro-
	8	vence.
d°.	1809	Son mariage.
	1	
	8	
d°.	1818	Naissance du prince de Joinville.

Si l'on continue ainsi jusqu'à la fin du siècle, on ne sortira pas de ce nombre.

Si nous voulons pousser ces opérations jusque dans leurs dernières limites, nous ferons celle suivante, qui est très-naturelle et nullement cabalistique. Louis-Philippe a régné 17 ans 6 *mois* 17 jours, y compris le 7 août jour de sa nomination;

les 17 années à 365 jours, y compris 3 années bisextiles de 366 jours donnent . . . . 6208 jours.
Les 6 mois, dont 3 à 30 jours et 3 à 31 jours. . 183 d°.
Les 17 jours, à partir du 7 février au 24. . . 17 d°.

On obtient en tout. . . . . . . 6408 jours,

additionnés, donnent 18 ou divisés par 18, donnent juste 356 fois ce nombre; on peut dire après un tel calcul, que ses jours de règne étaient comptés, et que le nombre 18 devait infailliblement jouer un rôle important dans la vie de ce profond politique, que 18 ans d'une prudence inconcevable n'ont pu sauver d'une déchéance en 18 heures. Déchéance pressentie par le vote des 189 députés pour l'amendement de M. Sallandrouze, en faveur de la réforme, ce nombre, additionné cabalistiquement se réduit à 18 : 18 votants de plus pour et 18 de moins contre (ils étaient 222), sauvaient sa couronne!

Déchéance accomplie par la victoire des trois jours, 22, 23 et 24 février, en dépit de l'ordonnance du préfet de police qui défendit le banquet le 21. Ces quatre dates additionnées de même se réduisent à 18 (1).

Cet homme qui avait à ses ordres 1800 hommes de police, deux fois 1800 gardes municipaux, deux fois 18 pièces de canon sur les places publiques de la capitale; 18 citadelles, 5 fois 18,000 hommes de troupes, 6 fois 18 postes érigés en forteresses, 18 fois 18 députés dévoués, n'a pas eu 18 minutes à lui pour faire ses préparatifs de fuite; cet homme qui avait 18 millions de rente, n'avait pas 18 francs dans sa bourse pour ses premiers besoins, et entraîne dans l'exil avec lui 18 membres de sa famille qui eussent dû, d'après les probabilités, régner sur la France 18 siècles. Il devait sa couronne à trois jours de victoire; il la perdit en trois jours de défaite. Nommé roi le 7 août, ce nombre joint aux 27, 28, 29 juillet, donne celui de 37 qui se réduit lui-même à 10, grand contenant de la création, source de l'expansion et de l'absorption, ce nombre annonçait à l'ex-roi qu'il devait rentrer d'où il était sorti : *sous les pavés !!*

(1) Je compte 18 heures, à partir du mercredi soir 9 heures où tout a recommencé, au jeudi 3 heures de l'après-midi, heure à laquelle il fuyait.

Que sont les grandeurs et les prévisions humaines devant de telles déceptions? Que peut l'aveugle raison contre la destinée? Que peut la volonté de l'homme contre la volonté de Dieu?

L. Alp. CAHAGNET.

Chronique. — M. le docteur Gorgeret, auteur d'un petit écrit sur le magnétisme publié à Nantes en 1842, vient de mourir à Montmartre. Il avait de volumineux manuscrits sur le magnétisme et sur le Swedenborgisme, qui ont été brûlés par sa veuve; ce que regrettent amèrement messieurs les Jérusalemistes.

M. Gorgeret s'est occupé du magnétisme ou plutôt du somnambulisme jusqu'à la fin de sa vie; le mérite de ses travaux détruits ne nous était pas connu.

— Il y a au Musée national, qui vient d'ouvrir, un tableau représentant une scène de somnambulisme. Le livret porte : *un sujet lucide;* c'est un vieillard endormi, assis dans un fauteuil, entouré de personnages qui paraissent être la famille. Placé à l'extrémité de la grande salle, à droite, ce tableau est vu par beaucoup de monde; il fait ainsi de la propagande.

— Notre ami, M. Laporte, vient de partir en qualité de commissaire du gouvernement provisoire pour l'arrondissement de Dax (Landes).

— Plusieurs magnétistes se présentent aux suffrages des électeurs pour l'Assemblée nationale; ce sont MM. le docteur Ordinaire (Saône-et-Loire), Antonin Dupuy et l'abbé Tranchant (Loire), Pascal, Grénier, l'abbé Châtel (Paris), Achile Doisnel (Manche).

Une assemblée de magnétiseurs est projetée pour s'entendre sur le choix des candidats parisiens. Nous en ferons connaître le résultat.

Revue des Journaux. — Nous avions prévu et prédit que l'omnipotence des assertions de M. Alexandre Dumas sur le somnambule Alexis serait bientôt contestée; que le même sujet fournirait matière à des assertions opposées, et cela parce que la conduite du somnambulisme est soumise à des lois que M. Dumas ignore. Notre prédiction s'est déjà réalisée. M. Jeannel, professeur de philosophie à Rennes, a publié, dans l'*Auxiliaire Breton*, une lettre à la date du 15 janvier, reproduite par le *Courrier de la Gironde* du 26 et le *Journal de la Vienne* du 1er février, dans laquelle il allègue des faits négatifs de ceux dont M. Dumas s'est fait l'éditeur responsable. Cette lettre accablante et malveillante est restée sans réponse, ce qui nous étonne beaucoup, car il était facile de démontrer que dans l'expérience précitée les conditions de manifestation régulière de la lucidité avaient été faussées par M. Jeannel, et qu'en procédant de la sorte il lui était impossible d'obtenir le résultat contesté. Il y avait là une victoire facile à remporter; MM. Dumas et Marcillet ont mieux aimé courber la tête, ce dont leur contradicteur se prévaut aujourd'hui, et avec d'autant plus d'apparence de raison que *la Presse*, organe des hauts faits magnétiques de M. Dumas, a refusé l'insertion de l'épître en question.

— Le *Constitutionnel* du 2 février résume, d'après la *Gazette des Tribunaux*, un procès de somnambule, Mme Lecorney, demeurant à Paris, rue Fontaine-au-roi, 23; condamnée, ainsi que son magnétiseur, M. Cavailhon, à un an de prison et 50 francs d'amende pour escroquerie. Les détails de cette affaire sont curieux à lire, mais sans intérêt magnétique.

BIBLIOGRAPHIE.

On lit dans le *Franco-Américain,* journal français de New-York, du 11 août 1847.

« Nous avons sous les yeux un livre très-remarquable, publié l'année dernière par D. Appleton et compagnie, écrit en anglais par notre compatriote, M. Théodore Léger, dans un style que ne désavouerait certes pas un *native American ;* cet ouvrage, qui traite de la pratique du magnétisme, contient une foule d'observations fort curieuses, recueillies en grande partie par l'auteur. Deux mots d'introduction nous laissent entrevoir le système théorique à l'aide duquel M. Léger explique les phénomènes magnétiques ; c'est le résultat, dit-il, des combinaisons auxquelles sont soumis des impondérables intelligents, remplissant, dans le monde moral, les fonctions que remplissent, dans le monde physique, la lumière, la chaleur et l'électricité. Notre compatriote nous promet la publication de ce système avec les développements qu'il exige; nous l'engageons fermement, en ce qui nous concerne, à remplir sa promesse aussitôt que possible.

» Le magnétisme en grande vogue à New-York, il y a quelques mois à peine, y languit aujourd'hui, déconsidéré par l'abus qu'en a fait un charlatanisme effronté; à la Nouvelle-Orléans au contraire, il reçoit l'honneur qu'il mérite à plus d'un titre; une société de 60 magnétiseurs s'y est formée dans un louable but

d'humanité, celui de faire descendre la pratique du magnétisme dans les familles. »

— Les *Confessions* du docteur Teste sont enfin publiées. C'est un roman en deux volumes qui fera du tort au magnétisme, mais plus encore à l'auteur. Nous en ferons l'analyse pour éviter à nos lecteurs l'achat d'un livre cher (15 fr.) et inutile.

Nous avons reçu l'ouvrage du docteur Poeti, que le docteur Dugnani nous annonçait comme devant paraître à Turin. C'est un volume in-8°. Il traite de l'homœopathie et du magnétisme. Plusieurs observations nous ont paru assez importantes pour être traduites; aussitôt qu'elles le seront nous les publierons.

On vient de réimprimer à Londres l'ouvrage de Georges Sandby, intitulé : *Mesmerism and its opponents*. Le magnétisme et ses adversaires. Cette seconde édition est, dit-on, fort augmentée. La connaissance que tous les magnétiseurs ont de ce sujet, partout le même, nous dispense d'analyser le livre du vicaire de Flixton.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

A M. le baron du Potet de Sennevoy.

Cher Monsieur,

Ma lettre de janvier dernier (1) vous faisait part de diverses cures opérées par moi à l'aide du magnétisme. Depuis, mes occupations ne m'ont pas permis de me livrer à ces bonnes œuvres autant que je l'aurais désiré : cependant, voici quelques guérisons que j'ai faites par le même moyen.

En janvier :

Fille âgée de 28 ans; tremblements nerveux, faiblesse dans les jambes, douleur près du cœur depuis douze jours, — 10 séances, — guérison...

Femme de 36 ans, forte migraine, hallucinations; — l'application de vingt sangsues derrière le cou par ordre de son médecin produit un résultat assez favorable; cependant une nouvelle attaque ayant eu lieu, on a recours au magnétisme; trois séances amènent une guérison complète...

En février :

Fille de 10 ans, genou gauche doublé depuis dix

(1) Voyez tom. IV, pag. 45.

jours à la suite d'un fleuron survenu au talon gauche; — cataplasmes employés sans succès, — guérison parfaite en dix séances...

Homme de 65 ans; attaque d'apoplexie nerveuse, langue prise : séance une heure et demie après l'attaque; au bout de vingt minutes de magnétisation, la langue est dégagée : tête lourde, étourdissements, le pouls n'est pas naturel, — sept séances rétablissent une parfaite harmonie chez le malade qui depuis jouit d'une très-bonne santé...

En juillet...

Homme de 40 ans, panaris depuis deux jours, avorté par deux séances et sorti en un point noir sous la forme et de la grosseur d'une lentille...

Homme de 56 ans, panaris formé depuis cinq jours; après la première séance, cessation de la douleur; encore deux séances, — guérison...

En août...

Fille de 28 ans, inflammation à la joue droite, enflure, chaleur avec douleur depuis deux jours, trois séances, — guérison...

Garçon de 19 ans, mal d'oreille, côté droit, à la suite de fièvres d'accès; après deux séances passe à l'oreille gauche d'où il disparaît après deux autres séances; les oreilles ont rendu de l'eau mélangée de sang et de matières...

Homme de 55 ans, douleurs atroces de névralgie sciatique, les douleurs ont beaucoup diminué après la cinquième séance : la continuation jusqu'à douze séances a permis au malade de faire un voyage. Ce traitement a eu lieu au commencement du mois dernier, depuis je suis sans nouvelles de cette personne.

Le temps ne m'a pas permis de faire beaucoup de

traitements directement ; mais j'ai fait une découverte importante pour ces contrées en essayant de traiter indirectement par le moyen de l'eau magnétisée. J'ai obtenu pour la guérison des fièvres intermittentes, communes dans cette partie du département (Var), des résultats qui ont dépassé mes espérances. En effet, à l'aide de l'eau magnétisée que je prescris au malade au moment de l'accès, à la quantité d'un litre, avec recommandation de se mettre au lit, j'ai obtenu la guérison des fièvres les plus rebelles, dont plusieurs cas de six mois et même un an avaient résisté à tous les remèdes des médecins. Les jours où il n'y a point d'accès, je recommande l'usage de l'eau magnétisée pour eau commune. Une fièvre nouvelle de huit à dix jours se guérit avec une ou deux bouteilles d'eau magnétisée. Une fièvre de dix mois, un an, exige de dix à douze bouteilles. J'en suis au quarante-cinquième cas, mon eau fait bruit, on vient en chercher de trois et quatre lieues. Un homme de 40 ans, affligé de ces fièvres depuis plus de quatre ans, est venu de Draguignan (15 lieues) me demander de cette eau.

En raison du service rendu à l'humanité et à la cause magnétique dans cette occasion, je crois pouvoir me permettre de vous demander votre protection auprès du *jury magnétique* pour obtenir la récompense honoraire promise à ceux qui feront des découvertes utiles. A ce sujet je ferai observer que mon eau magnétisée a sur la quinine une grande supériorité par le plus d'efficacité d'abord, ensuite parce qu'elle n'irrite point l'estomac, le fortifie au contraire et n'a point de goût désagréable.

Je désire beaucoup avoir votre opinion pour savoir si dans ce cas la guérison est due à une propriété particulière du magnétiseur, ou si toute eau magnétisée peut guérir les fièvres intermittentes. Si vos occupations ne

vous permettent pas de m'honorer d'une réponse directe, veuillez me faire connaitre votre opinion.

Je vous salue cordialement. L. Clapier.

La Castille, le 9 décembre 1847.

— L'usage de l'eau magnétisée n'est pas d'invention récente; tous les magnétiseurs, y compris Mesmer, en ont retiré des avantages divers. Notre ami Juffey, de Mamers, y accorde une si grande confiance qu'il en magnétise non pas par pinte, mais par tonneaux auxquels les malades de la ville et des environs viennent puiser comme à une source de vie. Des guérisons nombreuses, et de toutes sortes, ont lieu par suite de ce simple traitement, parfois avec une promptitude si grande qu'elle fait crier au miracle.

Il y a là un grand fait à étudier, savoir : s'il est indifférent d'administrer le magnétisme intérieurement en prenant pour véhicule les aliments, liquides et solides, ou extérieurement par les passes. Dans le premier cas il y a encore à rechercher si le rôle du véhicule est inerte. Ces considérations nous ont déterminé à répondre à M. Clapier que nous croyions à l'identité primordiale de l'agent magnétique chez tous les êtres, mais aussi à l'influence morale dont chacun peut le revêtir. Nous pensons qu'une égale somme de magnétisme, émanant d'individus différents, produit le même effet; mais les médicaments à la mode n'agissent souvent qu'en raison du degré de *confiance* que le *médecin* a en leur vertu; n'en serait-il pas de même des magnétiseurs ? C'est notre opinion; mais comme elle ne fait pas loi, nous engageons M. Clapier à poursuivre ses utiles recherches par des expériences comparatives dont nous le prions de vouloir bien faire connaître le résultat.

A M. du Potet de Sennevoy.

Monsieur,

Je viens de pratiquer vos préceptes et les leçons que vous m'avez données sur une jeune personne, Julie Duvet, qui, à la suite d'une peur que lui fit un homme ivre en la poursuivant, fut atteinte d'une suppression de règles. Les accidents qui suivirent furent très-graves; elle garda le lit deux mois et fut saignée trois fois; mais tous les remèdes qui furent employés ne firent qu'augmenter les désordres.

Lorsque je la magnétisai la première fois, elle était dans un état permanent de congestion cérébrale; la figure gonflée, rouge et violacée; manque de mémoire presque absolu; difficulté de marcher; sommeil presque continuel; toux suffocante. J'ai commencé son traitement en la magnétisant chaque soir pendant une heure; le sommeil magnétique se développa tout de suite, mais ce n'est qu'au bout de dix jours qu'elle vit son mal, et toute sa gravité. Le 5 janvier dernier, elle m'annonça que dans la nuit du 15, à une heure du matin, elle serait réveillée en sursaut, et que ses règles paraîtraient pour durer cinq jours avec abondance, et qu'elles reviendraient ensuite régulièrement.

Le 16, j'avais hâte de savoir si sa prédiction s'était réalisée; elle avait bien vu en tous points. Aussi, Monsieur, grâces vous soient rendues pour le bonheur que j'ai éprouvé, en rendant la santé à cette jeune personne, qui doit la vie à votre science bénie; car elle avait déclaré que, sans le magnétisme, nul remède n'aurait été efficace, et qu'elle serait morte dans six mois.

Recevez, Monsieur, mon tribut de reconnaissance, celui que vous doivent tous vos élèves, pour vous prouver que vos enseignements ne demeurent point stériles.

AGL. S.

Paris, le 15 mars 1848.

ETUDES SOMNAMBULIQUES.

§ X. — PUYSÉGURISME.

Onzième observation.

Monsieur le baron,

Vous avez raison de vous réjouir de l'avénement de la république qui va donner la liberté à tout et à tous, même au magnétisme ; mais je la crois impuissante à l'affranchir des préjugés, de l'ignorance et de la sottise humaine.

Cependant vous devez redoubler d'ardeur et d'espérance, et les magnétiseurs doivent vous prêter un appui plus vivace ; c'est dans ce but que je me propose de vous faire connaître plusieurs prévisions très-curieuses sur lesquelles j'ai dû rester muet jusqu'à leur complet accomplissement.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de Madame *Génot*, excellente somnambule qui a converti le plénipotentiaire de Prusse à Bruxelles. Voici ce qui s'est

passé en ma présence dans son cabinet, au moment du traité de commerce entre la Prusse et la Belgique :

Le conseil des ministres est rassemblé à Laeken, il serait curieux d'envoyer votre somnambule écouter aux portes, lui dis-je, — et la dormeuse de répéter tout ce que disait chacun des ministres; celui-ci s'opposait au traité avec la Prusse; celui-là préférait traiter avec la France; l'autre penchait pour la Hollande; mais le roi ne disait rien. — Bref! que me conseillez-vous, demanda le plénipotentiaire, dois-je accepter et signer le traité tel qu'il m'est proposé? — N'hésitez pas, répond la somnambule, car il vous est très-favorable; je ne puis vous expliquer pourquoi; mais vous comprenez bien que votre souverain doit ratifier ce traité; s'il ne l'approuve pas, vous ne pouvez en éprouver aucun désagrément; s'il l'approuve, vous devenez un grand diplomate, vous aurez fait un grand pas dans la confiance de votre souverain; je vois un avenir très-brillant qui vous attend à Berlin.

Le lendemain le traité proposé par M. Dechamp, ministre des affaires étrangères, fut signé sans plus d'hésitation.

Le diplomate prussien fut peu de temps après promu au rang de conseiller intime et décoré d'un grand cordon; puis élevé au grade d'ambassadeur en France, d'où il vient d'être rappelé à Berlin pour prendre le portefeuille des affaires étrangères.

Le baron d'Arnim, car c'est lui, m'avait prié de ne rien ébruiter de tout ce dont j'avais été témoin, promettant de *m'ouvrir la bouche* plus tard. J'ai tenu parole jusqu'à l'accomplissement entier de la prophétie. Mais voici le piquant de l'affaire : ayant rencontré M. Dechamp qui sortait de l'ambassade prussienne quelques

heures après le fameux conseil de Laeken, je l'accostai et lui dis : — C'est une chose singulière que ce diplomate prussien soit si bien renseigné. Croiriez-vous qu'il a trouvé le moyen de savoir même ce qui se passe dans vos conseils secrets? — En effet, me répond le ministre étonné, je sors de chez lui et il m'a répété plusieurs choses qui se sont dites ; ce n'est certes pas le roi qui les lui a répétées, ni aucun de nous. — Vous le voyez, lui dis-je, en ce temps-ci les murs ont des oreilles.

J'entrai aussitôt chez mon voisin le baron d'Arnim qui me conta comment il venait d'intriguer M. Dechamp, en lui répétant ce qu'il avait dit au conseil, avec ce ton d'aimable raillerie qui fait le fond des conférences diplomatiques. — Allons, mon cher Dechamp, ce que vous me dites ici n'est pas d'accord avec ce que vous avez dit là-bas, ni avec ce qu'ont avancé MM. Nothomb et Goblet ; pourquoi vouloir m'en faire accroire, ça n'est pas bien à vous de tromper un pauvre diplomate sans malice comme moi, etc., etc. Bref.... il est resté évident pour lui et pour moi que la somnambule avait touché juste. Si j'étais diplomate ou ministre, je voudrais avoir mes pythonisses officielles qui d'ailleurs, en dehors même de leur talent de prévision, m'ont toujours paru raisonner plus juste des affaires de la vie ordinaire, en dormant, que l'avocat le plus éveillé.

En voici un exemple : — Madame, pourriez-vous voir ce que contient une boite fermée? — Je le crois. — Eh bien! c'est un moyen de convaincre l'académie tout entière, d'un même coup, en la priant de déposer dans une boite bien cachetée des objets qui auraient une forme et un nom ; si vous deviniez, ils seraient tous convaincus. — Au contraire, il n'y en aurait pas un seul de convaincu. — Comment cela ? — C'est que cha-

cun accuserait les autres d'avoir éventé la mèche. — Mais, si d'un commun accord ils s'en rapportaient au président pour cette opération. — Eh bien! il n'y aurait que le président de convaincu et les autres l'accuseraient d'être mon compère. — C'est encore vrai; mais n'y a-t-il donc aucun moyen de faire des convictions par masse? — Je n'en vois pas; quant aux convictions partielles j'en fais tous les jours; tous les malades qui viennent me voir sortent parfaitement convaincus, après que je leur ai indiqué le siége et fait l'historique du mal souvent secret qui les inquiète; en cela, je ne puis me tromper, parce que je ressens leur mal dès qu'ils m'approchent.

En voici assez pour le moment; dans une autre lettre je vous communiquerai des expériences d'une nature tout à fait curieuse et faciles à répéter. Par exemple: je crois avoir découvert le moyen de faire des somnambules qui ne mentent jamais, qui ne parlent point à vide; qui ne cherchent point à deviner à la façon des gens éveillés. J'ai aussi réussi à faire voltiger le sommeil et le réveil comme une navette d'un individu à l'autre, *et vice versa.*

Il est une chose qui fait un tort immense au magnétisme, ce sont les sujets hallucinés qui ne s'appartiennent plus et ne voient que ce que vous voyez; ce sont des sujets perdus, dévoyés, qu'on ne peut jamais rétablir sur les rails du bon sens. Il serait bon de tracer une hygiène et un enseignement rationnel, pour la formation de bons somnambules.

Tous ceux qui n'ont pas été bien conduits pendant leur première éducation, n'ont que des éclairs fugitifs de lucidité qui s'évanouissent promptement; on dirait qu'ils deviennent fourbus, rétifs et capricieux comme

des chevaux surmenés; en un mot, les bons sujets en cela comme en autre chose sont très-rares.

Recevez, Monsieur le baron, mes très-humbles salutations.

JOBARD.

Bruxelles, le 31 mars 1848.

— Je remercie M. Jobard de sa communication intéressante, et lui déclare qu'elle me donne une grande impatience de connaître les autres faits qu'il annonce. Si quelques savants voulaient bien faire des recherches analogues le magnétisme irait bon train, mais les hommes éminents et sans préjugés sont rares. Nous constatons que la Belgique en possède un.

VARIÉTÉS.

Le Monde nouveau. — A l'ouvrage! à l'ouvrage, soldats de l'avenir; guerre aux abus, à l'ignorance. Arrière tous ces hommes corrompus qui, de race en race, entretinrent parmi nous des discordes sanglantes. Plus de division, plus d'injustice; du soleil pour tous ainsi que du travail.

Science! noble science, arrive pour guider les phalanges nouvelles qui marchent vers la terre promise;

sois-leur propice, éclaire-les de ton flambeau.... Ainsi s'écrient les âmes généreuses; mais aucun homme de science n'a encore répondu : leur lumière s'est éteinte au souffle des trois jours; comme de la royauté, le sceptre est tombé de leurs mains.

L'Institut n'est plus qu'un sépulcre blanchi; âpres à la curée, le cumul a perdu cette race de savants. Nous l'avions bien dit dans nos jours de tristesse, où, plein de confiance, en leur portant la vérité magnétique, nous ne recevions, pour prix de notre généreux abandon, que d'injurieux démentis.

Qui donc va désormais guider les peuples? Lorsque de toutes parts les trônes sont renversés, quels sont les hommes marqués du sceau de la Providence destinés à gouverner les nations? Où sont-ils? Doivent-ils sortir de l'urne ouverte pour recevoir les noms de tous? Doivent-ils se révéler d'eux-mêmes et apporter les nouveaux dogmes?

Providence éternelle! manifeste ton pouvoir et ta loi, hâte-toi de paraître dans cette confusion des esprits; parle à la foule égarée, car dans cet instant tout est péril et danger, et nul ne sait encore si l'état où nous sommes est grandeur ou démence.

Le pouvoir des rois comme celui des prêtres a perdu sa force et son prestige; la science elle-même ne peut offrir, dans ses milliers d'organes, un seul homme, un seul qui, plein des faits du temps, sache les résumer et dire à la génération : Voici le chemin de l'avenir.

L'arbre est pourri jusque dans ses racines; il n'existe plus aucun rejeton, aucun germe pour faire revivre les grandes traditions du passé. Oh! la colère me saisit, et je ne trouve point de paroles pour flétrir tant d'outrages. Qui donc punira la lâcheté et la perfidie de ceux qui

avaient dit : Obéissez à notre voix, nous sommes les élus de Dieu?

La nature est fatiguée de produire des ingrats; elle vient de les abandonner à eux-mêmes, à leurs principes : ils sont fous.

Un monde à peine soupçonné se jette sur les palais des rois; il vient je ne sais d'où, et dit à son tour : L'Etat, c'est moi; je suis le roi. A l'instant même il trouve et des courtisans et des flatteurs.... Le cri du temps passé se fait entendre à nos oreilles : De l'or, de l'or! Une seule plainte s'exhale de toutes les bouches; c'est de n'avoir point assez de ce métal. Nul ne demande la science véritable, nul ne songe à posséder les vrais biens. Ah! je le dis : les nouveaux venus s'égareront comme les anciens. République ou monarchie ne peuvent se soutenir que par des principes naturels; il ne peut y avoir de liberté, d'égalité, de fraternité parmi les hommes à qui ces connaissances sont ignorées Ce ne sont plus que des mots sans valeur; ils ne sont propres qu'à entretenir les divisions, à les rendre plus grandes.

Nouveaux gouvernants, établissez donc un *culte vrai* et uniforme, qui rallie toutes les croyances pour n'en former qu'une seule; faites donc que toutes les hautes sciences partent également de principes vrais, incontestables, qui se rattachent à la nature, à son composé, à ses lois.

Détruisez, pour les reformer sur des fondements nouveaux, ces facultés de médecine où de faux systèmes tiennent la place de la science; n'ont-ils point fait assez de victimes? N'est-ce point une honte de voir des hommes, ne sachant point se guérir et se préserver, s'imposer aux nations comme des ministres de la nature et comme ses interprètes?...

Est-ce en conservant tout ce qui est faux et mensonger que vous prétendriez fonder quelque chose de durable? Ah! nous vous en défierions; l'édifice que vous élèveriez croulerait de lui-même, et sa chute accuserait votre faiblesse et votre impuissance.

Non! soigneux de leur renommée et agissant en sages, nos nouveaux législateurs détruiront jusque dans leurs racines ces arbres dont les fruits sont empoisonnés; ces préjugés funestes qui ne laissent aux hommes que des alternatives d'angoisses et de désespoir. Ils donneront à la nation l'exemple si nécessaire des vertus antiques, afin qu'en imitant ses chefs elle se rende digne de la liberté.

Du Potet.

Prévision. — Est-il impossible à l'homme de franchir l'horizon borné de la science; et, se dégageant de l'esprit, l'âme peut-elle plus que lui nous dire l'inconnu, nous révéler l'avenir? Non, disent les faux sages; et reléguant au rang des insensés les prophètes et les sibylles, ils retiennent ainsi tous ceux que leurs dispositions portent à la divination. De toutes parts, cependant, mais toujours en dehors du sanctuaire de la science, on interroge les êtres dont la sensibilité a permis qu'ils tombassent en sommeil magnétique. Mais c'est un travail forcé de l'intelligence, souvent même c'est une communication de pensée du magnétiseur, et les révélations faites ne doivent inspirer qu'une confiance limitée.

Ce n'est pas ainsi que l'on doit procéder, nous l'avons dit cent fois. Il faut que la révélation soit toute spontanée, qu'elle arrive au moment où vous n'avez rien solli-

cité de semblable ; elle a alors de la valeur, vous pouvez lui accorder votre foi.

Le 14 février dernier, une dame fort malade vint de la campagne à Paris pour me demander des conseils sur sa maladie ; après avoir causé avec elle quelques instants, je lui proposai d'essayer de l'endormir, elle n'avait jamais été magnétisée. Le somnambulisme se déclara presque aussitôt. Mais au lieu de me parler de sa maladie, et de chercher les moyens de la combattre, elle s'écria : *Du sang, du sang, je vois du sang...* — Quoi, lui dis-je, madame, est-ce que vous seriez menacée d'une hémorragie. — Non, reprit-elle avec véhémence, *c'est Philippe qui fait tirer sur le peuple, je le vois, réveillez-moi, j'ai peur.* — Je voulus la calmer, mais la vue du sang lui revenant avec plus de force, je l'éveillai, elle ne se rappela rien.

Cette dame revint après les événements des 23 et 24. Et endormie, sans que je lui aie dit un mot qui ait trait à sa prévision, elle me dit d'elle-même : *Je vois encore du sang. Apercevez-vous cet assassin revêtu d'un manteau bleu dont la doublure a de petits pois noirs. Il doit frapper sur....... homme que nous aimons tous. Voyez-vous le sang couler de sa poitrine, il est frappé à mort.* — C'est un rêve, lui dis-je, rien n'arrivera de semblable. Mais cherchant à l'éclairer sans pouvoir la convaincre, je fus obligé de la réveiller pour la soustraire à l'effroi, au malaise qu'elle éprouvait.

Ce premier fait de vision, je l'ai dit et raconté à bon nombre d'amis, jusqu'au jour où nous avons constaté le grand événement.

Le second fait annoncé ; n'est plus un secret pour moi qu'il se justifie ou non, toutes circonstances en sont décrites. S'il se justifie, nous acquérons une preuve de

plus que l'on peut voir d'avance les événements. Nous constaterons de même l'illusion de la voyante, si ce qui est annoncé ne se présente point avec toutes les circonstances décrites.

C'est ainsi que l'on doit se conduire, on ne doit craindre d'annoncer un fait quel qu'il soit, mais en y mettant la réserve commandée par le temps et la prudence. En agir autrement et parler après l'événement, c'est faire soupçonner de sa bonne foi, ce n'est rien établir.

Paris, 1er avril 1848.

Du Potet.

Rapprochements. — Nous sommes entourés d'effets dont la cause nous échappe, mais il est si pénible d'avouer son ignorance que l'homme attribue au *hasard* tout ce qu'il ne peut comprendre. Cependant à côté de ces liaisons inconnues il en est que notre esprit peut saisir; l'analogie nous dit que tout fait a sa loi, et la sagesse nous commande de la chercher, mais il est si difficile d'étudier, si commode de croire, que nous préférons nous prosterner devant l'autel de cet aveugle dieu, parce que ce culte nous dispense de toutes recherches. Hasard! divinité des sots, dont la Paresse et la Vanité sont les prêtresses, le sage traverse ton temple avec mépris, tandis que le sophiste se cache dans la statue pour prononcer des oracles.

Il y a des lois morales comme des lois physiques que l'on ne peut transgresser sans peines; quelles sont-elles? Bien peu sont connues; mais en présence de certains événements il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils sont immuablement régis. Ces faits, désignés

sous les noms de coïncidences, rapprochements, éphémérides, etc., sont communs dans l'histoire, mais nous ne mentionnerons ici que les contemporains.

1° Le *Regifugium*, fête célébrée en commémoration de la fuite de Tarquin le Superbe, dernier roi de Rome, correspond au 24 février, jour de la fuite de Louis-Philippe. Ainsi l'établissement de la République française a eu lieu le même jour que la romaine à 2,357 ans de date.

2° Un patricien nommé Manin fut le dernier doge de Venise, un plébéien du même nom vient d'inaugurer la nouvelle république vénitienne.

3° L'*Estafette* du 13 mars fait le parallèle suivant des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la chute de Charles X et celle de Louis-Philippe :

1. Le duc de Berry, fils de Charles X,	1. Le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe Ier,
2. Se marie avec une princesse étrangère (sicilienne).	2. Se marie avec une princesse étrangère (mecklembourgeoise).
3. De ce mariage naît un fils héritier de la couronne, le duc de Bordeaux.	3. De ce mariage naît un fils héritier de la couronne, le comte de Paris.
4. Son père, le duc de Berry, meurt assassiné,	4. Son père, le duc d'Orléans, meurt par un accident.
5. Le 13 février 1820.	5. Le 13 juillet 1842.
6. Dans l'année qui précède la chute de Charles X (1829), le pain s'élève à un prix excessif : 1 fr. 50 c.	6. Dans l'année qui précède la chute de Louis-Philippe Ier (1847), le prix du pain s'élève à un taux excessif : au 1er avril, 1 fr. 24 c.
7. La marche rétrograde du gouvernement, après de magnifiques espérances, engage les amis du pays à lui soumettre des conseils sur la crise qui se prépare.	7. La marche rétrograde du gouvernement, après de magnifiques promesses, engage les hommes du progrès à lui soumettre des conseils sur la crise qui se prépare.
8. Ces conseils sont méconnus par le pouvoir.	8. Ces conseils sont méconnus par le pouvoir.
9. Le discours de la couronne, contenant des paroles acerbes et offensantes pour l'opposition (session de 1828),	9. Le discours de la couronne, contenant des paroles acerbes et offensantes pour l'opposition (session 1848),
10. Amène la protestation de 221 députés.	10. Amène la protestation d'un grand nombre de députés.
11. Prise du dey d'Alger.	11. Prise d'Abd-el Kader.
12. Ordonnances du 25 juillet qui annulent la liberté de la presse.	12. Ordonnance du préfet de police, affichée le 21 février, qui annule la liberté de réunion.
13. Lundi soir, ces ordonnances don-	13. Le lundi soir, cette ordonnance

nent lieu à des attroupements où sont lus et commentés à haute voix les journaux. Ces attroupements sont une espèce de préface à la révolution qui devait éclater le lendemain.

14. On se révolte contre ces ordonnances, et le pouvoir tombe aux mains des insurgés.

15. Le combat dure trois jours, les 27, 28 et 29 juillet 1830,

16. Commençant le mardi et finissant le jeudi (1).

17. Le peuple remporte la victoire sur les troupes royales.

18. La gendarmerie, la première, se présente au combat et succombe.

19. Elle est licenciée.

20. L'inviolabilité royale, proclamée dans la charte de 1814, devient une dérision.

21. Charles X est déchu du trône à l'âge de 74 ans,

22. En février, mois de la mort du duc de Berry.

23. Il abdique en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, âgé de 10 ans.

24. Le duc de Bordeaux est présenté comme roi.

25. Il est refusé, et on répond qu'*il est trop tard*.

26. Un gouvernement provisoire s'établit après la révolution.

27. La famille royale est obligée de quitter la France.

28. Elle adopte l'Angleterre pour terre d'exil.

29. Deux jours après la révolution, il se déclare un orage épouvantable, accompagné d'éclairs et de tonnerre.

30. Mise en accusation des ministres de Charles X.

31. Le chef de la famille meurt sur la terre étrangère.

donne lieu à des attroupements où sont lus et commentés à haute voix les journaux. Ces attroupements sont une espèce de préface à la révolution qui devait éclater le lendemain.

14. On se révolte contre cette ordonnance, et le pouvoir tombe aux mains des insurgés.

15. Le combat dure trois jours, les 22, 23 et 24 février 1848,

16. Commençant le mardi et finissant le jeudi (1).

17. Le peuple remporte la victoire sur les troupes.

18. La garde municipale, la première, se présente au combat et succombe.

19. Elle est licenciée.

20. L'inviolabilité royale, proclamée dans la charte de 1830, devient une dérision.

21. Louis-Philippe Ier est déchu du trône à l'âge de 74 ans.

22. En juillet, mois de la mort du duc d'Orléans.

23. Il abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, âgé de 10 ans.

24. Le comte de Paris est présenté comme roi.

25. Il est refusé, et on répond qu'*il est trop tard*.

26. Un gouvernement provisoire s'établit après la révolution.

27. La famille royale est obligée de quitter le sol de la France.

28. Elle adopte l'Angleterre pour terre d'exil.

29 Dans la journée du 26 février, deux heures après-midi, s'élèvent un ouragan et une tempête effrayante accompagnés d'éclairs et de tonnerre.

30. Mise en accusation des ministres de Louis-Philippe.

31. . . . .

Agent magnétique.—Rien n'est plus facile que de produire un ensemble de phénomènes magnétiques propres à donner la certitude de l'existence d'un agent d'une grande puissance. Il est facile également d'obte-

(1) Mardi, jour de Mars, c'est la guerre; Jeudi, jour de Jupiter, dieu supérieur, maître absolu; c'est le triomphe du peuple souverain.

nir de nombreuses guérisons d'affections diverses par le seul emploi du magnétisme, car il est doué de propriétés éminemment curatives. Et s'est ainsi qu'un nouvel art, une nouvelle médecine s'est établie parmi les hommes. Mais lorsqu'on veut savoir quelle est la nature de l'agent nouveau et mystérieux, la raison s'arrête étonnée; elle ne comprend plus, ses recherches sont vaines, tout semble échapper à l'investigation; cependant il faut avancer, quelles que soient les difficultés. Nous connaissons déjà la loi qui préside au développement de certains faits, les conditions rigoureuses de leur manifestation, et c'est à ces connaissances que les magnétiseurs se sont arrêtés, pensant à tort qu'elles suffisaient. Un très-petit nombre d'entre eux chercha à sortir de ce cercle, mais la science ne pouvant venir à leur aide, ils s'arrêtèrent. En effet, toutes les traditions du passé semblent effacées, il ne reste que quelques traces d'une ancienne science, science divine, possédée autrefois par un petit nombre d'initiés. Comment retrouver aujourd'hui ce qui est enfoui sous tant de décombres amassés par le temps? Il faudrait d'abord être très-versé dans les langues anciennes, et comme les hommes supérieurs d'alors cachaient sous des symboles tout ce qui tenait à la religion, à la philosophie, à l'essence de la nature, il faudrait, par une sorte d'intuition, percer tous les mystères et découvrir ce qui est caché sous toutes les allégories égyptiennes et grecques. Un tel travail est difficile, sinon impossible, et quelle que soit la hardiesse du génie, il doit reculer devant une semblable entreprise. Une chose nous reste cependant, elle est la principale : nous tenons le principe caché à tous les yeux, l'agent cause des plus grandes merveilles, et nous allons essayer de soulever le voile; si nous nous éga-

rons, nous n'en aurons pas moins donné des aperçus du plus grand intérêt. Et si nous ajoutons que ce sont ces recherches qui nous ont fait avancer dans la magie et donner les moyens de reproduire des faits d'un ordre supérieur, nos lecteurs nous sauront gré d'avoir cherché à les éclairer.

Du Potet.

Singulière attraction. — Les petits lacs de l'Amérique du Nord, dont les rives agrestes et sauvages attirent le touriste, possèdent une propriété magnétique fort extraordinaire. Le voyageur Mackensie a, le premier parmi les explorateurs de ces régions septentrionales, signalé la puissance attractive qu'a la vase du fond de ces lacs, puissance quelquefois si considérable que les bâtiments ne peuvent qu'à grand' peine glisser sur la surface des eaux. On a remarqué ce phénomène surtout sur le lac Rose, près de Martriees, où, dans trois ou quatre pieds d'eau seulement, il est très-difficile de faire avancer un canot à la rame; on dit même que des navires chargés se sont trouvés en danger de sombrer, et qu'on a dû, pour éviter des accidents, les faire remorquer en toute hâte par des bâtiments plus légers. La même attraction se fait sentir sur le lac Saginaga, où un bateau chargé ne marche qu'avec beaucoup de difficulté. Ces faits extraordinaires ont été confirmés par le capitaine Black et d'autres, pendant leurs expéditions au pôle nord. Une partie du lac Huron paraît être également le centre d'une attraction magnétique remarquable; il existe, dans ce lac, un endroit constamment surmonté d'une atmosphère fortement chargée d'électricité, et l'on prétend que jamais voyageur n'est passé là sans entendre gronder le tonnerre. (*Franco-Américain.*)

Chronique. — La conférence du 19 mars, à Notre-Dame, a été signalée par un trait qui montre combien nos idées ont progressé dans l'esprit du clergé instruit. Le R. P. Lacordaire, en parlant de la volonté de Dieu comme cause de la création, a invoqué le témoignage des faits magnétiques pour donner une idée, bien imparfaite sans doute, de la puissance créatrice de la volonté divine. L'illustre orateur est entré à ce sujet dans des détails qui prouvent qu'à ses yeux le magnétisme est une vérité démontrée, incontestable. Nous craindrions en rapportant ici les paroles que nous avons entendues d'en trop affaiblir l'entraînante expression. Nous avons voulu seulement, en les mentionnant, constater une nouvelle marque d'adhésion à nos doctrines.

— On voit partout annoncés un *Taffetas*, des *Pastilles*, une *Pommade magnétiques;* composés d'après les révélations de tel et telle somnambule. Puis la réclame des journaux consacrés à cette industrie apprend que ces remèdes, d'une efficacité souveraine contre une foule de maladies, se trouvent au domicile du ou de la lucide pour la bagatelle de... 5 francs.

Ce que nous avons prévu et dit sous mille formes différentes, se réalise; on verra bientôt ce somnambulisme vénal se promener dans Paris avec un cortége de musiciens et une sorte de cornac pour annoncer que la merveille présente est *la plus lucide*. On montrera aux badauds la pancarte des nombreuses cures opérées par ses recettes pour les engager à monter dans l'équipage afin d'y recevoir, séance tenante, les avis et les emplâtres dont ils pourront avoir besoin.

— Si la liberté pouvait donner la science ce serait bienheureux, car l'ignorance est encore bien grande dans quelques parties de la France. On nous écrit de Caen

que le clergé de cette ville met la magnétisation au nombre des péchés capitaux. Cette interdiction empêche que plusieurs grandes dames, excellentes somnambules, se laissent magnétiser; et telle est la force du préjugé qu'elles rougiraient même qu'on les sùt douées de cette faculté. Une pareille résistance, s'exerçant au nom de la religion, ne peut être vaincue que par une propagande active qui, en émancipant les couches sociales profondes, tonifie ces esprits débilités par la superstition : c'est la tâche des missionnaires mesmériens.

— Les députés de la république vénitienne auprès de la république française assistaient à notre dernière conférence dominicale; l'un d'eux, M. le comte Nani, est auteur d'un ouvrage sur le magnétisme, en cours d'impression à Florence. Les événements politiques dont l'Italie est le théâtre retarderont un peu la publication de ce livre que les magnétiseurs italiens attendent avec une juste impatience.

— Il y a dans les blessés de février un magnétiseur, M. le docteur Jozwick, médecin polonais; il a été atteint d'une balle au bras droit, à l'affaire du boulevard des Capucines.

— Les circonstances critiques qui ont affligé la France n'ont point empêché absolument les magnétistes de nous témoigner leur dévouement par leur participation pécuniaire au succès de notre entreprise; nous avons à ajouter aux listes publiées de nos actionnaires les noms de : MM. Piétresson-Saint-Aubin.

Juffey frères, de Mamers.
Charles Riond.
Ozanne, du Havre.
Lévi (madame).
Lefebvre.

— M. Pascal, typographe, membre de la société du mesmérisme, dont nous avions annoncé la candidature à l'assemblée nationale constituante, vient d'être élu lieutenant-colonel de la 11e légion de la garde nationale de Paris.

— La profession de foi du citoyen Grenier (de Caen), porté candidat à la Constituante, contient un paragraphe sur le magnétisme. C'est le seul qui en ait parlé; il termine en disant avec justesse que c'est le progrès le plus avancé, la science des sciences, la science de Dieu enfin.

— Nos idées lentement introduites en Italie, malgré les entraves multiples d'un despotisme inintelligent, commencent à se répandre de toutes parts. Nous recevons de divers points de la péninsule des nouvelles favorables.

Un de nos amis se trouvait, il y a quelques mois, à bord du *Friedland* dans le port de Naples; il y magnétisa avec succès plusieurs officiers, entre autres le chirurgien en second qui servit à la conviction de tout l'état-major. Le bruit de cet événement se répandit bientôt en ville où des expériences non moins heureuses eurent lieu secrètement sur un médecin devant plusieurs de ses confrères, comme lui parfaitement convaincus de l'existence du magnétisme, mais en ignorant la pratique. La crainte de la police, encore toute-puissante alors, empêcha la poursuite de cette propagation occulte dont l'effet immédiat fut la conversion de personnages notables.

A Rome, le même voyageur mis en rapports avec des cardinaux influents fut assez heureux pour les amener à des dispositions telles que si l'Eglise était de nouveau consultée, sa réponse aurait un autre caractère que ses précédentes. Que de nouvelles influences s'ajoutent à

celles-ci, et l'opposition si puissante et si injuste du clergé romain cessera.

— On distribue sur les boulevards l'adresse de tireuses de cartes annonçant qu'elles se sont adjoint des somnambules pour dire la bonne aventure et découvrir les secrets... Il était difficile de prévoir ce degré d'abaissement d'une faculté si belle!

— La plupart des membres du comité du Jury magnétique étant absents de Paris par suite des événements politiques, il n'a pu être statué relativement à la distribution des médailles. Un avis ultérieur fera connaître le jour de cette solennité.

— La célébration du 114e anniversaire de la naissance de Mesmer aura lieu le mardi 23 mai; mais au lieu de banquet la réunion sera suivie de soirée. Ce changement est motivé par des considérations pécuniaires auxquelles nul n'est étranger dans les circonstances actuelles.

Revue des Journaux. — Les craintes nées du retrait de l'autorisation accordée au docteur Esdaile de faire connaître au public le résultat de l'épreuve qu'il fait du magnétisme appliqué à la chirurgie et à la thérapeutique sont évanouies. Le *Zoist* du 15 janvier dit qu'il a reçu :

« Le journal des traitements faits au *Mesmeric hospital* de novembre 1846, à mai 1847 : avec les rapports des médecins inspecteurs. *Imprimé par ordre du gouvernement.* »

Cette bonne nouvelle est postérieure de 3 mois à celle qui nous avait causé tant d'inquiétude; ainsi la grande question de l'applicabilité médicale et chirurgicale du mesmérisme aura pu être équitablement jugée; ce que

nous saurons bientôt, puisque la durée de l'expérimentation expirait le 1er décembre 1847.

— L'auteur du feuilleton de l'*Union monarchique*, du 21 février, a cru faire preuve de beaucoup d'esprit en introduisant, dans l'analyse du ballet de l'Opéra, cette singulière profession de foi :

« Le magnétisme est à la mode, grâce aux réclames de M. Alexandre Dumas et à son roman de *Balsamo*. Il y a dans *Griseldis* une scène de magnétisme; c'est un prétexte pour amener des femmes aériennes qui passent couchées sur des nuages ; comme je ne crois pas au magnétisme, comme je n'ai aucune sympathie pour le charlatanisme qui en est la base fondamentale, je ne dirai rien de la scène, etc. »

Cette déclaration est signée Théodore ANNE ; nous croyons qu'il y a un *n* de trop dans le nom de ce savant critique : nos lecteurs penseront certainement comme nous.

— Des quatre journaux magnétiques dernièrement publiés à Paris, le nôtre reste seul. Le *Somnambule* n'a duré qu'un an ; la *Revue magnétique* n'a pu, malgré l'escalade de plusieurs numéros, finir sa deuxième année ; enfin la *Revue d'anthropologie catholique*, qui voulait tout pourfendre, vient aussi de suspendre sa publication, au numéro 2 de sa deuxième année.

BIBLIOGRAPHIE.

ŒUVRES DE M. ALPH. DE LAMARTINE.

Les poëtes devinent une foule de choses que l'étude même ne révèle pas toujours. Ce qu'on appelle chez eux l'inspiration, n'est qu'une espèce de lucidité extatique, une sorte de lueur prophétique qui leur a valu chez les Latins l'épithète de *vates*.

M. de Lamartine possède à un haut degré cette clarté qui fait porter de justes pronostics et découvrir la vérité sous le voile des croyances, des allégories, des symboles ou des pratiques divers qu'ont tous les peuples. Ainsi, en parlant des Arabes, il dit, tome 1er, page 215 du récit de son voyage en Orient (1).

« ..... Ce peuple ne voit aucun accident de la vie, aucun phénomène naturel sans y attacher un sens prophétique et moral ; est-ce un souvenir confus de cette première langue plus parfaite qu'entendaient jadis les hommes, langue dans laquelle toute la nature s'expliquait par toute la nature? Est-ce une vivacité d'imagination plus grande qui cherche entre les choses des corrélations qu'il n'est pas donné à l'homme de saisir? Je ne sais ; mais je penche pour la première interprétation ; l'humanité n'a pas d'instincts sans motif, sans but, sans cause ; l'instinct de la divination a tourmenté tous les âges et tous les peuples primitifs ; la divination a

(1) Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient. Paris, 1835. 4 vol. in-8.

donc dû ou pourrait donc peut-être exister; mais c'est une langue dont l'homme aura perdu la clef en sortant de cet état supérieur, de cet Eden dont tous les peuples ont une confuse tradition ; alors, sans doute, la nature parlait plus haut et plus clair à son esprit; l'homme concevait la relation cachée de tous les faits naturels, et leur enchaînement pouvait le conduire à la perception de vérités ou d'événements futurs, car le présent est toujours le germe générateur et infaillible de l'avenir, il ne s'agit que de le voir et de le comprendre..... »

Page 242 du même volume, l'auteur raconte sa visite à lady Esther Stanhope, nièce du célèbre Pitt, qui vit isolée dans les montagnes du Liban. Cette narration est du plus haut intérêt, mais elle est longue, et l'espace dont nous disposons nous oblige de n'en transcrire que la partie prophétique.

Ayant obtenu l'insigne faveur d'un entretien avec cette femme extraordinaire, M. de Lamartine le rapporte ainsi :

« — Vous êtes venu de bien loin pour voir une ermite, me dit-elle, soyez le bienvenu ; je reçois peu d'étrangers, un ou deux à peine par année ; mais votre lettre m'a plu, et j'ai désiré connaître une personne qui aimait, comme moi, Dieu, la nature et la solitude. Quelque chose, d'ailleurs, me disait que nos étoiles étaient amies et que nous nous conviendrions mutuellement. Je vois avec plaisir que mon pressentiment ne m'a pas trompée, et vos traits que je vois maintenant, et le seul bruit de vos pas, pendant que vous traversiez le corridor, m'en ont assez appris sur vous pour que je ne me repente pas d'avoir voulu vous voir. Asseyons-nous et causons. Nous sommes déjà amis. — Comment, lui

dis-je, milady, honorez-vous si vite du nom d'ami un homme dont le nom et la vie vous sont complétement inconnus? — C'est vrai, reprit-elle; je ne sais ni ce que vous êtes selon le monde, ni ce que vous avez fait pendant que vous avez vécu parmi les hommes, mais je sais ce que vous êtes devant Dieu. Ne me prenez point pour une folle, comme le monde me nomme souvent, mais je ne puis résister au besoin de vous parler à cœur ouvert. Il est une science, perdue aujourd'hui dans votre Europe, science qui est née en Orient, qui n'y a jamais péri, qui y vit encore. Je la possède, je lis dans les astres. Nous sommes tous enfants de quelqu'un de ces feux célestes qui présidèrent à notre naissance, et dont l'influence, heureuse ou maligne, est écrite dans nos yeux, sur nos fronts, dans nos traits, dans les délinéaments de notre main, dans la forme de notre pied, dans notre geste, dans notre démarche. Je ne vous vois que depuis quelques instants; eh bien! je vous connais comme si j'avais vécu un siècle avec vous. Voulez-vous que je vous révèle à vous-même? Voulez-vous que je vous prédise votre destinée? — Gardez-vous-en bien, milady, lui répondis-je en souriant, je ne nie pas ce que j'ignore; je n'affirmerai pas que dans la nature visible et invisible où tout se tient, où tout s'enchaîne, des êtres d'un ordre inférieur, comme l'homme, ne soient pas sous l'influence d'êtres supérieurs, comme les astres ou les anges; mais je n'ai pas besoin de leur révélation pour me connaître moi-même. Corruption, infirmité et misère! Et quant aux secrets de ma destinée future, je croirais profaner la Divinité, qui me les cache, si je les demandais à la créature. En fait d'avenir, je ne crois qu'à Dieu, à la liberté et à la vertu. — N'importe, me dit-elle, croyez ce qu'il vous plaira; quant à moi, je

vois évidemment que vous êtes né sous l'influence de trois étoiles heureuses, puissantes et bonnes, qui vous ont doué de qualités analogues et qui vous conduisent à un but que je pourrais, si vous vouliez, vous indiquer dès aujourd'hui. C'est Dieu qui vous amène ici pour éclairer votre âme; vous êtes un de ces hommes de désir et de bonne volonté dont il a besoin, comme d'instruments, pour les œuvres merveilleuses qu'il va bientôt accomplir parmi les hommes..... »

Après une longue conversation sur le messie, que nous passons, le narrateur continue :

» ..... Ses yeux, quelquefois voilés d'un peu d'humeur pendant que je lui confessais mon rationalisme chrétien, s'éclaircirent d'une tendresse de regard et d'une lumière presque surnaturelle. — Croyez ce que vous voudrez, me dit-elle, vous n'en êtes pas moins un de ces hommes que j'attendais, que la Providence m'envoie, et qui ont une grande part à accomplir dans l'œuvre qui se prépare. Bientôt vous retournerez en Europe; l'Europe est finie, la France seule a une grande mission à accomplir encore; vous y participerez, je ne sais pas encore comment, mais je puis vous le dire ce soir, si vous le désirez, quand j'aurai consulté vos étoiles. Je ne sais pas encore le nom de toutes. J'en vois plus de trois maintenant, j'en distingue quatre, peut-être cinq, et qui sait? plus encore. L'une d'elles est certainement Mercure, qui donne la clarté et la couleur à l'intelligence et à la parole; vous devez être poëte : cela se lit dans vos yeux et dans la partie supérieure de votre figure; plus bas, vous êtes sous l'empire d'astres tout différents, presque opposés, il y a une influence d'énergie et d'action; il y a du soleil aussi, dit-elle tout à coup, dans la pose de votre tête et dans la ma-

nière dont vous la rejetez sur votre épaule gauche. Remerciez Dieu; il y a peu d'hommes qui soient nés sous plus d'une étoile, peu dont l'étoile soit heureuse, moins encore dont l'étoile, même favorable, ne soit balancée par l'influence maligne d'une étoile opposée. Vous, au contraire, vous en avez plusieurs, et toutes sont en harmonie pour vous servir, et toutes s'entr'aident en votre faveur. Quel est votre nom? — Je le lui dis. — Je ne l'avais jamais entendu! reprit-elle, avec l'accent de la vérité. — Voilà, milady, ce que c'est que la gloire. J'ai composé quelques vers dans ma vie, qui ont fait répéter un million de fois mon nom par tous les échos littéraires de l'Europe. Mais cet écho est trop faible pour traverser votre mer et vos montagnes, et ici je suis un homme tout nouveau, un homme complétement inconnu, un nom jamais prononcé! Je n'en suis que plus flatté de la bienveillance que vous me prodiguez : je ne la dois qu'à vous et à moi. — Oui, dit-elle, poëte ou non, je vous aime et j'espère en vous; nous nous reverrons, soyez-en certain! Vous retournerez dans l'Occident, mais vous ne tarderez pas beaucoup à revenir en Orient : c'est votre patrie. — C'est du moins, lui dis-je, la patrie de mon imagination. — Ne riez pas, reprit-elle, c'est votre patrie véritable, c'est la patrie de vos pères. J'en suis sûre maintenant, regardez votre pied. — Je n'y vois, lui dis-je, que la poussière de vos sentiers, qui le couvre, et dont je rougirais dans un salon de la vieille Europe. — Rien, ce n'est pas cela, reprit-elle encore, regardez votre pied. Je n'y avais pas encore pris garde moi-même. Voyez, le cou-de-pied est très-élevé; il y a entre vos talons et vos orteils, quand votre pied est à terre, un espace suffisant pour que l'eau y passe sans vous mouiller. C'est le pied de l'Arabe; c'est

le pied de l'Orient; vous êtes un fils de ces climats, et nous approchons du jour où chacun rentrera dans la terre de ses pères. Nous nous reverrons.....

» Nous causâmes longtemps ainsi, et toujours sur le sujet favori, sur le thème unique et mystérieux de cette femme extraordinaire, magicienne moderne, rappelant tout à fait les magiciennes fameuses de l'antiquité. Circée des déserts, il me parut que les doctrines religieuses de lady Esther étaient un mélange habile, quoique confus, des différentes religions au milieu desquelles elle s'est condamnée à vivre. Mystérieuse comme les druzes dont, seule peut-être au monde, elle connait le *secret magique*; résignée comme le musulman et fataliste comme lui; avec le juif attendant le Messie, et avec le chrétien, professant l'adoration du Christ et la pratique de sa charitable morale. Ajoutez à cela les couleurs fantastiques et les rêves d'une imagination teinte d'Orient et échauffée de la solitude et la méditation, quelques révélations, peut-être, des astrologues arabes; et vous aurez l'idée de ce composé sublime et bizarre qu'il est plus commode d'appeler folie que d'analyser et de comprendre.—Non, cette femme n'est point folle... »

Le drame politique auquel nous assistons justifie l'ensemble de cette prédiction, remarquable, à quelque point de vue qu'on se place pour en juger l'auteur et le sujet.

Un mot nous apprend que la Syrie renferme encore des vestiges de l'antique magie, à laquelle M. de Lamartine attribue la science de lady Esther. Nulle part ailleurs il ne reparle de druzes, mais ce qu'il dit d'elle les ferait plutôt ranger parmi les mages que les magiciens, quoiqu'il la qualifie de magicienne.

Mais ce qui nous frappe surtout dans les écrits de M. de Lamartine, c'est la justesse de ses aperçus, la précision de ses jugements, au point qu'on le peut croire lui-même fatiloque. Nous espérons que nos abonnés ne liront pas sans intérêt l'extrait suivant de son *Histoire des Girondins,* tome IV, page 35. Ce fragment renferme plusieurs traits prophétiques sur la destinée de Louis-Philippe, que la révolution de février s'est chargée d'accomplir, et qui nous ont paru trop remarquables pour ne pas être signalés.

« . . . . Le duc de Chartres, dit-il, s'était fait accepter des anciens soldats comme prince, des nouveaux comme patriote, de tous comme camarade...... Sa familiarité, martiale avec l'officier, soldatesque avec les soldats, patriotique avec les citoyens, lui faisait pardonner son rang. Mais, sous l'extérieur d'un soldat du peuple, on apercevait au fond de son regard une arrière-pensée de prince du sang. Il se livrait à tous les accidents d'une révolution avec cet abandon complet, mais habile, d'un esprit consommé. *On eût dit qu'il savait d'avance que les événements brisent ceux qui leur résistent, mais que les révolutions, comme les vagues, rapportent souvent les hommes où elles les ont pris.* Bien faire ce que la circonstance indiquait, en se fiant, du reste, à l'avenir et à son sang, était toute sa politique. Machiavel ne l'eût pas mieux conseillé que sa nature. Son étoile ne l'éclairait jamais qu'à quelques pas devant lui. Il ne lui demandait ni plus de lumière, ni plus d'éclat. Son ambition se bornait à savoir attendre. Sa Providence était le temps; *né pour disparaître dans les grandes convulsions de son pays, pour survivre aux crises,* pour déjouer les partis déjà fatigués, pour satisfaire et pour amortir les révolutions. A tra-

vers sa bravoure, son enthousiasme exalté pour la patrie, on craignait d'entrevoir en perspective un trône relevé sur les débris et par les mains d'une république. Ce pressentiment, qui précède les hautes destinées et les grands noms, semblait révéler de loin à l'armée que de tous les hommes qui s'agitaient alors dans la révolution, *celui-là pouvait être un jour le plus utile ou le plus fatal à la liberté*. »

PETITE CORRESPONDANCE.

Avis à tous. — Nos bureaux sont transférés rue Neuve-des-Petits-Champs, nos 18-20.

N.-Orléans. — M. Jos B.— Remis votre lettre à A. G. — Nous n'enverrons plus par V. Hébert. — Il n'a paru, irrégulièrement, de la R. M. que ce que vous avez reçu. — Oui, vous avez été la cause efficiente des rapports avec le Commandant L......e. — Le Dr L....t, n'a pas répondu. — Relativement aux tubes de verre l'effet est attribué à d'autres causes. Un mot d'explication paraîtra à cet égard.

Caen. — M. P.....r. — Envoyé à Vimoutiers les nos 20 et 58.

Rambouillet. — M. R....d. — Envoyé la brochure contre la R.

Poitiers. — M.V....e. — L'impression du n° 66 était faite quand votre lettre est parvenue. — Une lettre vous dira pour les nos relatifs au disque.

Pau. — M. L. reçu l'adhésion à la S. du M.

Rouen. — M. Th......r. Votre qui..... vous sera prés. par M. Ch.

Londres. — M. Me..e. Manqué l'occasion de M. Mu...y.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Le vénérable M. Laforgue, dont la santé et le grand âge demandaient du repos, est allé passer quelque temps dans une maison de campagne aux environs de Dax. Toujours infatigable à faire le bien, il a signalé son séjour en ce lieu par de nouvelles cures magnétiques, dont quelques-unes sont mentionnées dans la lettre suivante adressée à M. Laporte.

Monsieur,

Je viens m'acquitter auprès de vous de la promesse que je vous fis lorsque vous avez quitté notre pays, de vous mander les soins que le cher commandant Laforgue a donnés aux gens de ma maison.

1° Jean Lonstalot, âgé de plus de 70 ans, avait le côté gauche paralysé. Dans quelques séances, le seigneur lui a accordé de pouvoir se rendre utile dans la maison, et même aujourd'hui il travaille au jardin.

2° Bertrand Tachaire, mon cocher, éprouvait depuis quelques temps une douleur à la nuque, aux épaules et le long de la colonne vertébrale. Il avait perdu le sommeil et souffrait continuellement. Trois ou quatre séances ont suffi pour qu'il pût reprendre et continuer son service.

3° Marie Darosès, qui m'a servie quelques jours, éprouvait depuis quelques années une migraine continuelle ainsi qu'une suppression menstruelle, datant de la même époque. Au bout de dix ou douze jours de traitement elle a été délivrée de ces incommodités.

4° Marie Lausset, fille dernière née, âgée de plus de 2 ans, avait la colonne vertébrale et la poitrine tordues comme une vis d'Archimède et une forte bosse au milieu des reins. La jambe gauche était de trois travers de doigt plus courte que la droite; les cuisses étaient retirées : elle ne marchait point. Après quinze à vingt jours de traitement, la colonne vertébrale, la poitrine et reins ont été remis dans leur état normal; les jambes étant revenues d'égale longueur elle marche très-facilement.

5° Un autre enfant de la commune, âgé d'environ 3 ans, qui avait une bosse au bas des reins et aussi une jambe plus courte que l'autre, a été guéri à peu près dans le même temps.

Je ne vous citerai point d'autres faits du même genre; je n'en finirais point; mais je ne puis passer sous silence celui qui suit:

6° Le 17 octobre dernier, un mendiant nommé Jean Serbia, de Ladrons, près Saint-Girons, en Catalogne, sourd et muet de naissance, âgé d'environ 20 ans, a entendu, et parlé dès la première séance. Il a déclaré n'avoir jamais entendu ni parlé de sa vie.

Plus tard je vous rendrai compte des soins particuliers que M. Laforgue m'a donnés il y a quelques années.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Ve BORDANAVE.

Saint-Pandelon (Landes), le 3 novembre 1847.

On a remarqué, avec un étonnement suprême, que l'Allemagne reste presque étrangère au magnétisme. Il y a lieu de s'étonner, en effet, que la patrie de Mesmer soit précisément la nation qui montre le moins d'attrait pour sa découverte. Cette conduite affligeante tient à des causes multiples. Berlin a été quelque temps le centre du mouvement mesmérien ; mais la propagande, trompée, a dû chercher asile ailleurs ; et depuis vingt ans la Germanie n'a plus guère contribué au progrès du mesmérisme. Mais l'impulsion vivifiante, partie de la France et propagée par l'Angleterre, a de nouveau tout ébranlé : l'Allemagne va suivre ses aînées. Les symptômes de cette réaction favorable sont encore peu nombreux, mais caractéristiques. Nous en avons mentionné plusieurs déjà, en voici un nouveau :

Madame Bock, d'Aix-la-Chapelle, récemment convertie au magnétisme, s'est imposé la tâche sublime de répandre par des bienfaits la connaissance de l'agent dont Mesmer nous a révélé l'existence et les propriétés. Elle écrit à M. Durieux de Cambrai une longue lettre sur ce sujet ; nous en extrayons le passage suivant :

« ...... Je dois vous parler d'une cure que j'ai faite à Ostende. Une demoiselle que j'avais appris à connaître, souffrait depuis plusieurs années d'un point de côté avec gêne de la respiration. Elle avait, depuis cinq ans, fait toute espèce de remèdes ; les bains de mer étaient la dernière ressource, sans que cela lui ait fait le moindre bien. Elle avait lu, par hasard, quelque chose du magnétisme ; elle me demanda si j'y croyais. Oui, lui répondis-je, et je vous y ferai croire si vous voulez que je vous magnétise. Elle ne demandait pas mieux. Je m'y

mets sans avoir l'idée que cela pût lui faire du bien. Après avoir fini, je lui dis en riant : respirez; je parie que votre point de côté est passé. Et, croyez-vous qu'elle n'a plus rien ressenti? Son étonnement était tel qu'elle n'en revenait pas. Je l'ai encore magnétisée deux fois après, car c'était deux jours seulement avant mon départ, et elle n'a plus été atteinte du moindre mal. Elle était au parfait bonheur, et je vous avoue que cela m'a fait un plaisir infini, etc.... »

Si des exemples pareils étaient fréquemment répétés, nul doute que le magnétisme ne fût bientôt établi partout victorieux; malheureusement les guérisons instantanées ne sont que l'exception : d'ordinaire le triomphe est chèrement acheté.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE PARIS.

Il résulte d'observations anciennes et d'expériences récentes que le magnétisme peut agir sur les végétaux de la même manière que sur les animaux; c'est-à-dire en augmenter la vitalité et en combattre les maladies. Les faits que la science possède sont encore peu nombreux, mais très-précis. Ils m'ont paru de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de botanique, et j'ai résolu de les communiquer à la Société d'horticulture.

J'espérais d'ailleurs, en faisant cette démarche, servir la cause mesmérienne; mais tout ce qui se dit savant a horreur du magnétisme; et cette tentative est restée, comme toutes les précédentes auprès d'autres corps, d'une entière stérilité.

Je vais raconter brièvement ce qui se passa.

Je me rendis à la séance du 2 février dernier, muni des lettres de MM. Picard et Dugnani, insérées dans ce journal : l'une, tome Ier, page 477; l'autre, tome VI, page 37, qui relatent des expériences faites sur la végétation des rosiers et la maturation des pêches. Je remis ces documents au président, M. le vicomte Héricart de Thury, membre de l'Institut.

Après l'adoption du procès-verbal, M. le secrétaire donna lecture de la correspondance écrite; ma communication en faisait partie; l'usage voulait qu'elle fût lue; mais il la mentionna seulement, disant qu'on y reviendrait à la fin de la séance.

Bien des choses oiseuses furent dites; l'assemblée manifestait depuis longtemps son impatience, lorsqu'enfin M. le président dit : Il reste encore une pièce à lire : le magnétisme; voyons ce que c'est.

M. le secrétaire archiviste. — Ma foi! mon collègue en a pris connaissance; qu'il en fasse la lecture s'il veut.

M. le secrétaire-adjoint — lit le titre : « Du magnétisme appliqué aux végétaux. »

Un membre. — Mais si c'est du magnétisme, il est au-dessous de sa dignité de la Société de s'en occuper.

M. Payen (chimiste). — Sans doute, si c'est magnétisme animal, c'est inutile; si c'était de l'électricité, encore passe.

Un membre. — Lisez toujours.

M. le secrétaire. — Messieurs, il y a des faits.

La lecture commence; mais aux mots de « Somnambule extatique, » les interruptions recommencent.

M. le secrétaire. — Allons! je passe ce paragraphe.

Il reprend en effet plus loin; on voit qu'il y met de la bonne volonté; mais lorsqu'il arrive à dire: « L'un d'eux (rosiers) fut magnétisé. » Des cris partirent de toutes parts; il fallut cesser cette lecture.

Un monsieur Husard, prenant aussitôt la parole, dit: « C'est trop au-dessous de la dignité de la Société d'en entendre davantage; enfin il faut appeler les choses par leur nom; et, pour moi, le magnétisme est une bêtise. »

J'assistais à ce débat, ou plutôt à cette cohue, le cœur serré; personne ne réclamait contre tant d'injustice; je voulus parler; mais, le bruit croissant encore, il me fut impossible d'établir une discussion, et je me retirai.

J'ai eu depuis plusieurs entretiens isolés avec divers membres de la Société; ils m'ont appris qu'un auteur classique rangeait le magnétisme animal au nombre des stimulants de la végétation. J'ai cherché l'ouvrage pour en faire la citation à la Société et la confondre; mais la révolution est arrivée, et d'autres soins m'ont empêché de poursuivre cette idée.

Je croyais tout fini, et pour l'honneur de la Société, ci-devant royale, d'horticulture, j'aurais enseveli l'histoire de sa partialité scandaleuse; mais une note publiée dans le *Constitutionnel,* et paraissant émaner d'elle, m'a déterminé à rompre le silence.

On lit dans ce journal, du 19 courant:

« Un médecin magnétiseur, amateur fou du jardinage, a entrepris de grandes expériences sur les roses et sur les pêches. Il retarde, il avance la végétation, la floraison et la fructification à son gré. Les rosiers auxquels il n'adresse pas de fluide, demeurent comme de braves

rosiers vulgaires; ceux qu'il caresse de ses gestes mystérieux s'élancent, se couvrent de fleurs plus belles, et ne se lassent point d'en produire.

» Un seul rameau de pêches grosse-mignonne, traité selon les rites, cinq minutes par jour seulement, et c'est bien peu, lui donne des fruits plus gros de moitié que ceux des branches non magnétisées; les feuilles elles-mêmes se montrent sensibles à l'influence du fluide: elles sont plus grandes et plus épaisses.

» Voilà qui est admirable, si c'est bien vrai, et pourquoi ne serait-ce pas vrai? Je le souhaite, pour mon compte, vu les conséquences. Que de belles fleurs nous aurions à volonté, que de splendides arbustes, quelles moissons plantueuses! Chaque jour, en se promenant autour des emblavures, dans les sentiers du bois, autour des prés et des chènevières, on y ferait des merveilles. Mais ne magnétise pas qui veut; il faut être organisé pour cela, et avoir de la grâce. »

Il est des fleurs sans parfum, des fruits sans saveur, comme il est des horticulteurs sans esprit. Ces braves gens s'imaginent qu'il n'est rien en dehors de leurs plates-bandes, et que la nature est bornée à l'horizon de leurs parterres. Pauvres amants de la belle nature, vous ne comprenez point votre maîtresse; elle a des mystères cachés; et ce n'est pas vous qui souleverez son voile: vous n'aurez point ses faveurs.

Paris, le 22 avril 1848.

D.·. Pichard,
vice-président de la Société magnétologique.

ÉCOLE DE MÉDECINE DE MADRAS.

Les corps savants n'ont jamais pris l'initiative de l'examen du magnétisme; ceux qui s'en sont occupés l'ont toujours fait pour obéir aux longues et pressantes sollicitations qui leur venaient du dehors. L'école médicale de Madras vient de suivre une marche toute contraire; elle a évoqué cette grande question que toutes ses sœurs ont dédaignée. La première elle aura donné la preuve d'un véritable amour de la science, puisque, au lieu de suivre la tradition qui fermait la porte à la vérité, elle marche à sa rencontre. Mais, comme les bons exemples ne sont pas toujours les plus suivis, il est à craindre que celui-ci reste encore longtemps sans imitation.

Voici le fait qui a donné lieu à cette manifestation favorable.

Une dame anglaise, femme d'un ecclésiastique, portait à la partie postérieure de l'épaule droite une tumeur sarcomateuse qui, grossissant sans cesse, avait, en moins de trois ans, acquis le volume d'un rognon, dont elle avait aussi la forme. M. le docteur Johnstone, appelé pour en faire l'extirpation, conseilla la magnétisation préalable, afin d'obtenir l'insensibilité; mais la malade s'y refusa longtemps, par la raison que ni elle ni son mari n'avaient foi au magnétisme; enfin elle céda.

La magnétisation commencée le 2 janvier 1847, et continuée quotidiennement pendant trois heures chaque fois, produisit une insensibilité qui fût complète le 9 du même mois. L'opération fut faite en présence du docteur Young, qui avait été *requis* d'y assister; elle réussit parfaitement.

M. Young ne se borna pas à cette démarche; chirur-

gien en chef de la présidence, il adressa le procès-verbal de cette opération à l'école de médecine : « Avec l'espoir, dit-il dans sa lettre d'envoi, que ce magnifique témoignage de la pratique obtiendra l'attention du gouvernement. »

L'école lui fit répondre :

Monsieur,

Je suis chargé par l'école médicale de vous accuser réception de votre lettre n° 44, et de son contenu, relatant un cas d'opération chirurgicale sans douleur, sous l'influence mesmérique, pratiquée par le docteur Johnstone, de Madras.

L'école vous prie d'avoir la bonté de transmettre ses remerciments au docteur Johnstone pour sa très-intéressante communication, laquelle est considérée comme devant faire grand honneur à ses talents spéciaux, ainsi qu'à son zèle pour le progrès de la science. L'école se fera un devoir de recommander son rapport à l'attention du gouvernement.

J'ai l'honneur, etc., etc.

Le secrétaire,

Geo. Pearse, d. m.

Cette affaire fut ensuite soumise au gouverment par les soins et suivant la promesse de l'école. Voici l'accueil qui y fut fait :

« Le très-noble gouverneur, en conseil, a examiné avec beaucoup d'intérêt la communication transcrite ci-dessus, et sera enchanté de recevoir les nouveaux rapports sur le même sujet promis par l'école médicale.

» Sa Seigneurie, en conseil, se joint entièrement à l'école de médecine pour encourager les efforts du docteur Johnstone dans le cas en question, etc. »

Pour copie conforme : le secrétaire du gouvernement,

C.-A. Browne.

Le docteur Johnstone, encouragé, a publié une petite brochure sur ce cas d'application du magnétisme animal à la chirurgie; nous en extrayons, pour compléter les détails qui précèdent, le passage suivant :

« Depuis la relation de l'opération précitée, cette question a été sérieusement examinée par l'école de médecine; les étudiants s'y sont magnétisés les uns les autres sous la direction du chirurgien surperintendant, chef de cette institution. On a d'abord essayé sur deux élèves indigènes, puis sur quelques étudiants, et enfin sur tous, avec le plus grand succès. »

Les expériences continuent.

VARIÉTÉS.

Tribunaux. — Nous avons à revenir sur un procès mentionné dans notre avant-dernier numéro, page 190. Cette affaire est revenue devant la cour d'appel de Paris le 8 mars; le *Droit*, des 9 et 10, l'a longuement détaillée; voici le résumé des faits :

Une jeune fille rencontra au bal Montesquieu, le 13 janvier dernier, une dame qui lui remit sa carte de somnambule, et lui dit être d'une lucidité telle qu'elle voyait et même connaissait les gens qui avaient commis des vols, et par conséquent qu'elle retrouvait les objets volés, etc., etc. La conversation s'était prolongée; la jeune fille, invitée à danser, crut pouvoir confier son châle et son tablier, à la garde obligeante de sa nouvelle connaissance.

Le quadrille fini, elle revint à sa place; mais ses effets et sa compagne avaient disparu. Elle partit à leur recherche; l'adresse était exacte. La somnambule fit l'étonnée; dit qu'elle avait dû rentrer parce qu'il était tard, et qu'elle avait laissé les effets à l'endroit où ils avaient été déposés. Elle ajouta que, si le lendemain la jeune fille voulait venir à 11 heures, son magnétiseur y serait, et que, endormie, elle retrouverait les objets.

On fut exact au rendez-vous. La somnambule parla, dit qu'elle voyait la voleuse et qu'elle pouvait y conduire. Le magnétiseur dit alors qu'il était certain de retrouver les objets, et demanda combien on donnerait pour leur remise. — 20 fr., répond la danseuse. — L'offre fut acceptée. On prit un nouveau rendez-vous, dans une tierce maison, pour effectuer la remise des objets. Le sieur Cavailhon s'y rendit à trois heures, il dit « que, sur les indications de sa somnambule, il était allé chez la voleuse, qu'il l'avait trouvée dans un grenier avec deux enfants presque sans vêtements, et qu'il avait feint d'être agent de police, et qu'il s'était fait restituer le châle et le tablier, qui étaient en ce moment chez la somnambule, qui les restituerait aussitôt qu'on aurait payé les 20 fr. »

Le commissaire de police, prévenu, fit arrêter le ma-

gnétiseur comme complice de la somnambule, qui, vraisemblablement, était la voleuse. Interrogé par ce magistrat, « il persiste à soutenir que tous les renseignements lui avaient été en effet donnés par la somnambule; mais que, quant à lui, il ne révélerait jamais ni le nom ni l'adresse de la voleuse, alors même qu'on le condamnerait comme complice; qu'il agissait ainsi pour l'*honneur* du magnétisme, dont il était un des plus fervents disciples, et qu'il ne dévoilerait jamais ses secrets. »

La somnambule fût arrêtée aussitôt, nantie des objets; elle refusa également de s'expliquer, disant que c'étaient les secrets du magnétisme, et qu'elle ne voulait pas les révéler. Mais elle finit par avouer que le vol avait été commis par elle, ce dont Cavailhon, ajouta-t-elle, loin d'être son complice, l'avait fortement blâmée.

C'est à raison de ces faits que, le 1er février, intervint le jugement de la septième chambre dont nous avons parlé.

Le sieur Cavailhon seul a interjeté appel.

La cour, après avoir entendu ses explications, l'a déchargé des condamnations prononcées contre lui, et renvoyé des fins de la poursuite.

La justice a prononcé; nous n'avons rien à dire sur les personnes, mais nous ne pouvons nous dispenser de protester contre la doctrine des prévenus. L'*honneur du magnétisme* ne consiste pas, suivant nous, à abriter des coupables contre l'investigation de la justice. Sans doute, il est des secrets que l'on ne doit point révéler, car souvent le médecin reçoit, comme le prêtre, des confidences sous le sceau du secret; mais tout acte vil, ignominieux est en dehors de ce qui a toujours été regardé comme sacré. Nous avons gémi souvent de voir le magnétisme profané et servir à couvrir de honteux abus et

un charlatanisme impur. La justice a pu quelquefois saisir les coupables, le remords atteindra ceux qui ont échappé à l'application de la loi. Nous avons toujours pris la défense de ceux qui étaient accusés injustement; et nous sommes toujours heureux d'enregistrer un acte d'acquittement qui a paru fondé à la justice, lorsque surtout elle a doublement examiné.

Deslon et Thouret. — L'histoire des premiers ans du mesmérisme est si compliquée, que, malgré les volumineux documents publiés pour l'éclairer, il reste encore des points obscurs. Les monuments de cette lutte longtemps dédaignés sont maintenant recherchés avec avidité et religieusement conservés. Après les écrits de Mesmer, les plus estimés sont ceux de Deslon, son premier élève; c'est à ce titre que nous publions la lettre suivante, dont M. Alexandre-Martin, qui la possède autographe, a bien voulu nous donner communication. Nous publierons successivement tous les documents qui nous tomberont sous la main, car rien ne doit être perdu de cette lutte où la vérité combat le mensonge, où la probité est sans cesse en présence de l'hypocrisie des faux savants.

A MM. les auteurs du *Journal de Paris*.

Messieurs,

Je viens de lire l'extrait de la correspondance de la Société royale de médecine relativement au magnétisme animal, rédigé par M. Thouret et imprimé par ordre du roi : n'étant pas membre de cette compagnie, je n'ai point le privilége de faire paroitre ma réponse sous des

auspices aussi respectables; mais je vous prie, au nom de la vérité, de vouloir bien l'insérer dans votre journal. Elle parviendra sous les yeux de Sa Majesté, du moins je l'espère, et pourra lui donner une foible idée de la manière dont on traite une question qui, loin d'être décidée, n'a pu encore obtenir d'être examinée sérieusement.

Mon but n'est pas de *relever toutes les absurdités de cette compilation;* il me suffit de répondre à ce qui m'est personnel. J'observerai cependant que de *simples avis adressés par des personnes intéressées à la proscription de la nouvelle doctrine* ne méritent pas une grande confiance, surtout lorsqu'ils ne sont revêtus d'aucune forme légale, et qu'ils n'ont d'autre garant de leur véracité que la seule assertion de ceux qui les produisent. N'est-ce pas se jouer du public que de lui offrir de pareils témoignages comme des preuves irrécusables? J'ose affirmer que, de tous ceux qui sont contenus dans l'Extrait de M. Thouret, il en est bien peu qui puissent soutenir un examen sévère, et si quelqu'un résistoit à cette épreuve, il faudroit encore s'en prendre à l'impéritie du magnétiseur, car je ne prétends pas que tous ceux qui se mêlent d'exercer cette nouvelle méthode soient également instruits ni également habiles.

D'ailleurs j'aime à croire que dans le nombre des correspondants de la Société royale plusieurs peuvent avoir été trompés par l'apparence. Il est de fait que certaines crises se prolongent pendant plusieurs jours; de là l'erreur de quelques médecins qui présentent cette situation passagère comme un état habituel de folie; mais que diroient-ils si, lorsqu'un de leurs malades éprouve un délire, on les accusoit de l'avoir rendu fou par leurs remèdes? Et comment ne voyent-ils pas qu'en faisant

honneur au magnétisme d'un semblable pouvoir, ils en reconnoissent involontairement l'existence et ne font qu'ajouter aux motifs de lui prêter une attention sérieuse? Cette réflexion n'auroit pas dû échapper aux correspondants ni à M. Thouret; mais en lisant l'ouvrage de ce dernier on s'apercevra plus d'une fois que s'il brille par son zèle contre le magnétisme, c'est presque toujours aux dépens de la saine logique, et que ses propres assertions ne sont pas moins étranges que celles des autres.

Si, comme je le dois croire, il est plus fidèle dans son Extrait que dans ses discussions particulières avec moi, il n'en est cependant pas plus heureux.

Il cite, page 9, une lettre de M. Chaussier, du 24 septembre 1784, où il est dit que: « Une dame, attachée à la doctrine du magnétisme, portoit l'enthousiasme à un tel point que, dans une maladie qu'elle éprouva, elle ne voulut aucun remède. »

Cette obstination, qu'on présente comme un crime de lèse-médecine, ne paroîtra pas sans doute irrémissible, quand on saura que cette dame, après avoir été très-infructueusement *droguée* par M. Chaussier et autres pendant plusieurs années consécutives, se soumit au traitement du magnétisme et obtint une parfaite guérison.

M. Chaussier n'a pas oublié, sans doute, qu'étant venu voir cette dame à Paris, où elle étoit depuis quelques mois à suivre le traitement, il fut frappé (ce sont ses propres termes) de la disparition des obstructions, et surtout de la différence de son pouls.

M. Chaussier n'a pas oublié non plus que, au retour de cette dame à Dijon, il voulut bien examiner son état, et m'informer de son parfait rétablissement par une

lettre du 22 décembre 1782, dans laquelle il paroît surtout émerveillé de la fonte d'une glande au sein, qui avoit résisté aux fondants de toute espèce.

M. Chaussier a vraisemblablement eu de bonnes raisons pour ne pas faire part de ces particularités à la Société royale; ou M. Thouret ne les a pas jugées dignes de figurer dans son Extrait.

C'est encore à M. Chaussier que la Société royale est redevable de la piquante anecdote contenue dans les pages 25 et 26 du même ouvrage. « J'ai vu, dit ce chirurgien, une personne de cette ville écrire à l'un des chefs des traitements magnétiques à Paris, le prier de lui envoyer toutes les semaines une feuille de papier magnétisée, et tous les jours le malade crédule porter sur l'hypochondre le papier merveilleux, vanter ses effets, louer la bonté, la complaisance de l'homme généreux qui, sur une feuille de papier blanc, lui envoye le remède invisible pour tous les maux. »

Je dois charitablement apprendre à ceux qui sont bien aise de connaître les masques, que je suis le héros de cette historiette, qui n'a que le petit défaut de n'être pas vraie. Le fait est que je n'ai écrit qu'une seule fois à cette personne, entre laquelle et moi l'on établit si gratuitement cette correspondance hebdomadaire; elle est à même de le certifier, et son témoignage ne sauroit être suspect à la Société royale. Peut-être a-t-elle porté ma lettre sur son cœur, parce qu'ayant soulagé les maux de madame sa mère, je lui en parlois avec un véritable intérêt; mais très-certainement elle n'a pas prétendu en faire un topique, car si elle l'a fait, à coup sûr je ne le lui avois pas conseillé.

J'en crois M. Thouret, lorsqu'il assure que depuis le rapport de MM. les commissaires, les différentes com-

pagnies du royaume ont, sur le magnétisme animal, la même opinion que la Société royale; mais sur quoi la fondent-elles cette opinion, n'est-cè pas absolument *in verba magistrorum;* peut-on dire que la question ait été seulement ébauchée, et doit-on regarder comme sérieux le prétendu examen qu'ont fait MM. les commissaires?

Il est tems que le public sache à quoi s'en tenir, et j'espère bientôt lui procurer cette satisfaction; en attendant, puisque j'y suis forcé, je jette le gant à M. Thouret, qu'il le ramasse.

Je propose de choisir un ou plusieurs malades, d'en constater l'état par tous les moyens connus en médecine, et l'état bien constaté et signé par M. Thouret sera cacheté et déposé.

Les malades, de leur côté, feront l'exposé de leurs maux, de leurs souffrances; le signeront, le cachetteront et le déposeront.

On me fera voir les personnes : je ne les toucherai pas, je ne leur parlerai pas, j'employerai seulement ma méthode pour reconnaître leur état; j'en ferai l'exposé que je signerai et cachetterai, et les trois exposés seront lus devant M. le lieutenant général de police, douze magistrats et autant de médecins que l'on voudra.

Comme il ne serait pas possible de constater par l'ouverture la vérité des causes que j'aurais assignées aux différentes maladies, nous ferons ensuite un pareil nombre d'expériences sur des animaux qui seront ouverts en présence des mêmes personnes, lorsque j'aurai dressé mon rapport.

Si cette proposition plait à M. Thouret, il n'a qu'à l'accepter, du moins ne pourra-t-il pas dire qu'il soit

question, dans tout cela, d'imitation, d'imagination ni d'attouchement.

Je suis très-parfaitement,

Messieurs,

votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DESLON.

Paris, ce 4 mars 1785.

Magnétisme de la sottise. Tel est le titre que M. Jobard donne au phénomène qu'il décrit dans la lettre suivante adressée à M. du Potet.

Mon cher maître,

Je viens vous entretenir des effets du magnétisme de la bêtise humaine qui peuvent servir à expliquer une foule de choses que la philosophie scolastique est tout à fait impuissante à définir, et que vous comprendrez parfaitement, vous, après avoir ressenti les émanations magnétiques révolutionnaires qui remplissaient tout Paris pendant les trois grandes journées.

Lord *Chisterfield a dit*, sans pouvoir s'en rendre compte, que plus les masses populaires augmentaient, plus la raison et le bon sens diminuaient.

Il n'est pas un homme supérieur qui ne se soit aperçu, dans la fréquentation des salons, d'un abaissement dans ses facultés intellectuelles proportionnel au nombre des assistants.

Il n'est pas une médiocrité, au contraire, qui n'ait senti doubler son esprit, ses grâces et son amabilité ordinaire; c'est au point que les uns sortent aussi satis-

faits de leurs succès que les autres sortent mécontents de leur stupidité.

Cela provient de l'équilibre intellectuel qui s'établit dans toute réunion d'êtres vivants. Et, comme de tout temps et partout, les sots sont en majorité, il se produit une moyenne de fluide idéo-magnétique qui prend aux uns ce qu'elle donne aux autres ; en un mot, le sot y gagne ce que l'homme d'esprit y perd.

Ne vous est-il pas arrivé cent fois de perdre toutes vos facultés de discussion, en présence de certaines gens qui faisaient sur vous l'effet d'éponges intellectuelles, et de vous trouver bête, mais bête à ne plus trouver une idée ou une parole raisonnable ?

Ne vous est-il pas arrivé, au contraire, de sentir doubler vos facultés dans la conversation d'un grand homme et de sortir de chez lui avec une dose d'esprit et de moyens inaccoutumés ?

Quintilien a senti et décrit lui-même cet effet, quand il a dit :

> *Occursus ipse virorum magnorum est aliquid,*
> *Ut ex magno viro, vel ipso tacente proficias.*

Ce que Malherbe a probablement traduit en ces termes :

> L'esprit fait sortir l'esprit ;
> Avec un sot on devient bête,
> Mais l'homme gagne au tête à tête
> Quand il sait choisir ses amis.

L'observation est vraie, mais l'explication de cet effet appartenait au magnétisme. Ecoutez les fâcheuses conséquences qui en résultent : quelquefois, elles seules

rendent compte de la destruction des grandes Babylones ; c'est, je crois, le moyen dont se sert la Providence pour les empêcher d'acquérir un embonpoint exagéré, monstrueux et dangereux. Plus une capitale grandit, moins le tourbillon des affaires, des plaisirs et des distractions de toute espèce laisse de temps à la réflexion.

L'homme peut bien penser, se souvenir et sentir ; mais il n'a plus le temps de penser qu'il pense, de se souvenir qu'il se souvient et de sentir qu'il sent ; en un mot, il en est réduit aux facultés de l'animal de *Flourens ;* il ne réfléchit plus, et il finit par perdre petit à petit l'habitude de la réflexion. C'est alors qu'il ne faut qu'une cause souvent futile, un banquet, un bonnet à poil, un mot pour faire faire d'un commun accord aux masses, une faute énorme, une bêtise colossale, qui détruit en un seul jour les plus brillantes Babylones de la terre.

Ainsi, pour économiser 2 ou 300 millions par an, on sacrifie dix milliards en un jour, ce qu'avec un instant de réflexion un cénobite ou un campagnard eût pu prévoir et prophétiser aux citadins, pour les empêcher de prendre le mors aux dents, car il y a toujours eu des prophètes; mais le métier n'a jamais rien valu, parce qu'on les réduit toujours à la triste pitance d'Ezéchiel, et personne n'est désireux de manger sous les murs de sa Jérusalem des épinards sans assaisonnements.

A propos de mors aux dents, n'est ce pas un effet magnétique qui fait que sur deux ou quatre chevaux attelés, si l'un prend le mors aux dents tous le prennent en même temps et se précipitent tête baissée contre un mur ou dans un abîme ; fussent-ils cent ou cent mille, la contagion se communiquerait à tous : on a vu des populations entières se dépouiller de leurs vêtements, en

plein hiver et se mettre en route à cloche-pied, pour de très-longs voyages, sans savoir où elles allaient.

Quos vult perdere Jupiter dementat.

Ceci revient à dire, mon cher maître, que vous êtes tous un peu fous et que vous seriez abimés sans le grand magnétiseur, qui seul n'a point encore perdu la tête et qui vous a déjà sauvés vingt fois depuis un mois par sa présence d'esprit et la puissance magnétique que sa parole exerce sur les masses.

Lisez ceci à votre meilleure somnambule parisienne et demandez-lui si tout ce que contient cet article dicté par son confrère bruxellois n'est pas de tous points conforme à la vérité.

JOBARD.

Bruxelles, 7 avril 1848.

Chronique. — Parmi les nombreuses caricatures faites sur l'ex-roi depuis le 24 février, il en est une qui le représente magnétisé par son ami Guizot. Il est supposé somnambule; et celui-ci l'interroge sur l'avenir : il y voit beaucoup de choses, mais non la république. Cette mauvaise plaisanterie paraît inspirée par une pensée de critique des somnambules, qui voient ce qui est éloigné et non ce qui les touche.

— Notre ami Amédée Thuillier vient de composer une nouvelle chanson : *La meilleure des républiques ;* nous en extrayons le couplet suivant qui a trait au magnétisme :

Malgré d'lourds savants,
Les portes de l'Académie,
Vont à deux battants,
S'ouvrir pour tout homm' de génie.
Aveuglés, les hiboux
Vont rentrer dans leurs trous.
A l'Institut, — tardif hommage ! —
De Mesmer on verra l'image;
Mais il nous faudra
Plus d'un jour pour ça !

— Il va, nous assure-t-on, bientôt paraître un opuscule mystique dont l'auteur, M. Morin, se dit « Docteur par la grâce magnétique. »

— Aucun des magnétistes dont nous avons annoncé la candidature à la constituante n'a été élu; de même que plusieurs autres dont nous n'avons pu parler, tels que MM. Foissac, Bésuchet, Ch. Lesseps, Marchal(de Calvi), Alph. Esquiros (Paris), Aubin Gauthier (Seine-et-Oise), Hennequin (Bouches-du-Rhône), etc. Néanmoins nous comptons quelques partisans dans la nouvelle assemblée. Ce sont :

MM. Lacordaire, représentant des Bouches-du-Rhône.
James de Montry, . . . de la Côte-d'Or.
Trousseau, ... d'Eure-et-Loir.
Gréa, ... du Jura.
Considérant, ... du Loiret.
Marchal, ... de la Meurthe.
Reverchon, ... de Saône-et-Loire.
De Lamennais, ... de la Seine.
Louis Blanc, ... —
De Remilly, ... de Seine-et-Oise.

Il y en a, vraisemblablement, encore d'autres qui, de près ou de loin, tiennent à nos idées; mais ceux-ci sont les seuls dont l'opinion manifestée nous soit connue.

— Un de nos abonnés qui connait parfaitement tout ce qui a rapport à la verrerie, nous a écrit au sujet de la note de M. J. Barthet, sur les tubes de verres (voyez ci-devant, page 183). Il résulte de cette communication que le fait en question est connu de temps immémorial, que la première recommandation faite aux apprentis souffleurs de verre, émailleurs, fabricants de perles, etc., est de ne jamais mettre de tubes l'un dans l'autre, parce qu'ils cassent presque toujours. La science n'a pas encore pu expliquer ce fait; on sait seulement que la *recuite*, convenablement prolongée, prévient cette rupture. D'après ces données de l'expérience, on peut donc conclure que le magnétisme n'est pour rien dans la production du phénomène précité.

Nécrologie. — M. le docteur Guersent, membre de l'académie de médecine, vient de mourir dans un âge assez peu avancé. Membre de la commission d'examen du magnétisme, il en suivit les travaux de 1826 à 1831, et signa le rapport si favorable de M. Husson. M. Guersent était un homme distingué, mais faible; l'académie ne voulait pas du magnétisme : il se soumit à sa volonté. Signataire du rapport, il n'osa le soutenir et braver la censure de ses collègues. Il montra par là qu'il préférait la tranquillité à la vérité; c'est la conduite ordinaire des savants : le progrès n'a rien à attendre d'eux. Nous pourrions appeler lâcheté cette manière d'agir, car c'est dans la vérité qu'est le salut commun.

M. Guersent est mort d'une fluxion de poitrine; il reconnut parfaitement les symptômes de sa maladie et en indiqua la marche avec précision; quant au remède il ne le vit pas. Là s'arrête le degré de science et l'intelligence du médecin.

Nous les verrons tous décamper ainsi; même ceux qui avaient ouvert les yeux à la lumière. Grand enseignement pour nous, de la faiblesse et de la prévoyance humaines !

M. Guersent laisse, dit-on, des travaux commencés; qu'on les imprime, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'ils aillent grossir la pacotille inutile qui fait la *gloire* de la médecine.

Persuadés que la véritable médecine est dans le magnétisme et le somnambulisme, nous attendons du temps et d'autres hommes le triomphe de nos principes.

PETITE CORRESPONDANCE.

Bricquebec. — M. Do....l. — Tout envoyé à Gr......e sur l'expresse indication de la personne qui a fait le réabonnement. — Point reçu la lettre annoncée. — Oui, les *Arcanes* sont parues.

Reims. — M. D-B. reçu les 12. — Mention sera faite de la cure relatée.

Caurel. — Mlle Pe.....t. Votre abonnement est fini.

Alger. — M. Ba....t. Veuillez voir notre ami Gu....d, de Lyon, r. Duquesne, 27.

Champagnolles. — M. Paul M. — Votre abon. est fini du 25 déc., faut-il continuer l'envoi ?

BIBLIOGRAPHIE.

Etudes sur l'électricité, par M. Beckeinsteiner. 1 vol. in-8. — Lyon, 1847.

Les mots influent si puissamment sur le sort des choses que le magnétisme souffre encore des préventions attachées à son nom. Plusieurs partisans ont tenté de le réhabiliter en le débaptisant, mais l'hospitalité sous un nom d'emprunt ne peut convenir à un aussi noble proscrit; c'est le droit de cité, et non la tolérance, qu'il réclame et doit obtenir.

Un savant médecin lyonnais, Petetin, a écrit, sous le titre d'*Electricité animale*, un livre que les magnétiseurs chérissent, parce que, en voulant prouver que ce n'est pas au *magnétisme* mais à l'*électricité* que sont dus les phénomèmes dont Mesmer s'attribue la découverte, il donne une démonstration péremptoire de ces derniers. M. Beckeinsteiner a imité son concitoyen précité; puisse son ouvrage avoir le même résultat. Les faits qu'il décrit sous le nom d'*électricité animale* ont une parenté si évidente avec ceux du *magnétisme animal* que l'œil le moins exercé l'aperçoit de prime abord. Le manuscrit de ce livre a été lu à la société linnéenne de Lyon, qui l'a accueilli avec une faveur marquée, quoiqu'il y soit question de *passes*, expression caractéristique des procédés mesmériens.

Le livre de M. Beckeinsteiner est divisé en trois par-

ties. La première a pour titre, *Observations sur l'électricité animale ;* c'est la seule que nous puissions analyser. La seconde traite de l'*électricité libre dans l'acte de la génération ;* les faits qu'elle contient sont du plus haut intérêt physiologique, mais trop en dehors de notre spécialité. La troisième est un mémoire sur les corpuscules de Pacini, bulbes nerveux que l'on suppose sécréteurs de l'agent vital appelé magnétisme ou électricité; les connaissances anatomiques qu'exige l'appréciation d'un tel sujet nous imposent la retenue. Nous nous bornerons à signaler ce travail à ceux de nos lecteurs qui sont versés dans ces matières.

D'après M. Beckeinsteiner rien ne serait plus facile que d'obtenir, de divers animaux domestiques, une commotion pareille à celle des poissons dits électriques. L'expérience principale, ayant le chat pour sujet, peut être aisément répétée; voici les conditions de succès :

« Par un froid au-dessous de zéro, un vent du nord, un ciel serein ; si le chat a *froid,* ce qui se voit facilement à l'aspect du poil, qui est couché et semble avoir été graissé partiellement; et si l'expérimentateur a également *froid* aux mains, il prendra le chat sur ses genoux, lui passera les doigts de la main gauche sur la poitrine, et passera la main droite, depuis le cou jusqu'à la queue, le long de la colonne dorsale. Après quelques *passes* légèrement appuyées, la secousse électrique se produira. Elle parait partir de la poitrine du chat, traverser le corps de l'expérimentateur et se terminer à la main placée sur le dos du chat.

» Quoique le chat éprouve du plaisir aux passes faites le long de l'épine dorsale, il se sauve à toutes jambes, après la secousse. Il se prête difficilement à une seconde épreuve; et ce n'est que le lendemain, lorsqu'il aura

oublié cette sensation désagréable, qu'il pourra servir à de nouvelles épreuves.

» L'auteur a obtenu dans un jour, mais avec beaucoup de peine, trois commotions d'un chat : la dernière était très-faible.

» Après chaque décharge, le chat semble fatigué, épuisé ; il se couche étendu ; au bout de quelques jours, il perd l'appétit, devient triste et semble fuir les lieux qu'il aimait ; il se soustrait aux regards des personnes qu'il affectionnait. Après avoir refusé la nourriture, il boit encore de l'eau quelquefois, languit de plus en plus, bave, et meurt ordinairement dans la quinzaine qui suit la première commotion. »

M. Beckeinsteiner a répété ces expériences plusieurs années de suite sur tous les chats qui se trouvaient à sa portée.

« Les voisins, dit-il, croyaient que je caressais leurs chats ; au bout de quelque temps j'ai toujours appris que ces animaux avaient péri sans cause apparente. »

On pourrait croire, et M. Beckeinsteiner le pensa, que cette commotion était due au frottement du poil, qui est une source d'électricité, mais il n'obtint rien d'analogue en frottant des chats et autres mammifères *empaillés* ; ce qui aurait eu lieu si le phénomène était purement physique, électrique, si la vitalité n'en était la condition et le magnétisme la cause.

« Une vache, continue l'auteur, était attachée en plein air à un barreau de fer ; la terre était gelée. Je lui fis des *passes* sur le dos avec la main droite pendant que je tenais ma main gauche sur sa poitrine ; après quelques passes j'obtins une si forte commotion que je fus renversé par terre. Je ne saurais dire si ma chûte fut due à la force de la secousse ou à ma surprise, comme il arriva

au premier expérimentateur de la bouteille de Leyde, qui s'en exagéra tellement les effets, qu'il assura que, pour aucun prix, il ne recommencerait l'épreuve. La vache paraissait fort irritée, et elle m'aurait, je crois, éventré si je m'étais approché de nouveau; mais je n'étais pas tenté de recommencer cette expérience. Je ne sais si la vache fut malade, car elle fut vendue quelques jours après au boucher. »

M. Beckeinsteiner n'a agi que sur cette vache; sur les chiens il n'a pas réussi; l'expérience a eu plusieurs fois du succès sur des lapins : ils meurent ordinairement le même jour.

De l'ensemble de ces faits l'auteur tire la conclusion suivante :

« Il paraît que les décharges répétées que l'on obtient sur les animaux, leur enlèvent une trop grande quantité d'électricité à la fois pour qu'ils puissent la réparer; et, ce fluide si nécessaire à la vie venant à leur manquer, ils périssent de langueur. Une seule commotion ne les tue pas, mais les rend malades pour quelque temps. »

Rien ne prouve que cette commotion soit plutôt électrique que magnétique; au contraire. Il n'y a, en effet, aucune parité d'action ni de résultats entre les poissons électriques et les animaux soumis aux expériences précitées. Chez les uns c'est une faculté; ils agissent volontairement, et sans danger pour leur existence; tandis que les autres ne manifestent ce phénomène qu'après avoir été manipulés de certaine façon; et toujours leur santé, sinon leur vie, en est compromise. En un mot, les premiers agissent, au lieu que les seconds subissent une action.

Qui ne sait que les secousses sont l'effet ordinaire de la magnétisation des animaux aussi bien que des hom-

mes? Il suffit d'ailleurs d'ouvrir un livre de magnétisme pour s'en convaincre; ce Journal en contient de nombreuses preuves.

Les seuls traits remarquables de ces expériences sont donc :

1° L'abaissement de la température indiqué comme condition de succès;

2° La maladie mortelle qui suit cette opération.

Ce sont là deux caractères essentiels en opposition directe avec ceux de la magnétisation qui :

1° S'exerce d'autant mieux que la température est plus élevée;

2° Est ordinairement suivie de bien-être chez les êtres bien portants, et de guérison chez les malades.

Il y a là une différence manifeste dont il en faut rechercher la cause avant de prononcer. Peut-être la trouvera-t-on dans le simple mode de procéder; car dans un cas il y a addition de fluide et dans l'autre soustraction? La mine est riche; que chacun cherche donc.

Mais en admettant pour vrais, dans tous leurs points les résultats obtenus par M. Beckeinsteiner, il ne faudrait rien en conclure relativement à l'homme. Les ennemis du magnétisme se sont emparés de quelques désordres nerveux résultant d'une mauvaise magnétisation; en lisant les faits précités leur bonne foi irait jusqu'à les dénaturer pour faire croire au développement d'accidents majeurs, et, peut-être, à la mort des magnétisés. N'a-t-on pas déjà dit que les magnétisés mouraient dans l'année, et mille autres folies que l'homme étranger à la science accueille souvent comme des vérités. Nous donnons à nos antagonistes une preuve de notre bonne foi en citant des faits qui

doivent émouvoir l'esprit et faire comprendre que l'homme peut exercer une terrible puissance.

Nous terminerons cette trop courte analyse d'un livre qui doit trouver place dans la bibliothèque de tous les magnétiseurs studieux, par l'extrait d'une lettre qui concerne la magnétisation des animaux. L'auteur du livre en question n'y devra voir qu'une marque de notre amour de la vérité, le désir d'éclairer la marche par la comparaison des faits, afin d'arriver à une solution qui soit l'expression de ce qui est.

Un jeune abbé à qui M. Laporte a donné les prénotions du magnétisme lui écrivit l'automne dernier une lettre dans laquelle se trouve le passage suivant qui s'adapte parfaitement à l'objet en litige :

« .... Il me tardait d'expérimenter à mon aise afin de mettre mon talent à l'épreuve ; aussi, à peine arrivé chez moi, j'ai commencé à magnétiser, non pas des personnes, la prudence me le défendait, mais des quadrupèdes et des volatiles.

» Une poule fut mon premier sujet. Elle était à quelque distance de moi, occupée à béqueter. Tout à coup je songe au pigeon que je vous ai vu magnétiser. Pourquoi, me dis-je, ne ferais-je pas la même expérience ? Et me voilà, sans plus réfléchir, cherchant à imiter mon maître. Je fais les premières passes : notre pauvre poule s'étonne ; très-bien ; elle se tourne d'un côté, de l'autre ; j'insiste. Peu à peu, elle avance tout bébétée ; elle approche enfin, après quelques minutes de magnétisation, au point que je puis sans difficulté la prendre avec la main. Jugez de ma satisfaction à la vue de ce succès ; je ne me possédais pas, et mon père, témoin de cette expérience, ne pouvait en croire ses yeux. Ce ne fut qu'un prélude ; plusieurs fois je revins à la charge.

» J'ai endormi un poulet, et, par parenthèse, la pauvre bête est restée comme hallucinée pendant plusieurs jours.

» Puis, j'ai tenté d'opérer sur un chat; j'ai parfaitement réussi. Ce fut au point qu'il remuait à mon gré, tantôt une patte, tantôt l'autre; tantôt l'oreille droite, tantôt la gauche; et quoiqu'on essayât de lui faire manger un peu de viande, on ne put jamais y parvenir, même en la lui mettant dans la gueule; parce qu'alors je m'y opposais de toute la force de ma volonté, etc. »

PHYSIOLOGIE DE L'HOMME, à l'usage des gens du monde, par le docteur MARCHAL (de Calvi). 1 vol. in-12. Paris, 1842.

L'auteur du livre en question se présentant aux suffrages des électeurs pour la représentation nationale, il nous a paru bon de faire connaître à nos amis son opinion magnétique. C'est le seul professeur de la faculté de Paris qui, lors de l'engouement pour l'éther rappela hautement les droits de l'insensibilité magnétique (Voyez tome v, page 351). Mais, par une étrange bizarrerie, il est aussi opposé à la lucidité qu'il est favorable à l'anesthésie. Comme tous ses collègues, il brille plus par l'esprit que par la logique, par la science des mots que par celle des faits.

Il admet le sommeil et l'insensibilité magnétiques; mais en nie la cause et les divers attributs. La raison qu'il en donne est celle de M. Gerdy, qu'il nomme « le plus perspicace » de nos adversaires; c'est-à-dire que l'on peut lire au travers d'épais bandeaux. Cet argument n'a pas la moindre valeur et nous sommes toujours surpris de l'entendre de la bouche d'un médecin, d'un pro-

fesseur surtout, qui doit être instruit, au moins dans son art. Voici pourquoi.

Si les somnambules voyaient comme nous par l'œil, cet organe devrait être dans sa position normale, habituelle, de manière que les objets se trouvent dans la direction de l'axe visuel. Telle est la condition de vision physiologique; il n'y a pas besoin d'être savant pour le comprendre. Eh bien! dans le somnambulisme l'œil est *convulsé* (ce dont on s'assure en soulevant la paupière supérieure), l'axe visuel ou la prunelle dirigée ordinairement en haut et en dehors, quelquefois en dedans et en bas; jamais horizontalement. D'où il suit qu'il faudrait que les objets à voir fussent placés derrière et audessus de l'oreille pour être aperçus; tandis que ces messieurs, en expérimentateurs inhabiles, les placent comme dans la vue normale, au-devant de l'œil, qui présente à l'ouverture palpébrale sa sclérotique au lieu de la pupille.

La conclusion à tirer de ce fait constant, c'est que la présence ou l'absence de moyens d'occlusion employés ne prouvent rien ni pour ni contre la lucidité.

Une justice à rendre à M. Marchal, c'est que s'il raille les somnambulistes, au moins il ne les injurie pas; ce qui nous fait espérer que, mieux éclairé, il reconnaitra la véracité du somnambulisme lucide comme il l'a fait pour l'insensibilité.

Ce que nous venons de dire sur son ouvrage résume son opinion en général. Ceux qui voudraient la connaitre en détail la trouveront exprimée pages 231 et 366 de son livre, qui, en dehors de sa portée magnétique, est bien écrit, et très-propre à donner des notions exactes de physiologie.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

MANUSCRITS DE MESMER.

Notions élémentaires sur la morale, l'éducation et la législation pour servir à l'instruction publique en France.

§ XI. — FINANCES.

1° RELATIVEMENT AUX IMPOTS.

De l'impôt en général.

Les membres de la société, pour subvenir aux frais nécessaires au bon ordre et au maintien de la sûreté ainsi qu'à l'administration des affaires publiques, doivent contribuer, c'est-à-dire céder à la société une portion du *superflu* de leur propriété, et cela dans la proportion de ce même superflu. Cette contribution est *l'impôt.*

Il s'ensuit de ce principe : 1° Que tout impôt doit être dirigé vers le riche. 2° Que celui qui n'a que le nécessaire, ou qui ne peut pas avoir son recours sur le riche, ne doit pas contribuer. 3° Qu'il ne convient pas à l'Etat d'avoir d'autres revenus que l'impôt.

Il y a deux sortes de biens ou de propriétés : les biens qui sont le produit de la terre ou de l'agriculture, et les biens qui sont le produit de la fortune ou de l'industrie et des talents dont on jouit. L'impôt peut être dit *réel* ou territorial, et *personnel* ou mobiliaire.

Le premier est relatif aux propriétés *territoriales*, le second embrasse toutes les jouissances de la fortune.

Tous les impôts doivent être réduits à ces deux dénominations.

De l'impôt territorial.

Les propriétés territoriales produisent en général à leurs possesseurs plus qu'il ne faut pour leur propre subsistance, l'impôt territorial peut être considéré comme le plus naturel et le plus général; mais, comme le prix des denrées de première nécessité devient le régulateur de tous les autres, cet impôt doit toujours être tellement modéré, qu'il soit supportable par le possesseur le moins aisé, et même dans la supposition des malheurs éventuels.

L'impôt territorial doit avoir pour but principal: 1° d'encourager l'agriculture et l'industrie rurale; 2° l'éducation des bestiaux; 3° la culture des terres; c'est ce qui forme les véritables sources des richesses nationales.

L'impôt territorial ne doit pas être perçu en nature; mais en *argent*, parce que: 1° l'impôt en nature n'intéresse pas le possesseur à défricher le terrain inculte, ni à améliorer son bien, ni à multiplier ses productions. 2° Le cultivateur n'aurait pas des motifs pour mettre ses denrées en commerce, par conséquent 3° il n'en porterait point aux marchés, s'il n'était pas obligé de se pourvoir de numéraire pour s'acquitter de la contribution, et il ne serait plus lié aux villes dont la subsistance est entièrement dépendante. 4° Le cultivateur tire sous différentes formes des avantages de ses denrées, lesquels avantages seraient perdus pour lui et pour l'Etat. 5° La perception ainsi que la conversion des denrées en numé-

raire exigerait des frais considérables pour l'Etat, qui serait obligé de se servir des fermiers généraux dont le profit et les frais de recouvrement seraient à la charge du public, ce qui ne manquerait pas de faire revenir sur les campagnes les vexations de l'ancien régime.

Il s'agit de déterminer d'une manière simple et constante la répartition de l'impôt territorial dans les proportions les *plus justes*.

Pour faire une répartition de cet impôt dans la proportion la plus juste, la mesure n'en doit pas être absolument prise ni dans l'*étendue* du terrain ni dans sa *bonté*, mais dans l'*utilité* et les *avantages* que ces possesseurs peuvent en retirer.

Ces avantages dépendent, eu égard à diverses productions : 1° de la bonté du sol; 2° de la facilité de l'exploiter; 3° de la facilité de la consommation ou de l'exportation.

Mais, comme ces règles sont sujettes à autant de modifications qu'il y a de possessions individuelles, quel serait le moyen le plus sûr et le plus exact de connaître et de déterminer dans tous les cas la juste mesure des avantages et du degré d'utilité que chaque particulier peut tirer de son bien?

Pour résoudre ce problème, le seul et le véritable moyen consiste dans la connaissance *du prix que chaque possesseur aura mis*, ou *qu'il sera censé avoir mis* dans *l'acquisition de son bien* : ce prix est le *résultat de l'expérience et de l'observation tant du vendeur que de l'acheteur*.

Le vendeur, ainsi que l'acheteur, sont les commissaires les mieux instruits, les censeurs les plus rigoureux, qui, contradictoirement, examineront et relèveront les avantages et les désavantages de chaque portion

d'un bien, pour convenir de la manière la plus juste de sa valeur effective.

En conséquence il sera fait par des commissaires de chaque commune une conscription ou cadastre de tous les biens-fonds des particuliers sous les diverses dénominations de *terres à blé, vignes, prairies, jardins à diverses valeurs, bois, étangs, marais et rivières*. Tous distingués par trois classes en raison de leur bonté respective.

Cette conscription exprimera à chaque portion la valeur intrinsèque connue par un dernier achat fait depuis dix ans, ou par une nouvelle estimation faite par les experts du lieu.

La municipalité du canton recueillera les détails de chaque communauté, et elle en enverra le résultat au département, qui fera le tableau de toutes les municipalités de son ressort dans la forme ci-après pour le faire passer ensuite à la municipalité de canton.

Ce cadastre sera renouvelé tous les dix ans, intervalle dans lequel les biens peuvent changer de possesseurs et de valeurs. On connaîtra par cette opération la valeur effective de tous les biens-fonds et de toutes les parties intégrantes, comme objets de propriétés foncières qui composent l'empire de la république.

Le gouvernement, dans cet ordre de choses, pourra prononcer d'un seul mot le quotient de l'imposition territoriale sur la valeur des biens-fonds, par exemple, 1/4 p. 0/0, 1/2 p. 0/0, 3/4 p. 0/0 ou enfin 1 p. 0/0, selon les besoins de l'Etat et les circonstances dans lesquelles il se trouverait.

La proportion la plus exacte dans la répartition se trouvera dans le tableau d'imposition dressé par chaque citoyen, dont on enverra des modèles imprimés à chaque

département pour être remplis dans les municipalités et transmis au département.

Supposons, par exemple, que la valeur de tous les biens-fonds de la France s'élève à cinquante *milliards*, 1 p. 0/0 d'impôt sur cette évaluation rendrait cinq cents *millions*. La perception et le recouvrement en serait aussi facile que la répartition. Les municipalités à une époque fixe recevraient des particuliers les contributions, pour les verser dans la caisse des départements, qui enfin en remettront la totalité à la caisse nationale.

Dans cette opération il est impossible que quelque fraude ou erreur puisse avoir lieu.

De l'impôt personnel ou de jouissance.

Comme les impositions territoriales sont déterminées par *les avantages* que les possesseurs des biens-fonds pourront en retirer, de même la répartition de la *contribution personnelle* doit être graduée dans la proportion la plus juste, non pas des propriétés, mais *de la jouissance* des fortunes, sans cependant soumettre les individus à une sorte d'inquisition incompatible avec la liberté.

Les personnes riches *avouent* la fortune dont elles jouissent en se distinguant de celles qui ne possèdent que le nécessaire : 1° par le prix qu'elles mettent à leurs habitations; 2° par le nombre de leurs domestiques. Il est raisonnable de réduire les impositions personnelles, destinées à remplacer avec plus de justice les impôts sur les *consommations*, le luxe, *les capitations*, *les octrois*, à ces deux seules dénominations, lesquelles répondent plus exactement à la fortune dont *on jouit* d'une manière évidente.

Cette imposition, au lieu d'être en raison arithmétique, doit être dans une sorte de proportion géométrique, qui répond à une progression et à un ensemble combiné des jouissances sous divers rapports, dont la *location*, ainsi que le *nombre* de domestiques, n'est qu'une partie *proportionnelle*. La fortune dont on jouit doit être considérée comme un corps solide, dont la valeur n'est connue que par les trois dimensions multipliées entre elles.

Un homme, par exemple, en état de payer son logement mille livres est certainement riche plus du double que celui qui ne paye que cinq cents livres, et on peut supposer sans une grande erreur que le premier jouira de 12,000 fr. de rentes, tandis que le second sera réduit à 3,000 fr. Si cet exemple ne doit pas être pris rigoureusement, il suffit du moins pour démontrer que la progression arithmétique n'est pas juste en matière de contribution.

L'habitation, ainsi que le nombre des domestiques, sera donc regardée comme *l'indicateur* de la consommation du luxe, et enfin de la fortune dont on jouit sous tous les rapports possible.

La demeure ou l'habitation étant de première nécessité, et personne ne pouvant être imposé sur son nécessaire, on pense qu'une location au-dessous de 100 fr. ne doit pas être imposée; la première classe imposable sera établie pour une location estimée de 100 fr., la seconde classe de 300 fr., la troisième de 600 fr., et ainsi de suite les classes se suivront à raison de 300 fr. d'augmentation.

D'après toutes ces considérations on établira dans les impositions de la contribution personnelle relativement au loyer la règle suivante : la première classe de 100 fr.

de loyer payera 10 fr., la deuxième de 300 fr., 40 fr., la troisième 90 fr., et ainsi de suite, en sorte que, pour chaque 300 fr. dont la somme est composée, le dénominateur de la première classe sera multiplié par le nombre de la classe dont on veut connaître la somme ou le montant de la contribution.

On observera les mêmes proportions pour l'imposition sur les domestiques, par la même raison qu'on pense qu'une location au-dessous de 100 fr. ne doit pas être imposée, une seule servante ne doit pas non plus l'être, deux domestiques du sexe sont comptées pour un homme. Un domestique mâle payera 10 fr., deux payeront le double du premier pour chacun 40 fr., trois le triple du premier pour chacun 90 fr., et ainsi de suite. Si l'Etat juge nécessaire d'augmenter ou de diminuer le premier dénominateur dans l'une et l'autre contribution, le résultat en sera toujours dans les mêmes proportions.

On répète ici que la base de cette contribution personnelle étant la jouissance, on n'y comprend pas les ouvriers, compagnons, journaliers, ni gens employés uniquement à la culture des terres. Sous la dénomination d'habitation on n'entend pas non plus les boutiques, ateliers, magasins, ni les portions de maisons non louées ni occupées par les propriétaires, mais seulement les domestiques, ainsi que l'habitation uniquement destinée au service et à l'usage de la personne.

Cette imposition, sous ces deux rapports, devant remplacer, comme il a été dit, tous les impôts sous diverses dénominations, comme de consommation, luxe, capitation, auxquelles il est si facile de se soustraire, doit être généralisée sur les villes et les campagnes, en sorte qu'il ne puisse exister aucune exception et que les étrangers y soient également compris.

Cette règle, devenue une loi de l'Etat, étant applicable à tous ceux qu'elle a pour objet et devant embrasser toutes les impositions, les propriétaires et les locataires sans exception seront tenus de faire pour l'année ou pour le trimestre à leur municipalité la déclaration du lieu de leur domicile et de la valeur fixe ou présumée de leurs habitations ainsi que du nombre de leurs domestiques, afin qu'ils soient inscrits dans les classes respectives, sous ces deux rapports, d'après les tarifs dont les modèles sont faciles à faire. Il sera dressé des tableaux de conscription pour servir au recouvrement de la perception de cette imposition à la manière de l'impôt territorial.

On trouvera dans ces dispositions de l'impôt de jouissance une source abondante, non-seulement pour couvrir les dépenses, mais encore pour alléger la dette de la république sans que personne soit dans le cas de s'en plaindre : les particuliers riches qui se sont emparés des trésors de la patrie dans les vues d'en jouir, se déclareront eux-mêmes, et se classeront avec la plus parfaite liberté parmi les contribuables.

Le laboureur, l'ouvrier en bâtiment, en manufacture, l'artisan n'ayant rien à contribuer et les denrées délivrées de toute imposition étant de bon marché, jouiront d'une sorte d'aisance, à l'abri de l'indigence et de la misère, ou enfin la classe d'hommes la plus nombreuse et la plus utile vivra heureuse, et tout le peuple, en se rapprochant de l'égalité, jouira de la plus parfaite liberté.

Toujours dans les vues de diminuer les excès de la trop grande inégalité des fortunes, et de rapprocher les hommes de l'égalité possible, on termine par présenter des dispositions par lesquelles on préviendra : 1° la trop

grande étendue des possessions; 2° les morcellements des biens-fonds en portions très-petites, causes de la pauvreté et du dépérissement de l'agriculture; 3° le trop fort agrandissement des villes; 4° les excès des richesses comme de la pauvreté et tous les malheurs qui en sont la suite.

Considérant que c'est l'ensemble des biens-fonds qui forme la patrie, que la patrie appartient à la totalité du peuple; que les citoyens qui en occupent des portions n'en sont par conséquent que les usufruitiers, on abolit le droit de tester sur les biens-fonds, afin que la succession naturelle *ab intestato* des enfants légitimes ou *naturels* ou *adoptés* ait lieu à la mort de chaque possesseur; il sera donc établi une loi qui ordonnerait: 1° que les propriétés territoriales dans tous les cas de succession seraient partagées par les héritiers en portions égales sans qu'il soit permis d'allouer ce partage par des compensations en argent ou autrement.

2° Que cette division en parties égales aura constamment lieu jusqu'à la concurrence d'un nombre d'arpents de terre qui serait jugé absolument nécessaire à la subsistance aisée d'une famille, et pour la perfection de la culture selon la nature et la position du sol; cette portion de bien-fonds serait invariablement déterminée par sa valeur, et non par son étendue.

3° Que, sous aucun prétexte et par aucune considération, ce dernier terme de division ne sera plus susceptible d'être diminué, et qu'il appartiendra pour cet effet au seul aîné des héritiers, à la charge d'entretenir ces autres jusqu'à leur majorité.

4° Que les propriétaires, sans exception, n'ayant point d'enfants, pourraient adopter, pour en tenir lieu, un ou plusieurs individus non possesseurs à leur volonté, les-

quels, pour jouir de son héritage, seront tenus de porter le nom du père adoptif, et de le faire passer à leurs enfants.

5° Que dans tous les cas où il n'y aurait ni enfants ni adoptés, la loi suppléerait en en adoptant elle-même un ou plusieurs dans la classe d'orphelins de l'Etat selon l'objet de la succession.

Il en résultera l'encouragement de l'agriculture entre les mains des personnes qui auront les moyens de la perfectionner, une population heureuse, l'éducation plus générale et plus sûre, la facilité enfin d'améliorer et de perfectionner toutes les institutions.

(La suite prochainement.)

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

ATHÉNÉE TROYEN DE MESMÉROLOGIE.

L'idée actuellement dominante, la tendance irrésistible, la préoccupation constante des magnétistes est de fonder des institutions qui centralisent la direction du mouvement mesmérien en universalisant les rapports des magnétistes entre eux. Toutes les sociétés magnétiques existantes sont des réalisations partielles de cette grande et noble idée. M. de Rovère vient de fonder à Troyes une semblable institution. Nous espérons que cette louable tentative sera encouragée, ce dont nous

aurons soin d'entretenir nos lecteurs. Voici un extrait de son programme :

« La découverte philosophique et humanitaire de l'influence qu'un homme peut exercer sur un autre homme a été attaquée et combattue ; ceux qui l'ont répandue ont été calomniés et persécutés. J'en sais quelque chose ; car d'abord j'ai été disgracié comme fils d'un conventionnel, puis persécuté comme apôtre de Mesmer. Mais inébranlable au milieu des vicissitudes, convaincu de l'existence d'une force propulsive qui unit le bonheur à la vertu, le malheur à l'excès, la santé à la tempérance, le trouble à la licence, et le progrès à la liberté ; convaincu de l'influence efficace et salutaire de l'agent universel, qui, bien dirigé, atténue la douleur, adoucit l'approche de la destruction, et qui, faisant circuler dans nos veines la force et la vie, conserve le père au fils, l'épouse à l'époux, l'ami à un autre lui-même, j'ai cherché, je cherche et je chercherai toujours, par tous les moyens en harmonie avec les lois de la nature et de la raison, à propager, à populariser, à vulgariser les notions pures et anti-mystiques du mesmérisme, du puységurisme et de l'électro-magnétisme.

» Philanthropes troyens, sincères partisans du progrès social et scientifique, je compte sur votre puissant concours pour m'aider à faire triompher la *vérité*. C'est dans ce but que j'ai fondé et que je dirige l'Athénée troyen de Mesmérologie, destiné :

1° A l'enseignement philosophique et raisonné de la théorie et de la pratique du mesmérisme ;

2° Aux investigations rigoureuses relatives aux phénomènes psychologiques, connus sous le nom générique de *puységurisme ;*

3° Aux démonstrations expérimentales de l'*œrstédisme,* ou phénomènes électro-magnétiques et thermo-électriques;

4° A la publication d'un journal intitulé : *Annales de l'Athénée troyen*, ou *Tablettes phrénoménographiques et littéraires de mesmérologie.* Cette feuille paraîtra tous les mois.

» Tous les dimanches, à trois heures de l'après-midi, conférence magnétologique. (Entrée gratuite.)

» Tous les jours, à quatre heures, *séance gratuite* de mesmérisme appliqué, en faveur des personnes qui, ne pouvant avoir des séances particulières, désirent éprouver les effets salutaires de l'agent universel.

» Tous les quinze jours, compte rendu des résultats obtenus à Troyes, et envoyé à la Société de Mesmérisme de Paris; considérée comme foyer central de tous les travaux magnétologiques, et présidée par un homme dont le zèle, le génie, les talents et les soins infatigables ont tant contribué à l'avancement de la science mesmérienne, présidée, dis-je, par le citoyen Du Potet, qui n'a reconnu d'autre route propre à conduire à la vraie gloire que celle qu'on parcourt en se rendant utile à l'humanité. »

M. de Rovère est poëte. On doit se rappeler son toast au dernier banquet mesmérien; son appel aux Troyens est terminé par cette petite pièce de vers:

Essence divine ! lumière naturelle,
Source intarissable, puissance universelle,
Ton rayon bienfaisant, ta sublime clarté,
Même au sein des erreurs, fait voir la vérité.
En vain de sa raison l'homme se glorifie;
Sans toi cette raison n'est, hélas! que folie.

Par ton feu créateur, si l'on n'est inspiré,
Au joug de l'ignorance on demeure enchaîné.
Tout pour l'homme est obscur ; l'étude est chaotique,
Le savoir est trompeur et l'art est empirique.
Sans ton aide, en un mot, point de lucidité,
Tout est illusion, rien n'est réalité.
Ah ! pour te posséder, ô divine lumière,
A quoi bon un diplôme ? il faut un cœur sincère.
Des lois de l'univers, actif observateur,
De leur belle harmonie ardent admirateur,
Il faut suivre humblement l'instinct de la nature.
Pour isoler son âme et la rendre plus pure.
Vers l'union chrétienne et l'amour du prochain
Marcher sans hésiter d'un pas toujours certain.
La foi, la charité, voilà le vrai mobile,
Le reste est peu de chose ou plutôt inutile ;
Le jet intuitif, le grand flot lumineux,
N'éclaire que l'homme sensible et vertueux ;
Par le rayon divin l'âme alors épurée
S'étend, prend son essor et s'élève inspirée.
C'est ainsi que Mesmer connut la vérité ;
Dieu l'avait fait naître pour l'immortalité ;
Sa voix triomphera, car déjà l'on commence
Du savant novateur à bénir l'influence.

VARIÉTÉS.

Sympathie. — Je magnétisais, il y a quelques jours, un jeune enfant malade ; il était couché dans son berceau et sommeillait assez paisiblement. Sa mère était debout auprès de moi, me regardant opérer. Au moment où, voulant agir sur l'estomac de l'enfant, je plaçai ma

main sur son épigastre, la mère éprouva la sensation d'une pression exercée sur elle dans la même région, puis bientôt une sorte d'éblouissement la saisit, et, malgré son désir et sa volonté, elle ne put rester plus longtemps à cette place.

Le lendemain, parfaitement remise et croyant ne plus rien éprouver, elle désire être témoin de la magnétisation de son enfant. Elle est parfaitement tranquille tant que je ne fais qu'agir généralement sur le système nerveux du petit malade; mais au moment où je me baisse pour souffler sur le centre épigastrique où des désordres graves paraissaient exister, la mère éprouve un tel effet, que nous la voyons fléchir, puis courir en désordre vers un canapé. Ce trajet était trop long pour ses forces; elle tombe sans connaissance, et sa tête frappe le bord du meuble où elle voulait s'asseoir. Je quitte le petit être et viens calmer cette dame; mais, chose surprenante, son agitation passe rapidement chez l'enfant, que nous voyons s'agiter et éprouver, quoique les yeux fussent toujours fermés, toutes les angoisses de sa mère. Il éprouve en outre des éructations, une sorte de hoquet, bientôt partagés par la mère qui n'en éprouvait nul symptôme auparavant. Je fis partir cette dame aussitôt le calme revenu, et prodiguai les mêmes soins à l'enfant : tous les phénomènes nerveux disparurent comme la première fois.

A la troisième séance, je jugeai prudent de faire éloigner cette dame; mais ce que je pensais arriva malgré l'épaisseur des murailles et des portes; au moment où je magnétisais l'estomac du petit malade, sa pauvre mère le sentit et éprouva les mêmes effets que la veille.

Par quel mystère deux êtres se trouvent-ils liés si étroitement que l'un ne peut éprouver une modification

dans sa manière d'être sans que l'autre n'y soit également soumis. Pourtant ce fait est moins étrange encore que ceux que nous avons cités déjà dans ce *Journal* (1); il s'explique jusqu'à un certain point. L'enfant n'est-il pas la *chair de la chair* et les *os des os* de la femme qui lui a donné le jour? Il n'a pu encore, par sa propre vie, changer entièrement les premiers matériaux de son frêle édifice. Qu'importe qu'on ait coupé, lorsqu'il vint au monde, le cordon qui le retenait à la mère; une chaine invisible à nos yeux existe encore, et la vie continue de circuler de l'un à l'autre. Je la surprends s'épanchant par un regard d'amour, par des caresses sans fin. J'ai la preuve de ce rapport intime au premier cri de l'enfant qui réveille la mère endormie, à ce sein qui se gonfle lorsque l'enfant réclame son aliment; qu'importe que la mère soit éloignée de son rejeton, elle sent ses besoins, en est avertie par l'instinct et par la douleur.

O nature, que tu es belle et grande! Le médecin qui nie ta puissance est un insensé: il rejette ce qui pourrait l'éclairer. Quand donc le magnétisme sera-t-il appelé à détruire la fausse science des écoles?

Nous pousserons désormais nos investigations vers ces faits dont l'étude a été trop longtemps négligée; nous espérons faire de nombreuses découvertes.

Du Potet.

Prophétie d'Orval. — « L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. » En tout temps, en tous lieux il s'est trouvé des gens très-impressionnables dont l'âme, plus en rapport, par des dispositions incon-

(1) Tom. Ier, page 433; tom. III, page 225.

nues, avec des êtres immatériels, peut connaître les événements à venir, comme d'autres se rappellent les traits principaux de l'immense histoire du passé. Et ceci a lieu sans que l'éducation première y ait aucune part, sans que le désir même serve à la perception, qui, toute d'inspiration, arrive au moment où on ne l'attend point, s'en va quand on voudrait la retenir.

C'est ainsi qu'on a vu paraître les prophètes, sibylles, devins, etc., traduisant dans leur langage ce qu'une voix secrète avait murmuré à leurs oreilles, gens simples que la Providence choisit pour annoncer ses décrets et initier les populations à leurs destinées futures. La croyance à ces révélations se trouve dans toutes les religions qui pivotent sur leur accomplissement. Il y eut certes de grossières erreurs, des prophéties démenties, des circonstances mal décrites, des dates inexactes; mais ceci n'implique point la vérité du fait.

L'homme voit donc ou peut voir l'avenir; et si aujourd'hui nous en donnons un exemple ancien, ce n'est pas parce que nous en manquons de récents. Nous savons des prédictions qui s'appliquent aux temps actuels; ce n'est pas la bonne envie de les publier qui nous manque, mais une crainte trop bien fondée nous retient, car on nous ferait un crime d'avoir eu trop de lumière : la science n'en veut qu'un rayon; et l'ignorance poursuit celui qui la laisse échapper.

Nous avons déjà publié dans ce *Journal* (1) plusieurs prophéties de ce genre que l'événement a pleinement justifiées. Celle-ci n'est pas moins précise que les précédentes. Elle faisait partie, disent les commentateurs, d'un recueil imprimé à Luxembourg en 1544, sous le

(1) Tom. IV, pag. 239.

titre de *Prévisions d'un solitaire*. On l'attribue au moine Philippe Olivarius de l'abbaye d'Orval, près Montmédy. Des émigrés, frappés de la précision avec laquelle la mort de Louis XVI y était annoncée, en prirent copie; c'est sous cette forme qu'elle est parvenue jusqu'à nous par les soins de M. Dujardin, qui l'a remise en vogue. Le manque d'ambiguïté de termes, ou tout au moins d'élasticité de sens, a fait dire qu'elle était faite après coup pour servir les intérêts d'un parti politique; mais nous n'avons point à nous prononcer sur la question délicate de savoir si elle est ou non apocryphe. Le fait certain est qu'elle a été imprimée dans le *Journal des villes et des campagnes* du 20 juin 1839, d'où nous l'extrayons; et depuis dans diverses publications catholiques et autres. En sorte que le doute n'est permis sur son authenticité que pour ce qui est antérieur à la date précitée. Les détails chronologiques qui précèdent ne sont si longs que parce qu'ils doivent servir de base à des réflexions et calculs sur les probabilités de réalisation de cette célèbre et remarquable prophétie.

La première partie n'ayant point été copié, sans doute parce qu'elle était acomplie, on n'en possède que la seconde commençant à Napoléon. La voici :

Prévisions certaines révélées par Dieu à un solitaire pour la consolation des enfants de Dieu.

(Suite.)

En ce temps-là, un jeune homme venu d'outre-mer dans le pays du Celte-Gaulois se manifestera par conseil de force, mais les Grands ombragés l'envoieront guerroyer dans l'isle de la captivité (1). La victoire le ramènera au pays premier. Les fils de Brutus (2) moult (3) stupides

(1) L'Egypte. — (2) Les Républicains. — (3) Beaucoup.

seront à son approche, car il les dominera, et prendra nom empereur.

Moult hauts et puissants rois sont en crainte vraie, car l'aigle enlève moult sceptres et moult couronnes. Piétons et cavaliers, portant aigles sanglantes, avec lui courrent autant que moucherons dans les airs; et toute l'Europe est moult ébahie, aussi moult sanglante, car il sera tant fort que Dieu sera cru guerroyer avec lui. L'Eglise de Dieu se console tant peu en oyant ouvrir encore ses temples à ses berbis tout plein égarées, et Dieu est béni.

Mais c'est fait, les lunes sont passées, le Vieillard de Sion (1) crie à Dieu de son cœur moult endolori par peine cuisante, et voilà que le puissant est aveuglé pour péché et crimes.

Il quitte la grande Ville (2) avec une armée si belle que oncques se vit jamais si telle, mais point de guerroyer ne tiendra bon devant la face du temps, et voilà que la tierce part de son armée et encore la tierce part a péri par le froid du Seigneur puissant. Mais deux lustres sont passés d'après le siècle de la désolation, comme j'ai dit à son lieu; tout plein fort ont crié à Dieu les veuves et les orphelins, et voilà que Dieu n'est plus sourd.

Les Hauts abaissés reprennent force et font ligue pour abattre l'homme tant redouté; voici venir avec eux le vieux sang des siècles qui reprend place et lieu en la grande ville ce pendant que l'homme dit moult abaissé va au pays d'outre-mer (3) d'où était advenu.

Dieu seul est grand; la lune onzième n'a pas lui encore, et le fouet sanguinolent du Seigneur revient en la grande Ville et le vieux sang quitte la grande Ville. Dieu seul est grand, il aime son peuple et a le sang en haine,

(1) Le Pape. — (2) Paris. — (3) L'île d'Elbe, voisine de la Corse.

la cinquième lune a relui sur maints guerroyers d'Orient; la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre : c'est fait de l'homme de mer.

Voici encore venir le vieux sang(1) de la Cap. Dieu veut la paix et que son saint nom soit béni. Or, paix grande et *florissante* sera au pays du *céleste* (2) Gaulois. La fleur blanche est en honneur moult grand, la maison de Dieu chante moult saints cantiques. Cependant les fils de Brutus oyent avec ire la fleur blanche et obtiennent règlement puissant, ce pourquoi Dieu est encore moult fâché à cause de ses élus et pour ce que le saint jour est encore moult profané; ce pourtant Dieu veut éprouver le retour à lui par 18 fois 12 lunes. Dieu seul est grand, il purge son peuple par maintes tribulations, mais tousiours les mauvais auront fin.

Sus donc lors une grande conspiration contre la fleur blanche chemine dans l'ombre par vue de compagnie maudite, et le pauvre vieux sang de la Cap quitte la grande Ville et moult gaudissent les fils de Brutus : Oyez comme les servants Dieu crient tout fort à Dieu et que Dieu est sourd par le bruit de ses flèches qu'il retrempe en son ire pour les mettre au sein des mauvais. Malheur au céleste Gaulois! le Coq effacera la fleur blanche et un grand s'appelle le roi du peuple. Grande commotion se fera sentir chez les gens, parce que la couronne sera posée par mains d'ouvriers qui ont guerroyé dans la grande Ville.

Dieu seul est grand; le règne des mauvais sera vu croître, mais qu'ils se hâtent, voilà que les pensées du céleste Gaulois se choquent et que grande division est dans l'entendement.

(1) Les Bourbons. — (2) N'est pas plutôt *Celte*, par altération de copie?

Le Roi du peuple en abord vu moult foible et pourtant contre ira bien des mauvais; mais il n'étoit pas bien assis et voilà que Dieu le jette bas.

Hurlez, fils de Brutus, appelez sur vous les bêtes qui vont vous dévorer. Dieu grand! quel bruit d'armes! Il n'y a pas encore un nombre plein de lunes (1) et voici venir maints guerroyers. C'est fait, la montagne de Dieu désolée a crié à Dieu; les fils de Juda ont crié à Dieu de la terre étrangère, et voilà que Dieu n'est plus sourd. Quel feu va avec ses flèches, dix fois six lunes et puis encore six fois dix lunes ont nourri sa colère. Malheur à toi grande ville! voici des rois armés par le Seigneur, mais déjà le feu t'a égalée à la terre; pourtant tes justes ne périront pas, Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu, le grand ruisseau a conduit toutes rouges de sang ses eaux à la mer, et la Gaule vue comme délabrée va se rejoindre.

Dieu aime la paix; venez, jeune prince, quittez l'isle de la captivité, oyez, joignez le lion (2) à la fleur blanche, venez. Ce qui est prévu, Dieu le veut : Le vieux sang des siècles terminera encore de longues divisions; lors un seul pasteur sera vu dans la céleste Gaule. L'homme puissant par Dieu s'assoyera bien, moult sages réglements appelleront la paix. Dieu sera cru d'avec lui, tant prudent et sage sera le rejeton de la Cap. Grâces au père de la miséricorde la sainte Sion *rechante* dans ses temples un seul Dieu grand.

Moult brebis égarées s'en viennent boire au ruisseau

(1) M. Cahagnet rapporte, dans ses *Arcanes de la vie future dévoilés*, le dire d'une somnambule qui donne 20 pour équivalent de *nombre plein*. D'autres personnes pensent qu'il faut entendre par ces mots un cycle lunaire ou 19 ans, ce qui est bien différent. Quant à *lune* on le prend généralement dans le sens figuré de *mois*. — (2) Emblême du peuple.

vif: trois princes et rois mettent bas le manteau de l'erreur et oyent clair en la foi de Dieu. En ce temps-là un grand peuple de la mer (1) reprendra vraie croyance en deux tierces parts. Dieu est encore béni pendant quatorze fois six lunes et six fois treize lunes. Dieu est saoul d'avoir baillé des miséricordes et ce pourtant il veut pour ses bons *prolonger* la paix encore pendant dix fois douze lunes. Dieu seul est grand. Les biens sont faits, les saints vont souffrir. L'homme du mal arrive de deux sangs, prend naissance. La fleur blanche s'obscurcit pendant dix fois six lunes et six fois vingt lunes, puis disparait pour ne plus paraitre.

Moult mal, guère de bien en ce temps-là : moult villes périssent par le feu; sus donc Israel vient à Dieu Christ tout de bon. Sectes maudites et sectes fidèles sont en deux parts bien marquées.

Mais c'est fait : lors, Dieu seul sera cru et la tierce part de la Gaule et encore la tierce part et demie n'a plus de croyance. Comme aussi tout de même les autres gens.

Et voilà déjà six fois trois lunes et quatre fois cinq lunes que tout se sépare et le siècle de fin a commencé. Après un nombre non plein de lunes, Dieu combat par ses deux justes et l'homme du mal a le dessus. Mais c'est fait, le haut Dieu met un mur de feu qui obscurcit mon entendement et je n'y vois plus. Qu'il soit loué à jamais. Amen.

Néologie. — Nous avons déjà, tome II, page 346, et tome IV, page 24, donné la définition de nouveaux

(1) L'Angleterre évidemment! puisque deux de ses trois royaumes sont protestants.

mots employés par quelques magnétistes seulement, mais susceptibles d'être usités généralement. On conçoit que cette mine est loin d'être épuisée, puisque chaque jour voit naître de nouveaux faits, ou tout au moins des variétés distinctes qu'il faut caractériser. Toutes les fois qu'une science s'étend ses adeptes nouveaux apportent chacun une dose de vues particulières, basées sur leurs connaissances spéciales, qu'ils appliquent à l'analyse de faits; de là des distinctions qui nécessitent l'emploi de termes appropriés. C'est ainsi qu'ont été créés ceux qui suivent.

Biotique. Mot employé dans la circulaire du gouvernement autrichien sur la pratique du mesmérisme comme qualificatif de magnétisme et succédané de *animal*. Il a pour racine βίος, vie. Nous ne le croyons pas appelé à un grand succès, parce que, signifiant littéralement *vital*, ce dernier terme a sur lui l'avantage d'être compris par les personnes qui n'ont point l'habitude des promenades dans le jardin des racines grecques.

Comatiser. Produire le coma magnétique.

Comatisation. Action de comatiser.

Ces deux expressions sont destinées à peindre la production d'un des degrés du sommeil magnétique.

Magnétorama. M. J. Lovy, qui a créé cette expression l'a employée comme signifiant : Tout ce qu'on *voit* dans le magnétisme. Tout ce qu'on raconte sur le magnétisme. Expériences, récréations, etc., ayant le magnétisme pour agent. L'étymologie terminale vient de ὁράω, je vois; dans le sens de : être témoin, spectateur.

Magnétiana. Du même auteur que ci-dessus. Signi-

fication : Bons mots magnétiques ; anecdotes sur le magnétisme.

MAGNÉTOMANIE. Passion pour le magnétisme.

MAGNÉTOMANE. Qui a la magnétomanie.

Ces deux mots se comprennent aisément. Nous avons déjà employé le premier ; le second est indispensable.

MAGNÉTISABILITÉ. Aptitude à être magnétisé ou sensibilité au magnétisme.

MESMÉRISME. Ce que nous avons dit précédemment sur l'emploi de ce mot a eu l'approbation des magnétologistes anglais, qui nous ont donné, dans *The Zoist*, les motifs de leur préférence pour cet équivalent de magnétisme animal. Ce sont : 1° parce qu'il n'y a qu'un mot au lieu de deux ; 2° parce que, pour être conséquent, il faudrait dire *magnétisanimaliser*, et non simplement magnétiser, qui signifie attirer, aimanter.

Ces raisons majeures prévaudront-elles sur l'habitude prise en France ? Nous ne le pensons pas ; mais elles justifient pleinement l'opinion que nous avons émise dans notre controverse avec M. A. Gauthier sur la vraie signification de ce mot.

SOMNAMBULISATION. Action de somnambuliser. Ce mot est si simple qu'on aurait dû l'inventer plutôt. M. le docteur Charpignon l'emploie dans la nouvelle édition de son ouvrage. Il répond à un besoin de la langue qui le rendra d'un usage très-fréquent.

Coïncidences. — Nous avons vu, ci-devant page 188, le nombre 18 jouer un rôle important dans

la vie de Louis-Philippe ; le nombre 13 apparaît d'une manière non moins remarquable dans celle de son fils aîné.

C'est le 13 juillet (1842) que le duc d'Orléans s'est tué ; l'un des chevaux qui, en s'emportant, causèrent sa chute, avait 13 ans ; la boutique de l'épicier où le prince rendit le dernier soupir se trouvait en face d'un poteau de la route de la *Révolte* portant le n° 13. Mais là ne s'arrête pas le rapport déjà si curieux du nombre avec l'accident. Voyons.

Le duc était né le 3 septembre 1810 ; si l'on additionne cabalistiquement ces deux nombres :

3
1
8
1
0
——

on obtient encore . . . . 13, jour de sa mort.

Une coïncidence non numérique, mais d'une liaison évidemment fatale avec le sort de ce prince, mérite d'être rapportée ici : c'est que le mot d'ordre donné par le château le jour même de cette catastrophe était *Deuil* et *Dreux*.

Si l'on cherche à rapprocher cet événement d'autres pareils, on trouve que les deux termes *cheval* et 13 *juillet* ont une influence néfaste sur la destinée des princes royaux ; car c'est ce jour-là que le fils de Louis VI et le duc de Bordeaux se sont, l'un tué, l'autre fracturé la cuisse en tombant de cheval !

Chronique. — Nous avons des nouvelles directes de Calcutta jusqu'en octobre dernier, par un de nos abonnés, capitaine au long cours, qui a visité M. Esdaile et son *Mesmeric hospital*, il nous a apporté le rapport imprimé de ce qui s'y était fait jusqu'à cette époque. Tout va bien.

— M. le docteur Ordinaire est à Paris actuellement.

— M. l'ambassadeur de Suède, comte de Lowenhielm, nous a envoyé une note rectificative du récit de la vision de Charles XI, insérée page 65 de ce volume. l résulte de cette communication, ayant pour but de ne point laisser fausser l'histoire de la Suède, 1° qu'il n'a jamais existé de personnage du nom de ceux qui y sont cités ; 2° qu'à l'époque indiquée le roi n'était point à Stockholm ; 3° qu'il y a trois récits du même fait qui ne sont point d'accord sur les traits principaux ; ce qui a fait conclure que c'était l'œuvre d'un parti politique.

— Un honorable négociant français, arrivé de Portugal il y a quelques jours, nous a raconté le fait que voici : Se trouvant à Lisbonne, où il avait quelque peu parlé du magnétisme, on le fit trouver avec un *professeur* de magnétisme qui venait de faire un cours aux étudiants de Coïmbre. Le professeur, très-peu versé dans l'art qu'il enseignait, ignorait qu'on magnétisât sans contact : il en niait même la possibilité; son interlocuteur, qui, de son côté, n'avait jamais vu faire autrement, lui donna alors une leçon de magnétisation à distance sur une jeune personne qu'il somnambulisa instantanément, quoique ce fût son coup d'essai. Quel plus bel éloge peut-on faire de la méthode ?

— La deuxième édition de l'ouvrage de M. le docteur Charpignon, *Physiologie, médecine et métaphysique du*

magnétisme, vient de paraître. Nous l'analyserons très-prochainement.

— On vend à grands cris dans Paris un pamphlet intitulé *Révélations d'une somnambule sur les cinq membres du pouvoir exécutif*. Le somnambulisme n'y est pour rien ; c'est une fiction à l'aide de laquelle l'auteur critique amèrement les actes et les personnes du gouvernement.

— En ce moment tout ce qui n'est pas politique souffre et languit ; le magnétisme se ressent de cette crise comme toutes choses. Mais ce temps d'arrêt dans sa marche progressive ne durera pas longtemps ; son étude a trop de charmes pour être abandonnée. Nos conférences dominicales, que nous n'avons point interrompues, d'abord beaucoup moins fréquentées, sont redevenues ce qu'elles étaient avant la révolution. Notre publication, aussi ralentie par suite des grandes crises qui ont affligé Paris, va reprendre son allure accoutumée. La première révolution a été funeste au magnétisme ; celle-ci lui sera favorable si les adeptes savent s'entendre et s'unir pour résister au flot qui mine toutes les carrières libérales. N'abandonnant point notre tâche, nous comptons que les personnes qui nous ont aidé jusqu'ici nous resteront fidèlement attachées. Que celles dont l'abonnement expirant en décembre dernier n'a pas été renouvelé, veuillent bien se mettre en régle, et tout ira bien.

BIBLIOGRAPHIE.

Sulla storia, teorica e pratica del magnetismo animale e sopra vari altri temi relativi al medesimo. Del prof. Lisimaco Verati. 4 vol. in-8°. Firenze, 1845-6.

L'analyse qu'on va lire est extraite d'un journal de Florence, *Il Ricoglitore,* du 4 octobre dernier. La publication de ce travail a eu le meilleur résultat dans la Péninsule, où il a préparé les esprits rebelles à l'étude raisonnée du magnétisme psychique; en voici la traduction :

De toutes part, en Italie, les presses gémissent, les journaux se multiplient, et l'on voit paraitre plus de livres dans une année qu'il n'en était autrefois publié pendant un siècle. Les effets répondent à cette forte impulsion : en sorte que nous pouvons dire qu'en bien peu de temps beaucoup de grandes œuvres se sont opérées. Malgré cela, un cri s'élève continuellement au delà des Alpes, un cri menteur qui nous accuse d'être pauvres de volonté et d'intelligence. Et ce cri a trouvé des échos jusque parmi nous, dans cette classe de mécontents attardés qui ne savent admirer que l'époque de Périclès, qui ne rêvent que les jours d'Auguste, qui n'ont que des lamentations pour le présent et nulle espérance pour l'avenir. S'ils parlent quelquefois du beau siècle de notre littérature, c'est moins pour le louer comme il

convient que pour ne pas s'attirer l'indignation publique. Ce mauvais esprit ne s'exerce pas seulement dans le domaine des lettres. Les sciences aussi, partout où elles sont le produit des progrès de notre civilisation, sont exposées aux critiques malveillantes, aux doléances hypocrites et stupides de cette même classe d'hommes. Réfuter de si grossières erreurs, ce serait perdre son travail et son temps.

Oui, ne craignons pas d'affirmer que, parmi les écrivains modernes, il s'en trouve plusieurs qui, s'ils n'éclipsent pas la gloire des anciens, honorent au moins grandement la cité où ils naquirent, la nation à laquelle ils appartiennent; et parmi eux nous devons compter tout d'abord le professeur Lysimaque Verati. Son œuvre sur *l'histoire, la théorie et la pratique du magnétisme animal et sur plusieurs autres thèmes relatifs au même sujet* est un travail de longue haleine, un travail qui surpasse tout ce que l'on pouvait espérer, soit par la sagesse des vues, soit par la beauté des formes, ce qui en fait à la fois une œuvre philosophique et artistique.

L'auteur qui, par bizarrerie ou pour des considérations particulières que nous ignorons, a voulu se cacher sous un tel pseudonyme, est déjà très-connu pour d'autres travaux dans le monde littéraire et scientifique. Rien d'étonnant donc s'il s'annonce ici avec une si grande richesse de savoir. Mais autant il est facile de reconnaître l'auteur au style, autant il est difficile d'entreprendre l'examen d'une œuvre si grandiose. Je ne crois même pas que les plus savants dans les mystères philosophiques puissent le faire sans écrire autant d'articles qu'il y a de titres qui la composent; et les titres embrassent presque l'universalité de la science, en sorte que le commentaire deviendrait encore plus étendu que le texte.

Nous nous bornerons donc à un exposé sommaire de l'ouvrage, nous sentant incapable de l'approfondir.

Notons tout d'abord que l'auteur a fait choix de la forme épistolaire. Cette forme a plus d'attraits, se plie mieux aux exigences des explications; mais peut-être aussi détruit-elle quelque peu la connexion des idées si nécessaires en des travaux de ce genre. Je dis peut-être, car pour qui lira avec attention, il sera facile de découvrir, au milieu des principes, des faits et des théories, le lien secret qui unit toutes les parties et d'où résulte un ensemble sagement harmonisé. Platon aussi ne dédaigna pas cette forme dans l'exposition des plus graves sujets, il l'affectionna même d'une manière particulière.

Avant de donner un jugement sur la vérité ou la fausseté d'un principe, il est bon de réunir les faits, de les considérer sous un large point de vue, de les examiner dans leurs différents rapports, de les classer selon leur nature et leur ordre chronologique, en un mot d'écrire leur histoire. C'est pourquoi l'auteur passe en revue les différentes opinions qui se sont produites sur l'origine du magnétisme animal jusqu'à Mesmer. Il en arrive ainsi à parler des croyances qui régnaient dans le monde ancien et le moyen âge, ainsi que des doctrines et des pratiques de Cagliostro et de Lafont-Gouzi.

De cet aperçu général, il descend à des investigations spéciales; et ses études se reportent avant tout sur celui-là seul qui mérita de donner son nom à la science. Mesmer, sa doctrine, ses premières expérimentations, les commissions nommées par le roi de France pour les examiner, et le jugement qu'ils en portèrent, l'occupent longuement. Il s'étend ensuite sur la théorie de Gussen, et ses expériences, sur la découverte du somnambulisme magnétique et ses phénomènes. Il passe enfin à raconter

les progrès du magnétisme, les problèmes divers et les polémiques acharnées qu'il suscita avant et après l'Empire, les doutes qui surgirent, les commissions qui se fondèrent, se combattirent, jugèrent pour être jugées elles-mêmes ensuite par d'autres commissions; pendant qu'incrédules et fanatiques se défiaient à la guerre, et produisaient des faits, tantôt vrais, tantôt imaginaires pour consolider la doctrine nouvelle. Et la lutte fut longue et obstinée de part et d'autre. Mais, quoique ces nombreux articles, mémoires et livres se refutassent et se détruisissent tour à tour, il demeura enfin démontré que le magnétisme animal était une chose réelle, vraiment existant.

Jusqu'ici l'auteur n'a fait qu'exposer les faits sans donner à connaître s'ils ont ou non les caractères de crédibilité résultant de la critique. Et cela était nécessaire pour procéder logiquement dans un sujet si difficile, pour séparer le vrai des chimères, la science de la superstition, les ténèbres de la lumière. Savant comme il est dans les choses philosophiques, il s'attache d'abord à démontrer la vérité expérimentale et rationnelle; et, avec des vues justes non moins qu'étendues, il entre dans les arcanes de la science, la réduit à ses éléments, la recompose, l'applique avec une admirable clarté, et développe les définitions métaphysiques de l'idée et de l'absolu. La possibilité et probabilité, soit testimoniale et historique, soit considérée en elle-même, sur lesquelles il discourt, ne servent guère qu'à faire connaître l'imperfection de l'être et la cause des erreurs. Il examine, chemin faisant, les théories de Genovesi, de Costa, de Romagnosi, de Mamiani et de La Place, les approuve ou les réfute; mais toujours avec la modération et le respect dû à des noms si illustres.

Ici l'auteur suspend ses élucubrations philosophiques pour se reposer en quelque sorte en parcourant le champ de l'érudition. Il commence par décrire les folies des oracles, depuis celui de Delphes jusqu'à celui de la Sibylle, sans excepter la cabale juive. Il poursuit ensuite l'astrologie judiciaire dans ses ramifications, ses modifications, ses rites, ses extravagances, et il en dévoile la fausseté et l'inconvenance. Il n'oublie point non plus la magie et les possessions sataniques, dont l'une donna naissance à d'étranges et comiques phantasmagories, les dernières, aux choses les plus épouvantables : le tout est peint de main de maître (1). Dans l'exposition du théosophisme, plus qu'en autre sujet peut-être, l'auteur s'est montré supérieur. Il le considère dans son origine, dans ses doctrines et son progrès ; les sectes qu'il produisit, les doutes qu'il fit naître, les polémiques qu'il suscita forment l'objet de ses longues méditations que terminent des recherches physiques touchant l'influence réciproque des êtres dans les trois règnes de la nature. Le lecteur est ainsi transporté du monde des folies et des rêves dans celui des réalités où la science se manifeste à lui dans la beauté de ses formes, dans la rigidité de ses principes, quoiqu'un voile mystérieux nous en dérobe toujours la connaissance première. Ici les définitions étaient inutiles : l'auteur a laissé à chacun le droit de suivre l'opinion qui lui souriait le plus. Laissant donc là toutes les abstractions métaphysiques, il descend plus à son aise sur les conditions et les phénomènes magnétiques. Déroulant ensuite les doctrines psychologiques, il argumente sur les magnétiseurs, le somnambulisme

(1) Tout ce passage prouve que l'auteur, si savant qu'il soit, ignore encore bien des choses. (*Note de la rédaction.*)

spontané, symptomatique, extatique et magnétique; révèle les crises et l'exaltation psychiques et morale particulière à chacun, et décrit les instincts et les faits concomitants. Avec quelle facilité et pureté de langage, avec quelle force d'esprit et quelle originalité n'a-t-il pas développé ces différents arguments. Pour preuve, nous ne voudrions citer que sa lettre sur le sommeil et les songes, dont les théories, toutes propres à notre auteur, sont aujourd'hui professées par les philosophes les plus distingués.

Il est vraiment intéressant, mais au-dessus de nos forces, de suivre ainsi pas à pas l'auteur dans ses dissertations multiples pour arriver à la solution d'une thèse à laquelle apportent tribut et les faits de l'histoire et les solennelles vérités de la métaphysique et les immenses découvertes de la physiologie, de la physique et de la médecine. Nous nous bornerons donc au conseil. Que l'homme de science lise cette œuvre, et il en retirera lumière et inspiration; que l'ami des belles-lettres la lise aussi, et il y trouvera de quoi embellir son esprit. Les abstractions s'entremêlent à la réalité, les spéculations profondes aux sujets pleins de charmes, le style le plus grave aux formes les plus brillantes. C'est ainsi que ce qui entraine l'épicurien s'unit à ce qui maitrise le disciple de Zenon. Disons en un mot que l'auteur a imité le philosophe grec qui plaçait dans l'Académie le portrait des grâces.

Alexandre Bulgarini.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

A M. le baron du Potet de Sennevoy.

Monsieur le baron,

J'étais pressé lorsque j'eus l'honneur de vous écrire ma dernière lettre, et je ne pus vous adresser aucune note des résultats que la pratique du magnétisme nous met à même de constater. Plus heureux aujourd'hui, je viens vous signaler quelques faits que je choisis dans un assez grand nombre, et que vous ne trouverez sans doute pas indignes de quelque intérêt. Les personnes qui font le sujet de ces remarques sont toutes fort honorablement connues dans notre ville.

M. Octave Saulay éprouvait, depuis *plusieurs années*, une grande faiblesse des membres inférieurs; et, cette faiblesse augmentant, les jambes fléchissaient : il lui est souvent arrivé de tomber en marchant. Bientôt survinrent des douleurs aiguës aux articulations, et à la suite de certains accès, les jambes restaient comme paralysées pour un temps plus ou moins long. Craignant d'en perdre tout à fait l'usage, ainsi que son médecin l'en avait menacé, il se soumit aux traitements ordinaires, mais sans aucun succès, et recourut enfin au magnétisme. M. Morphy lui donna ses soins (souffle à chaud sur les articulations, et magnétisation palmaire le long de la colonne vertébrale et des membres inférieurs). A

la *cinquième* séance les douleurs avaient cessé, et la faiblesse diminuait au point que *dix-huit* séances suffirent au retour des forces et à un parfait rétablissement.

M. Saulay en a témoigné sa gratitude en termes écrits qui font un consolant contraste avec la manière d'agir de quelques-uns dont il faut plaindre l'aveuglement...

M. J. Duval perdit l'usage de l'œil gauche, il y a *vingt-cinq ans*, par suite d'un coup d'air : la cécité était complète; et, lorsque nous l'observâmes, la pupille était entièrement envahie par une sorte de taie, d'un blanc mat, paraissant adhérer à la face postérieure de l'iris plutôt qu'au disque antérieur du cristallin, mais dont l'étendue ne pouvait être connue : le contour de la pupille, naturellement grande, tranchait, avec une régularité parfaite, sur cette espèce de rideau. Magnétisé localement par M. Peyrat (imposition palmaire), cinq ou six semaines de séances, trop courtes et pas assez suivies, ont cependant réduit l'obstacle en étendue et en épaisseur; car on en voit les bords irrégulièrement échancrés, et il a pris une teinte bleuâtre. M. Duval lui trouve, en effet, de la transparence, et l'œil a partiellement recouvré sa faculté, surtout du côté interne, où se trouve la plus forte échancrure. Sans doute l'amélioration eût été plus marquée si on avait mis plus d'ordre dans la magnétisation.

M. Poulet avait, depuis plus de *trente ans*, une taie à l'œil droit qui ne percevait presque plus. Magnétisée localement par M. Monier, un mois a suffi pour que cette taie, qui était très-apparente, et faisait même saillie sur la cornée, soit devenue à peine visible, et M. Poulet peut déjà lire de cet œil sans trop de gêne.

Mme Landier, à la suite d'une chute qui datait de *quinze ans*, ne pouvait plus faire usage de la jambe gau-

che qu'avec l'aide d'une béquille. Objet de nombreux et inutiles traitements, cette dame fut magnétisée par M. Ferrand, et six semaines suffirent au rétablissement complet de la fonction.

M. J. Gleise, 73 ans, d'une forte constitution, atteint depuis *quinze ans* d'une agitation continuelle de la main droite, se soumit à un essai, dans une de nos séances. Sa main, tenue cinq ou six minutes dans la mienne, avait recouvré sa tranquillité normale; mais l'agitation reparut le lendemain, quoique avec moins d'intensité. Ma canne la fit cesser, comme ma main l'avait fait la veille, et, pendant quelques jours, lorsque nous nous rencontrions, il nous suffisait de faire, pour quelques moments, un échange de nos cannes. Nul doute qu'avec quelque persévérance il ne resterait plus rien de cette vieille indisposition; mais, en raison de la position de M. Gleise, qui n'a pas besoin de s'occuper, et qui ne souffre point, nous n'avons pas donné de suite à ces premiers essais, et on remarque encore, par moments, un reste d'agitation, particulièrement au pouce.

M. F. Correjolles, d'une forte constitution, mais d'un tempérament essentiellement sanguin, éprouvait aussi une agitation nerveuse qui ne lui permettait même guère de signer. En outre, il avait de fréquents maux de tête, des éblouissements, et un grand trouble de la vision : il avait contracté l'habitude d'être saigné jusqu'à trois et quatre fois tous les étés. Pour satisfaire sa curiosité, il se fit magnétiser deux fois par un ami, qui le mit chaque fois dans une situation très-pénible, et capable d'effrayer des magnétiseurs inexpérimentés. Je crus reconnaître la cause de ce désordre : le magnétiseur était, lui aussi, en proie à une agitation nerveuse. Je le remplaçai, et magnétisai M. Correjolles en dirigeant toute l'action

aux jambes. Très-affectible, il sentait aussitôt la chaleur, dont sa tête lui semblait être un foyer, se précipiter vers les parties actionnées, et il se trouvait en peu d'instants dans un état complet de rigidité : contraction du tronc, des membres, des mâchoires, des lèvres, des paupières; convulsion des globes oculaires, etc. Cependant, il conservait une sensibilité remarquable à l'attraction et à d'autres influences qui nous ont fourni matière à bien des observations intéressantes, et néanmoins l'insensibilité à la douleur existait, ou était très-facile à provoquer. Quelquefois isolé, le plus souvent il entendait tout, mais il ne pouvait rendre compte de rien qu'au réveil... Je le laissais ainsi une demi-heure dans un fauteuil, et une vingtaine de séances, dans le courant de l'été, ont fait disparaître tout malaise : il n'a pas été saigné, n'a plus eu d'éblouissements, rarement des maux de tête, que, depuis lors, il s'enlève lui-même avec la main; et sa vue est parfaitement revenue, tandis que l'agitation, à laquelle il était en proie depuis longtemps, a complétement cessé.

Il ne fallait rien moins que cet heureux résultat pour faire de M. Correjolles un des plus fervents adeptes du magnétisme.

Mlle —, l'été dernier, fit usage de crême à la glace, alors qu'elle aurait dû s'en abstenir. Il en résulta une suppression, bientôt suivie de toux, et ensuite de vomissements. La malade fut saignée, apposition réitérée de sangsues, vésicatoire au bras, emplâtre entre les épaules, potions calmantes; mais tout fut au moins inutile : la toux était des plus opiniâtres, continuelle, sèche, et les vomissements, qui furent quelquefois marqués de filets de sang, allèrent jusqu'au nombre de *quatorze* dans la journée. Un de nos meilleurs médecins fit tout

ce qu'il crut bon, et témoigna même ses regrets de l'insuccès des moyens employés; mais après six semaines de tâtonnements infructueux, on finit par où l'on aurait dû commencer. Dès les premières magnétisations la toux était suspendue tant que l'action durait, et en peu de jours elle cessa tout à fait : plus de vomissements non plus, le vésicatoire sécha, et la malade retrouva l'appétit et le sommeil (la magnétisation, générale les premiers moments, était ensuite concentrée sur les siéges douloureux, et enfin aux membres inférieurs, et, pendant quelques jours, la malade fit usage d'eau magnétisée pour boisson). Bientôt s'établit la menstruation, qui dura vingt-cinq jours, et la malade, qui était parvenue au somnambulisme lucide, me disait toujours qu'il ne fallait pas se préoccuper de cela, qu'elle n'avait rien à se prescrire, que le magnétisme la guérissait de tout à la fois, même des palpitations qu'elle avait depuis son bas âge; et, en effet, sa prévision s'est parfaitement réalisée.

Ce dernier cas surtout, monsieur le baron, mériterait, je crois, une sérieuse attention; car il se présente bien fréquemment chez les jeunes personnes, et l'expérience démontre que les émissions sanguines ont, trop souvent, un résultat funeste!!!. Je ne vous entretiendrai pas d'une foule de guérisons de tout genre que le magnétisme opère ici comme partout : le nombre en est déjà grand, Dieu merci! Je dois me borner à quelques cas assez graves pour justifier l'examen des hommes sérieux. Mais s'il est doux de rendre quelquefois la santé à des malheureux que la médecine ordinaire avait déclarés incurables, ou qu'elle avait condamnés à une fin prochaine, il est pénible aussi de savoir des gens qui se complaisent dans leur ignorance, et qui croient en avoir

fini avec une guérison extraordinaire (comme dans le cas de Mlle Vignaud, par exemple), quand elles ont dit : « *C'est un miracle!...* » ce qui les dispense de nous dire *merci*. Estimons-nous heureux toutefois, puisque, moins maltraités que le vénérable Laforgue, et tant d'autres, on ne nous poursuit pas du moins pour *exercice illégal de la médecine*...

Agréez, monsieur le baron, l'assurance de mon respectueux dévouement. Jos. BARTHET.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1848.

THÉORIES.

L'Amérique paraît destinée à être la nouvelle patrie des penseurs ; tout ce qu'il y a d'intelligences hors ligne semble y naitre ou s'y donner rendez-vous. On croirait que le règne du vieux continent va finir et que le nouveau va lui succéder dans la direction du monde, par la supériorité du talent de ses auteurs, de ses savants, de ses artistes. M. Poe est un de ces légionnaires de l'avenir, il s'est acquis une réputation universelle avec un petit volume de nouvelles. C'est un de ces esprits aventureux qui sondent et résolvent toutes les questions avec un sens étrange, original. Son ouvrage nous a déjà occupés (Voy. t. III, p. 241) ; il appartient au temps où le magnétisme excitait à New-York un immense et vif enthousiasme. L'auteur y a mis un chapitre sur les mystères de la vie, intitulé *Mesmeric Revelations* ; dis-

sertation très-intéressante par ses détails, mais qui n'a rien de réel au fond que la forme des pensées.

L'esprit normal a, jusqu'à présent, trouvé de bornes; mais voici un instrument nouveau, le somnambulisme; toute la philosophie va s'en servir, comme d'un microscope, pour percevoir les choses qui lui échappent. Bien que dans ce dialogue tout paraisse arrangé de manière à faire penser que le somnambulisme ait été l'instrument dont nous parlons, l'habile conteur ne peut cependant nous tromper; mais on s'aperçoit que son esprit reflète les scènes de l'extase, qu'il s'est initié aux pratiques magnétiques déjà avancées, et sa lecture a pour nous un charme inexprimable. La route est donc tracée; et comme nous l'avons dit ailleurs : C'est tout un monde qu'on osait à peine soupçonner qui s'offre à la vue de l'homme.

Voici la traduction, aussi littérale que possible, de ce chapitre :

RÉVÉLATIONS MAGNÉTIQUES.

Quoique le doute puisse longtemps encore envelopper tout le côté rationnel du magnétisme, ses foudroyants effets sont maintenant presque universellement admis. Ceux qui doutent de ces effets sont de purs douteurs de profession, une impuissante et peu honorable caste. Toute la question se réduirait à un effort nécessaire pour leur prouver que, quant à présent, l'homme peut, par un pur exercice de sa volonté, impressionner suffisamment son semblable pour le jeter dans une condition anormale, dont les phénomènes ressemblent littéralement à ceux de la mort, ou du moins leur ressemblent plus qu'aucun des

phénomènes produits dans une condition normale, situés dans les limites de notre connaissance; que, tout le temps que dure cet état, la personne ainsi influencée n'emploie qu'avec effort, et conséquemment avec peu d'aptitude, les organes extérieurs des sens, et que néanmoins elle perçoit, avec une perspicacité âpre et excessive, et à travers des canaux supposés inconnus, des objets situés au delà de l'horizon où peuvent atteindre les organes physiques; que, progressivement, ses facultés intellectuelles s'exaltent et se fortifient d'une manière terrible; que ses sympathies avec la personne qui agit sur elle sont profondes; et que finalement *sa susceptibilité* à l'impression magnétique croît en proportion de sa fréquence, pendant que les phénomènes particuliers qui se produisent, s'étendent, se multiplient, et se prononcent davantage et dans la même proportion.

Je dis qu'il serait superflu de démontrer ces faits divers, où est contenue la loi générale du magnétisme, et qui en sont les traits principaux. Aussi n'infligerai-je pas aujourd'hui à mes lecteurs une aussi futile démonstration. Mon dessein, quant à présent, est en vérité d'une tout autre nature. Je sens le besoin, en dépit de tout un monde de préjugés, de détailler, sans commentaire, la très-remarquable substance d'un dialogue qui eut lieu entre un somnambule et moi.

J'étais depuis longtemps dans l'habitude de magnétiser la personne en question, M. Vankirk, et la *susceptibilité* infinie, l'exaltation du sens magnétique était arrivée à son période définitif. Pendant plusieurs mois, il avait beaucoup souffert d'une phthisie avancée, dont les effets les plus cruels avaient été diminués par mes passes; et dans la nuit d'un mercredi, à la quinzième heure, je fus appelé à son chevet.

Le malade souffrait des douleurs vives dans la région du cœur, et respirait avec une grande difficulté, ayant tous les symptômes ordinaires d'un asthme. Dans des spasmes semblables, il avait habituellement trouvé du soulagement dans des applications de moutarde aux centres nerveux, mais ce soir-là il y avait eu recours en vain.

Quand j'entrai dans sa chambre, il me salua d'un tendre sourire, et quoiqu'en proie à des douleurs physiques aiguës, il parut, moralement du moins, tout à fait heureux à mon aspect.

« Je vous ai envoyé chercher cette nuit, dit-il, non pas tant pour m'administrer un soulagement physique, que pour me satisfaire relativement à de certaines impressions psychiques qui m'ont récemment causé beaucoup d'anxiété et de surprise. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été sceptique jusqu'à présent sur le sujet de l'immortalité de notre âme. Je ne puis pas vous nier que dans cette même âme que j'allais niant, a toujours existé comme un demi-sentiment assez vague de sa propre existence. Mais ce demi-sentiment ne s'est jamais élevé à l'état de conviction. Avec tout cela ma raison n'a rien à faire. Tous mes efforts pour établir là-dessus une enquête logique n'ont abouti qu'à me laisser plus sceptique qu'auparavant. Je me suis avisé d'étudier Cousin, je l'ai étudié dans ses propres ouvrages aussi bien que dans ses échos européens et américains. J'eus entre les mains, par exemple, le *Charles Elwood* de M. Brownson, je l'ai lu avec une profonde attention.

» Je le trouvai d'un bout à l'autre pétri de logique mais les portions qui ne sont pas de la pure logique sont malheureusement les arguments primordiaux du héros incrédule du livre. En résumé, il me parut évident que

le raisonneur n'avait pas même réussi à se convaincre lui-même. La fin du livre a visiblement oublié le commencement, comme le gouvernement de Trinculo. Bref, je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que si l'homme doit être intellectuellement convaincu de sa propre immortalité, il ne le sera jamais par les pures abstractions qui ont été si longtemps la manie des moralistes d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Les abstractions peuvent être un amusement et une gymnastique, mais elles ne prennent pas possession de l'esprit. Ici, sur cette terre du moins, la philosophie, j'en suis persuadé, nous intimera toujours en vain l'ordre de considérer les qualités comme des êtres. La volonté peut consentir, mais l'âme, mais l'intellect, jamais.

» Je répète donc que j'ai seulement senti à moitié, et que je n'ai jamais cru intellectuellement. Mais dernièrement, il y eut en moi un certain renforcement de sentiment, qui prit une intensité assez grande pour ressembler à s'y méprendre à un assentiment de la raison, au point que je trouve fort difficile de distinguer entre les deux. Je ne suis pas franchement autorisé à attribuer cet effet à l'influence magnétique, je ne puis mieux expliquer ma pensée que par l'hypothèse que l'exaltation magnétique me rend apte à concevoir un système de raisonnement qui dans mon existence anormale me convainc, mais qui, par une complète analogie avec le phénomène magnétique, ne s'étend pas, excepté par son *effet*, jusqu'à mon existence normale. Dans l'état somnambulique, il y a simultanéité et contemporanéité entre le raisonnement et sa conclusion, la cause et son effet. Dans mon état naturel, la cause s'évanouissant, l'effet seul demeure, et encore peut-être amoindri et diminué.

» Ces considérations m'ont induit à penser que l'on

pourrait tirer quelques bons résultats d'une série de questions bien dirigées proposées à mon intelligence dans l'état magnétique. Vous avez souvent observé la profonde connaissance de soi-même manifestée par le somnambule, et la vaste science qu'il déploie sur tous les points relatifs à l'état magnétique; de cette singulière science autopsychologique on pourrait tirer des instructions suffisantes pour constituer les éléments particuliers d'un catéchisme. »

Je consentis de suite à faire cette expérience. Quelques passes plongèrent M. Vankirk dans le sommeil magnétique. Sa respiration devint immédiatement plus aisée, et il ne parut plus souffrir aucun malaise physique. La conversation suivante s'engagea.

(*V*. dans le dialogue représentera le somnambule, et *P*. ce sera moi.)

P. Etes-vous bien endormi?

V. Oui, — non. Je voudrais dormir plus profondément.

P. (Après quelques nouvelles passes.) Dormez-vous bien maintenant?

V. Oui.

P. Comment pensez-vous que doive finir votre maladie actuelle?

V. (Après une longue hésitation et parlant comme avec effort.) J'en mourrai.

P. Cette idée de mort vous afflige-t-elle?

V. (Avec vivacité.) Non, — non!

P. Cette perspective vous plait-elle?

V. Si j'étais éveillé, j'aimerais mourir. Mais maintenant, il n'y a pas lieu à le désirer. L'état magnétique est assez près de la mort pour me satisfaire.

P. Je serais bien aise que vous vous expliquassiez plus clairement, monsieur Vankirk.

V. Je le voudrais bien aussi ; mais cela demande plus d'efforts que je ne suis capable d'en faire. Vous ne me questionnez pas convenablement.

P. Alors que faut-il vous demander ?

V. Il faut que vous commenciez par le commencement.

P. Le commencement ! Mais où est-il le commencement ?

V. Vous savez bien que le commencement est Dieu. (Ceci fut dit sur un ton très-bas, très-lent, et avec tous les signes de la plus profonde vénération.)

P. Qu'est-ce donc que Dieu ?

V. (Hésitant quelques minutes.) Je ne puis pas le dire.

P. Dieu n'est-il pas un esprit ?

V. Quand j'étais éveillé, je savais ce que vous entendez par esprit. Mais maintenant cela ne me semble plus qu'un mot, tel par exemple que Vérité, Beauté, une qualité enfin.

P. Dieu n'est-il pas immortel ?

V. Il n'y a pas d'immortalité. C'est un simple mot. Ce qui n'est pas matière n'est pas, à moins que les qualités ne soient des êtres.

P. Alors Dieu est-il matériel ?

V. Non. (Cette réponse m'abasourdit.)

P. Alors qu'est-il ?

V. (Après une longue pause, et en marmottant.) Je le vois, — je le vois, — mais — c'est une chose — très-difficile à dire. (Autre pause également longue.) Il n'est pas esprit, car il existe. Il n'est pas non plus matière, *comme vous l'entendez*. Mais il y a des *gradations* de matière dont l'homme n'a aucune connaissance ; la plus dense

entraînant la plus subtile, la plus subtile pénétrant la plus dense. L'atmosphère, par exemple, met en mouvement le principe électrique, pendant que le principe électrique pénètre l'atmosphère. Ces *gradations*, ces couches échelonnées de matière croissent en raréfaction et subtilité jusqu'à ce que nous arrivions à une matière *imparticulée*, — sans molécules, — indivisible, — une; et ici la loi d'impulsion et de pénétration est modifiée. La matière suprême ou *imparticulée*, non-seulement pénètre les êtres, mais met tous les êtres en mouvement, — et ainsi elle est tous les êtres en un, qui est elle-même. Cette matière est Dieu. Ce que les hommes cherchent à incorporer dans le mot Pensée, est la matière en mouvement.

P. Les métaphysiciens maintiennent que toute action se réduit à mouvement et pensée, et que la dernière est l'origine de la première.

V. Oui; et je vois maintenant la confusion d'idées. Le mouvement est l'action de l'esprit, non de la pensée. La matière *imparticulée*, ou Dieu, à l'état de repos, est approchant, autant que nous pouvons le concevoir, ce que les hommes appellent Esprit. Et cette faculté d'auto-mouvement, — équivalente en effet à la volonté humaine, — est dans la matière *imparticulée*, le résultat de son unité et de son omnipotence; comment, je ne le sais pas, et maintenant je vois clairement que je ne le saurai jamais; mais la matière *imparticulée*, mise en mouvement par une loi, ou une qualité contenue en elle, est pensante.

P. Ne pouvez-vous pas me donner une idée plus précise de ce que vous définissez la matière *imparticulée?*

V. Les matières dont l'homme a connaissance échappent aux sens, à mesure que l'on monte l'échelle. Nous avons,

par exemple, un métal, un morceau de bois, une goutte d'eau, l'atmosphère, un gaz, le calorique, l'électricité, l'éther lumineux. Maintenant nous appelons toutes ces choses matière, et nous embrassons toute matière dans une définition générale; mais en dépit de tout ceci, il n'y a pas deux idées plus essentiellement distinctes que celle que nous attachons au métal, et celle que nous attachons à l'éther lumineux. Si nous prenons la dernière, nous sentons une presque irrésistible tentation de la classer avec l'esprit ou avec le néant. La seule considération qui nous retient est notre conception de sa constitution atomique. Et encore ici même avons-nous besoin d'appeler à notre aide et de nous remémorer notre notion primitive de l'atome, c'est-à-dire de quelque chose possédant dans une infinie exiguïté, la solidité, la tangibilité, la pesanteur. Supprimons l'idée de la constitution atomique, et nous cesserons bientôt de considérer l'éther comme une entité, ou au moins comme une matière. Faute d'un meilleur mot, nous sommes contraints de l'appeler Esprit. Prenons maintenant un degré au delà de l'éther lumineux, concevons une matière qui soit à l'éther en raréfaction ce que l'éther est au métal, et nous arrivons enfin, en dépit de tous les dogmes d'école, à une masse unique, à une matière *imparticulée*. Car bien que nous puissions admettre une infinie petitesse dans les atomes eux-mêmes, supposer une infinie petitesse dans les espaces qui la séparent est une absurdité. Il y aura un point, il y aura un degré de petitesse, où si les atomes sont en nombre suffisant, les espaces s'évanouiront, et où la masse fera une entité absolument unie. Mais la considération de la constitution atomique étant maintenant mise de côté, la nature de cette masse tombe, glisse inévitablement dans le domaine des *esprits*.

Il est clair, toutefois, qu'elle est tout aussi *matière* qu'auparavant. Le vrai est qu'il est aussi possible de concevoir l'esprit que d'imaginer ce qui n'est pas. Quand nous nous flattons d'avoir enfin trouvé la forme de la conception de l'esprit, nous avons simplement donné le change à notre intelligence, par la considération de la matière infiniment raréfiée.

P. Il me semble qu'il y a une insurmontable objection à cette idée de cohésion absolue ; et c'est la très-faible résistance supportée par les corps célestes dans leurs révolutions à travers l'espace, une résistance dont la force n'a pas encore, il est vrai, été soumise à un calcul exact, mais qui a cependant, à cause de sa faiblesse, tout à fait échappé à la sagacité clairvoyante de Newton lui-même. Nous savons que la résistance des corps est toujours en raison de leur densité. L'absolue cohésion et l'absolue densité. Là où il n'y a pas d'intervalles, il ne peut pas y avoir recul, mouvement, pénétration. Un éther, absolument dense, constituerait un obstacle plus efficace à la marche d'une planète qu'un éther de diamant ou d'acier.

V. Vous m'avez fait cette objection avec une sécurité, une aisance qui ne viennent que de son apparente irréfutabilité. Une étoile marche ; qu'importe que l'étoile passe à travers l'éther, ou l'éther à travers elle. Il n'y a pas d'erreur astronomique plus inexplicable que celle qui concilie le retard connu des comètes avec l'idée de leur passage à travers l'éther. Car quelque raréfié qu'on suppose sur l'éther, il fera toujours un obstacle à toute révolution sidérale, dans une période bien autrement plus courte que ne l'ont admis tous ces astronomes qui se sont efforcés à glisser hypocritement sur un point qu'ils trouvaient impossible à résoudre. Le retard à chaque instant

subi est, d'autre part, environ égal à celui qui peut résulter du frottement de l'éther dans son passage instantané à travers l'astre. La force de retard est donc à la fois momentanée et toujours égale à elle-même, et suivant une seconde loi, infiniment progressionnelle et *accumulative*.

P. Mais dans tout cela, dans cette identification de la pure matière avec Dieu, n'y a-t-il rien d'irrespectueux ? (Je fus forcé de répéter cette question, pour que le somnambule pût tout à fait saisir ma pensée.)

V. Pouvez-vous dire pourquoi la matière est moins respectée que l'Esprit ? Mais vous oubliez que la matière dont je parle est à tous égards, et surtout relativement à ses hautes propriétés, la véritable *intelligence* ou *esprit* des écoles, et en même temps la *matière* de ces mêmes écoles. Dieu, avec tous les pouvoirs attribués à l'Esprit, n'est que la perfection de la matière.

P. Vous affirmez donc que la matière *imparticulée* en mouvement est *pensée?*

V. En général, ce mouvement est la pensée universelle de l'Esprit universel. Cette pensée crée. Toutes les choses créées ne sont que les pensées de Dieu.

P. Vous dites : en général.

V. Oui. L'Esprit universel est Dieu. Pour les nouvelles individualités la matière est nécessaire.

P. Mais vous parlez maintenant d'Esprit et de matière comme les métaphysiciens.

V. Oui, pour éviter la confusion. Quand je dis Esprit, j'entends la matière *imparticulée* ou suprême ; sous le nom de matière je comprends toutes les autres espèces.

P. Vous disiez que pour les nouvelles individualités la matière est nécessaire.

V. Oui. Car l'Esprit, existant incorporellement, est

purement Dieu. Pour créer des êtres individuels; pensants, il était nécessaire d'incarner des portions de l'Esprit divin. Ainsi l'homme fut individualisé. Dépouillé de l'investiture corporelle, il était Dieu. Maintenant, le mouvement spécial des portions incarnées de la matière *imparticulée* est la pensée de l'homme, comme le mouvement de l'ensemble est celui de Dieu.

P. Vous dites que dépouillé de son corps l'homme sera Dieu?

V. (Après quelque hésitation.) Je n'aurais pas pu dire cela; c'est une absurdité.

P. (Consultant mes notes.) Vous affirmâtes que, dépouillé de l'investiture corporelle, l'homme serait Dieu.

V. Et cela est vrai. L'homme ainsi dégagé serait Dieu, il serait désindividualisé. Mais il ne peut être ainsi dépouillé, ou au moins ne le sera jamais; autrement il nous faut concevoir une action de Dieu retournant sur elle-même, une action futile et sans but. L'homme est une créature. Les créatures sont les pensées de Dieu. Et c'est la nature d'une pensée d'être irrévocable.

P. Je ne comprends pas. Vous dites que l'homme ne pourra jamais rejeter son corps.

V. Je dis qu'il ne sera jamais sans corps.

P. Expliquez-vous.

V. Il y a deux corps, le rudimentaire et le complet, correspondant aux deux conditions de la chenille et du papillon. Ce que nous appelons mort n'est que la métamorphose douloureuse. Notre incarnation actuelle est progressive, préparatoire, temporaire. Notre incarnation future est parfaite, suprême, immortelle. La vie suprême est le but définitif.

P. Mais nous avons une notion palpable de la métamorphose de la chenille.

V. Nous, certainement; mais non la chenille. La matière dont notre corps rudimentaire est composé est à la portée de nos organes actuels. Ou plus distinctement, nos organes rudimentaires sont analogues, proportionnels à la matière dont est fait le corps rudimentaire, mais non à celle dont le corps suprême est composé. Le corps ultérieur ou suprême échappe donc à nos sens rudimentaires, et nous percevons seulement la coquille qui tombe en dépérissant, et se détache de la forme intérieure, et non la forme intime elle-même. Mais cette forme intérieure, aussi bien que la coquille, est appréciable pour ceux qui ont déjà opéré la conquête de la vie ultérieure.

P. Vous avez dit souvent que l'état magnétique ressemblait à la mort de très-près. Comment cela?

V. Quand je dis qu'il ressemble à la mort, j'entends qu'il ressemble à la vie ultérieure. Car lorsque je suis magnétisé, les sens de ma vie rudimentaire sont en vacance, et je perçois les choses extérieures directement, sans organes, par un agent qui sera à mon service, à ma disposition dans la vie ultérieure, la vie inorganique.

P. Inorganique?

V. Oui. Les organes sont des artifices, des expédients mécaniques par lesquels l'individu est mis en rapport sensible avec certaines classes et formes de la matière, à l'exclusion des autres classes et des autres formes. Les organes de l'homme sont adaptés à la condition rudimentaire, et à elle uniquement. Sa condition ultérieure étant inorganique est propre à une compréhension infinie de tous les êtres, excepté d'un seul, de la nature de la volonté de Dieu, c'est-à-dire du mouvement de la matière *imparticulée*; vous aurez une idée distincte du

corps ultérieur, en le concevant tout cervelle. Il n'est pas cela, mais une conception de cette nature vous rapprochera de l'idée de sa constitution réelle. Un corps lumineux communique une vibration à l'éther lumineux. Cette vibration en engendre de semblables dans la rétine. Celle-ci en communique de semblables au nerf optique. Le nerf les traduit au cerveau, et le cerveau à la matière *imparticulée* qui le pénètre. Le mouvement de cette dernière est *pensée*. La première vibration était la perception. Tel est le mode par lequel l'Esprit de la vie rudimentaire communique avec le monde extérieur; et ce monde extérieur est limité par la vie rudimentaire, à cause de l'idiosyncrasie de ses organes. Mais dans la vie ultérieure, inorganique, le monde extérieur touche le corps entier, — qui est d'une substance ayant quelque affinité avec le cerveau, comme je vous l'ai dit, — sans autre intervention que celle d'un éther infiniment plus subtil que l'éther lumineux; et le corps tout entier vibre à l'unisson avec cet éther, et met en mouvement la matière *imparticulée* dont il est pénétré. C'est donc à l'absence d'organes idiosyncrasiques qu'il faut attribuer la perception quasi illimitée de la vie ultérieure. Pour les êtres rudimentaires, les organes sont des cages nécessaires pour les renfermer jusqu'à ce qu'ils soient garnis de toutes leurs plumes.

P. Vous parlez d'êtres rudimentaires; y a-t-il d'autres êtres rudimentaires pensants que l'homme?

V. La prodigieuse agglomération de matière subtile dans les nébuleuses, les planètes, les soleils, et autres corps qui ne sont ni nébuleuses, ni soleils, ni planètes, a pour unique destination de servir d'aliment à l'idiosyncrasie des organes d'une infinité d'êtres rudimentaires. Mais pour la nécessité de la vie rudimentaire, achemine-

ment à la vie ultérieure, il n'y aurait pas là des corps semblables à ceux-ci. Chacun de ces corps est alloué à une variété distincte de créatures organiques, rudimentaires, pensantes. Dans toutes, les organes varient avec les traits généraux du monde qui leur a été alloué. A la mort, ou à la métamorphose, ces créatures, jouissant de la vie ultérieure, de l'immortalité, et connaissent tous les secrets, excepté l'*unique*, opèrent tous leurs actes, et se meuvent dans tous les sens par un pur effet de volonté; habitant non plus les étoiles qui nous paraissent les seuls mondes palpables, et pour l'emmagasinement desquelles nous croyons stupidement que l'espace a été créé, mais l'espace lui-même, cet infini dont l'immensité véritablement substantielle absorbe, engloutit les ombres des étoiles, et à la perception des anges les réduit à l'état de non entités.

P. Vous dites que les astres n'ont été créés que pour la *nécessité* de la vie rudimentaire. Mais pourquoi cette nécessité?

V. Dans la vie inorganique, aussi bien que généralement dans la matière inorganique, il n'y a rien qui puisse contredire l'action d'une loi simple, unique, qui est la volonté divine. La vie et la matière organiques (complexes, substantielles et gouvernées par une loi multiple) ont été disposées, organisées, constituées dans le but de l'empêchement et de la contradiction.

P. Mais encore, — à quoi bon, — pourquoi, — dans quel but cet empêchement et cette contradiction?

V. Le résultat de la loi inviolée est la perfection, la justice, le bonheur négatif. Le résultat de la loi violée est l'imperfection, l'injustice, la douleur positive. Grâce aux empêchements apportés par le nombre, la complexité et la substantialité des lois de la vie et de la

matière organiques, la violation de la loi devient jusqu'à un certain point praticable. Ainsi la douleur qui est impossible dans la vie inorganique est possible dans l'organique.

P. Mais en vue de quel résultat satisfaisant la possibilité de la douleur a-t-elle été créée?

V. Toutes choses sont bonnes ou mauvaises par comparaison. Une suffisante analyse démontrera que le plaisir, dans tous les cas, n'est que le contraste de la peine. Le plaisir positif est une pure idée. Pour être heureux jusqu'à un certain point, il faut que nous ayons souffert jusqu'au même point. N'avoir jamais souffert est équivalent à n'avoir jamais été heureux. Mais il est démontré que dans la vie inorganique, la peine ne peut pas exister. De là suit la nécessité de la peine dans la vie organique. La douleur de la vie primitive sur la terre est la seule base, la seule garantie du bonheur dans la vie ultérieure, dans le ciel.

P. Mais encore, il y a une de vos expressions que je ne puis absolument pas comprendre : l'immensité véritablement *substantielle* de l'infini.

V. C'est probablement parce que nous n'avons pas une conception *sui generis*, adéquate, de l'expression *substance* en elle-même. Nous ne pouvons pas regarder cela comme une qualité, mais comme un sentiment. C'est la perception, dans les êtres pensants, de l'analogie de la matière avec leur organisation. Il y a bien des choses sur la terre qui seraient néant pour les habitants de Vénus, bien des choses visibles et tangibles dans Vénus, dont nous sommes incompétents à apprécier l'existence. Mais pour les êtres inorganiques, comme les anges, la totalité de la matière est *imparticulée*, c'est-à-dire que pour eux la totalité de ce que nous appelons *espace* est la plus vé-

ritable substantialité. Toutefois les astres, dans ce que nous considérons comme leur matérialité, échappent au sens angélique dans la même proportion que la matière *imparticulée*, dans ce que nous considérons comme son immatérialité, échappe aux sens organiques.

Comme le somnambule d'une voix faible prononçait ces derniers mots, j'observai dans sa physionomie une singulière expression qui m'alarma plusieurs fois, et m'induisit à le réveiller. Je ne l'eus pas plutôt fait, qu'un brillant sourire illumina tous ses traits, qu'il tomba en arrière sur son oreiller et expira. Je remarquai que moins d'une minute après son corps avait la sévère rigidité d'une pierre. Son front était d'un froid de glace, ainsi qu'il ne doit arriver qu'après une longue pression de la main d'Azrael. En vérité, est-ce que le somnambule, pendant la seconde moitié de son discours, m'avait parlé du fond de la région des ombres ?

EDGAR A. POE.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Monsieur le directeur du *Journal du magnétisme*,

Nous venons de recevoir les numéros 56 et 57 de votre journal qui nous parvient aussi régulièrement que nous pouvons l'espérer. Nous y avons lu, avec beaucoup de satisfaction, les intéressantes lettres de M. l'abbé Almignana, et nous lui en faisons notre compliment, espérant qu'il ne s'en tiendra pas là ; car, nous aussi, nous nous occupons du magnétisme comme agent curatif seu-

lement ; mais, plus heureux que M. l'abbé, nous n'avons pas à combattre les mêmes préjugés. Il y en a bien quelque autre, il est vrai, mais notre population ne se préoccupe pas des influences du diable : c'est que la masse en est bien moins arriérée que celle de l'Europe, et, il est juste de le dire, nos prêtres sont d'une tolérance convenable, et presque telle qu'on voudrait la rencontrer chez tous les ministres du culte, dans l'intérêt du catholicisme, tandis que, d'un autre côté, les magnétiseurs évitent avec soin tout ce qui pourrait nuire à la science dont ils ont à cœur de propager l'étude.

Les deux lettres de M. Alexandre Dumas ont été republiées ici, et n'ont pas manqué de faire impression sur les esprits jusque-là indifférents. Les *Mémoires d'un médecin* sont reproduits également, et sans doute sont en voie de traduction : ici, l'*Abeille* les copie, de même que le *Courrier des Etats-Unis* le fait à New-York ; et comme ces journaux ont de nombreux lecteurs, tant sur le continent qu'aux Antilles, et ailleurs, il s'ensuit que beaucoup de gens parlent de la chose, qui fait partout des progrès incessants. Cependant, nos médecins ne s'y rangent guère, et jamais qu'avec un peu de mauvaise grâce. Aussi ne comptons-nous plus que sur l'opinion publique, qui saura bien les forcer quelque jour, et nous nous attachons à produire des faits qui parlent pour notre cause en condamnant assez souvent la leur...

Il s'est formé à Philadelphie une société magnétique sous le titre de « *Philadelphia pathematic association.* » Il y en a une autre à Cincinnati, mais je ne saurais encore vous rien dire de leurs travaux.

Voilà déjà longtemps que je voulais vous soumettre une question qui m'a semblé de quelque portée, et au sujet de laquelle j'ai souvent médité. La voici :

PROBLÈME.

Le magnétiseur, instruit de l'anatomie et de la physiologie humaines, qui se rend compte des perturbations qu'il se propose de combattre, a-t-il un avantage sur celui qui, n'ayant aucune idée de ces choses, magnétise avec la simple intention de faire le plus de bien possible?

C'est presque un problème de statistique.

Je me suis livré à quelques recherches, et j'ai fait bien des comparaisons depuis plusieurs années, mais j'avoue que je n'ai guère avancé dans la solution que je poursuis, et qui me semble intéresser vivement la pratique du magnétisme.

Si l'émission fluidique obéit à des lois naturelles, en dehors de notre contrôle, ce qui est incontestable; et si pourtant cette émission est influencée par une intention déterminée, ce qui me paraît également démontré dans une grande variété de cas, il peut certainement arriver que cette émission soit sollicitée vers le même but par ces diverses puissances à la fois, mais il doit nécessairement arriver aussi, et c'est peut-être le plus souvent le cas, qu'une intention spéciale fasse effort dans un autre sens, et ne doit-on pas craindre alors que les tendances de la nature soient contrariées, et la guérison retardée?...

Que, dans l'état de santé, les centres nerveux envoient plus ou moins librement aux organes le fluide nécessaire à leurs fonctions, pour le retirer de quelques-uns quand leur action doit être suspendue, cela n'empêche pas que le corps, en général, ne s'alimente du principe vital sans aucun effort de volonté; et cette alimentation (si je puis ainsi dire) devient de plus en plus difficile dans les di-

vers états de maladie. Si la vie animale est soumise à l'action de la volonté, la vie organique en est indépendante : on n'en suit point le cours; seulement le cerveau en est averti quand elle vient à être entravée... C'est alors que le magnétiseur, bien portant, vient en aide au malade, dont l'organisme devient, en quelque sorte, une extension du sien propre, et la transmission vitale s'opère avec plus ou moins de promptitude et de succès, suivant le plus ou le moins d'analogie qui peut exister entre les deux tempéraments, et peut-être aussi selon d'autres conditions que nous n'avons pas appréciées. Mais, de même que l'action vitale est involontaire, de même peut-être aussi la transmission fluidique doit-elle se faire *sans intention spéciale,* lorsqu'il s'agit du rétablissement de la santé. Il résulte, en effet, de l'expérience de tous, que le simple désir de faire du bien suffit à la libre direction de l'agent curatif vers les parties malades; on en trouverait des preuves dans les promptes guérisons qu'obtiennent des ignorants, d'ailleurs bien intentionnés : peut-être même y trouverait-on de quoi justifier les craintes que j'exprimais tout à l'heure, et arriverait-on à cette conclusion heureuse : qu'il ne faut que *vouloir faire du bien* pour en faire réellement le plus possible, et les magnétiseurs s'abstiendraient-ils de toute autre intention partioulière. Je le croirais à cause même de la simplicité du moyen.

Cependant comme la volonté du magnétisé s'élimine souvent devant celle du magnétiseur, il me semblerait fort utile d'étudier quelle peut être la part de l'intention spéciale dans la paralysie, les rétractions, les affections locales de tout genre, lorsqu'elles sont physiologiquement appréciables. Il en existe un nombre considérable qui ont leur cause déterminante dans l'affaiblissement

ou la surexcitation de l'élément nerveux, et peut-être la nature ne demande-t-elle que la concentration de cet agent dans le premier cas, et son absorption dans l'autre ! L'intention particulière alors pourrait bien devenir un précieux auxiliaire... J'ai souvent cherché à m'éclairer sur ce point ; et, tandis que je produisais artificiellement une grande variété d'infirmités, que je faisais cesser à volonté, je me demandais si les maladies véritables, dont j'avais sous les yeux les analogues ; ou bien encore, si certains états que le vulgaire a souvent attribués à des maléfices, ou à des sortiléges, ne devaient pas être considérés comme résultant d'influences semblables à celles que j'exerçais, et si l'analogie ne devait pas nous conduire à les traiter par les mêmes moyens que j'employais à faire cesser les affections artificielles !... Ce n'est rien moins que la considération du principe homœopathique, *similia similibus*, et c'est là une autre face de mon problème, sur lequel j'aimerais à appeler l'attention des hommes capables de l'élucider.

Pour mettre mieux sur la voie, il me suffira d'indiquer ici quelques-unes des nombreuses expériences que j'ai souvent répétées, et qui peuvent se varier à l'infini, en combinant diversement les fonctions déjà multiples de la mécanique humaine : il ne faut que savoir la position des muscles et de leurs points d'attache. Malheureusement ceci ne nous avance guère dans le secret de l'innervation, qui restera sans doute un des nombreux mystères impénétrables à notre chétive intelligence. — Une personne naturellement impressionnable, ou magnétisée, se tient debout, les bras pendants. (Elle voit ou ne voit pas ce que vous faites : cela n'importe en rien ; car vous pouvez agir mentalement, ou bien du toucher, comme,

par exemple, du bout du doigt, et alors l'intention est superflue : il est même bien de s'en dégager tout à fait pour que la cause dynamique agisse librement.) Si la tête penche sur la poitrine, elle se redresse dès que vous actionnez la partie postérieure moyenne du cou : il y a contraction du trapèze, du splénius, etc., et la tête est droite parce que les muscles pairs ont agi également. En dehors de la ligne médiane, les fléchisseurs latéraux se contractent, et la tête incline du côté actionné. A la région épigastrique, l'épine dorsale se fléchit, et si on actionne les extenseurs des doigts, on provoque une agitation qui simule quelquefois très-bien la chorée (aux pieds on provoquerait un besoin de sauter ou de danser). A la hanche, les obliques de l'abdomen se contractent, et le corps s'arque de ce côté. Au sacro-spinal, on provoque l'extension de la colonne vertébrale, et on peut solliciter, en s'éloignant, un effet d'attraction, souvent irrésistible et quelquefois dangereux, parce que les contractions peuvent s'étendre aux locomoteurs. Au tendon d'Achille on suspend la marche. Au genou le jeu de l'articulation cesse, et un effet semblable se produit au membre thoracique, etc. On détermine la flexion de l'avant-bras au biceps, ou au brachial, et les mouvements de pronation, de supination, etc., s'obtiennent avec la même facilité... Mais il y a bien d'autres choses à considérer : par exemple, on sollicite l'action d'un muscle en agissant sur des branches nerveuses éloignées qui peuvent l'alimenter. Ainsi, la contraction du deltoïde est complète lorsqu'on agit sur l'extrémité de l'index : le bras s'élève, et se fixe, rigide, à la position verticale. La contraction du même muscle n'est que partielle quand on agit sur le médius : le bras s'arrête à la position horizontale. A l'annulaire, elle est encore amoindrie : le

bras se meut d'abord en avant, puis il s'écarte du corps, et, cédant à l'action du grand dorsal, il va se roidir en arrière. Au petit doigt, comme à la paume de la main, on n'agit que sur les fléchisseurs des doigts, et la main se ferme, tandis qu'au pouce on détermine un relâchement général de toutes ces contractions. — Des effets analogues se manifestent aux membres inférieurs ; le strabisme, le mutisme, etc., ne sont pas plus difficiles à obtenir, et le remède est toujours à côté : souvent même il ne faut qu'un souffle, et il m'a quelquefois suffi d'un *pst* pour faire cesser, à l'instant, la contraction générale de tout le système. — Un siége magnétisé détermine chez la personne, dès qu'elle s'y place, une complication de contractions, et la paralysie est quelquefois générale. (Votre canne engourdira la main, et rendra rigide le bras : souvent même le corps entier...)

Le désordre mental n'est pas moins facile à occasionner. J'ai provoqué bien des sortes d'aliénation, quelquefois sans suspendre l'état de veille : j'ai ôté la faculté du souvenir, jusqu'à l'oubli de son propre nom ; j'ai produit l'ivresse, l'idiotisme ; j'ai déplacé la *conscience* pour lui substituer les attributs de la brute en laquelle il me plaisait de faire la transmutation, etc., etc. Mais plusieurs de ces expériences sont de nature à épouvanter, et d'ailleurs il est convenable d'en être sobre dans ses études, et de s'en abstenir dans tout autre cas. Aussi, n'en parlerai-je pas autrement : depuis longtemps d'ailleurs je m'en suis interdit un grand nombre ; mais il est bon de savoir que les contes ridicules dont on a souvent effrayé notre enfance, et que le peuple a crus, avaient un grand fonds de vérité : les *ensorcelés* n'étaient, sans aucun doute, que des victimes de cette puissance occulte dont on abusait alors, et dont on pourrait

abuser encore, si les gens sages ne se donnaient aujourd'hui la peine de l'étudier. Si cette dotation de la Providence avait été mieux appréciée, le remède à tant de maux se fût trouvé dans la main de chacun; et c'est sans doute pourquoi les sorciers ne sont plus de ce monde,... ou plutôt nous sommes tous des sorciers, sous un autre nom, employant à faire le bien cette faculté dont nos devanciers ont souvent fait mauvais usage, aidés qu'ils étaient par les savants qui tournaient dédaigneusement le dos à ces étincelles au lieu d'observer la lumière pour ensuite la répandre!...

Dans des expériences telles que celles dont je viens de parler, il faut beaucoup de sang-froid, une extrême prudence, et ne jamais oublier qu'on obtient quelquefois *plus* qu'on n'a voulu produire. Si, par exemple, on veut faire marcher en attirant ou en repoussant magnétiquement, la locomotion peut être empêchée par la rigidité des membres inférieurs, et le corps perdant l'équilibre, il pourrait en résulter de graves accidents, car le sujet de l'expérience peut n'avoir l'usage d'aucun de ses membres. Quand, la personne est assise les dangers sont bien moindres; mais, dans tous les cas, et avec de la circonspection, on arrivera toujours à constater des effets généraux, en parfait accord, le plus souvent, avec ce qu'enseigne la myologie... Il fut un temps où il n'eût pas été convenable de parler de ces phénomènes, mais on peut tout dire aujourd'hui : on le doit peut-être. On m'absoudra donc d'avoir soulevé un coin du voile qui couvrait tant de choses étranges, et sur lesquelles d'autres avant moi, sans doute, ont cru plus sage de garder le silence. Je m'estimerai heureux, si, partant de ces données, on parvient à résoudre ma question, ou à un

résultat quelconque dont l'humanité puisse tirer quelque bien.

Agréez la nouvelle assurance de mon dévouement bien profond. Jos. BARTHET.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1848.

VARIÉTÉS.

Fête de Mesmer. — Le 114ᵉ anniversaire de la naissance de notre maître n'a pu être célébré comme les précédents. Le banquet du 23 mai a été remplacé par une modeste soirée, à cause des circonstances au milieu desquelles nous vivons. Quelques personnes pensaient même que la gravité des événements auxquels nous assistons empêcherait de donner une marque publique de souvenir à celui que la terre couvre, mais celles pour qui sa mémoire est un culte n'ont pas voulu déroger à l'habitude. Cette réunion a été peu nombreuse, l'agitation des esprits et le trouble des rues ont mis la désertion dans nos rangs. En sorte qu'au lieu d'un concours puissant et joyeux ç'a été une assemblée de quelques fidèles adeptes remplissant un devoir de conscience.

M. du Potet a d'abord rappelé en quelques mots chaleureux ce que nous devons à Mesmer; puis il a exprimé le regret de ne pouvoir, faute de documents assez précis, distribuer aujourd'hui les médailles du *jury magnétique*.

M. Mermoud a parlé en termes éloquents de l'utilité de propager le magnétisme comme instrument de fraternité; la magnétisation, ou le don d'une partie de sa vie pour guérir, étant un acte de suprême humanité.

M. Léger a loué Mesmer avec enthousiasme et proclamé la suprématie de sa doctrine. Cet hommage médical a fort ému les assistants habitués à un tout autre langage.

M. Hébert a exposé l'urgence d'établir un centre de relations magnétiques afin d'unifier la direction du mouvement mesmérien. La tendance à cette association existe; déjà même plusieurs sociétés magnétiques correspondent, mais il manque un lien puissant qui forme un faisceau compacte de toutes ces actions divergentes. Cet avis est généralement partagé; on s'occupera des moyens de réalisation aussitôt que le calme sera revenu.

Enfin M. Amédée Thuillier a lu le sonnet suivant, qui a donné lieu à un toast.

A MESMER.

Dévoilant des anciens les sublimes mystères,
Détrônant du passé les dogmes imposteurs,
O maître! tu primas sur tous les novateurs,
Et pourtant ton saint nom fut flétri par nos pères!

Quoi! lorsqu'à des ingrats que tu traitais en frères,
Ton génie enseignait un art cher aux grands cœurs,
On abreuva tes jours d'outrages, de douleurs,
On couvrit ton chemin de ronces et de pierres!!..

Astre venu trop tôt, quand tes rayons puissants
Jaillirent tout à coup dans la nuit de nos temps,
Ta lumière éblouit : maintenant elle enflamme.

Philosophe profond, moraliste éprouvé,
Ta science est à tous; le monde la réclame.
Réjouis-toi, Mesmer, ton règne est arrivé!

Voici la liste des personnes qui ont composé cette réunion pieuse et fraternelle :

MM. Andriveau.
Blesson.
Cosson.
Caillot.
Chanu fils.
Collot.
et Mme Carpentier (Paul).
Chardon jeune.
Dupuy (Antonin).
et Mme du Potet.
De Beaumont (Pierre).
De La Berthellière.
D'Orsay.
D'Ourches.
Danlos.
Durieux.
Franck (Jérôme).
Gillot de l'Etang.
Girollet.
Grénier.
Hébert (de Garnay).
Leray.

MM. Logerotte.
Lesourd (Ernest).
Levavasseur.
Lacoste.
Lerolle (Léon et Louis).
Le Vaillant de Florival.
Laborde.
Le Brun.
Lamoureux.
Laporte.
Leger.
Mac Sheehy.
Mermoud.
Millet.
et Mme Piron.
Prost (Madame).
Riond.
René.
Shaw.
Simmoneau.
Stassin.
Thuillier (Amédée).

PETITE CORRESPONDANCE.

Valence. — M. B...a. — Reçu ; merci pour le présent. — Envoi prochain vous sera fait du volume demandé. — Les détails transmis ont tout l'intérêt requis ; ils seront publiés.

N.-Orléans. — M. Jos. B.....t. — Les docum. confiés à M. Rabit... ont subi un retard considérable. — Nous désirons la liste des membres de votre société.

Bordeaux. — M. C......e aîné. Nous attendons la brochure promise.

Bruxelles. — M. J....d. — Un ami vous porte une lettre.

Lyon. — M. M.....y. — Expédié par M. Bor...t.

Londres. — M. M...e. — Il y a eu croisement de lettres par mal entendu. — Rien de fâcheux. — Envoyé deux fois le n° 68.

Rambouillet. — M. R....d. — Laissé toute latitude.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

A M. le Directeur du *Journal du magnétisme.*

En donnant, comme vous le faites, de la publicité aux travaux des magnétiseurs de tous les pays, vous répandez de plus en plus, dans le monde, la pratique d'un grand bienfait; car on se sent porté à imiter ceux qui ont eu le bonheur de faire quelque bien. Nous comptons ici un certain nombre des membres de la *Société du magnétisme* dont le zèle est digne d'éloges, et quelque jour sans doute je vous communiquerai d'autres faits de leur pratique. Aujourd'hui je ne vous entretiendrai que de ce que j'ai constaté moi-même, persuadé qu'il n'est si petite chose ici-bas qui n'ait son utilité.

— Il y a quatre mois, je fus prié de magnétiser un enfant de près de quatre ans, fils de M. Louis Dufilho, de cette ville. Né malade et ayant toujours souffert, il était bien loin de montrer les développements de son âge, et la médecine y avait perdu son latin, lorsque le docteur B...., son dernier médecin, conseilla le magnétisme, qu'il avait jugé utile dès le premier examen. La mère du petit malade essaya longtemps, m'a-t-on dit; mais avec peu de confiance et de persévérance, j'imagine, et conséquemment sans succès. Voici l'état de cet enfant lorsque je le vis la première fois : son intelligence semblait être éveillée; il paraissait comprendre ce qu'on

lui disait, soit qu'on lui parlât français ou anglais, mais il ne répondait que par signes, n'ayant jamais pu articuler un mot. Les muscles de la face accusaient de la contraction. Il n'était point rachitique, mais il y avait en lui un tel relâchement que son corps fléchissait lorsqu'on voulait essayer de l'asseoir : il avait passé sa vie ou couché, ou dans les bras de sa mère ou de sa bonne. Il se servait très-mal de la main gauche, dont les doigts étaient souvent crispés et toujours paresseux ; les mouvements du bras étaient lents et saccadés. La main droite ne lui était guère d'aucun usage : les doigts en étaient fortement crispés, ne se relâchaient que difficilement et d'une manière fort incomplète et désordonnée ; loin d'obéir à la volonté, la main s'éloignait au premier effort : l'extension du bras se produisait d'abord, et comme si elle eût été sollicitée par une détente. Les membres inférieurs fonctionnaient bien moins encore; car, si on essayait de tenir l'enfant debout, les pieds se tordaient, se roidissaient, et les doigts se crispaient plus fortement encore que ceux des mains. Il suait presque toujours et il salivait abondamment ; il était, de plus, très-sujet aux rhumes, fièvres et une foule d'autres indispositions.....
Sa mère n'ayant rien obtenu de la magnétisation, et le père étant trop incrédule pour essayer lui-même, ils me prièrent de faire une tentative : je cédai à leurs désirs. A la quatrième semaine, les secousses nerveuses avaient beaucoup diminué, les mouvements étaient moins désordonnés, l'enfant faisait meilleur usage de ses mains, et il se tenait assis, sans appui, heureux de cette nouvelle position et des joujoux avec lesquels on pouvait maintenant le laisser seul : il était devenu très-gai. Bientôt la pose de ses pieds fut naturelle, et il put rester debout, pourvu qu'il se sentît maintenu. Après trois

mois il s'est mis à gazouiller, et il articule assez bien le mot *maman*, qu'il se plaît à répéter sans cesse. Le visage est bon, exempt de contractions; les mouvements se régularisent; l'enfant ne transpire plus autant, il n'a jamais d'indispositions, est toujours gai, et il est bien évident que sa guérison complète n'est plus désormais qu'une question de temps. Ce commencement de succès devant inspirer aux parents la confiance nécessaire, j'ai cessé mes soins, en engageant le père et la mère à lui donner les leurs, puisqu'ils ont dans leurs mains ce que j'ai dans les miennes.

— Mme Van N.... fut reprise, il y a quelque temps, d'une névralgie faciale dont elle n'avait pas souffert depuis trois ans. Comme autrefois, la médecine ne l'avait pas soulagée; elle voulut maintenant essayer du magnétisme, dont elle entendait tant parler, et, avec l'approbation de son médecin, elle me fit prier de l'aller voir (elle ne me connaissait que de nom). D'abord, elle voulait ne pas être endormie; mais je lui dis que de même qu'elle n'imposait pas à son médecin l'obligation que ses remèdes agiraient d'une manière déterminée, de même elle devait s'abstenir de me faire des conditions auxquelles je ne pourrais souscrire, puisque le mode d'action du remède que je lui apportais était aussi mystérieux que le remède lui-même; que l'action magnétique s'exerçant en dehors du contrôle du magnétiseur, suivant des lois connues de Dieu seul, il était indispensable que le malade s'abandonnât avec confiance, et sans résister au sommeil, si celui-ci venait. La malade se laissa aisément persuader; elle dormit quelques moments, et se réveilla considérablement soulagée de son atroce douleur, qu'une seconde magnétisation, le lendemain, fit cesser tout à fait.

— Un enfant de quatre ans, atteint d'ophthalmie, était depuis trois semaines enfermé dans une chambre obscure. Le mal ne diminuant point, malgré les soins du médecin qui venait tous les jours, la mère du petit malade me pria de faire un essai. L'œil était tenu fermé, et l'inflammation y était considérable. Je présentai la paume de ma main à quelque distance, et l'enfant ne tarda pas à en être affecté, au point que sa mère dût le contenir. Je cessai après un quart d'heure, et magnétisai un peu d'eau pour lotions. Le lendemain, le médecin, à qui on n'osa rien dire de ce que j'avais fait, trouva l'œil si bien, qu'il déclara n'y avoir plus nécessité pour lui de revenir.

— Quelques jours après, une petite séance eut un égal succès sur la mère de ce petit malade, à l'occasion de douleurs lancinantes du globe oculaire, accompagnées de cuisson et autres symptômes, ce dont elle croyait avoir hérité de son enfant.

— Mme M...., ayant pris un coup d'air, souffrait horriblement d'une fluxion à la joue, et l'enflure y était telle, que l'œil en était fermé à demi et la bouche de côté. En moins d'une heure la présentation de ma main fit cesser la douleur, qui ne revint plus, mais l'enflure fit encore quelques progrès pour ne diminuer qu'après une seconde séance, le lendemain, et disparaître tout à fait quatre jours plus tard.

— Mme L.... avait une fluxion semblable, et, depuis douze jours, elle souffrait considérablement sans pouvoir dormir. Son frère étant médecin, il est présumable que les moyens ordinaires avaient été employés. L'imposition de ma main, durant environ trois quarts d'heure, amortit la douleur, causa de l'assoupissement, et la malade ensuite passa une bonne nuit. Une autre séance,

le lendemain, acheva la guérison, que rien depuis n'est venu troubler.

— Mme B.... avait une fluxion du même genre, mais avec complication de douleurs d'oreille du même côté, mal du sommet de la tête (celui-ci ancien), et fièvre quotidienne depuis quinze jours, que le sulfate de quinine n'avait pu détourner. Je fis une première séance pendant l'accès de fièvre, et en moins d'une heure il survint un grand calme et de la somnolence. Quelques heures plus tard, une seconde séance amena le sommeil, la nuit fut bonne, et deux autres essais, les jours suivants, firent tout cesser, même la fièvre qui n'a plus reparu.

— M. Gallois fut adressé à la *Société du Magnétisme*, à l'une de ses dernières séances. Il souffrait beaucoup de la jambe droite, mais surtout du genou, qui était très-enflé, très-douloureux, et dont l'articulation était empêchée. Depuis trois mois il s'était soumis, sans le moindre succès, aux tâtonnements ordinaires de la médecine. J'approchai ma main, et en moins d'un quart d'heure il y eut engourdissement de la jambe et cessation momentanée des douleurs. Le lendemain, j'allai répéter cette expérience chez lui, devant les personnes de sa maison, et le succès fut le même. La femme du malade me promit de suivre mes indications, et il a suffi de quelques jours pour faire cesser tout à fait les douleurs; mais l'enflure n'est que diminuée, et j'ai fait espérer un succès complet si on avait la persévérance nécessaire.

Nous aimons cette manière de faire de la propagande. Quand nous allons dans les familles, c'est bien moins pour magnétiser nous-mêmes que pour enseigner les procédés qui nous semblent devoir être employés sui-

vant les cas. Je ne vous dirai pas un mot des migraines guéries, des maux de dents calmés, etc. : cela devient trop vulgaire. Je vous citerai cependant un des membres de la *Société du Magnétisme*, M. l'abbé Malavergue, chef d'une de nos institutions les plus recommandables, et qui, presque tous les jours, a l'occasion de magnétiser quelques-uns de ses nombreux élèves et de les débarrasser ainsi, en quelques instants, d'une foule d'affections qui, pour être légères, ne les priveraient pas moins de se livrer à leurs études.

Quelle admirable médecine que celle qui se trouve dans la main de chacun !...

Agréez mes salutations bien affectueuses.

Jos. Barthet.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1848.

VARIÉTÉS.

Correspondance. — *Etat du magnétisme dans la Drôme.* — Sous l'influence du mouvement politique simultané des nationalités européennes, la marche progressive de magnétisme a été enrayée. Il importe, dans ce moment critique, de stimuler tous les ressorts de la propagande afin que ce temps d'arrêt serve aux magnétiseurs à se reconnaître et mesurer leurs forces, pour, quand l'instant propice reviendra, recommencer la lutte ouverte, suivre la carrière militante. Nous avons profité de ce repos forcé pour solliciter de nos amis quelques détails sur l'état du magnétisme dans différents pays : la lettre qui suit ouvre cette série de renseignements.

A M. Hébert (de Garnay).

Monsieur,

Vous m'invitez à vous faire connaître l'état du magnétisme dans nos contrées, le progrès qu'il y fait, les causes qui peuvent en arrêter ou favoriser le développement, etc. Je voudrais être à même de pouvoir vous répondre d'une manière satisfaisante à toutes ces questions, mais je ne sais trop si je pourrai suffire à la tâche. Je vais cependant l'essayer du mieux qu'il me sera possible.

Le magnétisme, ici, est à peu près à l'état d'embryon. Il n'y a pas de séances publiques. Il y a assez de personnes qui croient au magnétisme, mais peu qui veulent l'avouer, moins encore qui s'en occupent, et elles s'en occupent peu. Ici, les habitants ont l'esprit indolent, apathique; si l'on assiste à une séance magnétique, c'est par curiosité, et si l'on est témoin de quelque phénomène qui étonne, on dit, c'est très-beau, très-bien, et tout se borne là. Ce n'est pas que les personnes désireuses de se rendre utiles à leurs semblables soient plus rares ici qu'ailleurs, mais, il faut le dire, la plupart reculent devant la peine qu'il faut se donner, le temps qu'il faut sacrifier, le dévouement qu'exige la pratique du magnétisme. Beaucoup aussi redouteraient de passer dans le monde pour s'occuper de magnétisme, par la crainte de faire naître sur leur compte cette sorte d'inquiétude compatissante qu'inspirent les gens dont la tête n'est pas bien rassise. Puis, les médecins d'ici sont comme généralement ceux d'ailleurs; ils se sentent au cœur peu de sympathie pour le magnétisme; quelques-uns même, et c'est le plus grand nombre, en sont les

ennemis acharnés. Il n'est pire aveugle, vous le savez, que celui qui ne veut pas voir, pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Enfin, que vous dirai-je? A part quelques personnes (huit ou dix) que j'ai initiées et qui s'en occupent assez peu, je suis, je crois, seul à Valence ou dans les environs qui m'en occupe assez sérieusement.

Voilà, à peu près, où en est le magnétisme dans notre pays. Quant au progrès qu'il y fait, évidemment il doit être et est en raison des obstacles. Lever ces obstacles, ce serait trouver le remède au mal. Mais le moyen de les lever? Voilà maintenant la question. Pour cela il faudrait pouvoir magnétiser la ville entière.

Il fut un temps, heureusement il est déjà bien loin, où la mise au jour et même la simple propagation de certaines idées exposait à des supplices, à des tortures. Plus tard, elle n'engendra que des persécutions; enfin, elle n'attira plus que du mauvais vouloir, de la désaffection. Ces modes de faire n'ont été que les phases à peu près inévitables d'un phénomène d'état social qui se poursuit, et qui, selon moi, n'accuse que cet état et nullement les personnes, du moins en général, attendu que rien n'est plus naturel que d'être indisposé contre ceux qui froissent, surtout publiquement, nos opinions, et que parmi les hommes qui ont la puissance en main, il n'y a que ceux d'une haute supériorité qui aient le courage de n'en pas faire alors un mauvais usage. Déjà, il est vrai, une grande amélioration s'est opérée dans cette situation, mais combien il s'en faut évidemment qu'elle soit le dernier mot de la Providence. M. de Puységur a dit : « Quel est donc l'empire de la prévention si la vérité la plus pure présentée par l'être le moins intéressé à la déguiser ne peut en détruire le ténébreux prestige. »

Et J.-J. Rousseau : « Les savants ont moins de préjugés que les autres, mais ils tiennent bien plus à ceux qu'ils ont. »

A quoi les sciences constituées ont-elles dû leur avancement et doivent-elles chaque jour leurs progrès? En majeure partie à ce que ceux qui les cultivent, animés d'une louable émulation, n'hésitent pas à publier leurs opinions, c'est-à-dire les résultats de leurs études, de leurs investigations, de leurs expériences, et cela sans s'inquiéter si les vérités qu'ils annoncent viennent blesser plus ou moins des amours-propres, des intérêts. Mathématiciens, chimistes, physiciens, astronomes, naturalistes, tous les savants sont journellement aux prises avec la science et l'ignorance. Il en est de l'art et de la science du magnétisme, ce qu'il en est de l'une quelconque des connaissances humaines. « Tous les grands secrets de la nature, dit Bacon, sont hors des sentiers battus de la sphère de nos connaissances. »

La vérité exige souvent un long temps pour pénétrer, mais, convaincu que le triomphe du magnétisme est certain, quoique peut-être encore éloigné, je dirai avec M. Tardy de Montravel : « Ne nous lassons point de rassembler des faits de toutes parts; répétons et multiplions les expériences, communiquons-les aux autres magnétiseurs, lesquels à leur tour étendront nos lumières en nous faisant connaître de nouveaux faits. Ne nous rebutons pas surtout par ce prétendu ridicule que quelques gens malintentionnés ou mal instruits s'efforcent de jeter sur la pratique du magnétisme. Notre erreur, si c'en est une, est infiniment louable dans son principe et dans son objet. » Et avec un autre auteur moderne : « Quand on veut faire pénétrer des vérités que l'on croit utiles, on ne saurait mettre trop à profit pour les expo-

ser, lors même que l'on aurait la certitude de les voir repoussées, les occasions où le public est appelé à examiner les questions dans lesquelles elles jouent un rôle. »

Ainsi, exposer avec *mesure et sans amertume ni aigreur* ce que l'on croit être la vérité, le faire avec bienveillance même pour les personnes, mettre à profit la nécessité où se trouveront un jour ou un autre les représentants du pays et la presse de s'occuper du sujet, bien saisir l'à-propos, serait, ce me semble, faire plus pour le développement de nos doctrines, qu'on ne l'aurait fait en décuplant ses efforts, en revenant sans cesse à la charge, alors que le moment ne serait pas opportun. Un de nos mots favoris doit être : *l'opportunité*. Les védettes du progrès doivent avoir toujours les yeux ouverts.

Du reste, quoi qu'il arrive, et quoi que puissent faire les éternels ennemis du progrès, ils ne sauraient empêcher le triomphe de la grande vérité que nous proclamons.

« Patience et longueur de temps, dit la Fontaine, font plus que force ni que rage. » Et M. Charpignon : « Ce qui est vrai triomphe toujours ; les hommes passent, et la vérité demeure. »

Vous me demandez si je fais des cures, car, vous le dites avec raison, il faut que le magnétisme soit appliqué aux maladies ; c'est là son utilité principale. — Voilà une douzaine d'années que je m'occupe de magnétisme ; je ne m'en suis jamais occupé pour autre chose que pour le traitement des maladies. Il m'a toujours répugné de le faire pour produire des phénomènes plus ou moins surprenants. J'ai toujours eu l'idée, au surplus (et l'expérience est un peu venue la confirmer), que ce n'était pas le moyen, ou du moins le meilleur, pour faire des prosélytes. Vous allez supposer qu'avec une pratique

de douze années, j'ai dû traiter un grand nombre de malades, rassembler beaucoup de faits, en un mot faire beaucoup de bien. Il n'en est rien, malheureusement ma santé ne m'a pas permis de faire tout le bien que j'aurais voulu. J'ai été assez heureux cependant pour réussir dans presque tous les traitements que j'ai entrepris. J'ai eu quelques somnambules, dont deux ou trois ont eu assez de lucidité; aussi m'ont-ils rendu témoin de phénomènes assez intéressants. Par leur moyen, j'ai pu traiter et guérir un assez bon nombre de malades. Si le temps me le permet et que cela puisse vous convenir, je pourrai vous faire part de quelques faits qui peut-être vous intéresseront.

Je vais terminer ici, monsieur, ma trop longue réponse pour le peu de choses utiles qu'elle contient. Je désirerais bien que votre attente ne fût point trompée; mais sans doute ma solution à votre question vous rappellera celle de M. Gerenf... sur le paupérisme, laquelle tend à prouver d'une manière évidente, que si les pauvres sont pauvres, c'est, en général, parce qu'ils n'ont pas le sou. Je serais bien charmé cependant qu'il en fût autrement, ce serait le moyen de vous donner une preuve de l'estime que je vous porte.

Je suis bien sensible à l'attention de M. le baron du Potet, je vous serai obligé de me rappeler à son bon souvenir. Si je ne craignais d'abuser de ses moments et de sa complaisance, je lui demanderais ses conseils dont j'aurais grand besoin, m'étant formé seul, ou à peu près seul, dans la pratique du magnétisme.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée de votre tout dévoué serviteur. BOMÉA.

Prophétie d'Orval. — Calcul de quelques probabilités d'icelle.

1° « *Le coq effacera la fleur blanche.* »

Ce n'est qu'après le 13 février 1831 que Louis-Philippe a fait effacer les lis.

Il y avait le 10 février 1831 plus de 20 contre 1 à parier que la prophétie de 1544 ne se réaliserait pas. C'est-à-dire que sous un Bourbon le coq ne deviendrait pas le symbole de la France, après qu'on avait conservé cette *fleur* blanche.

2° « *Un grand s'appellera roi du peuple.* »

Comme Louis-Philippe convoitait le trône, ne mettons en 1830 que 2 contre 1.

3° « *La couronne sera posée par mains d'ouvriers qui ont guerroyé dans la grande ville.* »

C'est pour la première fois que l'histoire des conspirations et des révolutions consigne un fait aussi inouï. La partie du rouleau de l'histoire qui n'a pas encore été entraînée dans l'abîme de l'oubli, nous montre une suite de plus de 6,000 souverains. — Entre tous Louis-Philippe est le seul qui ait ainsi reçu sa couronne.

Et remarquez que cette ovation n'est point faite par la France, elle n'est pas le fruit d'une élection. — Ce ne sont point des gens paisibles. — Non, ce sont, comme le dit l'inspiré, *des ouvriers qui ont guerroyé dans la grande ville*. Ne mettons que 1,000 contre 1.

4° « *Et contre ira bien des mauvais.* »

On a tiré tant de fois sur ce monarque, que la Providence semble l'avoir miraculeusement conservé. Il y avait 50 contre 1 à parier que *Comte* le tuerait. *Fieschi* a atteint 21 personnes dans un cercle dont le roi était le centre, puis Meunier, Alibaud, etc., etc., etc. On peut dire qu'il

a eu une destinée réservée à l'accomplissement de la prophétie. Ne mettons que 20.

En février, le 23 même au soir, l'opposition, et, osons le dire, le peuple, voulaient le roi : « *mais il n'était pas bien assis, et voilà que Dieu le jette bas.* »

Cette courte peinture, aussi prompte que l'événement, a cela de particulier que pour qu'elle se réalise il faut que le roi ne soit pas tué dans l'émeute, qu'il ne soit pas dépossédé par un autre monarque. — Qu'il n'abdique pas à temps — (25 minutes trop tard), qu'il ne puisse y avoir une régence, mais que cela vienne « *parce que les pensées se choquent.* » En un instant tout est renversé, sans déclaration des deux chambres, ou seulement d'une. Ce n'est pas la garde nationale, ce n'est pas le peuple! ce n'est pas l'armée! — C'est un fusil qui part sans qu'on le veuille, et comme on l'a dit d'une façon pittoresque, *pour son compte*, coup qui d'ailleurs n'atteint personne et ne cause que du bruit, c'est un je ne sais quoi indéfinissable qui occasionne ce cataclysme, le premier depuis la nuit des temps inscrit dans les fastes de l'histoire. Il y a plus de 1,000 à parier contre la justification de la prophétie.

5° « *Hurlez, fils de Brutus.* »

Avec les forts détachés, — une immense police, un roi si fin et si habile, une intelligence comme celle de M. Guizot, — un ministère connaissant de longue date les hommes et les choses; une stratégie de Paris bien étudiée pour le cas de révolte, etc. — La république, si contraire aux vœux de la nation, aux deux chambres, au bonheur du peuple, à la garde nationale de toute la France et de Paris, la république, dis-je, ne pouvait s'établir; l'opinion, la force, l'argent, le souve-

nir, tout était contre elle. — Mais le prophète avait dit : « *Fils de Brutus.* » Ne prenons que vingt contre un, le calcul me donne 16,000,000,000 à parier contre 1.

Remarquez que j'ai toujours diminué la valeur des chiffres représentant l'expression des difficultés, et qu'à la rigueur le nombre est cent fois au-dessous de ce qu'il devrait être s'il était le résultat d'un calcul formulé suivant l'*Essai philosophique* de Laplace. En outre, pour simplifier je les ai tous réduits à des nombres décimaux inférieurs.

Je n'ai appliqué le calcul des probabilités qu'à quelques ligues contemporaines. — Mais comme la facilité et la promptitude avec laquelle on trace les chiffres du résultat, ne laissent aucune approximation de son immensité, que l'on me permette seulement une comparaison. Il y a bientôt 5,850 ans que la terre est créée, ce qui donne 2,135,250 jours, ou 51,246,000 heures, ou enfin 3,074,760,000 minutes.

Ce nombre de minutes expirées depuis le commencement des temps jusqu'à nous, n'est pas même le cinquième du chiffre qui représente la probabilité qu'une main divine a soulevé le voile de l'avenir en faveur de l'inspiré. B. d'*******

Zoomagnétisme. — Nous avons déjà cité plusieurs faits d'influence de l'homme sur les animaux (voyez t. III, p. 46 et 91), de nature à faire croire que la magnétisation pourrait servir à la domestication de ces derniers. En voici un nouvel exemple extrait du récit d'un voyageur dans l'Amérique du Nord, que nous empruntons au *Commerce* du 16 avril.

L'auteur, décrivant les mœurs des buffles, dit de leurs petits, qui se cachent la tête dans une touffe d'herbe à

l'approche du chasseur comme si de ne pas voir les empêchait d'être vus :

« ..... Il y a en outre dans le genre d'instinct particulier à ces veaux sauvages une singularité qui m'a souvent amusé, et dont il faut que je rende compte ici. Après avoir quelques temps poursuivi leurs chers parents, je revenais ordinairement pour me donner le divertissement dont je viens de parler auprès d'un de ces pauvres êtres transis de peur, que je retrouvais dans la même posture, et qui, tandis que je descendais de cheval, durant que je tournais autour de lui, tenait ses yeux fixés sur moi, le nez toujours plongé sur l'herbe. Il gardait ainsi l'immobilité la plus absolue tant que je ne le touchais point ; mais, à peine avais-je posé le bout du doigt sur sa croupe, que, après une résistance désespérée, qui, du reste, ne durait que peu d'instants, il se rendait à discrétion. Ce n'est pas là le plus extraordinaire. *Je n'avais alors qu'à souffler deux ou trois fois avec force dans ses naseaux en tenant mes mains sur ses yeux*, aussitôt il devenait, comme par miracle, un animal domestique ; il se mettait à me suivre partout ; sans cesse, sur les talons de mon cheval, il me témoignait une affection que, jusque-là probablement, il n'avait encore montrée qu'à sa mère. Ceci est à la lettre, et, quelque invraisemblable que doive paraître mon récit, j'atteste qu'il est vrai. »

Chronique. — Les somnambulistes ont l'esprit inventif ; la faculté de prévision avait été jusqu'ici considérée comme une, ils viennent de la diviser. On distribue actuellement dans Paris un prospectus laudatif, portant que Mme M.....l, somnambule sans pareille, extra-lucide, fait sa *spécialité* de prédictions *politiques*.

— Les préoccupations politiques influent visiblement

sur la direction des études magnétiques ; tout ce que l'on fait se ressent du milieu dans lequel on vit. Ainsi ces jours derniers on a parlé beaucoup d'une prophétie mise en circulation par M. Alexandre Dumas, concernant le duc de Bordeaux. On sait que ce prince n'a pas d'enfant, et cela ruine les espérances légitimiques. Mais, selon la somnambule dont l'illustre écrivain reçoit les oracles, tout espoir de descendance ne serait pas perdu ; voici comment les choses se passeraient. La comtesse de Chambord mourrait bientôt, et le comte, veuf, épouserait la fille d'un artisan, qui assurerait la perpétuité de sa race.

Les commentaires ne manquent point à cette prédiction. Quelques personnes n'y voient rien moins que la confirmation de ces paroles du prophète d'Orval : « Joignez le lion à la fleur blanche. » Mais la grande majorité des intéressés trouve le dénoûment par trop romantique. Les plus crédules vont regarder, dans un magasin de meubles, rue du faubourg Saint-Antoine, une jeune personne qui ne se doute guère de sa glorieuse prédestination.

Revue des Journaux. — M. le docteur Perry a publié dans le *Journal de la médecine homœopathique*, n° de février, un travail très-remarquable sur la médecine des rebouteurs. Il rend un consciencieux hommage à leurs mérites, lui-même ayant été guéri par leurs pratiques. Il attribue leurs succès à des manipulations purement mécaniques ; un peu plus d'attention lui eût appris que le magnétisme n'y est pas complétement étranger.

La *Mouche* a cessé de paraître ; c'est une grande perte pour le magnétisme dont elle répandait la connaissance dans le Mâconnais et pays circonvoisins.

BIBLIOGRAPHIE.

OEUVRES COMPLÈTES DE CH. FOURIER.

Nul progrès n'est isolé; dès qu'on franchit en un point l'horizon de la science de nouvelles conquêtes sont inévitables. Toutes choses étant solidaires, chaque avancement dans l'ordre des faits provoque son pareil dans celui des idées, et *vice versa;* aussi voyons-nous les novateurs s'entendre sans se connaître et proclamer les mêmes vérités. Malgré la diversité de leurs principes toutes les découvertes ont un but commun qui rend leur alliance nécessaire; elles n'avancent qu'en se prêtant un mutuel appui.

Les doctrines modernes se lient, s'enchaînent, comme les anciennes : qui touche à l'une est bientôt conduit à l'autre. Ainsi, Mesmer, dans le manuscrit que nous publions actuellement, a exposé des vues législatives basées sur des principes conformes, bien qu'antérieurs, au système social de Fourier. Et celui-ci, guidé par sa loi sériaire, a parlé du somnambulisme comme s'il avait étudié le magnétisme.

On lit dans son *Association domestique agricole :*

« L'on trouve une faculté ultra-humaine chez quelques magnétisés et somnambules qui voient, sans le secours des yeux, et lisent un écrit malgré l'interposition d'un carton ou corps opaque entre les yeux et le livre. On assure aussi que certains magnétisés de haut degré (car il en est aussi de tous degrés) voient des colonnes

aromales de diverses couleurs, qui se croisent en tous sens. L'effet qu'ils affirment voir existe bien réellement car la communication des ultra-mondains et des planètes s'opèrent par des colonnes. Reste à savoir si les magnétisés de haut titre les voient distinctement; j'incline à le croire car c'est une propriété de transition nécessairement inhérente à quelques sujets. »

Dans un autre endroit il dit, pour faire comprendre la différence des facultés de l'âme libre et incarcée :

« Les âmes prennent dans l'autre vie un corps formé de l'élément que nous nommons *arôme*, qui est incombustible, homogène avec le feu. Il pénètre les solides avec une rapidité comme on le voit par l'arôme nommé *fluide* magnétique, circulant dans les roches intérieures et au centre des mines aussi rapidement qu'en plein air. L'effet est prouvé par l'aiguille aimantée, que le fluide magnétique dirige au sein des roches les plus épaisses. »

Mais nulle part ailleurs il n'a plus longuement exprimé son opinion que dans : *Des cinq passions sensuelles*, écrit posthume publié dans la *Phalange*, n° d'août 1846, où, après avoir examiné les divers modes de vision accidentelle, il développe sa théorie des accords appliquée au somnambulisme. Il dit :

« Nous arrivons aux accords visuels transcendants, parmi lesquels on peut compter celui de quinte ou visuel co-arômal, sur lequel j'ai passé légèrement parce que sa théorie tient à celle des accords de foyer et de transcendance.

« L'accord de 7e, ainsi que celui de 2e, porte le nom de transition dans toutes les gammes régulières ou mesurées; et l'effet que donnent ces 2 accords doit être une transition pour l'individu ou l'objet sur qui ils opéreront.

« En musique, l'accord de 7e diminuée, qui est très-

agréable, ne plaît qu'à titre de transition, et comme acheminant à la quinte descendante du ton de modulation. Cet accord devient faux du moment où le chant rentre pleinement dans le ton du morceau.

« Il en est de même de l'accord visuel de 7[e], qui est une sorte de fausseté dans la nature de l'homme, ou du moins une harmonie transitive, puisque nous n'en jouissons que dans le sommeil et dans le cas de noctambulisme, qui donne à notre œil des facultés plus qu'humaines, dont nous sommes dépourvus au moment du réveil. C'est donc un accord de transition qui ne nous est donné que lorsque nous sommes *hors du ton habituel de notre être,* et dans un état où notre existence actuelle participe aux facultés d'un plus grand être, qui est la planète à qui notre âme est liée et doit se rallier un jour. La vision somnambulique nous prouve qu'*on peut éprouver des sensations sans le secours des sens;* mais seulement dans un état de transition où notre âme, se trouvant plus intimement unie à celle de la planète, devient participante des facultés sensuelles du corps planétaire. Ce grand corps voit et entend comme nous, mais par des moyens fort différents de nos organes sensuels, assertion qui n'aura rien de surprenant pour qui voudra méditer l'opinion de M. de Laplace.

« Ici je ne manquerai pas de partisans; car déjà beaucoup de Civilisés ont publié des ouvrages et formé des partis scientifiques en faveur de l'accord visuel de 7[e]. Il existe une secte de magnétistes qui, en procurant aux assoupis ou sujets magnétisés un sommeil factice, prétend leur donner, non-seulement la vision noctambulique, accord de 7[e], mais encore 2 autres accords visuels, celui de quinte ou vue co-arômale, et celui de huitième majeure, que je n'ai pas encore défini. J'ignore

à quel point leurs prétentions sont fondées ; je n'ai sur le magnétisme aucune notion pratique, et ne le connais que par une lecture superficielle de l'ouvrage de Deleuze; je me borne ici à classer la série régulière ou octave des accords visuels, parmi lesquels celui de transition directe ou 7ᵉ est nécessairement celui qui nous lie aux facultés sensuelles de la planète, soit pour la vue, soit pour les 4 autres sens, et nous rend TRANSITOIREMENT susceptibles des sensations qu'elle éprouve par desorganes fort différents des nôtres.

« On ne connaît que le somnambulisme et le magnétisme qui soient capables de communiquer à l'homme les facultés *ultrà humaines ;* encore faut-il dire que je n'affirme rien du magnétisme, ne le connaissant pas; mais je pose en principe, et d'après les lois du mouvement :

1° Que Dieu nous doit un accord de transition sur chacun des cinq sens, et cet accord doit nous faire participer aux organes sensuels de la planète, nous donner un avant-goût des facultés dont elle jouit;

2° Que Dieu nous doit cet accord de transition en *composé,* c'est-à-dire en effet naturel ou brut, et en effet artificiel que la science pourra produire.

« Appliquons ces 2 principes au sens de la vue.

« Il est déjà certain que l'accord de 7ᵉ ou transition existe en brut ou mode naturel, et que les noctambules ou somnambules en jouissent pleinement. Rien n'est mieux constaté; on voit dans les somnambules, entre autres accords, celui de prime ou asinique, porté au plus haut degré ; ils passent avec hardiesse et légèreté sur des couverts et autres, où un chat ne passerait qu'avec précaution ; mais si on les réveille, ils tombent et se tuent en perdant cet aplomb que leur donne l'état de transition où

ils sont en accord de 7°, et en participation aux facultés visuelles de la planète.

« Quant au mode artificiel, les magnétistes nous assurent l'avoir découvert. J'ignore jusqu'à quel point leur prétention est fondée dans ces nouveautés où l'intrigue a souvent plus de part que la science ; mais comme aucune autre secte n'entre en concurrence avec les magnétistes, il faut bien leur accorder une supériorité conditionnelle, et avouer qu'ils ont très-probablement découvert l'accord ARTIFICIEL de 7°, puisqu'ils produisent artificiellement l'effet naturel ou somnambulisme.

« Ce qu'ils ignorent, assurément, c'est la nature de l'agent ou fluide qu'ils font intervenir. Je définirai ce fluide et l'on verra que ni les magnétistes, ni les physiciens d'aucune classe n'en ont connaissance. Mais ce n'est pas la seule occasion où l'art, à force de tâtonnements, ait fait des conquêtes sur la nature, sans connaître les ressorts qu'il sait mettre en jeu. La physique pourrait-elle définir le fluide galvanique ? Non, sans doute. Cependant il existe, et les physiciens savent le traiter ; il en est de même du magnétique ; on opère sur lui sans le connaître. J'en parlerai à la notice suivante.

« Je ne doute pas que, dans les procédés et prétentions des magnétistes, il n'y ait beaucoup d'exagération, et peut-être les 7/8, mais je crois aussi qu'il y a un fond de réalités, et je vais tâcher de discerner le fort et le faible de leur système, en raisonnant sur des principes généraux et non sur leurs procédés, que je ne connais pas.

« En admettant que le magnétisme soit le procédé efficace pour obtenir l'accord de 7°, il reste à déterminer quels sont les sujets magnétisables ou susceptibles des influences que cette science prétend exercer.

« Les sujets magnétisables ne peuvent être qu'en nombre de 1/8 ; car la race actuelle, ou race subversive, tout à fait disgraciée et à peu près exclue en harmonies co-arômales, ne produit que par exception quelques êtres initiés faiblement à ce genre d'accord.

« Les magnétistes ne tiennent aucun compte de cette règle, et prennent indifféremment le premier venu pour le magnétiser, et prétendent opérer sur lui. Cependant, sur les sujets magnétisés, il doit s'en trouver à peu près les 7/8es de rebelles au traitement et non passibles de somnambulisme artificiel. Le magnétisme aurait cru discréditer sa secte en faisant cet aveu ; il aurait au contraire donné du poids à la science, qui, aujourd'hui, se trouve compromise par sa prétention à opérer sur chacun ; ou, si l'on veut, par sa négligence d'établir des méthodes sur le choix des sujets à magnétiser, et d'estimer au juste le nombre de ces sujets, qui ne peut pas s'élever au delà de 1/8, et peut se trouver très-inférieur au 8e.

« Je n'accuse pas ici la science que je ne connais pas, mais seulement l'extension colossale qu'on a voulu lui donner. Dans ses débuts, à l'époque de Mesmer, *elle* fut un masque de liaisons galantes ; on attirait les jeunes femmes aux salles de magnétisme, et les résultats ne plurent que médiocrement aux maris. Bientôt la révolution fit oublier cette intrigue médicale, qui, à travers les exagérations et les abus, pouvait bien être le germe d'une véritable science, mais un germe noyé dans les charlataneries. Lorsque des savants, des inventeurs croient avoir trouvé des moyens suffisants, ils ne devraient pas recourir à ces accessoires suspects, ne pas faire de leur science un marchepied d'intrigue, une menée qui donne lieu à persiffler telle classe de maris

dupés, et les représenter, sur des caricatures, avec des protubérances au front.

« D'où viennent ces excès qui déshonorent la science et les inventeurs? C'est qu'on est si avide et si dépourvu de nouveautés, que dès qu'il en paraît une ombre, tous les intrigants s'en emparent, la dénaturent et transforment en jonglerie tel sujet qui était peut-être un germe de science très-réelle et très-précieuse. Il est probable que le magnétisme a été traité de la sorte dans son origine, et qu'il a échoué d'abord par suite de cette coopération d'intrigants qui sont le fléau des sciences nouvelles.

« Si je mourais demain, on verrait une vingtaine d'intrigants littéraires s'emparer du système de l'Attraction, en faire une affaire de secte, et brocher sur le tout par autant de systèmes ; il aurait d'autant plus beau jeu, que je ne donne pas dans cet ouvrage moitié des notions à communiquer sur ce sujet. Du moment où la mort de l'inventeur ne laisserait plus de démenti à redouter, les sophistes et [ ] se jetteraient sur cette nouveauté, qu'ils n'oseront pas commenter de mon vivant, parce que je tiens en réserve de quoi les confondre et les réduire au silence par cent problèmes insolubles pour eux et solubles pour moi seul jusqu'à ce que j'aie livré le calcul tout entier ; après quoi les problèmes seront solubles pour tout le monde.

« Ce dénuement du génie civilisé est cause que les germes de science ne produisent que de l'ivraie, parce que l'intrigue s'en empare et les travestit dès leur apparition.

« Tel a été, si je ne me trompe, le sort du magnétisme après ses débuts érotiques et suspects ; il fut oublié pour les tracasseries révolutionnaires, et passa vingt ans dans cet état de léthargie et non de somnambulisme. Enfin, cette nouvelle science est rentrée en scène sous

des formes plus recevables. Au lieu de s'allier au beau sexe, comme en 1787, elle s'est alliée aux Idéologues. C'est tomber de Scylla en Carybde. Ces savantas, avec leurs aperceptions de sensation, d'intuition, de la conscience du moi humain, embrouilleront la matière, selon leur usage; elle deviendra plus obscure qu'en 1787, elle aura perdu son talisman d'origine, ses réunions de jeunes femmes et jeunes gens, dont on entrevoyait le mobile scientifique; tandis que le magnétisme tombe entre les mains de ces beaux-esprits dont chacun renverse le système de la veille, et qui cherchent *un sujet,* une matière sur laquelle on puisse faire des livres à la toise; on ne tirera aucun parti de cette nouveauté, qui est probablement le germe d'une science très-neuve en mécanique arômale.

« Précisons et resserrons cette accusation. Les magnétistes actuels me semblent suspects par doub raison :

1° Ils s'associent aux Idéologues, gens qui, avec leurs torrents de lumière et leur manie de renverser chaque matin les systèmes de la veille, ne savent qu'embrouiller de plus en plus tout sujet qu'ils prétendent éclaircir.

2° Ils veulent faire système, au lieu d'étudier analytiquement la nature des magnétistes ou magnétiseurs, choisissent indifféremment le premier venu pour plastron d'expérience, et donnent même une pièce d'argent à un paysan qui se laisse magnétiser et se laissera *fesser pour un écu.* Tous ces prétendus adeptes pèchent sur le point fondamental; ils n'ont pas déterminé :

« Quels sont les tempéraments les plus susceptibles de l'impression magnétique;

« En quels cas les divers tempéraments sont suscep-

tibles, constamment ou accidentellement, de cette impression.

« Au lieu de procéder avec cette réserve, les magnétiseurs généralisent leurs aphorismes. Au reste, comment pourraient-ils régulariser leur nouvelle doctrine et observer les deux règles ci-dessus quand la médecine, qui devrait les guider, n'a pas encore su classer les tempéraments et les réduit à quatre, sans foyer. C'est comme si elle réduisait les notes de musique à quatre, ou les couleurs du sepctre solaire à quatre; et quand il n'existerait que quatre tempéraments, ne faudrait-il pas admettre en sus un tempérament foyer ou unitaire, comme on en voit quelques-uns qui se façonnent indifféremment au grand chaud ou au grand froid, aux régimes contradictoires opposés en comestibles ou habitudes. Les physiologistes n'ont pas daigné tenir compte de ces vérités démontrées. D'autres classes de savants spéculent sur les erreurs consacrées par les physiologistes; et, de sophisme en sophisme, les sciences conjecturales ou mi-fixes deviennent aussi trompeuses que les incertaines; et pourquoi? C'est parce qu'elles sont la proie d'une foule d'écrivains mercantiles qui ne cherchent qu'à fabriquer des systèmes à la toise, et profaner, par des vues mercantiles, tous les genres de découvertes que la nature met en nos mains.

« J'estime que le magnétisme est un de ces beaux germes, et que la vraie science aurait pu en tirer grand parti; mais s'il devient un ressort d'intrigues, s'il passe des coteries galantes aux Idéologues, puis des Idéologues aux Généralistes, qui croient tout le monde magnétisable, le germe de la science ne deviendra qu'un écueil de plus pour le génie qu'il aurait pu servir.

« On objectera que mon principe, qui réduit les sujets

magnétisables à 1/8, favoriserait encore mieux l'intrigue, en ce qu'il autoriserait à récuser comme intrus et hors de tempérament requis tous ceux qui ne se prêteraient pas aux intrigues secrètes des magnétiseurs. Cela est bien vrai, et cette objection sans réplique démontre que le *cercle vicieux* est l'une des 7 propriétés essentielles de la Civilisation, et que si on veut, en fait de magnétisme ou d'autre chose, chercher les routes de vérité, il faut commencer par chercher une issue de Civilisation s'échapper de ce labyrinthe où la fausseté triomphe par triple chance :

1. En ce qu'elle y est plus lucrative que la vérité;

2. En ce qu'elle y obtient, par effet de l'ignorance, les suffrages de l'immense majorité;

3. En ce qu'elle y réunit les 7/8es des intérêts personnels, toujours voués à l'intrigue.

« Ces trois motifs suffisent emplement à fonder le triomphe de la fausseté sur les arguments mêmes qui tendent à établir la vérité; là-dessus, que servirait de se répandre en critique, lorsqu'il est notoire qu'il n'y a, pour échapper au cercle vicieux, d'autre moyen que de sortir de la Civilisation et s'élever aux échelons supérieurs, opération qui n'exige d'autre talent que celui de savoir former des séries passionnelles? Or, des nations qui consentent à étudier 400,000 volumes pour y apprendre une théorie d'indigence, fourberie, carnage, cercle vicieux, etc., ne consentiront-elles pas à étudier 4 volumes pour apprendre la théorie d'avénement à l'opulence, la vérité et l'Unité universelle.

« Résumons sur le magnétisme : il paraît être accord artificiel pour le sens de la vue, non-seulement en 7e degré, mais en d'autres degrés encore, puisque certains magnétisés ont prétendu voir une masse de rayons co-

lorés qui se croisaient en tous sens (effets des radiants [radiels] ou colonnes arômales par lesquelles communiquent les astres).

« Assurément ceux qui ont dit de pareilles choses n'étaient pas des échos de charlataneries soufflées; et, ce qui le prouve, c'est que les magnétiseurs mêmes n'ont pas su tirer parti de cette déposition des magnétisés. C'est une particularité dont Deleuze n'a déduit ni conséquence ni principe; et cette inadvertance des chefs de la science est, selon moi, une forte preuve en faveur du magnétisme dont elle constate les effets, tout en humiliant les opérateurs qui les produisent et ne les apprécient pas. Il résulte de cette communication que les magnétisés qui sont déjà en accord visuel de Prime, puisqu'ils ont l'aplomb asinique et félinique au bord de l'abîme;

« De Tierce puisqu'ils voient clair en pleine nuit;

« De Septième puisqu'ils voient à travers la paupière et même à travers un carton interposé.

« Sont encore en accord visuel de Quinte : car quelques-uns, ceux qui sont les plus magnétisables, voient les cordons radiels ou arômaux dont l'air est rempli, et dont pas un physicien n'a connaissance, ni n'a pu donner l'idée aux magnétisés. Leur témoignage, à cet égard, est le plus sûr garant des facultés ultrà-humaines que leur vision acquiert dans l'état de somnambulisme, soit naturel, soit artificiel, et produit par le magnétisme.

Il serait donc à souhaiter qu'on pût dégager cet embryon de science des sophismes qui en arrêtent le progrès, entre autres de la prétention d'appliquer le magnétisme à tous sujets indifféremment et de la négligence à déterminer les sujets susceptibles de cette impression. »

C'est en 1820 que Fourier écrivit ce qui précède; à

cette époque le magnétisme était beaucoup moins avancé qu'actuellement, ce qui justifie une partie des critiques qu'on vient de lire. L'ouvrage de Deleuze dont il est parlé ici ne peut être que l'*Histoire critique,* où il n'est affirmé ni prétendu que tous les individus sont somnambulisables. Cette fausse appréciation d'un livre aussi justement estimé parait résulter d'une erreur de langage : Fourier confond magnétisable avec somnambulisable. Ceci est tellement probable qu'il n'emploie que le premier de ces deux mots, bien que toute sa dissertation roule sur le somnambulisme. Et, la preuve qu'il se trompe, c'est que, loin de s'adresser à tous indistinctement, les magnétiseurs d'alors choisissaient les femmes, qu'ils considéraient comme les plus aptes, et les hommes faibles au sommeil puységurien.

La proportion de un 8e ou 12 à 13/100 somnambulisables n'est fondée, ni comme contre-poids à l'exagération des magnétiseurs, ni comme loi : premièrement parce qu'ils ne portaient ce nombre qu'à 4 ou 5/100, secondement parce que, la somme des effets magnétiques étant proportionnelle à la quantité de fluide employé, le somnambulisme ne dépend point du tempérament. Si l'idiosyncrasie; l'état sanitaire, physiologique et psychologique du sujet ; le climat, la saison, la température ; la puissance et l'art du magnétiseur ne modifiaient pas les conditions, la somnambulisabilité formerait la règle et son défaut l'exception. Cette théorie est tellement évidente que le nombre des somnambules a crû en raison directe de la perfection des procédés. Ainsi M. du Potet, déduisant cette proportion de son expérience actuelle, l'évalue à 3 sur 10 ou 30/100 ; mais cette évaluation n'est que relative : elle variera jusqu'à ce qu'on ait magnétisé, par tout l'univers et dans toutes les conditions, un nombre

suffisant de personnes pour pouvoir conclure absolument. Les résultats dernièrement obtenus à Calcutta diffèrent même tellement de ceux qui ont servi de base aux essais de systématisation faits en Europe, qu'on pourrait presque renverser les termes de la proportion établie par Fourier ; c'est-à-dire que le 8e d'exception serait rebelle au lieu de susceptible. Ce résultat inverse est remarquable en ce qu'il rapproche de celui de l'observation sur l'action de l'opium, de l'émétique, etc., qui est nulle, ou inverse, chez un nombre d'individus à peu près égal.

N'oublions pas qu'il y a 28 ans que Fourier raisonnait ainsi et que les données qui nous servent de point de comparaison sont toutes récentes. Il est à regretter que ce profond penseur n'ait point connu le magnétisme tout entier, tel qu'il était de son temps ; car si avec d'aussi vagues notions il a déduit des explications claires, quelles proportions cette vérité n'eût-elle pas acquises en filtrant par son esprit ?

C'est le propre des hommes de génie de pénétrer l'avenir, de prévoir et de prédire le sort des choses qu'ils examinent ; suivons donc celui-ci dans son excursion magnétique.

La suite du manuscrit : *Des cinq passions sensuelles*, se trouve dans la *Phalange*, revue de la science sociale, n° d'octobre 1846; Fourier, parlant du tact, dit :

« ..... Dissertons sur les deux accords des magnétisables et des barométriques, les premiers sont les individus susceptibles du magnétisme efficace curatif, les deuxièmes sont ceux qui connaissent d'avance et par quelque douleur ou mal-être un changement de température prêt à s'opérer.

» Les vrais magnétisables, dont j'ai estimé le nombre

à 178, éprouvent un effet qui est accord de tact, puisqu'on ne peut le rapporter ni à l'ouïe, ni à l'odorat, ni à la vue, ni au goût.

» Les barométriques rentrent dans la même catégorie, mais avec cette différence que l'effet du magnétisme est sanitaire médicinal, tandis que l'effet du barométrisme est morbifique, et devient vice à traiter au lieu d'être agent de traitement.

» A quel échelon du tact doit-on rapporter l'effet qu'éprouvent les magnétisés? Il est accord de quinte opérant par le fluide aromal. On ne peut l'attribuer ni à l'air, ni au feu; ainsi les sourciers tiennent à la catégorie des magnétisables. Ces deux espèces figurent dans le genre des accords de quinte obtenus par influence aromale sur le sens du tact. Je n'en conclus pas qu'un sourcier soit essentiellement magnétisable. On ne peut pas étendre aux espèces un principe appliqué aux genres. Le sourcier est influencé par l'eau intervenant avec l'arome; le magnétisé par l'air intervenant avec l'arome. Ce sont deux effets d'espèce très-différente, quoique à un même degré, puisqu'ils ont l'arome pour ressort essentiel et commun tandis qu'ils ont l'air ou l'eau pour agent accessoire. »

Fourier a dit avec raison (Voy. p. 341) que la nature de l'agent mesmérien était moins connue que ses effets. Nous ne sommes même à cet égard pas plus avancés que les magnétiseurs de son temps; bien des hypothèses ont été hasardées sur ce sujet, mais qui oserait dire que telle ou telle exprime la réalité? On en est sur ce point, comme sur tant d'autres, réduit aux conjectures; voyons si Fourier va, comme il nous l'a promis, résoudre ce grand problème.

(La suite au prochain numéro.)

Abrégé de l'histoire de France, par M. Duruy, professeur de l'université. Paris, 1848.

M. Duruy a entrepris de transformer l'enseignement de l'histoire en remplaçant les anecdotes royales par les actes de la nation. Cette réforme n'intéresse pas directement nos lecteurs; mais ce livre étant destiné à la jeunesse, il n'est pas tout à fait hors de propos de mentionner un changement qui doit avoir pour résultat de porter à la connaissance de tous l'histoire des hommes et des choses. Si petit que soit le secours qui nous vient de ce côté, il faut le regarder comme un bienfait parce qu'il s'adresse à une génération à qui l'avenir appartient. Le magnétisme, dans cet écrit, n'est rappelé que par le seul nom de Mesmer; mais c'est déjà beaucoup. Qu'on en juge par cet extrait.

« Quand de grandes choses approchent, il y a des signes que tous voient, mais que nul ne comprend. L'incendie qui couve sous le sol éclate çà et là en mille étincelles avant de produire l'immense foyer qui éblouit et dévore. Quel travail dans les esprits avant 89 ! Comme tout s'ébranle et s'agite, Saint-Martin, Mesmer, Cagliostro, les sociétés secrètes, les doctrines mystiques, minent sourdement les vieilles institutions monarchiques que les philosophes attaquent à ciel découvert, en se donnant les rois mêmes pour complices. Quel tourbillon grandiose! On dirait la nuée lumineuse d'où la loi va sortir. Sans comprendre ce qu'elle porte en ses flancs, Cazotte l'entend qui s'approche; il la voit. La révolution a son prophète. »

PETITE CORRESPONDANCE.

Caen. — M. L......e. — Reçu le petit mot par M. Le P...t. C'est un beau succès; il va encore mieux maintenant.

Troyes. — M. S....d. — L'absence de M. du P...t a retardé sa réponse à votre demande; incessamment vous l'aurez.

New-Orléans. — M. J. B.....t. — La note du serpent nous intéresse vivement; veuillez y donner suite. — Merci de tant de dévouement; vos actes répondent de vos intentions, qui nous touchent vivement. — Je vous écrirai par M. M...e, qui doit partir fin septembre.

London. — M. E.....ri. — Vous recevrez la suite, le renouvellement est fait.

Metz. — M. T...y — Eclairci tout ce qui concerne P-M. V....s; rien de fondé. La partie du plaidoyer n'est qu'un artifice oratoire. L'auteur de la brochure est Pitou.

Paris. — MM. les abonnés sont prévenus que nos séances du dimanche commenceront désormais à 1 heure précise.

Genève. — M. W..g — reçu des nouvelles d'Alba; — prenez des notes.

Niort. — M. B.....u — reçu; bien, beau; et courageux. — Çà sera reproduit; continuez.

Beaumont-s-S. — M. G.......r, — noté pour le b. de M.

Cambrai. — M. D.....x — sans nouvelles de A. G. et vous? — Point reçu d'*archives*.

Le Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

A M. le Directeur du *Journal du magnétisme.*

Monsieur,

Je vous ai parlé, il y a quelques semaines, d'une cure magnétique que vous avez jugée assez importante pour désirer que je vous en communique les détails. C'est avec le plus grand plaisir que je me rends à votre invitation; mais j'éprouve en même temps un regret, c'est celui de ne pouvoir mettre dans mon récit la clarté et la précision que le sujet exige, faute des connaissances médicales dont je suis privé. Je tâcherai néanmoins d'y suppléer autant qu'il est possible.

Vers la fin de l'année 1845, me trouvant à Poissy, en qualité d'employé de la locomotion du chemin de fer, un sieur Chenel me fut recommandé pour une place vacante à la station du Pont-de-l'Arche, alors sous ma direction. Un des motifs qui me déterminèrent fut la considération des sacrifices ruineux que cet honnête homme s'était imposés pour que sa femme, invalide depuis plus de 3 ans, ne pût manquer des médicaments et consultations qu'exigeait son état. On me rapporta que cette femme était affligée d'une complication de maux qui la faisaient cruellement souffrir et auxquels les médecins qu'on avait consultés ne pouvaient apporter aucun soulagement. Elle devait, disait-on, succomber prochainement.

Après le départ du sieur Chenel, sa femme étant forcée

de rester à Poissy, l'idée me vint de tenter sa guérison, ou du moins d'essayer de la soulager par le magnétisme que j'avais déjà, dans plusieurs cas graves, employé avec succès dans ma propre famille.

Cette femme, après avoir été prévenue, me fut amenée par sa mère. Voici dans quel état elle se trouvait alors. Agée de vingt-cinq ans, elle paraît en avoir trente, elle peut à peine se tenir debout sans soutien. Il y a trouble général dans les fonctions depuis trois ans et demi, le cours menstruel est suspendu, et elle dit n'avoir cessé d'éprouver depuis ce temps dans le ventre et surtout dans les côtés d'horribles douleurs dont le retentissement se fait sentir jusque dans les reins. Elle est privée de repos la nuit et n'a pas, dit-elle, clos les paupières depuis 40 jours. Par suite du dérangement du bassin ou d'une lésion de la vessie, son urine s'échappe involontairement à chaque mouvement qu'elle essaye de faire, et comme complément d'une accumulation de maux aussi grande qu'il s'en peut trouver réunis à la fois, il existe dans la matrice, et adhérente à cet organe, une pierre qui, d'après ce qu'elle en peut juger, n'a pas moins du volume d'un œuf de poule ordinaire. Interrogée sur l'origine de tous ces maux, elle me dit qu'ils étaient venus à la suite d'un accouchement très-laborieux accompagné de circonstances que je ne puis décrire, mais tellement graves qu'elle demeura paralysée de la jambe droite. Jusqu'à cette époque, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, elle avait joui du privilége d'une constitution robuste; douleurs, malaises lui étaient étrangers. C'est à partir de ce temps que le cours menstruel resta complétement suspendu et que les douleurs de côté s'établirent et ne la quittèrent plus. Au bout de huit mois elle s'aperçut qu'une pierre com-

mençait à se former dans la matrice, et se soumit pendant quelque temps au traitement du docteur Saint-Aignan, de Poissy (c'est le médecin qui l'accoucha), mais elle n'en éprouva autre chose qu'un redoublement de souffrances. On l'engagea à aller prendre l'avis d'un médecin de l'Hôtel-Dieu, à Paris; elle ne peut se rappeler le nom de celui auquel elle s'adressa, elle ne se souvient que de sa personne, qu'elle me décrivit en ces termes : Un monsieur *très-grand, d'à peu près trente-huit ans, d'une apparence maladive*. Il lui fut dit qu'il existait un dépôt au foie pour lequel un traitement lui fut ordonné; il consistait dans l'usage de tisanes à la graine de lin, à la guimauve et en un cataplasme d'avoine cuite et de vinaigre; mais il n'en résulta aucun soulagement : toujours même faiblesse, même manque d'appétit, même privation de sommeil, enfin mêmes douleurs et surcroît de maux de tête.

Au mois de juin 1843, elle fut admise à Saint-Louis, dans le service de M. Joubert. La pierre avait acquis alors le volume d'une noisette. L'opération de la lithotritie fut pratiquée sur elle. Elle me dit n'avoir pas de termes pour exprimer les douleurs qu'elle lui fit éprouver. Trois semaines après elle sortit de l'hôpital; mais n'allant *ni mieux, ni pis*. Ce fut son expression. Pendant tout le temps qui s'écoula ensuite jusqu'à la fin de l'année 1845, elle essaya vainement de temps à autre de quelques médicaments qui lui furent ordonnés par le docteur Saint-Aignan; mais elle résista constamment à la proposition qui lui fut faite de subir l'opération de la pierre qui s'était formée de nouveau.

Magnétisée pour la première fois le 30 décembre 1845, elle n'éprouva durant la séance aucun effet remarquable; mais le lendemain elle me dit avoir eu pour la

première fois de l'appétit, et avoir dormi la nuit plus qu'il ne lui était jamais arrivé depuis plus de 3 ans, ce qu'elle m'annonça d'un air de satisfaction. Pendant quinze jours, magnétisée tous les soirs à la même heure, il y eut amélioration croissante, se manifestant par une plus grande durée de son sommeil, un appétit presque dévorant et une augmentation de forces telle que le jour de la quinzième ou seizième séance, elle m'apprit qu'elle avait été la veille dans la forêt de Saint-Germain voir une chasse des princes, et n'avait pas fait moins de *deux lieues à travers les broussailles.* Je n'avais toujours pu obtenir de crise; mais vers la fin du mois de janvier, elle me dit éprouver dans le côté gauche des douleurs très-aiguës qui devenaient intolérables chaque fois que je dirigeais ma main vers cette région. Je m'attachai à provoquer une crise quelconque de ce côté. Enfin, à la troisième séance qui suivit, la même action, augmentée d'autant de force qu'il me fut possible, détermina la première crise; elle s'affaissa sur son siége et perdit connaissance. Ma femme lui prodigua tous les soins que son état exigeait, ce dont elle se montra très-reconnaissante. Le lendemain, sa mère vint seule m'annoncer que sa fille avait été forcée de garder le lit et qu'elle avait rendu une quantité prodigieuse d'humeurs ressemblant à de l'*eau de savon,* mêlée de fragments membraneux et autres matières ressemblant à du blanc d'œuf. Depuis ce temps les douleurs de côté cessèrent et n'ont pas reparu. Trois semaines ensuite le cours menstruel fut rétabli et n'a pas été troublé depuis. Pendant ce temps l'écoulement d'urine avait beaucoup diminué, elle passait fréquemment des journées entières sans qu'il eût lieu. Il ne restait plus que la pierre, qui la faisait encore souffrir plus ou moins, mais qui avait

cessé d'être adhérente comme au commencement du traitement, ce qui me fit concevoir l'espoir qu'elle finirait par se détacher en continuant quelques semaines de plus. Je la magnétisai dans cette intention jusqu'au 15 mars; mais alors la malade, impatiente de revoir son mari et ne pouvant commodément rester plus longtemps à Poissy, partit pour se rendre au Pont-de-l'Arche. J'eus l'occasion quelques jours après d'enseigner à son mari quelques-uns des procédés à l'aide desquels il pourrait peut-être achever l'entière guérison de sa femme. Je cessai de les voir et d'en entendre parler pendant à peu près une année; mais passant dernièrement au Pont-de-l'Arche et m'étant informé au sieur Chenel de l'état de santé de sa femme, j'appris avec un plaisir bien grand que la pierre s'était enfin détachée au mois d'août 1847. Cette pierre n'avait pas moins de trois pouces de diamètre et pesait 7 onces. J'appris en outre que ce fait avait paru si extraordinaire que pas moins de deux cents personnes de Rouen, au nombre desquelles se trouvent plusieurs médecins, étaient venues exprès pour s'en convaincre, et que quelques-uns de ces derniers avaient déclaré qu'ils n'en avaient point encore rencontré de semblables dans les annales de la médecine.

Le sieur Chenel avait jugé à propos, je ne sais pour quelle raison, de laisser ignorer que le magnétisme était le moyen qui avait été employé, de sorte que je ne sais ce que ces différentes personnes auront pensé du résultat.

Enfin, la malade qui, disait-on, n'avait que peu de temps à vivre, se porte aujourd'hui très-bien, se livre aux travaux rudes de la campagne et est aujourd'hui enceinte de six mois.

Veuillez, Monsieur, recevoir l'expression des sen-

timents distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. M. A. Duboc.

Mantes, 21 juin 1848.

— M. Duboc a joint à sa relation le calcul utérin qui la justifie ; c'est une pièce à conserver comme trophée du magnétisme. Nous l'avons montré à la plupart de nos amis de Paris, et nous croyons être agréables à ceux du dehors en leur en donnant un dessin fidèle :



La figure ci-dessus représente la coupe longitudinale de ce calcul, qui a été scié en deux pour en voir l'inté-

rieur ; l'aspect de cette surface est vrai, et la forme, les dimensions du corps sont exactes. Il pèse 192 grammes.

Le centre de ce calcul est dur et compacte, la superficie au contraire spongieuse et friable. Sa forme porte à croire qu'il remplissait la cavité de la matrice à la membrane interne de laquelle il adhérait par toute sa surface, qui est rugueuse. Le milieu paraît occupé par des débris d'embryon qui en auraient déterminé la formation, et été comme le noyau.

Il est probable que le magnétisme, en faisant cesser l'irritation et le spasme de l'utérus, a permis que ce calcul se détachât des membranes qui l'enveloppaient, comme il arrive toujours pour les corps étrangers existant dans l'organisme, et que la nature tend toujours à rejeter. Le magnétisme, augmentant l'effort de la nature, lui donne la puissance nécessaire à l'accomplissement de son œuvre. Les livres de magnétisme renferment beaucoup d'histoires curieuses semblables à celle-ci. Des corps étrangers dont rien n'avait pu déterminer la sortie ont été expulsés à la suite de magnétisations. Il y a encore à considérer dans cette cure la reproduction du calcul dont la génération, tenant peut-être plus à la composition des humeurs qu'à des causes accidentelles, n'aurait pu être empêchée par les médications suivies. Ainsi, il est évident que, outre l'expulsion de la pierre, le magnétisme a imprimé à l'organisme une modification qui a rendu impossible la reproduction de ce corps.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

SOCIÉTE DU MESMÉRISME DE PARIS.

Il y a bien longtemps que nous n'avons entretenu nos lecteurs des travaux de la société du Mesmérisme; l'espace nous a manqué pour suivre l'analyse de ses séances hebdomadaires, mais nous en ferons désormais un résumé périodique. Nous allons essayer de combler cette lacune par la citation de quelques passages du rapport annuel du bureau, présenté le 17 février dernier. Ce document porte:

.....Dans le grand travail des idées, qui s'opère et pousse l'humanité vers ses destinées, chacun a sa part dévolue. Humbles ouvriers, notre mission est la même que celle des chefs du progrès : nous concourons comme eux à l'émancipation intellectuelle qui doit amener la régénération sociale. L'enfantement laborieux de l'avenir a besoin d'efforts multiples : tous lui sont utiles; et, si nos travaux n'ont point un grand éclat, n'excitent au loin les voix puissantes de la renommée, nous n'en laisserons pas moins allumé un fanal qui servira à guider les nautonniers futurs vers la terre promise.

La Société, fondée par 22 membres, il y a quatre ans, en compte aujourd'hui 76. Ce nombre est le plus élevé qu'on ait jamais obtenu; mais que de zèle, quelle ardeur prosélytique il a fallu déployer pour arriver à ce résultat! Plus de 6,000 personnes ont assisté à nos séances. Que d'appelés pour si peu d'élus! Pourquoi? Est-ce que nos expériences manquent de l'évidence, nos

discours de la clarté qui emportent les convictions? Non ; car la grande majorité des conviés a puisé dans ces démonstrations une croyance raisonnée. Mais dans ce siècle égoïste l'intérêt usurpe partout la place du dévouement, et il n'y a que les cœurs généreux, les esprits fraternels, qui consentent à faire des sacrifices pour étendre l'empire de l'idée qu'ils ont acquise. Voilà, voilà pourquoi se développe si lentement toute institution purement libérale, philanthropique, humanitaire.

Mais si les hommes dévoués sont rares, ils ont le mérite de ne reculer devant aucune difficulté; nul obstacle ne les arrête. Sûrs que leur persévérance laissera un monument durable, ils osent tout entreprendre pour la réalisation de leurs nobles désirs. Voués corps et biens au triomphe de la vérité, leur tenacité les rend tels que ces constructeurs de jetées dont chaque marée détruit en partie l'ouvrage et qui le recommencent le lendemain avec une patience qui dompte à la longue le courroux du terrible élément.

Les savants, comme les flots de la mer, ont bien souvent détruit les fondements de la digue que les magnétiseurs tentaient d'établir, mais chaque fois on réparait le dégât; et maintenant les vagues académiques viennent se briser contre le môle que nous avons élevé dans l'opinion. Le vaisseau magnétique a réparé ses avaries ; tranquille dans le port, il recrute maintenant son équipage et bientôt nous le verrons voguer à pleines voiles dans l'Océan des idées. Nous pourrons nous réjouir en commun, alors, car nous avons tous travaillé à cet ouvrage immense dont Mesmer a tracé le plan.

Nous ne sommes pas nombreux ; mais que ne peut-on faire quand les cœurs s'entendent, les forces s'unissent, les efforts s'accordent ? Christ n'avait que douze apôtres,

mais ils étaient organisés, et sa doctrine a envahi le monde : organisons-nous. . . . .

Le rapport énumère ensuite les travaux de la Société dans le cours de l'année qui expire.

Au premier chef se trouve la révision des statuts et du règlement dont les dispositions n'étaient plus en harmonie avec la marche que les circonstances obligent de suivre. Cette révision a été suivie d'une augmentation de 35 membres, en moins de 8 mois.

L'enseignement mutuel, qui est une des bases de la Société, a eu un commencement d'exécution qui a produit de bons effets. Des cours élémentaires de physique, de physiologie et de magnétisme ont été faits, par MM. Bréard, Dalmas et Hébert.

La partie pratique, c'est-à-dire l'art de magnétiser, ou le manuel des opérations, enseignée par les membres titulaires aux stagiaires et répétée par ceux-ci aux adhérents, est devenue uniforme. Ce résultat si désirable et tant désiré n'est pas la moindre des améliorations réalisées; car s'il est certain qu'on peut obtenir le même effet par des procédés différents, il n'est pas moins vrai que les méthodes ont un fonds commun, des règles générales, que l'on ne peut enfreindre sans raison.

Les relations extérieures ont aussi beaucoup gagné ; des correspondants ont été établis à Rennes, Auxerre, Barcelone, Lyon, Valence (Espagne), St-Jean (Porto-Rico), St-Denis (Réunion), et la Société est assurée de la sympathie de *l'Athénée magnétique* de Lyon et de la *Société du magnétisme* de la Nouvelle-Orléans.

Mais si la propagande a crû d'une manière si remarquable, les guérisons ont diminué dans la même proportion, ce qui était prévu et se conçoit aisément par le changement de direction des efforts collectifs. Les partisans

de l'utilité immédiate sont alarmés de cette diminution du bien fait, et cette crainte les honore, mais il est évident qu'elle ne peut être que temporaire; le raisonnement indique que la multiplicité des guérisseurs entraînera forcément l'augmentation des guérisons.

Plusieurs thèses ont été présentées, et soutenues avec éclat, sur la médecine, la physiologie, la psychologie et la métaphysique. En général toutes les questions de ce genre ont été traitées avec plus d'étendue et de profondeur que précédemment, sans doute parce que plus de faits ont été produits et surtout commentés. L'esprit d'examen a fait de notables progrès; les faits mieux observés ont fourni une analyse plus complète, qui tranche davantage leurs analogies et leurs différences.

Le conseil de discipline n'a point eu à fonctionner.

Le renouvellement du bureau pour l'année 1848-49 a eu pour résultat l'élection de:

MM. Hébert (de Garnay), président;
Lovy et Girollet, vice-présidents;
Cosson et Grumet, censeurs;
Ramel, secrétaire;
Dorange et Franck, secrétaires-adjoints;
Duval, trésorier,
Le Brun, archiviste.

VARIÉTÉS.

L'ordre nouveau. — Nous sommes en retard avec nos abonnés ; nous avons ralenti notre marche. Au milieu des tristes événements qui nous ont accablés il fallait bien s'arrêter un peu pour les considérer; ne se lient-ils point aux sciences, à la philosophie surtout, et ne sont-ils pas fertiles en grands enseignements.

Affectés plus que nous ne le saurions dire, nous avons renfermé dans notre cœur une plainte qui ne serait point comprise. La plume d'ailleurs tremblait entre nos mains et nous craignions qu'elle gravât nos tristes pensées ; nous avons livré les travaux d'autres hommes, à peine si nous avons fait quelques réflexions sur ces œuvres d'autrui. C'est que, plein du passé, nous résumons le présent pour mieux saisir l'avenir; nous écoutons la voix des temps pour comprendre ce que la Providence nous réserve et pour éviter à notre science de périr, comme tout ce qui existe, dans le grand cataclysme qui approche avec vitesse.

La nuit de l'intelligence s'épand sur la France, à peine si déjà on distingue les hommes et les monuments. Comme des éclairs, de terribles pensées sillonnent au loin l'obscurité pour laisser voir des visages sinistres ; mais nulle part nous n'apercevons de clartés durables ; le bruit de la tempête qui mugit empêche de distinguer la voix qui résonne à notre oreille. C'est l'image du chaos et de ses désordres ! Tout se submerge en ce moment. Les trônes croulent de tous côtés ; les nations sont en proie à toutes les formes du délire. Les prêtres ne re-

connaissent plus leurs troupeaux; les savants fuient et cherchent une autre terre. Le frère méconnaît son frère; partout le fer homicide s'aiguise, non plus pour combattre de nouveaux barbares, mais pour l'enfoncer dans des poitrines humaines qui naguère encore nous appelaient à la fraternité.

Cruel délire d'une race pervertie! tous les dons de la nature ne t'ont point suffi; tu as rempli la mesure de tes iniquités, et maintenant tu t'égares, ta vue obscurcie par ton ivresse t'empêche de voir le droit chemin; tu appelles en vain des guides assurés: marche, marche toujours, ils sont comme toi et ne voient pas plus clair. Les malheureux! ils ont sophistiqué les sciences, et cette coupe de *délices* a partout répandu son poison.

O détestable orgueil, vanité sans pareille, amour de l'or et des grandeurs! voilà vos fruits amers. Sans pouvoir l'empêcher nous avons prédit cette chute; nous n'avons plus qu'à en considérer les terribles effets: l'innocent sera frappé comme le coupable. Dieu ne distingue plus les hommes; ne sont-ils pas tous enfants de leur père, et n'est-il pas dit dans l'Ecriture: Ma vengeance s'étendra sur les générations.

N'attendez pas, lecteurs, que je donne cours à d'aussi tristes idées, pourquoi d'ailleurs jetterais-je dans vos âmes mes affreux pressentiments? Attendez les réalités qui viendront vous saisir le jour où, pleins de confiance, vous vous livrerez avec quiétude à l'espoir de l'heureux lendemain que vous vous étiez préparé.

Ne vous ai-je pas livré le moyen d'avoir des voyants, des oracles; ce recueil ne contient-il pas les secrets essentiels du magnétisme?

Ouvrez le livre de la nature, apprenez à y lire ce

qu'il vous importe à tous de connaître : les vérités qu'il est dangereux de publier.

Ne sommes-nous pas en état de siége? Il n'y a point de loi si ce n'est le caprice de certains hommes. En attendant mieux, la proscription veille à notre chevet; la ville est remplie de soldats; partout s'élèvent des camps crénelés aux murailles solides; à défaut de raison et de génie on a l'intelligence du sabre. C'est le commencement de la fin, le progrès rêvé par les *grands savants*, les temps prédits par les somnambules. Qui vivra verra l'ordre nouveau.

Ne vous étonnez plus si, au lieu d'écrire, nous nous contentons d'entretenir le feu sacré par de magnifiques expériences; de ce côté rien n'a pu ralentir notre zèle. Tous les dimanches un public nombreux se presse autour de nous pour encourager nos efforts, nous aider à répandre la découverte que les savants ont niée, eux qui ont applaudi M. Le Verrier lorsque son génie leur fit voir un astre qui ...... n'existe pas.

Du Potet.

Chronique. — Les séances expérimentales des sociétés, magnétologique et du mesmérisme de Paris, sont provisoirement suspendues par suite de la mise de la ville en état de siége, qui interdit les réunions après neuf heures du soir. Nos conférences dominicales, ayant lieu le jour, ne sont point atteintes par cette mesure.

Revue des Journaux. — Enfin les savants se décident à parler officiellement du magnétisme; le *Moniteur universel* des 9, 14 et 17 juin contient un ballon d'essai, lancé par un homme aussi distingué par l'étendue de ses connaissances que par l'élévation de son ca-

ractère, M. Matter, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France. Cette publication par le journal officiel de la République est un événement capital; et nous en apprécions tellement l'importance que nous reproduirons en entier le long travail de M. Matter, dans notre prochain numéro.

— La révolution de Février a fait éclore près de 200 journaux, mais le magnétisme n'a trouvé qu'un seul écho dans cette foule d'organes de la pensée, le *Révélateur*. Ce journal, se vendant sur la voie publique, peut servir puissamment à la divulgation du mesmérisme. Le premier numéro contient un fragment d'une des lettres de M. Jobard, que nous avons publiées.

— Le magnétisme rapproche les hommes divisés par la politique; deux journaux de nuance opposée, *le Monde républicain* et *l'Assemblée nationale*, ont pour rédacteurs en chef chacun un magnétophile, MM. Gally et de Lavalette.

PETITE CORRESPONDANCE.

Toulouse. — Madame de S......i — La réponse à votre question sera dans l'analyse des *Arcanes*. — Point encore reçu l'annoncé par votre dernière lettre.

Londres. — M. M...e — Envoi du n° 32. — Grand merci de l'accueil fait à M. G.....d — Not yett saw M. F....o.

Avis collectif. — Les abonnements échus en décembre et non encore renouvelés, cesseront d'être servis à partir d'aujourd'hui; ceux échéant le 25 juin présent seront soumis à la même mesure afin d'éviter toute sorte de réclamations. Cet avis, déjà donné sous plusieurs formes, ne sera pas répété.

BIBLIOGRAPHIE.

OEUVRES COMPLÈTES DE CH. FOURIER.

Suite.

Nous sommes arrivés au point où la définition du fluide magnétique doit nous être donnée ; écoutous :

« Dans le genre transcendant on peut, à volonté, comprendre l'accord de septième touche ; c'est une propriété constante d'une touche mixte que de s'allier indifféremment aux deux catégories dont elle forme le lien, et j'aurais pu, sans irrégularité, classer la vue somnambulique au même rang, dans la même notice, que les deux vues diaphanique et ultra-planétaire ; toutes étant produites par le même agent, par le feu unitaire ou transcendant dont nous allons examiner les brillants effets quant au tact.

» Ce feu n'a pas encore été défini ; j'ai promis d'en donner connaissance. On peut le nommer méthodiquement *feu bi-composé et aromisé*. J'adopterai par abréviation le nom de feu transcendant.

» C'est l'agent le plus puissant de la nature ; c'est le [ ] d'une foule de merveilles que produira l'harmonie. J'invite donc à donner une attention très-sérieuse à la définition.

» Le feu ordinaire, tel que nous l'allumons dans nos brasiers, tel que nous l'extrayons du caillou, n'est qu'un feu composé et non pas bi-composé. Il est seulement véhicule de deux substances, calorique et lumière, mais il n'a aucunement les propriétés aromales

du feu solaire; et pour preuve, nous voyons que les fruits mûris en serre, par artifice et chaleur de poêle, sont sans vertu; leurs saveurs ne sont que fadeurs ou âpreté, et le peu d'arome qu'ils recèlent a été recueilli par vitrage, des rayons du soleil.

» Le feu solaire est donc pourvu d'un agent qui est refusé au nôtre ; aussi dit-on, avec raison, que le soleil met l'assaisonnement aux végétaux. L'arome que distribue le cristallin solaire est de nature composée, aussi bien que la lumière qui contient deux fluides bien distincts, celui du calorique et celui des nuances qui ne sont pas chaudes.

» Quelles sont les deux substances dont l'arome solaire est composé? C'est ce qu'il est inutile de discuter quant à présent. Bornons-nous à observer que cet arome, réuni à la lumière, forme un feu bi-composé et très-différent de notre feu commun, qui n'est point aromisé. De ce feu transcendant ou bi-composé naissent les fluides les plus subtils, les plus puissants, tels que magnétique, électrique, galvanique. Ils sont au nombre de 12 comme les couleurs, dont 7 seulement sont visibles pour notre œil subversif ; et leurs combinaisons fournissent, comme celle des couleurs et des passions, une gamme fixe en chaque puissance, par 1, 3, 12, 32, 134, 404, plus le foyer.

» Ces fluides sont disséminés dans tous les êtres, même dans les minéraux, comme l'aimant, mais plus particulièrement dans les animaux, entre autres dans la torpille qui a la propriété de nous engourdir. Il n'est pas douteux que le serpent n'établisse entre lui et l'oiseau qu'il attire une colonne de quelque fluide ou philtre, qui rentre dans la catégorie du magnétique et forme une de ses branches.

» Les fluides contenus dans le feu transcendant ou so-

laire sont de nature harmonique et subversive ; il est certain que ceux de la torpille et du serpent sont subversifs.

» La race actuelle est essentiellement exclue d'affinité avec les bons fluides, qui sont harmoniques. Cependant, par exception, quelques sujets deviennent susceptibles de cette affinité dans quelques circonstances. L'effet a lieu dans le cas de somnambulisme naturel, et peut avoir lieu de même dans l'artificiel ou magnétisme.

» Le plus précieux de tous ces fluides aromaux est celui de *tige*, qu'on peut nommer l'unitaire, analogue au rayon blanc. Il ne s'amalgamme pas avec nos corps actuels ; nous sommes exclus de cette affinité ainsi que de celle du blanc solaire, ou blanc de lait, que cet astre donne aux substances.

» Lorsque nos corps, après un raffinement de 16 générations passées en harmonie, auront acquis la vigueur et la perfection nécessaires, ils commenceront à s'imprégner du fluide aromal unitaire ou feu transcendant qui produira en eux des harmonies transcendantes en sens de tact, ainsi que pour les autres sens.

» Nous lui devrons l'accord de septième en tact. Cet accord est peut-être le plus désirable de tous pour la race actuelle, si exposée aux douleurs. Cet accord est une transition à un état de choses qui semble opposé à la nature humaine, comme, en échelle de vue, l'intuition somnambulique. Ledit accord doit nous élever à des facultés ultra-humaines ; telle sera celle de garantie contre les douleurs et réduction de la souffrance à très-peu de chose, au huitième de ce qu'elle est chez la race actuelle.

» Je ne dis pas réduction des maladies, qui serait un effet différent ; je veux dire que dans une maladie quelconque, soit une fracture et amputation de membre,

l'intensité des douleurs sera réduite de ce qu'elle est aujourd'hui en pareille opération, et ainsi dans toute maladie.

» Nous sommes sujets, en pleine santé, à un effet d'engourdissement partiel quand nous touchons la torpille. Si la nature peut produire en nous cette insensibilité passagère par contact d'un animal et communication d'un fluide ou arome dont cet animal est conducteur, n'a-t-elle pas des moyens de nous approvisionner de ce fluide pour les cas d'emploi où il servirait à rendre insensible la partie exposée à la douleur. Ce serait une paralysie très-heureuse que celle qui attaquerait une jambe pendant le temps de l'amputation, et qui se maintiendrait au siége de la douleur pendant toute la durée du mal. Combien nos goutteux désireraient cette paralysie locale pendant la durée de l'accès ! Nous acquérons cette faculté par l'emploi du fluide que nous transmet la torpille, mais qui, dans cette communication, agit à contre-sens du but, puisqu'il perclut une partie non souffrante. L'effet n'est pas moins précieux spéculativement, puisqu'il nous démontre que l'agent absorbant des douleurs existe dans la nature. Je le nommerai feu transcendant ou feu *nervin*, et on pourrait le nommer antitorpillisme, car il n'engourdit que la partie souffrante, effet qu'il paraît opérer chez les poissons et encore plus chez les polypes.

» *L'ichtyonévrisme* ou paralysie harmonique sera l'opposé de la paralysie subversive ou engourdissement dû à la faiblesse et à la rareté du feu nervin ou fluide vital qui entretient la sensibilité des nerfs ; ils ne sont pas encore dans l'état de paralysie, puisque la partie percluse ne se putréfie pas et continue de s'alimenter. Cependant elle est en l'état de mort accidentelle, privée de sentiment et de sensibilité. Cette léthargie du tact, qui

est d'ordinaire un effet d'affaiblissement, aurait lieu dans le cas contraire, ou cas de force extrême, qui donnerait au fluide vital assez d'activité pour lutter contre la douleur. Ce fluide, lorsqu'il sera au degré d'activité nécessaire, sera pour nos corps un préservatif, un défenseur intrépide, qui se portera sur tous les points où la douleur nous attaquerait et suffira à la tenir en échec, à neutraliser ses assauts.

» La nature doit avoir placé cette propriété chez les êtres en qui le feu nervin est le plus actif, et il faut bien qu'il ait plus d'activité chez les poissons pour les soutenir en pleine chaleur dans l'élément humide et réfrigérant où ils sont stationnés.

» L'ichtyonévrisme deviendra propriété de la race humaine lorsque, parvenue au plus haut degré de vigueur, après 16 générations d'harmonie et d'accroissement gradué, elle pourra s'identifier habituellement avec le feu transcendant et subtil, ce principe de vie universelle dont nos corps ne sont pourvus qu'en dose très-faible et incapable de lutter contre la douleur, moins encore de la surmonter et l'absorber, quoique existante. Les opérations magnétiques électriques, etc., ne reposent que sur ce feu transcendant qu'on pourrait surnommer le dieu matériel de la nature, et cette dénomination n'est point impropre, puisque le feu est corps de Dieu, et doit, à ce titre, tenir rang de foyer parmi les éléments. »

Tout ce que Fourier a écrit est extraordinaire ; cette longue citation en fournirait au besoin la preuve. La complexité de son système rend son langage quelquefois obscur ; mais toujours la réflexion y découvre un sens profond, et quand on en possède la clef tout se comprend aisément.

Sa définition de l'agent magnétique est peut-être bonne, mais serait-elle exacte, elle pèche, comme toutes les autres, par l'absence de preuves péremptoires : c'est une affirmation et non une démonstration. Mais ce qui surprendra quiconque ignore le parti que Fourier a su tirer de l'analogie, c'est que l'observation des magnétiseurs s'accorde avec son dire en plus d'un point. Ainsi, tous ont remarqué qu'on magnétise mieux en été qu'en hiver, et la comparaison montre que la magnétisabilité augmente à mesure qu'on avance du nord au midi ; ce qui appuie l'opinion que le fluide magnétique est une émanation, modifiée, du soleil. Reste à déterminer si la magnétisation en serre aurait les mêmes résultats que l'estivale au même degré de température. Le bien-être que les malades éprouvent au soleil autorise à penser que la quantité de lumière solaire n'est point indifférente à l'acte magnétique.

Les passages concernant l'insensibilité sont on ne peut plus remarquables. La concomitance de l'insensibilité avec le sommeil ne permet pas le moindre doute sur l'origine de cet état : le premier somnambule était insensible ; mais quand Fourier écrivit ces lignes l'anesthésie magnétique était inconnue ou plutôt inconstatée. Le fait duquel il l'induit dénote une perspicacité très-grande ; puisque les magnétiseurs, avec la même connaissance, l'observation directe et la déduction, n'avaient point su la trouver ; encore bien moins en prévoir l'utilité, déterminer l'application. La théorie qu'il donne de cet effet est aussi celle qui est aujourd'hui généralement admise, l'accumulation du principe vital sur le point endolori. Seulement il n'a point indiqué, ni peut-être prévu non plus, la production de cet état par un fluide humain étranger ; ce qui est pourtant le corollaire de la torpillisation.

Aussi le magnétisme, l'éther et le chloroforme gratifient-ils la génération présente d'un bienfait dont ses calculs réservaient la jouissance à nos descendants. Toutefois ces brillantes conquêtes de la science moderne n'infirment point le développement de nos facultés dans le régime harmonien.

Dans son *Nouveau monde industriel*, Fourier a placé un chapitre sur l'immortalité de l'âme, où il invoque le témoignage du somnambulisme, nous en extrayons les passages suivants :

« Quant à la preuve citée, celle du magnétisme, on peut trancher sur le débat qui existe, à cet égard. Les médecins allemands ont pleinement raison d'y croire, malgré le scepticisme de la faculté de Paris, dont la résistance est dictée par un calcul d'intérêt. Qu'elle se rassure. Le magnétisme, quoique moyen très-certain, et qui sera généralement employé en harmonie, ne peut pas faire de progrès en civilisation ; il est trop entravé par des vices matériels inhérents à cette société : j'en cite quatre :

1° On n'a aucune méthode pour discerner les sujets magnétisables ; on ne sait pas cultiver en eux cette faculté dès l'enfance, on l'émousse, on la fausse par une éducation compressive de la nature, et au lieu d'avoir option sur les bons, l'on ne rencontre d'ordinaire que les plus imparfaits, stimulés par l'appât du gain.

2° On ignore et on ne pourrait pas former l'appareil sympathique du magnétisé ; il doit se composer de ses deux sympathiques de tempéraments, en identité et contraste, et de ses deux sympathiques de caractères, en identité et contraste. Comment rassembler cet appareil quand on ne connait ni l'échelle des tempéraments, ni celle des caractères ?

3° On gâte, on use les magnétisés, on les déprave par

des amorces d'intérêt qui, même dans le sommeil de consulte, influent sur leur faculté ultrà-humaine, en faussent la vertu, la perspicacité.

4° On les vicie encore par des emplois confus, en les obsédant de consultations hétérogènes avec leur genre d'aptitude qu'on ne sait pas discerner.

« D'autres fautes concourent à faire avorter ses opérations, et neutraliser presque tous les fruits qu'on pourrait tirer de ce puissant ressort. Il n'est pas fait pour la civilisation. Sur ce point comme sur tant d'autres, elle dépasse la limite de ses attributions. Toujours malencontreuse en génie, elle est adroite à pénétrer sur les points que la nature lui interdit, elle est incapable d'entrer dans les voies de progrès réel où la nature l'appelle. Les contre-temps que j'ai cités empêcheront que le magnétisme puisse jamais prendre quelque essor en civilisation ; il prête le flanc aux malins par les vices précipités et autres, mais il sera en grande vogue, en pleine utilité dans l'harmonie. A cette époque les médecins seront trop riches pour s'alarmer comme à présent de la découverte des remèdes. »

On le voit, que Fourier affirme ou opine, ses remarques sont en général pénétrantes et ses réflexions judicieuses. On dirait vraiment qu'il a deviné par intuition la plupart des secrets du magnétisme ; telle n'est pourtant pas la cause de sa croyance. Il admet les phénomènes magnétiques parce qu'ils corroborent ses principes ; et, la faveur dont ses nombreux disciples entourent le mesmérisme n'a pas d'autre motif.

Hébert (de Garnay).

A M. le Directeur du *Journal du magnétisme.*

Monsieur,

J'ai regretté de ne trouver, dans votre estimable journal, qu'un simple mot à l'occasion du livre extraordinaire qui fut publié à New-York, il y a un an, et qui a déjà eu quatre éditions (*The principles of nature,* 1 vol. in-8° d'environ 800 pages, écrit sous la dictée du somnambule Davis). On se sentirait d'abord porté à en contester l'origine, si elle ne s'appuyait sur des preuves considérables; car l'auteur, autrefois apprenti cordonnier, n'a que 21 ans, pas d'instruction, n'ayant été que cinq mois à une école de village, et pourtant son ouvrage traite des plus hautes questions de théologie, psychologie, métaphysique, cosmogonie, astronomie, géologie, etc. Ce livre a été l'objet des plus vives discussions, et sans doute il sera traduit, s'il ne l'est déjà. J'espère que la *Revue d'anthropologie catholique* ne manquera pas de l'examiner à son point de vue, non plus que la *Démocratie pacifique,* car le somnambule a parlé du grand réformateur Charles Fourier et de ses magnifiques conceptions comme un véritable phalanstérien. En somme, c'est un ouvrage dont j'aimerais à recommander la lecture, libre à chacun de faire ses réserves..... Par exemple, nos théories magnétiques sont encore si vagues, qu'il m'a semblé intéressant de résumer ici les aperçus de Davis sur cet intéressant et inépuisable sujet.

« ..... La *matière* et le *mouvement,* dit-il, sont deux principes. Le mouvement est la succession perpétuelle de deux efforts, l'*attraction* et la *répulsion,* puissances qu'il appelle positive et négative. On ne conteste plus aujourd'hui l'existence d'un agent sensitif, indépendant des causes excitantes, internes et externes, et qui

donne lieu à ces aberrations de l'esprit connues sous le nom de rêve, etc., alors que la vie de relation est suspendue, que le corps se repose, et prend de nouvelles forces. La circulation est régie par un fluide positif et un fluide négatif qu'élaborent les surfaces *séreuses* et *muqueuses*, le premier desquels, en occasionnant la contraction des ventricules, fait que le sang est refoulé dans le système, tandis que le second, qui en opère l'expansion, fait revenir le sang vers le cœur. Le cerveau, composé d'une substance toute sensitive, est complétement attractif ou positif, ce qui fait que ses impressions sont irrésistibles. Les nerfs sensitifs ont pour agent une substance éthérée qu'on peut appeler *magnétisme*, et les nerfs du mouvement un autre fluide qu'on peut appeler *électricité*. La parfaite harmonie de ces deux puissances constitue la santé : c'est alors que le système est réellement magnétisé. On le *démagnétise*, quand, d'une manière quelconque, on dérange cette harmonie : par exemple en soutirant le fluide magnétique ou positif, lorsqu'on est soi-même doué d'un pouvoir plus positif que le patient, et c'est ainsi qu'on produit l'état qu'on appelle *magnétique*. Cet agent fluidique, qui est plus parfait chez l'homme que chez les animaux, l'homme étant supérieur à ces derniers, plus positif qu'eux, forme la sphère ou plutôt l'atmosphère qui enveloppe chaque individu.

Un système quelconque venant en contact avec un autre système d'un pouvoir positif moindre, produit l'état magnétique chez celui-ci, en soutirant le fluide positif des nerfs sensitifs qui aboutissent aux surfaces séreuses; le cerveau n'est plus accessible aux impressions extérieures, parce que l'agent de leur transmission est *absent* : le patient est réellement démagnétisé; mais l'action vitale n'est que plus active, car elle procède du

fluide électrique, ou négatif, lequel se trouve renforcé de celui émané du magnétiseur en échange du fluide positif qu'il a soutiré. Si le patient obéit à la volonté, ou aux désirs du magnétiseur, c'est que la volonté est toute d'un côté, avec le fluide magnétique, les deux individus n'en faisant plus en quelque sorte qu'un seul : leurs forces sont réunies, ce qui ne trouble cependant point leur accord naturel, et sans lequel tout mouvement serait impossible ; l'un des deux individus est positif ou actif, l'autre est négatif ou passif ; visiblement séparés, un invisible lien cependant les unit, et les phénomènes qui s'offrent alors ne devraient pas plus étonner que leurs analogues, les actes de l'esprit à l'égard du corps chez un homme profondément absorbé.

L'état *magnétique* ne dérange en rien l'ordre de la nature : au contraire, on doit le considérer comme un développement des lois qui régissent les êtres organisés, et il est à propos de dire ici un mot de son influence dans les maladies, dont un grand nombre excitent considérablement les nerfs, ainsi que les surfaces séreuses, lesquelles alors sécrètent une trop grande quantité de fluide magnétique, ce qui occasionne de violentes fièvres. Quand c'est intérieurement, le cerveau en est affecté, et il en résulte des paroxismes qui pourraient tous être détournés par le contact d'une personne *fortement positive*. L'excès de chaleur ou de fluide magnétique serait ainsi absorbé, et le cas s'en présente à la suite d'innombrables indispositions que ce moyen si simple guérirait invariablement.

L'état *magnétique* n'est pas seulement le sommeil magnétique, et on peut le subdiviser en quatre degrés. Le premier degré ne présente rien de particulier, si ce n'est que les organes externes étant plus ou moins appauvris de leur portion naturelle de fluide magnétique,

il y survient de l'engourdissement. On ne perd pas encore l'usage des sens *ni* les facultés musculaires, mais à mesure que cet état s'élève, on éprouve davantage une sensation de bien-être. L'action est ici toute physique, tandis qu'aux degrés supérieurs les facultés mentales se développent de plus en plus. — Au deuxième degré les fonctions musculaires sont suspendues, et les extrémités sont quelque peu froides : il y a insensibilité physique, ce qui permet de faire, sans douleur, des opérations chirurgicales. — Au troisième degré l'insensibilité est plus grande encore : les surfaces séreuses sont privées de sentiment; l'élément qu'elles élaborent et entretiennent y est bien moindre qu'aux degrés qui précèdent; l'audition y est complétement abolie; le cerveau ne reçoit plus aucune impression des rapports du corps avec le monde extérieur, et la sympathie avec le magnétiseur est très-grande, presque absolument liés que sont les deux individus par le fluide *électrique animal,* qui part du cerveau du magnétiseur par ses canaux naturels, les nerfs du mouvement, et envahit le cerveau et les nerfs du patient. C'est par cet intermédiaire que le sommeil magnétique est produit, et que souvent on le prend pour l'état de *clairvoyance,* mais on se trompe : il n'est que l'analogue du somnambulisme naturel, et leur seule différence est que dans l'un le fluide magnétique est soustrait, tandis que dans l'autre il est en repos. — Au quatrième degré il ne reste plus de l'élément positif, dans l'organisme du patient, que juste ce qu'il en faut pour l'exercice de son contrôle sur l'action vitale; l'esprit se trouve affranchi des inclinations auxquelles le corps l'assujettit d'ordinaire, et il ne tient plus à celui-ci que par un lien infiniment rare, le même qui joint une pensée à une autre pensée. Dans cet état l'esprit est apte à recevoir les impressions d'objets éloignés ou proches,

selon le milieu particulier auquel il vient à s'unir. Quant au corps, il est inactif, magnétiquement, et cependant il conserve toutes ses facultés musculaires, soutenues qu'elles sont et régularisées par les forces du magnétiseur. Cette situation est analogue à l'état naturel de désorganisation physique qu'on appelle *la mort ;* seulement cette dernière résulte de la perte des deux puissances, tandis que l'état de *clairvoyance* est produit par la fusion des forces de deux individus, lesquelles sont devenues physiquement égales à celles d'une seule personne.

Les phénomènes produits par la magnétisation sont les analogues des divers états anormaux de l'esprit, tels que le rêve, etc. : c'est toujours une *démagnétisation,* artificielle dans un cas, naturelle dans l'autre ; et tous ces phénomènes peuvent être produits sur tous les individus, d'une manière générale, non quant à leurs particularités qui varient comme les organisations... »

Telle est en abrégé, et presque mot à mot, la théorie de Davis. Sans doute elle laisse beaucoup à désirer : elle nous écarte peut-être même des idées reçues ; cependant elle parait s'accorder en bien des points avec le dire d'autres somnambules, comme on en trouve la preuve dans la *Somnologie* de M. Loisson de Guinaumont. Si, en outre, Davis expose quelques aperçus nouveaux, peut-être serait-il utile de les porter à la connaissance des hommes qui se livrent aux recherches magnétiques, et qui, à l'occasion, pourraient en faire l'objet de leurs discussions avec leurs somnambules. Si vous le pensez, vous pourriez en parler à vos lecteurs.

Recevez la nouvelle assurance de mon entier dévouement, Jos. Barthet.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1848.

TABLE.

N.

O.

P.

R.

S.

FIN DE LA TABLE.

Le Gérant, HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.